

صكذامن لايصل

Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

- L'Italien Erri de Luca
- Le Mitterrand de Lacouture



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16585 - 7,50 F - 1,13 EURO - VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1998 - FONDATEUR: HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR: JEAN-MARIE COLOMBANI

it examine les transgéniques

La mise en vente prévue pour novembre...
L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que les aliments génétiquement modifiés (OGM) ne présentent pas de danger pour la santé humaine.

Producteurs de porcs de l'UE

Les producteurs de porcs de l'Union européenne ont obtenu un accord avec les États-Unis pour l'importation de viande de porc.

Espagne: l'ETA annonce une trêve illimitée

DANS UN COMMUNIQUÉ de plusieurs pages publié, jeudi 17 septembre, dans le journal basque Euzkadi Informatio, l'organisation indépendantiste armée a annoncé une trêve « unilatérale et illimitée ». C'est la première fois, en trente ans d'existence, que l'ETA annonce une trêve d'une durée « illimitée ». Selon le document, les séparatistes ont « décidé, en ajournant leur activité armée, d'apporter leur contribution au nouveau scénario politique de dialogue ». Cette annonce fait suite à l'appel à une solution politique négociée, lancé par Henri Batasuna et les nationalistes basques modérés, samedi 12 septembre. « Lorsqu'un criminel cesse de commettre des crimes, c'est une bonne chose », a déclaré, à Madrid, la ministre de la Justice, Margarita Mariscal de Gante, ajoutant que le texte devait être analysé dans le détail avant de tirer des conclusions définitives.

Le FMI inquiet pour la croissance mondiale

- Le Fonds revoit à la baisse ses prévisions
- Il table sur une croissance revenue à 2 % en 1998
- Un quart de la population mondiale vit aujourd'hui dans des pays en recul économique
- La banque centrale américaine exclut toute solution concertée de relance monétaire

AFFECTÉ par les crises asiatique et russe et par les menaces d'extension en Amérique latine et dans l'ensemble des pays émergents, la croissance mondiale ne devrait pas dépasser 2 % cette année. Telle est au moins la prévision du Fonds monétaire international (FMI), selon son directeur général, Michel Camdessus, dans une déclaration au Financial Times du 17 septembre. Les experts du FMI tablent encore en mai sur une expansion de 3,1 % et à un an, leurs perspectives pour 1998 étaient de 4,25 %.

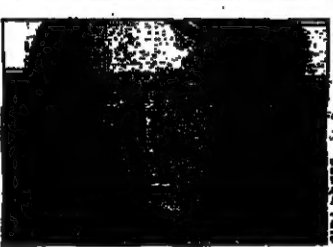


Plus la crise s'étend, touchant les pays les uns après les autres par un effet de dominos, plus le pessimisme gagne. Les économistes des États-Unis et d'Europe, jusqu'ici préservés, semblent ne plus pouvoir échapper aux conséquences négatives sur une planète où un quart de la population vit dans des pays en fort recul économique, comme l'a expliqué Bill Clinton. Le président américain, parlant du « plus grand défi » posé à l'économie mondiale depuis cinquante ans, a appelé lundi à une réunion dans les trente jours des ministres des fi-

La MNEF en crise

- Le gouvernement propose un administrateur provisoire
- La justice enquête sur deux sociétés de communication liées à la mutuelle
- Le PS refuse d'endosser d'éventuelles fautes individuelles
- Les étudiants s'inquiètent pour leur régime social

Lire pages 6 et 7



Florence Rey la mystérieuse

Le procès de cette étudiante sans problèmes, précipitée dans une affaire sanglante en 1994, permettra peut-être de cerner son vrai visage. p. 13

Les évêques rejettent le PACS

L'épiscopat français a adopté une déclaration contre la proposition de loi instituant un pacte civil de solidarité, la qualifiant d'« inutile et dangereuse ». p. 34

M. Badinter et les droits de l'homme

Pour le président de la mission pour le cinquantième de la Déclaration universelle des droits de l'homme, « l'engagement de 1948 n'a pas été tenu ». p. 5

Euthanasie: un théologien témoigne

Un ancien dominicain, spécialiste de théologie, révèle « avoir à cinq reprises aidé quelqu'un à mourir ». Il réclame des modifications législatives. p. 10

Habits de foot

On l'a vu dans la rue et sur les plages: le maillot de foot survit à l'« effet Mondial » et s'impose désormais dans les écoles. p. 27 et nos informations sur la Ligue des champions p. 25

Allemagne, 1 DM; Andorre-Guyane, 9 F; Autriche, 26 ATS; Belgique, 65 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte d'Ivoire, 550 F CIVA; Danemark, 19 DDK; Espagne, 225 PTA; Grèce-Santagos, 1 E; Irlande, 480 IRP; Italie, 1.000 L; Japon, 100 ¥; Mexique, 16 DMS; Norvège, 4 NOK; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 200 Esc; Royaume-Uni, 9 F; Suède, 100 F SDR; Suisse, 15 SFR; Thaïlande, 20 Baht; USA, 1 \$; USA (Hawaï), 2 \$; USA (Alaska), 2 \$.

M 0147-918-7.50 F

Bientôt, le four à micro-ondes qui surfe sur Internet

QUELLE DIFFÉRENCE entre un four à micro-ondes, un ordinateur et un téléviseur ? Aucune, pour les chercheurs d'un laboratoire londonien, The Knowledge Lab. Ils ont réalisé deux prototypes du Microwave Bank, un four à micro-ondes qui sert non seulement à cuire rapidement les aliments, mais aussi de récepteur de télévision et de terminal Internet pour gérer les comptes bancaires et faire ses courses sur la Toile.

Le four lit également les codes-barres, ce qui permet de commander sur Internet les produits qui s'épuisent chez le consommateur. Le Knowledge Lab a passé un accord avec la chaîne de supermarchés britannique Tesco pour expérimenter cette fonction. A terme, le même code pourra intégrer les paramètres de cuisson du produit pour régler automatiquement le four.

Au-delà, Stephen Emmott fait appel à l'intelligence artificielle pour envoyer des logiciels fouineurs, les « agents », qui vont chercher sur la Toile les promotions les plus intéressantes. Parallèlement, le four s'intéresse à son utilisateur, dont il analyse les habitudes alimentaires afin de lui proposer des menus tenant compte de ses goûts et même de la saison... De quoi développer une relation tout à fait nouvelle entre le four et son propriétaire. D'autant que les chercheurs du Knowledge Lab n'hésitent pas à intégrer la téléphonie sur Internet dans la panoplie des distractions offertes pour occuper les quelques minutes d'attente pendant la cuisson, pourtant réduite par les micro-ondes.

Michel Alberganti

A quoi servent les médias ?

LE SUCCÈS du livre de Serge Halimi, Les Nouveaux chiens de garde (Liberté-Raisons d'agir), a relancé le procès du journalisme. Par trop docile aux puissances financières et politiques, le « champ journalistique », selon l'analyse de Pierre Bourdieu, serait « de plus en plus soumis aux exigences du marché ». Les journalistes jugent le réquisitoire univoque, car faisant fi des contradictions de leur métier. Le Monde a souhaité prolonger ce débat dans ses colonnes, de la façon la plus ouverte possible. Afin de l'introduire, il s'est tourné vers les animateurs de onze revues représentant la diversité du paysage intellectuel français. Six d'entre eux ont répondu.

Lire pages 14 et 15

La course de fond d'Helmut Kohl

SEIZE ANS, ça suffit ! C'est sans doute l'argument le plus percutant des sociaux-démocrates contre le chancelier Kohl, qui aimerait battre le record de longévité de Bismarck après avoir pulvérisé celui d'Adenauer. Président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, Wolfgang Schäuble a trouvé la parade : « Je crains que seize semaines d'un chancelier Schröder ne nous paraissent plus longues que seize ans de Kohl. » C'est un bon mot de campagne, que le dauphin désigné répète dans les réunions électorales fort suivies qu'il multiplie à travers l'Allemagne, mais il ne suffit pas à dissiper une persistante impression de fin de règne.

Après seize ans à la chancellerie, Helmut Kohl n'aurait-il pas dû passer le témoin à l'homme politique le plus populaire d'Allemagne, largement devant le candidat social-démocrate ? Quand on entend M. Schäuble, à la fois caustique et précis, expliquer pendant près de deux heures à un public conquis les dures réformes qui l'attendent, on comprend que sa popularité ne tient pas seulement à la compassion provoquée par son infirmité (il est cloué sur une chaise roulante depuis un attentat perpétré contre lui en 1991 par un malade mental). On se prend à penser qu'avec un tel candidat chancelier, représentant la continuité et le changement, la Démocratie chrétienne aurait accru ses chances.

Daniel Vernet

Lire la suite page 16

Parade techno à Paris



GRÂCE à l'association Technopol, qui regroupe de nombreux acteurs des mouvements house et techno en France, sous la responsabilité d'Henri Maurel, patron de Radio-FG, Paris va connaître, samedi 19 septembre, sa Techno Parade, sur le modèle de la Love Parade de Berlin. 34 chars, 200 DJ et 200 000 personnes y sont attendus.

Lire page 29

International	2	Carnet	24
France	6	Aujourd'hui	25
Société	10	Météorologie, jeu	28
Régions	12	Culture	29
Horizons	13	Géologie	31
Entreprises	17	Kiosque	32
Communication	21	Abonnements	33
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	33

MARCEL DETIENNE

APOLLON LE COUTEAU A LA MAIN

Une approche expérimentale du polythéisme grec

SCHEMATA MUMALINE

GALLIMARD

INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1998

CRISE Le Fonds monétaire international revoit à la baisse ses prévisions de croissance pour 1998. Son directeur, Michel Camdessus, annonce que l'économie mondiale devrait croître

de 2 % en 1998, au lieu des 3,1 % estimés en mai dernier. ● AU JAPON, l'amorce d'un compromis entre le gouvernement de Keizo Obuchi et l'opposition fait renaître un timide

espoir de voir un plan d'assainissement du système bancaire franchir les barrières parlementaires. ● LA MENACE d'une crise généralisée des institutions bancaires contraint le

gouvernement à recourir aux fonds publics pour sauver le pays d'un « gouffre déflationniste ». ● LA CRISE NIPPONE affecte désormais la machine productive. Elle accroît les

autres crises asiatiques en dépit des efforts de Tokyo pour ramener la confiance. Des économistes nippons critiquent les méthodes prônées par Washington et le FMI.

Le FMI ramène à 2 % ses prévisions de croissance mondiale pour 1998

Le Fonds monétaire international tire les conséquences de l'extension des crises à l'ensemble des économies émergentes. Les appels se multiplient pour que le Japon vote enfin le plan de sauvetage de ses banques. Les Etats-Unis s'inquiètent pour leur prospérité

RELANCER la croissance et endiguer la crise financière asiatique : telle est la première préoccupation des dirigeants du monde industrialisé, comme l'ont montré un communiqué des pays du G7 et un discours du président Clinton au cours des tout derniers jours. L'inquiétude est d'autant plus grande qu'on commence à mesurer plus clairement l'impact des événements asiatiques sur l'économie mondiale. Le directeur du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, annonce, dans un entretien avec le *Financial Times* publié jeudi 17 septembre, que la croissance mondiale devrait être de 2 % cette année. Un pronostic sérieusement revu à la baisse par rapport aux dernières prévisions du FMI (+3,1%), qui datent du mois de mai. C'est même une division par deux par rapport au pronostic d'il y a un an, qui était de 4,25 % pour 1998.

L'optimisme n'est plus de mise. Certes, « l'Europe et les Etats-Unis, qui représentent les deux tiers de l'économie mondiale, vont bien », comme le rappelait le 10 septembre Stanley Fischer, le directeur adjoint du FMI. Mais Alan Greenspan, le président de la Federal Reserve (Fed) américaine, souligne au-

jourd'hui les dangers qui pointent à l'horizon. « Des forces déflationnistes continuent à émerger », dans certaines régions du monde, a-t-il dit au cours d'une intervention devant la commission bancaire de la Chambre des représentants, mercredi 16 septembre à Washington. « Il n'est pas possible de croire que nous, ni d'ailleurs l'Europe, puissions rester une oasis de prospérité alors que le reste du monde est de plus en plus sous pression. »

Le président de la Fed a constaté « les premiers signes d'érosion » de la croissance aux Etats-Unis, du fait de la crise asiatique. « Malgré une économie toujours solide jusqu'ici, les premiers signes de ralentissement apparaissent » dans certains secteurs, comme notamment l'industrie manufacturière, a-t-il déclaré.

TIRS CROISÉS SUR LE JAPON

Quatre grands risques paraissent aujourd'hui susceptibles de provoquer une déflagration mondiale : l'effondrement financier du Japon, les incertitudes en Russie, la stratégie monétaire de la Chine, l'instabilité de l'Amérique latine. Le Japon, qui a échappé de justesse aux remontrances du G7 dont le communiqué de lundi 15 septembre ne fait aucune allusion à l'incapacité de

son gouvernement à réformer son système bancaire et relancer la croissance, est depuis lors pris dans des tirs croisés de critiques. Dans son discours prononcé à New York en début de semaine, Bill Clinton a rappelé que l'archipel, deuxième économie mondiale, et clé de la relance en Asie, risque plusieurs années de croissance négative. « Il est difficile d'imaginer que les efforts de la communauté internationale pour aider l'Asie puissent être efficaces en l'absence du retour de la croissance au Japon. »

Si le président des Etats-Unis af-

firme que « nous devons aider le Japon et faire tout ce que nous pouvons pour créer les conditions pour aller de l'avant, comme nous l'avons fait en 1993 », c'est d'abord à Tokyo d'agir. Ils doivent « favoriser la demande interne, assainir le système bancaire, restaurer la confiance, déreglementer l'économie et ouvrir les marchés », estime Bill Clinton.

Un discours relayé mercredi 16 septembre, toujours devant la commission bancaire du Congrès, par le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin. Le chancelier de l'Echiquier britannique, Gordon

Brown, a pour sa part déclaré le 16 septembre à Tokyo « que le retour à la stabilité financière était la priorité numéro un ». Selon lui, « un secteur financier transparent, bien supervisé et régénéré jouerait un large rôle pour remettre l'économie japonaise sur une trajectoire ascendante ».

La communauté internationale a cependant peu de prise, pour ne pas dire aucune, sur les dissensions politiques internes qui paralysent depuis des mois toute tentative de réformes au Japon. C'est également le cas pour la Russie où les premières orientations de politique économique semblent confirmer des priorités qui s'écartent largement des vœux du Fonds monétaire international. Quant à la Chine, elle décidera de manière souveraine si sa croissance exige une dévaluation du yuan.

REFLEXIONS INABOUTIES

Les grandes puissances n'ont guère d'autre moyen que celui de baisser leurs taux d'intérêt - ce qu'elles refusent pour l'instant (voir page 17) - pour tenter de prévenir une contagion de la crise sur les économies émergentes et en amortir ses conséquences. Un consensus s'est déjà dégagé au sein du G7

pour soutenir financièrement l'Amérique latine, où le Brésil subit de plein fouet la défiance des investisseurs. Il existe aussi un accord croissant sur l'augmentation des quotas du FMI. Son directeur général, Michel Camdessus, a dévoilé mercredi 16 septembre qu'il proposerait, au début d'octobre (lors de l'assemblée générale de l'institution), le report de deux ou trois mois des échéances de remboursement des obligations contractées par les pays débiteurs, de manière à négocier, à froid, une restructuration éventuelle des dettes.

Des réflexions sont en cours pour généraliser un code de bonne conduite financière visant à interdire les encours de dette à court terme en devises étrangères au-delà d'un certain plafond. Faut-il réaménager en profondeur le système monétaire international ? Doit-on favoriser l'émergence de pôles monétaires régionaux ? La réflexion n'est pas aboutie. Une chose est sûre : dans un monde en turbulence, l'Europe et les Etats-Unis ne peuvent rester longtemps des « oasis de prospérité ».

Lucas Delattre et Babette Stern

Un fragile compromis politique s'esquisse au Japon pour l'assainissement du système bancaire

TOKYO
de notre correspondant
Lors de sa rencontre avec le président Bill Clinton à Washington, le 21 septembre, le premier ministre Keizo Obuchi pourrait ne pas arriver les mains complètement vides. Un compromis semblait finalement se dessiner, jeudi 17 septembre, entre le Parti libéral-démocrate (PLD) et l'opposition de centre-droit sur un plan d'assainissement du système bancaire.

Selon les grandes lignes du compromis, qui peut encore être remis en question, la LTCB (Long Term Credit Bank), le plus important des établissements bancaires nippons (dont les actifs se chiffrent à 26 000 milliards de yens), en situation de quasi-banqueroute et « sous perfusion » depuis plusieurs semaines, serait temporairement nationalisée ; le train de mesures visant à la stabilisation du système financier, actuellement examiné par la Diète, serait amendé : le gouvernement pourrait accepter la demande de l'opposition de transférer certaines attributions du ministère des finances à un nouvel organisme indépendant chargé de superviser le redressement du système financier, voire une remise à plat du plan de stabilisation de 30 000 milliards de yens de fonds publics adopté en février (dont 13 000 pour recapitaliser les établissements quasi faillis et 17 000 pour éponger leurs pertes).

SPÉRIALE DÉFLATIONNISTE

Toutefois, il est douteux que le nouveau plan soit voté avant le départ de M. Obuchi pour Washington. Cette visite, au cours de laquelle le premier ministre espérait pouvoir présenter au chef de la Maison Blanche - et au reste du monde - un programme de redressement du système bancaire, comme preuve de sa détermination

à dégager le pays de l'ornière, est une échéance surtout psychologique. Plus préoccupant est le blocage politique, manifesté depuis l'inauguration du cabinet Obuchi. L'amorce d'accord sur des mesures de sauvetage des banques en marquera-t-elle la sortie ? La question reste entière de savoir comment, et dans quels délais, un plan de redressement du système financier sera mis en œuvre.

La crise japonaise s'aggrave et les autorités ont utilisé les cartes (monétaire et budgétaire) qu'elles avaient en main avec un effet justifié par le présent limité. L'assainissement du secteur bancaire, qui croule sous un monceau de mauvaises créances (évaluées, officiellement, à 600 milliards de dollars) ne se fait pas en priorité du gouvernement Obuchi mais la condition sine qua non pour enrayer une récession qui est en train de se muer en spirale déflationniste : baisse de la production, des prix, des salaires et de la durée de travail conjuguée à l'augmentation du chômage.

Apparemment inconscients des enjeux et des risques, la majorité et l'opposition se livrent depuis des semaines à une bataille parlementaire où semblent dominer les intérêts partisans. La myopie des politiciens fait taire les craintes d'un « risque systémique » (c'est-à-dire frappant l'ensemble des banques).

Depuis son arrivée au pouvoir, le cabinet Obuchi prône une solution en douceur. Le premier ministre est certes peu charismatique (son taux de popularité est dramatiquement faible) mais sa politique est moins dictée par ses traits de caractère que par un certain réalisme. En cherchant à éviter la faillite de grands établissements (l'une ou plusieurs des dix-neuf grandes banques) le gouverne-

ment veut éviter une panique. Le recours aux fonds publics pour sauver les établissements en difficulté semble d'autre part inévitable. Le marasme est d'une telle ampleur que seul l'Etat peut maintenir à flot le système bancaire tout en favorisant des regroupements.

RELANCER LA DEMANDE

En même temps, le gouvernement cherche à relancer la demande intérieure. Un nouveau programme de dépenses publiques de 10 000 milliards de yens, assorti d'abattements fiscaux, viendrait s'ajouter au précédent de 16 000 milliards (décidé au printemps). En outre, pour la première fois en trois ans, la Banque du Japon a assoupli sa politique monétaire en abaissant le taux d'intérêt sur les prêts à court terme.

Mais la crise financière affecte désormais la machine productive. Or plus les tergiversations politiques se prolongent, moins la stratégie d'« atterrissage en douceur » a de chances de se réaliser. En même temps, le Japon est l'objet des feux croisés de ses partenaires, qui ne tiennent guère compte ni de l'ampleur des problèmes, ni des progrès accomplis en matière de déréglementation. Une pagaille dont certains commentateurs estiment qu'elle ne fait que servir les intérêts étrangers.

Selon l'économiste Toru Nakakita, cité par l'*Asahi*, le secteur bancaire risque de ressembler au court de tennis de Wimbledon, où les grands joueurs viennent de l'étranger, mettant en relief la fragilité des banques japonaises et l'offensive de leurs homologues étrangers qui profitent de l'ouverture accrue de la place financière de Tokyo.

Ph. P.

Les « médecins de Molière » aux commandes de l'archipel nippon

TOKYO
de notre correspondant

« Les hommes politiques japonais font penser aux médecins de Molière se chamaillant au chevet d'un mourant. » La formule d'un observateur étranger reflète l'affligeante impression que donne la scène politique nipponne. L'économie est au bord de la déflation, mais, en dépit de la surtension, le monde politique s'adonne à des batailles politiciennes dans lesquelles les enjeux partisans l'emportent sur les intérêts nationaux. « Au lieu d'essayer d'éteindre l'incendie, la classe politique jette de l'huile sur le feu en retardant un compromis sur l'assainissement du système financier », écrivait récemment le quotidien économique *Nihon Keizai*.

Fort de la défaite des libéraux démocrates aux sénatoriales du mois de juillet, qui entraîna la démission de Ryutaro Hashimoto, et du manque de charisme de son successeur, l'opposition, qui détient la majorité au Sénat, a pris en otage le problème du redressement du système financier. Elle remplit certes sa fonction. Mais elle n'est guère convaincante.

Les divergences entre les trois formations de centre droit (Parti démocrate, Parti libéral et Nouveau Parti de la paix - dénomination à la Chambre basse du parti Komei, bras séculier de la secte Soka gakkai qui a conservé son nom au Sénat) sont criantes. Le Parti libéral d'Ichiro Ozawa, qui passait il y a quelques années pour le grand stratège du réformisme, a adopté une position rigide cherchant à contraindre le cabinet Obuchi à démissionner et à favoriser une scission au sein du PLD qui lui permettrait d'attirer à lui sa droite.

Le Nouveau Parti de la paix, plus souple, s'inquiète, quant à lui, d'une éventuelle rupture des tractations avec le parti gouvernemental. Quant au Parti démocrate (PD), la première formation d'opposition, il oscille entre la rigidité et la souplesse. Constitué de bric et de broc à la veille des sénatoriales (anciens socialistes défendant les intérêts des syndicats et conser-

vateurs dissidents du PLD), le PD est loin d'être homogène. Le chef du Parti démocrate, Naoto Kan, dont la figure tranche dans la grisaille du monde politique, vient de l'ancienne gauche. Mais il semble moins aujourd'hui un homme de conviction qu'un homme d'occasion. Ses volte-face sur le plan d'assainissement du système bancaire sont symptomatiques de l'absence de cohérence du PD.

En exigeant la mise à plat des comptes des établissements qui bénéficieraient de l'aide publique, l'opposition touche certes un problème fondamental - bien qu'une telle exigence de transparence de la part d'un Ichiro Ozawa, qui fut le bras droit du « shogun de l'ombre » du PLD, Shin Kanemaru, jusqu'en 1993 et fut mêlé aux plus sombres manigances de celui-ci, ne manque pas d'ironie.

LABYRINTHE PARLEMENTAIRE

Il est impératif d'introduire des règles strictes en matière d'information sur l'état des établissements à sauver et des responsabilités de leurs dirigeants. Mais on peut se demander si, dans l'état actuel de l'économie japonaise, le moment est approprié pour discuter une question qui suppose une laborieuse réforme des organismes chargés de la surveillance des banques au sein du ministère des finances.

Le cabinet Obuchi est aussi confronté à des dissensions internes au sein de la majorité, qui contribuent à « ligoter » le premier ministre. La paralysie du gouvernement tient enfin au fonctionnement du système politique. L'exécutif ne dispose pas d'une procédure d'urgence et doit suivre le labyrinthe d'une procédure parlementaire dont il n'a pas la maîtrise, à la fois parce que le PLD n'a pas la majorité à la Chambre haute et parce qu'il hésite, étant donné le désaveu dont il a été l'objet aux sénatoriales de juillet, à faire adopter en force, à la Chambre basse, ses projets de loi.

Ph. P.

TROIS QUESTIONS À...

RICHARD KOO

1 Vous êtes économiste en chef à l'Institut de recherche Nomura. Voyez-vous d'autres solutions à la crise bancaire que celle préconisée par le gouvernement Obuchi ?

Il y a deux types de crises bancaires, et beaucoup d'observateurs étrangers, ou même le Trésor américain, ne semblent pas l'avoir compris. Dans le premier type, certaines banques sont en difficultés mais d'autres sont saines. Dans ce cas, on peut recourir à des mesures drastiques : mise en liquidation et reprise des actifs par les établissements en bonne santé. Au Japon, il n'y a plus de banques saines. Toutes ont des mauvaises créances, des problèmes de capitalisation. Si l'on suit la procédure exigée par

Washington, on ne trouvera pas d'acquéreur, et l'on demande aux emprunteurs de rembourser leurs dettes, ce qui augmentera les faillites et détériorera davantage la situation économique. Lorsque l'on est confronté à une crise systémique, il faut sauver tous les établissements en même temps.

La critique « trop peu et trop tard » adressée au Japon me paraît infondée, car les Américains préconisent un remède de cheval qui n'est pas adapté au patient. Cette attitude, comme celle d'ailleurs du Fonds monétaire international, est la même pour le reste de l'Asie : le capitalisme doctrinaire que l'on veut imposer à la région n'est pas adapté à ses problèmes.

2 Pensez-vous que le gouvernement Obuchi parviendra à faire adopter son plan au prix d'amendements ? Difficilement. Je suis frappé par

l'incompétence et l'irresponsabilité de l'opposition face à l'urgence de la situation.

3 Etes-vous plus pessimiste qu'il y a quelques mois sur l'avenir de l'économie japonaise ?

A court terme, oui. Il faudra du temps avant que l'opposition se rende à l'évidence, et j'espère que l'on survivra d'ici là. On ne peut que croiser les doigts. Pour le moyen terme, on a trop tendance, à l'étranger, à sous-estimer les forces du secteur industriel japonais. Le jour où les entreprises, dont le seuil de compétitivité est un cours de 80 yens pour un dollar, lanceront une véritable offensive à l'exportation, cela fera très mal aux Etats-Unis et en Europe.

Propos recueillis par Philippe Pons

1 fois...



Madrid accueille avec prudence l'annonce par l'ETA d'une trêve unilatérale et illimitée

La souveraineté du Pays basque demeure le but des indépendantistes

L'ETA, l'organisation indépendantiste armée basque, a annoncé, jeudi 17 septembre, une trêve « unilatérale et illimitée », pour contribuer au dialogue de paix engagé ces dernières semaines au Pays basque. Le communiqué a été publié dans le journal *Euzkadi Informazioa*. A Madrid, le gouvernement a réagi prudemment à cette annonce, estimant que le document devait être analysé dans le détail.

MADRID
de notre correspondant
« La société basque a enfin l'occasion de faire un pas décisif vers l'indépendance ». L'organisation séparatiste basque armée ETA, a proposé, jeudi 17 septembre, dans un communiqué, la première trêve « illimitée » de son histoire. Le texte se base sur une minutieuse analyse de la « grave situation » qui prévaut au Pays basque, assujéti, selon l'ETA, « à deux Etats forts : l'Espagne et la France », qui font tout pour éviter que « le peuple basque soit libre ».

caractère définitif de cette trêve ». Une trêve « illimitée » de l'ETA ? Ce serait la première du genre, et même si ces derniers jours circulaient avec persistance des rumeurs d'un possible cessez-le-feu, la nouvelle n'en a pas moins été une surprise de taille. Reste à savoir comment l'évaluer, dans sa complexité, ses « non-dits » (un désarmement éventuel de l'ETA par exemple, comme preuve de bonne volonté ?) et surtout ses aspects électoralistes, à un mois des élections autonomes de fin octobre. Autant dire que, jeudi matin, les réactions se voulaient avant tout prudentes. Il est vrai que depuis le 7 juin 1968, date du premier attentat mortel de l'ETA reconstruit, en quelque trente ans d'une lutte terroriste sanglante, le mouvement a été relativement avare de trêves, toutes assorties à un calcul politique, vite interrompu par la violence.

OPTIMISME MESURÉ
Bien qu'elle ait toujours lié toute possibilité de cessez-le-feu à l'acceptation de certaines revendications « de base », comme le droit à l'autodétermination, contenues dans « l'Alternative KAS » (qui exprime les propositions du groupe terroriste pour négocier la fin du conflit), l'ETA a pourtant plusieurs fois fait mine de tenter un « geste », notamment il y a deux ans lors de l'arrivée du Parti populaire au pouvoir, en « offrant » huit jours de cessez-le-feu. Mais tout dialogue avait été écarté, car, tout en proposant une trêve, l'ETA maintenait séquestré dans des conditions atroces l'otage José Antonio Ortega Lara, qui n'a

été libéré qu'en 1997. Pour les mêmes raisons, le cessez-le-feu le plus long (trois mois), intervenu en janvier 1989, lors des discussions d'Alger avec des représentants du gouvernement socialiste, faisait suite à une première tentative en 1988, rompue en raison de l'enlèvement de l'entrepreneur Emiliano Revilla. Ainsi, c'est un optimisme bien réel mais mesuré qui prévaut dans le camp des partis nationalistes basques qui ont justement signé, samedi dernier - une autre grande première - après des mois de tension politique intense, le texte baptisé la « Déclaration de Lizarrta » qui s'engage à promouvoir, afin de résoudre le conflit, « des conversations multilatérales, sans condition insurmontable pour les parties intéressées (...) et dans une absence permanente de violence ». Un texte, accordé entre les « modérés » du Parti nationaliste basque (PNV) et de Euzko Alkartasuna (EA), mais aussi la coalition Herri Batasuna, « vitrine politique » de l'ETA, ainsi que d'autres partis et syndicats de gauche, qui, implicitement, revenait à exiger une trêve de la part de l'ETA.

Les principaux attentats de l'ETA

- L'ETA a annoncé, mercredi, une « suspension illimitée de ses opérations armées » qui s'inscrit dans la perspective d'une « souveraineté » du Pays basque, « assujéti à l'Espagne et à la France ».
- La société basque « tient l'occasion de faire un pas décisif vers l'indépendance », affirme un long texte de 15 feuillets de l'ETA, rédigé en basque et publié par le quotidien nationaliste *Euzkadi Informazioa*.
- Nous espérons que la réponse que nous recevrons sera de la même ampleur et voulons affirmer qu'à partir de ce moment, les événements futurs pourront décider du caractère définitif de cette suspension.
- La première partie du texte expose « la très grave situation » que vit le peuple basque, « assujéti à deux Etats forts », l'Espagne et la France, qui « utilisent tous leurs moyens armés, politiques, économiques, et culturels pour éviter qu'en Euzkadi Herria (Pays basque) vive un peuple libre (...) Malgré toutes les attaques et difficultés, Euzkadi Herria est parvenu à traverser le XX^e siècle conduit par la force de la lutte ».
- Le texte constate que la société basque a pris deux chemins : « D'un côté, celui de l'acceptation de fait de la légalité imposée par l'Espagne, et de l'autre, celui de la rupture avec l'Espagne ». Ce « premier chemin », celui de l'autonomie, dont le statut a été adopté en 1979, « a conduit Euzkadi Herria à être plus "espagnol" et plus "français", nous condamnant à vivre tournés vers Madrid et Paris. (...) Ceux qui ont fait le choix de l'autonomie (les partis nationalistes EA et PNV, le syndicat ELA, et beaucoup de patriotes honnêtes) se sont rendu compte de la stérilité de leur démarche. Ils montrent maintenant la volonté d'emprunter une nouvelle voie ».
- COMMENCER À « PENSER » : Le PNV (Parti nationaliste basque) et son allié EA (Euzko Alkartasuna), ainsi que l'ELA, font partie de la vingtaine d'organisations qui, à l'initiative du bras politique de l'ETA, Herri Batasuna (HB), ont signé, samedi 12 septembre, la « Déclaration de Lizarrta » jetant les bases d'une solution négociée. Après avoir évoqué la construc-



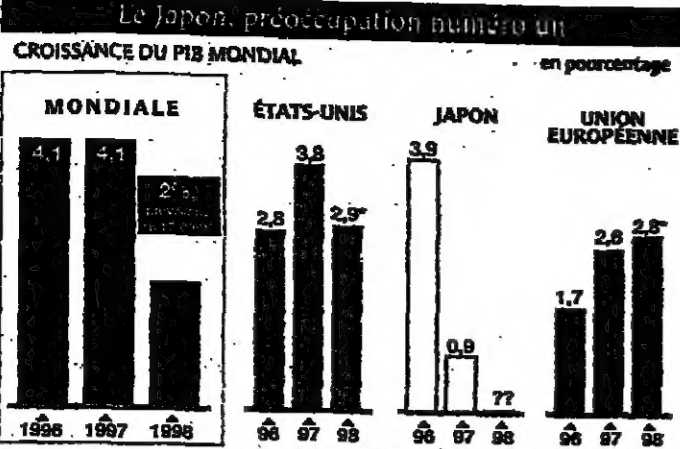
VERBATIM

Texte de 15 feuillets de l'ETA, rédigé en basque et publié par le quotidien nationaliste *Euzkadi Informazioa*. Nous espérons que la réponse que nous recevrons sera de la même ampleur et voulons affirmer qu'à partir de ce moment, les événements futurs pourront décider du caractère définitif de cette suspension.

« L'occasion de faire un pas décisif vers l'indépendance »

« De toutes les étapes, poursuit le texte, une des plus importantes sera le dépassement de la division institutionnelle et étatique (...) pour que soit créée une institution unique et souveraine accueillant en son sein Araba, Bizkaia, Gipuzkoa, Nafarroa, Lapurdi et Zuberoa », c'est-à-dire les trois provinces de l'actuel Pays basque espagnol, la province voisine de Navarre et le Pays basque français.

« Les projets d'Euzkadi Herria et d'Espagne ou de France se heurtent de front. Il est temps de faire le pari clair et absolu de la souveraineté (...) Le premier travail d'Euzkadi Herria est de commencer à "penser" » poursuit le texte, qui conclut : « ETA a fait son geste le plus important, maintenant il appartient aux autres de s'engager sur la voie qui s'ouvre, et d'une façon courageuse. » - (APR)



La FMI révisé à la baisse ses prévisions de croissance mondiale pour 1998. Deuxième économie mondiale, le Japon devrait enregistrer en 1998 une récession historique, qui n'est pas encore chiffrée.

Un faisceau de déconvenues paralyse les efforts de Tokyo

TOKYO
de notre correspondant
Il y a désormais un risque japonais. Ce qui ne signifie pas que l'économie de ce pays soit en ANALYSE

Le Japon traverse une triple crise : économique, politique, psychologique

La crise économique est complexe. Conjoncturelle (marasme du système bancaire), elle est aggravée par deux facteurs : la déréglementation du système financier (le « big bang ») qui, bénéfique à terme, a rendu encore plus vulnérables nombre d'établissements financiers affaiblis, et l'effet des crises asiatiques, qui se révèle plus dommageable qu'on ne le pensait.

L'effondrement de la demande dans les pays de la région se traduit par une chute des exportations nippones. Inversement, la baisse de l'activité au Japon se traduit par une contraction des importations en provenance de ces mêmes pays, les faisant plonger un peu plus. Les deux crises, celle de l'Asie du Sud-Est et celle du Japon, bien que de nature différente, s'entrechoquent et s'aggravent mutuellement.

À la crise économique s'ajoute, pour le Japon, une crise politique : il existe un hiatus entre le pays et une classe politique déconvenue. A quoi s'ajoute la paralysie d'un gouvernement confronté à une opposition qui, bien que dénuée, sent la « bête blessée » et cherche à la déstabiliser.

« GOUFFRE DÉFLATIONNISTE »
Aujourd'hui, ces atouts demeurent, mais la récession a commencé à sérieusement entamer l'un d'eux : le tissu industriel. L'effet négatif de la récession affecte désormais des entreprises qui jusqu'à présent allaient bien. La crise n'est plus seulement celle des banques alourdies par un monceau de mauvaises créances : elle érode la machine productive. Pour le *Nihon Keizai*, le Japon est au bord d'un « gouffre déflationniste ».

La détérioration de la situation économique va-t-elle se poursuivre ? A Tokyo, les esprits sont assez sombres. Le surplacé du gouvernement est préoccupant. Même si un compromis intervient sur le plan d'assainissement du système bancaire, l'inertie des milieux politiques enlisés dans leur manœuvre partisane témoigne d'une absence de prise de conscience du risque systémique qui court. L'inquiétude des banquiers pourrait se traduire par une aggravation du resserrement du crédit (*credit crunch*), étranglant davantage les entreprises et accélérant les faillites.

Si la méfiance, sensible déjà au niveau international avec le *Japan premium* (un taux d'intérêt supérieur à celui du marché interbancaire demandé aux banques nippones emprunteuses), se propage à la clientèle japonaise, elle accentuera la crise de liquidités. Contenu jusqu'à présent, le risque d'une rupture en chaîne de la confiance dans les banques s'est accru.

PRISE DE CONSCIENCE
Un sentiment d'urgence semble s'emparer de l'opinion. Il tient à la prise de conscience que le pays est confronté à trois crises (économique, politique, psychologique) qui se nourrissent les unes les autres et dont l'archipel n'est pas près de se dégager.

Ph. P.

Jacques Pohier

Pohier

LA MORT OPPORTUNE

LES DROITS DES VIVANTS SUR LA FIN DE LEUR VIE

Tous les éléments du débat actuel sur l'euthanasie.

Texte intégral et Débat

www.OOh00.com

Editions du Seuil

Amnesty International dénonce le rapport de l'ONU sur l'Algérie

LONDRES. Amnesty International a accusé, mercredi 16 septembre, les envoyés de l'ONU en Algérie d'avoir blanchi le régime sur les droits de l'homme. « Dans la perspective des droits de l'homme, la visite de la mission de l'ONU a été un blanchiment et ne remplace pas une enquête indépendante sur la crise des droits de l'homme dans le pays, qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps », écrit l'organisation dans son communiqué. Amnesty observe que la mission n'a pas été autorisée à rencontrer certains interlocuteurs, à visiter certains endroits et que les autorités se sont contentées de répondre par des généralités à des questions précises. « La tendance du rapport à répéter les analyses du gouvernement sur le "terrorisme" et à passer sur les abus commis par les forces gouvernementales diminue encore sa crédibilité », écrit Amnesty.

La Russie enregistre 43 % d'inflation en deux semaines

MOSCOU. La hausse des prix à la consommation en Russie a été de 43,3 % pour les deux premières semaines de septembre, soit la plus forte hausse depuis février 1992 (38 %) selon le comité d'Etat aux statistiques. Le rouble a poursuivi sa chute, mercredi 16 septembre, pendant un vingt-quatre heures 23 % de sa valeur par rapport au dollar. Le cours officiel a été fixé mercredi soir à 12,45 roubles pour 1 dollar. Enfin, la mairie de Moscou vient d'instituer un contrôle des prix pour les produits alimentaires de base. Trois nouveaux vice-premier ministres (dont deux sont membres du parti de Viktor Tchernomyrdine Notre Maison la Russie) ont complété, mercredi, la formation du gouvernement. Outre M. Chokine, 46 ans, nommé vice-premier ministre en charge notamment des relations avec les bailleurs de fonds internationaux, il s'agit de Vladimir Rykov, 32 ans, ex-vice-président de la Douma, en charge des affaires sociales, et de Vladimir Boulgak, 57 ans, membre du cabinet sortant de Sergueï Kirienko, qui couvrira l'industrie et les communications. Boris Eltsine a annoncé, jeudi matin, qu'il faudrait sans doute une semaine supplémentaire pour finaliser la composition du gouvernement. « La question du ministre des finances étant difficile à régler », (Corresp.)

DÉPÊCHES
BRUXELLES : la Commission européenne a approuvé, mercredi 16 septembre, un nouveau « programme d'action » visant à renforcer les relations commerciales entre l'Union et les Etats-Unis. Il s'agit de donner quelque substance à la déclaration sur le « Partenariat économique transatlantique » adoptée lors du Sommet UE-Etats-Unis du mois de mai, sans envisager pour autant, comme précédemment, l'établissement progressif d'une zone de libre-échange. (Corresp.)

CAMBODGE : le prince Norodom Ranariddh, chef de l'opposition royaliste cambodgienne et fils du roi Norodom Sihanouk, a annoncé, mercredi 16 septembre, qu'il ne boycotterait pas la séance inaugurale, prévue le 24 septembre, de l'Assemblée nationale élue le 26 juillet. Il a cependant déclaré qu'une coalition avec l'homme fort du régime, Hun Sen, était « très loin de devenir une réalité ». Le PCC du co-premier ministre, Hun Sen, vainqueur des élections, ne peut gouverner seul car il n'a pas obtenu les deux tiers des suffrages. Il doit former un gouvernement de coalition, dans lequel refuse d'entrer l'opposition. (AFP)

INDONÉSIE : de violentes émeutes ont éclaté, mercredi 16 septembre, sur l'île indonésienne de Sumatra à la suite d'un accident de voiture entre un Indonésien d'origine chinoise et un Indonésien de souche, a annoncé un porte-parole de l'armée. La foule a mis le feu à 400 habitations ainsi qu'à une dizaine de commerces dans la ville de Bagansiapi-api, à 1100 km au nord-est de Djakarta, a précisé le porte-parole, ajoutant que l'armée reprenait le contrôle de la situation. (Reuters)


NATIONS UNIES : le Conseil de sécurité de l'ONU a voté, mercredi 16 septembre, une résolution visant à renforcer l'efficacité des embargos sur les armes en Afrique. Les quinze membres du Conseil ont adopté à l'unanimité la résolution 1196 proposée par le Gabon. Des embargos sur les armes sont actuellement imposés par l'ONU à la Somalie, la Libye, le Liberia, contre les ex-rebelles de l'Unita en Angola, les ex-forces armées du Rwanda (FAR) et les anciens membres de la Junte au Sierra Leone. (AFP)

YUGOSLAVIE : le groupe de contact sur l'ex-Yugoslavie devait examiner jeudi 17 septembre à New York un projet de résolution franco-britannique sur le Kosovo, qui ouvre la voie au recours à la force si l'offensive serbe se poursuit dans la province. Le texte devrait être soumis dans les prochains jours au Conseil de sécurité de l'ONU. (AFP)

ENVIRONNEMENT : les sources radioactives ont provoqué dans le monde une soixantaine de morts lors de quelques trois cent accidents depuis 1962, selon un rapport présenté le 16 septembre par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire à Paris. Les victimes ont succombé aux conséquences d'irradiations provoquées par des sources industrielles ou médicales.

Les inondations ont fait plusieurs centaines de morts dans le sud du Mexique

MEXICO. Les Intempéries ont perturbé, mercredi 16 septembre, les opérations de secours dans le sud du Mexique, frappé la semaine précédente par les pires inondations qu'ait connues le pays depuis quarante ans. 400 000 habitants de la province du Chiapas sont isolés du fait des torrents de boue, des rivières en crue et des ponts détruits. Le bilan officiel des inondations est de 121 morts, mais un bilan établi localement dénombreait mardi, selon l'agence Reuters, 407 victimes, noyées ou entraînées par la boue. La partie montagneuse de la région, où est basée la rébellion du mouvement zapatiste, est épargnée par cet accident météorologique. (Reuters, AP)

2 fois... 

Bill Clinton écarte toute idée de démission pour en finir avec l'affaire Lewinsky

La Maison Blanche entend s'appuyer sur la large majorité d'Américains opposés à une destitution

Le président Bill Clinton, qui affrontait pour la première fois la presse depuis la publication du rapport du procureur indépendant Kenneth Starr

sur l'affaire Lewinsky, a écarté, mercredi 16 septembre, toute idée de démission. Il s'est référé aux nombreux sondages qui montrent qu'une majorité d'Américains y sont opposés. Il a appelé le pays à se consacrer à ses grands problèmes politiques « plutôt qu'à s'enfoncer dans les détails ».

WASHINGTON
de notre correspondant
Les yeux un peu cernés peut-être, avec parfois un temps de réflexion qui se prolonge avant de répondre, d'une voix lasse, aux questions liées à l'affaire : c'est pourtant, dans l'ensemble, un Bill Clinton relativement à l'aise sur la forme et ne faisant guère de concessions sur le fond qui est apparu, mercredi 16 septembre, pour une conférence de presse avec le président tchèque, Vaclav Havel. L'occasion a permis au chef de la Maison Blanche de souligner qu'il « n'a jamais cessé de diriger » la politique étrangère des Etats-Unis et qu'il entend poursuivre sa tâche.

Pour une première confrontation avec la presse depuis la publication du rapport du procureur Kenneth Starr, ce fut somme toute une prestation assez digne et « présidentielle », ce qui était l'effet recherché. M. Havel a joué le rôle espéré en soulignant à quel point l'influence de l'Amérique, sous le leadership de Bill Clinton, est essentielle au reste du monde. Il est allé jusqu'à préciser : « Lorsque j'ai accordé mon amitié à quelqu'un, je reste l'ami de cette personne ».

M. Clinton s'attendait, de son côté, à être bombardé de questions à propos de la sincérité avec laquelle il a témoigné devant le grand jury, ainsi que sur l'éventualité de sa démission. Il a répondu de manière évasive, souvent avec une sorte d'humilité. « Je crois que la meilleure chose pour ce pays - et je crois que c'est ce que veulent les Américains, maintenant qu'ils savent ce qui s'est passé (s'agissant de ses relations avec Monica Lewinsky) - c'est d'oublier tout cela. Ils veulent que je poursuive mon travail. C'est ce que j'ai l'intention de

faire. » Interrogé par un journaliste qui lui demandait s'il disposait toujours d'une « autorité morale » suffisante pour s'occuper de la politique étrangère américaine ou pour diriger le pays, Bill Clinton a répondu qu'il ne cessera « jamais » de conduire son pays en matière de politique étrangère. « Je n'ai jamais cessé de diriger ce pays en politique étrangère toute cette année et je ne le ferai jamais », a-t-il souligné.

Le président sous haute surveillance spirituelle

Les services présidentiels ont expliqué que M. Clinton rencontrera au moins une fois par semaine une sorte d'« équipe spirituelle », composée notamment des Révérends Tony Campolo et Gordon MacDonald. Avec eux, il priera, parlera de ses tentations sexuelles et relira les Ecritures. Le premier, « libéral » comme pour son franc-parler et ses appels controversés aux chrétiens pour leur demander d'accepter l'homosexualité, est un ami du président. Le second, pasteur protestant, a particulièrement ému Bill Clinton par sa propre rédemption. Il y a douze ans, il avait écrit un livre, *Reconstruire votre monde brisé*, racontant son chemin de croix après une aventure extra-conjugale. Les deux hommes promettent de faire de leur mieux « pour aider le président, alors qu'il scrute son cœur et son âme, afin qu'il résiste aux tentations qu'ils l'ont conquises dans le passé ». Ils veulent rendre Bill Clinton plus fort, lui permettre de comprendre ce qui l'a conduit « aux tragiques mensonges qui ont tellement gâché sa vie et sa présidence ». (Corresp.)

Il n'a donc pas clairement affirmé (comme en février) qu'il ne démissionnera « jamais », pas plus qu'il n'a voulu s'embourber dans les détails, dans la mesure où il a déjà livré ce qu'il « croit être la vérité centrale » de toute l'affaire. Il n'ignore pas que la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants s'appête à se prononcer (probablement dès jeudi) en faveur de la levée de la confidentialité de l'enregistrement vidéo de son témoignage devant le grand jury, lequel risque fort d'être diffusé sur

toutes les chaînes de télévision avant la fin de la semaine. M. Clinton assure ne pas être spécialement préoccupé par cette décision, mais ses conseillers le sont pour lui.

Selon plusieurs témoignages, il apparaîtrait sur la défensive, se mettant en colère, et répondant souvent de façon fuyante ou ambiguë aux questions de M. Starr. Les conseillers présidentiels craignent que de telles images se

raissent pas avoir sérieusement pâti de la crise politique (48 %, contre 47 % pour les républicains, les Américains continuent de plébisciter le bilan de leur président (62 % d'avis favorables, selon un sondage *New York Times/CBS*), et ils souhaitent qu'il soit mis un terme à l'affaire Lewinsky.

Ils ont cependant une opinion de plus en plus négative de leur président (66 % estiment que M. Clinton ne partage pas leurs propres valeurs morales). S'ils ne souhaitent ni sa démission, ni son *impeachment* (mise en accusation), ils estiment que, d'une manière ou d'une autre, il doit être puni.

Comment ? Des négociations pourraient s'amorcer à ce sujet, même si la plupart des républicains ne veulent pas se priver de l'arme de l'*impeachment*. Le Congrès pourrait voter une résolution de censure (57 % des Américains y sont favorables), une réprimande ou un blâme. Bien qu'aucune de ces solutions ne possède de caractère constitutionnel, il existe des précédents. Le plus fameux est celui du président Andrew Jackson, censuré par le Congrès en 1834, mais réhabilité trois ans plus tard.

En échange d'une sanction limitée, le président avouerait ce que tout le monde sait, c'est-à-dire qu'il s'est paillardé à deux reprises. S'il consentait à un tel compromis, ce ne serait évidemment pas sans une forme d'immunité judiciaire pour d'éventuelles poursuites devant un tribunal civil. Un tel marchandage paraît, à ce stade, bien incertain. Mais Bill Clinton a tout à gagner, et les républicains savent maintenant que les Américains ne veulent pas que leur président soit chassé de la Maison Blanche.

Laurent Zecchini

M. Kabila promet des élections en avril 1999 au Congo-Kinshasa

LAURENT-DÉSIRÉ KABILA, président auto-proclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a affirmé, mercredi 16 septembre, que les élections générales promises pour avril 1999 seraient bien organisées comme prévu. Mais il a précisé, au cours d'une réunion publique dans le quartier populaire de Ndjili, qu'il fallait d'ici là « buter l'agresseur hors du territoire national ». M. Kabila a demandé à ses partisans de former, dans leurs quartiers respectifs, des groupes de défense civile, auxquels seront distribuées des armes pour combattre les rebelles « et leurs alliés rwandais et ougandais ».

Le président est arrivé dans les quartiers est de Kinshasa, qui ont subi le gros de l'attaque des insurgés au mois d'août, à bord d'un convoi militaire lourdement armé et acclamé par une foule qui scandait aussi des revendications pour la gratuité de l'eau et la création d'emplois. Il s'est exprimé devant quelque 30 000 personnes. En signe de gratitude envers « le comportement héroïque » de la population de ces quartiers, M. Kabila a ordonné aux régies des eaux

et de l'électricité de fournir gratuitement leurs services pendant les trois prochains mois. Cela n'a pas suffi à calmer la foule, qui scandait « A manger, à manger, à manger ! », avant de redevenir enthousiaste quand il a évoqué les élections et la nécessité de reprendre le contrôle du pays. Le président a annoncé que 25 000 jeunes Kininois avaient déjà été recrutés pour « en débarrasser l'ennemi ».

Mercredi à Kigali, l'homme fort du Rwanda, le général Paul Kagame, a accusé M. Kabila de rallier à sa cause des entités extrémistes hutus liés au génocide antitutsi de 1994. « Le génocide contre les Tutsis et d'autres communautés a déjà commencé au Congo », a dit le vice-président et ministre rwandais de la défense. La veille, il avait affirmé que M. Kabila avait usurpé le pouvoir en RDC, après la victoire de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), la rébellion armée qui avait chassé le maréchal Mobutu Sese Seko du pouvoir en 1997.

A Kampala, le président Yoweri Museveni a reconnu, mercredi, devant le Parlement, que

l'Ouganda était impliqué dans le conflit congolais. Le chef de l'Etat a déclaré que les forces ougandaises présentes en RDC y resteraient afin de garantir la sécurité de l'Ouganda. Mais le chef de l'Etat ougandais n'a pas reconnu explicitement que ses soldats se battaient aux côtés des mutins congolais qui se sont soulevés le 2 août contre le régime de Laurent-Désiré Kabila.

Dans l'édition de jeudi du quotidien français *Libération*, Pierre-Victor Mpyoyi, ministre d'Etat congolais à la présidence, accuse les troupes rwandaises d'avoir massacré des réfugiés hutus sur le sol congolais en 1996 et 1997, tout en affirmant que le président Laurent-Désiré Kabila et ses proches ignoraient au moment des faits. « Nous ne pensions pas que des hommes rescapés d'un génocide pourraient se comporter en sanguinaires », déclare-t-il à l'envoyé spécial de *Libération*. Selon M. Mpyoyi, les membres du gouvernement congolais étaient « très mal à l'aise » en apprenant ces massacres révélés par la presse étrangère. « Nous étions ligotés par les Rwandais sur ce sujet », dit-il. (AFP, Reuters)

La situation au Burundi reste marquée par l'insécurité et la violation des droits humains

GENÈVE
de notre correspondante
Alors que Bujumbura sollicite de la part de l'Union européenne, et notamment de la Belgique, une aide d'urgence et la levée de l'embargo économique, Paulo Sergio Pinheiro, rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Burundi, insiste sur l'insécurité générale qui règne dans le pays. Il a constaté que la situation

reste préoccupante à Nyanza-Lac, à une centaine de kilomètres de la capitale, ainsi que dans toutes les régions qui font l'objet d'attaques de rebelles.

Le rapporteur spécial est frappé par le « fonctionnement toujours défaillant de la justice burundaise, qui empêche la tenue de procès équitables ». Deux cents condamnés à mort sont détenus à la prison centrale de Mpitamba, à Bujumbura, soit 50 % de plus qu'en décembre 1997. La population carcérale s'élève à quelque 9 000 personnes, enfermées dans onze centres de détention ou dans des prisons, dans des conditions d'existence de plus en plus précaires. Quelques milliers d'autres personnes sont détenues dans de sinistres cachots communaux. La plupart des prisonniers ont été arrêtés de manière irrégulière et jugés à la hâte en violation des dispositions internationales pourtant ratifiées par le Burundi. Les enfants sont les premières victimes de la guerre civile. Paulo Sergio Pinheiro fait état de la

destruction systématique des écoles et des difficultés qui doivent être surmontées à chaque rentrée scolaire. Les enseignants - tout comme l'équipement - font cruellement défaut ; les ressources manquent à tous les niveaux. Un centre nutritionnel pour enfants gravement sous-alimentés, mis sur pied par une organisation non gouvernementale italienne, a été entièrement détruit par les rebelles.

L'Unicef, pour lutter contre la malnutrition chronique, fournit des repas sur place dans ceux des établissements scolaires qui ont pu résister à la guerre. Cette organisation a réussi, depuis début septembre, à distribuer du matériel scolaire à quelque 27 000 écoliers. L'insécurité est surtout persistante dans les régions frontalières, où les rebelles trouvent refuge. Mais dans les deux camps, les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international sont patentées, note M. Pinheiro.

Isabelle Vichniec

Le Monde
L'UNION EUROPÉENNE
ET L'ARABIE
Le monde
L'UNION EUROPÉENNE
ET L'ARABIE
Le monde
L'UNION EUROPÉENNE
ET L'ARABIE



Robert Badinter, président de la mission pour le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

« L'engagement pris par les Etats en 1948 n'a à l'évidence pas été tenu »

L'idéal proclamé il y a cinquante ans reste largement bafoué et se heurte aux nouveaux défis scientifiques

De nombreuses manifestations vont marquer en France, pendant deux mois, le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Pour des raisons symboliques et politiques,

c'est à Paris que l'Assemblée générale des Nations unies, réunie au palais de Chaillot, avait adopté ce texte, dont l'un des auteurs était René Cassin. Le gouvernement français a souhaité donner à cette commémoration un éclat particulier et confié à Robert Badinter la présidence de la mission qui a organisé les manifestations. Une cérémonie finale aura lieu à Paris le 10 décembre, à laquelle participeront de nombreuses personnalités internationales incarnant le combat pour la défense des droits de l'homme. Les organisations non gouvernementales organisées de leur côté une série de réunions et rassembleront, les

8 et 9 décembre à Paris, des états généraux des ONG qui doivent déboucher sur un « appel de Paris ». Robert Badinter esquisse un bilan, cinquante ans après, de ce texte fondateur.

de tous pays pour une réunion sur les dimensions nouvelles des droits de l'homme.

passage à Paris, par exemple ? - J'ai regretté, pour ma part, cette attitude. Et j'ai veillé à ce que le dissident Wei Jingsheng soit reçu par le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, tout comme il a été reçu à l'Assemblée nationale.

« A quoi sert une commémoration ?

- A revenir aux sources, à dresser le bilan, à ouvrir des voies nouvelles. Revenir aux sources, c'est rappeler que la conception de la Déclaration de 1948 repose sur l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme. Ceux qui mettent en cause l'universalité en disant que c'est l'expression de la culture occidentale ou l'indivisibilité en refusant de considérer les droits économiques et sociaux comme des droits de l'homme, ceux-là tournent le dos à la Déclaration. Ils s'abritent derrière ce relativisme culturel, ou cette négation, pour commettre, ou tolérer, des violations des droits de l'homme. C'est une justification idéologique de leurs carences.

- N'y a-t-il pas chez les Occidentaux, une certaine hypocrisie dans le manquement des discours sur les droits de l'homme qui lui a fait perdre de sa crédibilité ?

- Il y a une perte de crédibilité, en effet, à chaque fois qu'on proclame les droits de l'homme sans les respecter. Mais ce que j'évoquais, c'est la contestation radicale. Aujourd'hui encore, l'Arabie saoudite, par exemple, qui n'a pas voté la Déclaration de 1948 - pas plus que les Etats communistes à l'époque ou l'Afrique du Sud - rejette la Déclaration parce qu'elle la déclare incompatible avec la loi islamique telle qu'elle l'interprète. La raison essentielle est que, dans ce pays comme dans d'autres, la condition faite aux femmes viole leurs droits fondamentaux et est incompatible avec la Déclaration universelle. Dans certains pays africains ou asiatiques, on récuse la vision occidentale des droits de

l'homme centrée sur l'individu, au profit d'une vision axée sur les droits collectifs, l'être humain étant considéré comme faisant d'abord partie d'une communauté. Mais, comme Kofi Annan l'a bien dit, « il n'est pas nécessaire d'expliquer ce que signifient les droits de l'homme à une mère asiatique ou à un père africain dont le fils ou la fille

respect de la vie privée de chacun - y compris du président des Etats-Unis - ou assurer la protection nécessaire des mineurs face à la pornographie ou à la pédophilie.

- Cinquante ans après la Déclaration universelle, quel est le bilan ?

- On a fait de grands progrès, mais les militants des droits de l'homme ont aussi des raisons de nourrir quelque amertume. On a multiplié les instruments juridiques mais, à ce jour, les Etats-Unis, première puissance du monde, n'ont toujours pas ratifié le Pacte de 1966 sur les droits économiques et sociaux. Et la Chine n'a pas encore signé le Pacte sur les droits civils et politiques, ni celui sur les droits économiques. Quant au traité signé à Rome créant la Cour pénale internationale, il n'a recueilli, à ce jour, que 31 signatures, alors qu'il doit être ratifié par 60 Etats pour entrer en vigueur. Il faudra, à l'occasion de la commémoration, lancer un appel pressant à la ratification de ce traité.

- Et puis, il y a les violations qui se commettent quotidiennement. Presque dix ans après la chute du mur de Berlin, voyez ce qui se passe en Afghanistan, en Algérie, au Congo ou, à nos portes, au Kosovo. Pour amener quelques criminels de guerre en Bosnie, on ne peut pas dire qu'il y ait eu une grande volonté politique. Et puis, il y a ce défi essentiel : 1,3 milliard d'êtres humains ont moins de 1 dollar par jour pour survivre ; 35 000 enfants, chaque jour, meurent de maladies qui pourraient être prévenues. Là est le premier enjeu de la mondialisation et de la défense des droits de l'homme.

« Certes, on a vu disparaître l'apartheid, s'effondrer la plupart des dictatures, notamment en Amérique du Sud et à l'Est de l'Europe. Même si en Russie règne le désordre et prospère le crime, le goulag n'existe plus. Mais l'engagement pris par les Etats dans le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme n'a, à l'évidence, pas été tenu.

- Comment avez-vous conçu le programme de cette commémoration, et pourquoi la France en fait-elle tant, beaucoup plus même que l'ONU ?

- Le président de la République et le gouvernement y sont attachés. Le fait que la Déclaration universelle ait été adoptée à Paris, au lendemain de la seconde guerre mondiale, confirme le lien historique entre la France et les droits de l'homme. Certes, il me paraît excessif, et parfois désobligeant à l'égard des autres nations, de dire que la France est la « patrie » des droits de l'homme. Mais assurément, elle en est un des foyers, et mon vœu le plus cher est qu'elle soit toujours au premier rang de ses défenseurs.

- Nous avons choisi huit métropoles régionales où seront organisés des colloques soit sur les nouveaux défis (environnement, bioéthique, communication, etc.), soit sur les dimensions actuelles des violations classiques des droits de l'homme, comme le racisme, ou en matière de migrations et de droit d'asile, par exemple. La question de l'éducation en matière de droits de l'homme est essentielle et sera analysée. Enfin, à Paris, les 7 et 8 décembre, nous rassemblerons les rapporteurs de ces colloques et des personnalités venues

de tous pays pour une réunion sur les dimensions nouvelles des droits de l'homme.

« Le 8 et le 9 décembre se rassembleront, parallèlement, de leur propre volonté, à Paris, les états généraux des ONG. Une des grandes questions sera la protection internationale des défenseurs des droits de l'homme.

« Je crois à l'universalité et à l'indivisibilité des droits de l'homme. Ils demeurent l'horizon moral de notre temps »

« Le 9, nous organiserons une journée pour les jeunes, et le 10, ce sera la cérémonie officielle, avec un duplex entre New York et Paris, auxquels participeront un nombre considérable de personnalités qui se sont illustrées dans le domaine des droits de l'homme, invitées par le président de la République et le premier ministre.

- Des discours, donc ? - Inévitablement, mais aussi des projets, des initiatives, des résolutions.

- Que pensez-vous de la politique française qui se veut aujourd'hui moins arrogante, moins dénonciatrice, qui prêche la coopération, mais qui ne reçoit pas un dissident chinois de

passage à Paris, par exemple ? - J'ai regretté, pour ma part, cette attitude. Et j'ai veillé à ce que le dissident Wei Jingsheng soit reçu par le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, tout comme il a été reçu à l'Assemblée nationale.

« On nous dit que la dénonciation publique des atteintes aux droits de l'homme devant l'opinion publique internationale serait inefficace. Mais le silence sous couleur d'efficacité me laisse sceptique. Je suis convaincu que les relations économiques et géopolitiques se développent pour des raisons économiques et stratégiques. Si un pays choisit de vous acheter tel modèle d'avion, ce n'est pas par amitié ou reconnaissance, mais parce que vous avez des avions meilleurs. Par conséquent, que vous disiez haut et fort la vérité sur les droits de l'homme à votre client éventuel ne le fera pas changer d'avis. Je ne suis pas partisan du silence.

« Je ne crois pas non plus qu'il faille ménager la susceptibilité de tel ou tel Etat au nom de l'équilibre géopolitique. Pourquoi ne pas dire, qu'en Chine, on exécute plus de condamnés à mort que dans tout le reste de la planète ? Chaque fois que je vais aux Etats-Unis, je rappelle à ce sujet que les « couloirs de la mort » des pénitenciers ne sont pas une institution compatible avec les droits de l'homme. Encore une fois, je crois à l'universalité et à l'indivisibilité des droits de l'homme. Ils demeurent l'horizon moral de notre temps. »

Propos recueillis par Claire Tréan



ROBERT BADINTER

a été torturé ou assassiné. Ils le savent malheureusement beaucoup mieux que nous... ». En revanche, il faut accepter que, dans leur expression, les droits de l'homme revêtent des aspects culturels divers. « A la contestation idéologique s'ajoutent les menaces découlant des progrès scientifiques et technologiques. En 1948, personne ne pensait aux problèmes qui se posent aujourd'hui dans l'ordre de la bioéthique ; personne ne se souciait de l'environnement. Ce sont des questions-clés, à l'aube du XXI^e siècle, pour l'avenir de l'humanité. Il est évident aussi qu'à l'époque d'Internet, nous devons nous demander comment concilier la liberté d'expression et de communication avec le droit au



AMELIE NOTHOMB

Mercure

roman

Albin Michel

« On pourrait imaginer qu'Amélie Nothomb est un écrivain anglais. On est pris par son histoire bizarre, on a envie d'aller jusqu'au bout. »
ERIC OLIVER, LE FIGARO

« Noirceur, cruauté jubilante, style vif et dépouillé... elle dynamite les codes du roman sentimental avec brio. »
BERNARD LE SAUX, MADAME FIGARO

« Palpitant, intelligent, extrémiste, énervant, passionné - passionnant. »
GILES CHENAÏLE, ELLE

Albin Michel

l'idée de démission
affaire Lewinsky
opposés à une destitution

Le Monde

avril 1999 au Congo-Kinshasa

Le Monde

MUTUALITÉ ÉTUDIANTE

Le gouvernement a été contraint de proposer la nomination d'un administrateur provisoire pour tenter d'apaiser la crise qui secoue la Mu-

tuelle nationale des étudiants de France depuis plusieurs mois. Cette nomination doit intervenir très rapidement pour remettre de l'ordre à la MNEF et organiser l'élection, par les

étudiants, d'une équipe dirigeante. ● L'ENQUÊTE JUDICIAIRE qui vient d'être ouverte ne concerne pour l'heure que deux aspects fragmentaires du dossier. ● JEAN-PIERRE DA-

VANT, président de la Mutualité française, se dit partisan de l'unification des mutuelles étudiantes, seule susceptible de sauvegarder l'avenir de ce régime spécifique de protec-

tion sociale. ● LE PARTI SOCIALISTE dément tout financement direct et l'existence de tout emploi fictif, à son profit, sur les comptes de la MNEF et de ses filiales.

Le gouvernement est contraint d'intervenir dans la crise de la MNEF

La nomination d'un administrateur provisoire doit intervenir très rapidement pour tenter de mettre un terme à la déstabilisation de la principale mutuelle étudiante. L'ouverture d'une information judiciaire nourrit les rumeurs d'implication de dirigeants du Parti socialiste

APRÈS quelques semaines d'hésitation, le gouvernement a tranché. Sans attendre le rapport définitif de la Cour des comptes, dont la remise est prévue dans les tout prochains jours, et le résultat des enquêtes diligentées par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), il a décidé de proposer la nomination d'un administrateur provisoire à la tête de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Annoncée par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, cette désignation devrait intervenir au plus tôt lors de la réunion, jeudi 17 septembre, de la commission de contrôle des mutuelles et, plus vraisemblablement, dans les jours à venir.

A priori, la mission qui lui sera confiée tient dans les deux lignes du communiqué publié, mardi 15 septembre, par M^{me} Aubry. Il lui reviendra de « prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le fonctionnement régulier de la mutuelle et provoquer des élections afin de renouveler le conseil d'administration ». La réalité est autrement plus complexe. La MNEF est devenue une sorte de bateau ivre, ballotté au gré des révélations qui se sont multipliées sur la gestion du directeur général, Olivier Spithakis, en poste depuis 1985. La confirmation de son départ, de-

vant le comité d'entreprise, n'a pas suffi à apaiser les inquiétudes des quelque 700 salariés de l'entreprise. Ils ont été les premiers à réclamer une solution transitoire pour « remettre de l'ordre » avant l'organisation d'élections destinées à renouveler la totalité des instances dirigeantes actuelles.

ÉQUILIBRE FRAGILE

Sur les campus, il est vrai, les effets de cette campagne s'avèrent désastreux (lire page 7). S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan définitif, la MNEF risque bien de perdre un nombre considérable d'affiliés au régime de protection sociale et d'adhérents à ses prestations complémentaires. De fait, l'équilibre financier de la mutuelle, qui avait pourtant retrouvé des signes de bonne santé, paraît à nouveau compromis.

La récente ouverture d'une information judiciaire sur la base des premiers éléments du rapport de la Cour des Comptes a amplifié la crise qui couvait à la MNEF depuis plusieurs mois. En l'état actuel, ces données ne recouvrent qu'une partie insignifiante du dossier (lire ci-dessous). Elles ont suffi à aggraver les soupçons sur les « dérives » de la gestion du système commercial d'une quarantaine de filiales qualifiée de « né-

bulieuse » par le procureur de la République de Paris, et sur les rumeurs de détournements à des fins personnelles ou politiques mettant en cause quelques responsables du Parti socialiste, qui plus est proches de Lionel Jospin. Même si ces accusations ne semblent pas porter sur l'activité de la mutuelle proprement dite, mais plutôt sur ses filiales, les faits ont été jugés « suffisamment » graves pour justifier une décision adoptée sous la pression des événements.

Affichant un souci de « transparence » afin d'éviter toute accusa-

L'administrateur provisoire, un garde-fou

Comme toute mutuelle 1945, la MNEF est soumise au code de la Mutualité et à la commission de contrôle des mutuelles, pendant de la commission de contrôle des compagnies d'assurances. ● Cette commission est notamment composée de magistrats des trois grandes juridictions administratives (Conseil d'Etat), financière (Cour des comptes) et judiciaire (Cour de cassation). ● L'administrateur provisoire est proposé par le gouvernement, représenté au sein de la

commission de contrôle par le directeur de la Sécurité sociale au ministère de la solidarité. ● L'article L. 531-4 du code de la Mutualité précise qu'« en cas d'irrégularité grave constatée dans le fonctionnement d'une mutuelle ou si des difficultés financières de nature à mettre en cause l'existence d'une mutuelle persistent sans que les instances dirigeantes réussissent à y faire face, la commission peut confier les pouvoirs dévolus au conseil d'administration à un ou plusieurs administrateurs provisoires ».

Devenue « inductible », selon l'expression utilisée dans l'extou-

rage de Lionel Jospin et de Martine Aubry, la nomination d'un administrateur à la MNEF ne devrait pourtant pas mettre fin à la polémique. Sans doute, certaines organisations étudiantes, l'UNEF-ID en tête, regrettent cette décision dont l'effet immédiat sera de reporter les élections prévues à l'automne, selon le calendrier fixé par l'ancien conseil d'administration.

L'AVENIR DU RÉGIME

Le principal syndicat étudiant, qui a totalisé 40 % des voix aux dernières élections générales, comptait bien profiter de ce processus pour « permettre aux étudiants de se réapproprier leur mutuelle ». Autrement dit, pour reprendre un pouvoir « confisqué » par l'équipe des « amis » de M. Spithakis. D'autres organisations, comme la Fédération générale des étudiants de France (FAGE), la deuxième organisation représentative, s'est elle aussi inquiétée de ce report dans une lettre ouverte adressée à Martine Aubry. Seul, un rassemblement constitué autour de Mathieu Séguela, l'ancien trésorier évincé de la MNEF, allié à l'UNEF (proche du PCF) et à SUD-étudiants, s'est réjoui du délai supplémentaire qui leur a été accordé pour aborder la campagne dans la sérénité.

En fait, les inquiétudes formulées par les dirigeants des syndicats étudiants débordent largement les simples affaires de la MNEF. La publication du rapport confidentiel de la Cour des Comptes sur l'avenir du régime étudiant a amplement nourri leurs craintes. Dans sa conclusion, en effet, les magistrats s'interrogeaient nettement sur le principe même de la gestion du régime de protection sociale des étudiants cotisés aux mutuelles (lire ci-dessous). Il n'en fallait sans doute pas plus pour relancer le débat sur la spécificité du régime des étudiants, concédé aux mutuelles il y a tout juste cinquante ans. Ces affirmations ont aussi renforcé les partisans d'une intégration de cette « exception » dans le régime général.

De fait, sans attendre la discussion prévue à l'automne au Parlement, le gouvernement ne devrait pas pouvoir se contenter longtemps des mesures transitoires de redressement de la MNEF. Sa position est désormais attendue sur l'avenir même de la protection sociale des étudiants, un milieu qui reste prompt à se mobiliser sur la défense de ses acquis.

M. D.

La justice ne dispose encore que d'un dossier très fragmentaire

UNE SEMAINE après l'ouverture de deux procédures judiciaires visant la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), la justice ne dispose encore que de peu d'éléments au regard des nombreuses informations parues dans les journaux sur cette affaire. En effet, la « révélation » transmise par la Cour des comptes, qui constitue, à ce jour la seule véritable pièce du dossier, démontre une extrême prudence quant au caractère délicat des faits dénoncés au parquet de Paris.

Dans ce texte de quelques pages, les magistrats de la Cour se sont attachés à éviter toute personnalisation. Ne figurent dans ce document que les noms du directeur général de la MNEF, Olivier Spithakis, et ceux de Marie-Bel et Gérard Obadia, respectivement directrice de la communication de la mutuelle et dirigeant d'une société prestataire de services de la MNEF, Poliché. Le document ne mentionne, par ailleurs, que deux sociétés de communication, Poliché et SPIM, qui réalisent la conception, la fabrication et la livraison des documents édités par la MNEF. Aucun nom de responsables ou salariés ayant, par ailleurs, occupé des fonctions politiques n'apparaît, pour l'heure, dans le dossier judiciaire.

La Cour des comptes consacre, en revanche, l'essentiel de son propos à la description de mécanismes

qu'elle estime sujets à caution. La gestion du personnel, les liaisons entre la MNEF et les entreprises, la création de sociétés en « cascade », des montages financiers irréguliers, les exemples susceptibles de donner lieu à la conduite de nouvelles investigations ne manquent pas. La justice pénale a donc décidé d'effectuer un « débroussaillage », selon les termes de la chancellerie, sous forme d'une enquête préliminaire et d'une information judiciaire, afin de mieux saisir le fonctionnement de la MNEF.

Les deux tiers du chiffre d'affaires de Poliché proviennent des contrats de mairies socialistes

Pour affronter la concurrence des mutuelles régionales sur les campus, la MNEF distribue chaque année plusieurs centaines de milliers de brochures, journaux, formulaires, livrets et autres bulletins d'adhésion. Ces marchés, d'une vingtaine de millions de francs au total, ont été confiés à Poliché, une agence de communication et à la Société parisienne d'impression (SPIM), un imprimeur en

« délégué ». Sans être juridiquement ces deux entreprises partagent les mêmes locaux dans une tour, avenue d'Alsace, dans le 13^e arrondissement de Paris.

Gérard Obadia, quarante-six ans, le responsable de Poliché, ne s'en cache pas. Sa société de neuf salariés, dont il partage le capital avec Emmanuel de Fonches, un ancien trésorier de la MNER, est une agence de communication politique au service de communes et de candidats, pour leur quasi-totalité dans la mouvance du Parti socialiste. Cet ancien professeur de mathématiques s'est reconverti en 1989, un peu avant les élections municipales, dont la tête de liste PS était, à Paris, Pierre Joxe. Ami fidèle et intime de Jean-Christophe Cambadélis, M. Obadia l'a accompagné dans son parcours politique, de l'Organisation communiste internationaliste (OCI) au Parti socialiste, qu'il a rejoint en 1984, avec quatre cents militants de ce groupe trotskiste. Adhèrent puis secrétaire de la section socialiste du 13^e arrondissement, celle de Jean-Marie Le Guen, il est même élu conseiller municipal jusqu'en 1995. Lorsqu'en 1993 Jean-Christophe Cambadélis perdit son siège de député, il trouve naturellement refuge à Poliché pour un emploi à mi-temps de consultant « stratégique ».

Les deux tiers des 9 millions de francs du chiffre d'affaires de Pol-

iché proviennent des contrats de mairies socialistes, comme celle de Sarcelles, alors dirigée par Dominique Strauss-Kahn. Trois autres relatives de 1997, elle réalise la campagne d'une dizaine de candidats, parmi lesquels Jean-Marie Le Guen, alors conseiller spécial à la MNEF. Pour ce dernier, « il n'y avait aucune raison de ne pas s'adresser à un ami. Tout a été réalisé dans la transparence et les dépenses ont été consignées dans les comptes de campagne ».

Avec la MNEF, Poliché bénéficie, depuis 1996, d'une convention de trois ans pour le montant de 2 millions de francs, auxquels s'ajoutent des prestations annexes. Le directeur de la Mutuelle, Olivier Spithakis, assure que ce choix aurait été conclu après un appel d'offres auprès de quatre agences. Dans l'information judiciaire, Poliché est essentiellement visée pour « prise illégale d'intérêt ». La Cour des comptes, en effet, n'a pas manqué de relever les liens « professionnels » de Gérard Obadia avec son épouse, Marie-Bel, attachée de presse à la MNEF en 1988 puis directrice de la communication institutionnelle avant son licenciement au mois de juin.

Le cas de la Société parisienne d'impression (SPIM) est différent. Sous-déjà de la MNEF, par l'intermédiaire de la régie publicitaire Media-jeunes, cette entreprise de courtage d'imprimerie a été créée en 1993 pour éponger le passif de 14 millions de francs accumulé par Efic-Éditel. Créée en 1982 par la MNEF, Efic avait alors repris l'imprimerie de l'OCI, Abex Press, en règlement judiciaire. Mauvaise gestion, investissements démesurés : Efic a accumulé les pertes au point de compromettre l'activité de son principal actionnaire et client, la MNEF, contrainte, en 1994, de verser 5 millions de francs au compte courant.

Selon son actuel responsable, Thierry De Haynin - totalement étranger, pour sa part, au réseau politique -, la SPIM a, en cinq ans, absorbé le passif d'Efic, placée en liquidation-gérance. D'un montant de 3 millions de francs par an, cette dette a incontestablement pesé sur les comptes de la SPIM. Justifie-t-elle pour autant les soupçons de contrats privilégiés et de « surfacturations » qui pèsent sur elle ?

Michel Delberghe et Jacques Follorou

Le président de la Mutualité défend l'autonomie du régime étudiant

DEPUIS 1945, les relations entre le mouvement mutualiste et la Sécurité sociale ont toujours été complexes, voire conflictuelles. L'affaire qui ébranle la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) ne risque pas de les faciliter car elle pose, en filigrane, la question récurrente des remises de gestion que les caisses d'assurance-maladie versent aux organismes mutualistes gérant à la fois la couverture de base et la complémentaire maladie, et celle du maintien d'un régime étudiant autonome créé en 1948.

Comme les grandes mutuelles de fonctionnaires (MGFN, MCFPT...), la MNEF reçoit de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) une somme forfaitaire qui lui sert à traiter les dossiers de Sécurité sociale de ses adhérents (270 francs par étudiant). Dans son rapport sur la MNEF (Le Monde du 5 septembre), la Cour des comptes s'interroge sur le niveau de ces remises de gestion. « Pour une qualité de service comparable à celle des caisses primaires d'assurance-maladie, notamment, les dépenses de gestion administrative du régime des étudiants ont fortement progressé au cours des dernières années, sans qu'aucun contrôle sur la réalité des coûts des mutuelles d'étudiants ni aucune obligation de séparation des comptes des différentes activités conduites par ces dernières, n'aient été institués ».

Ces remises, dont le montant est plus important que les coûts réels de traitement des dossiers des étudiants, ont permis à la MNEF d'investir dans des secteurs concurrentiels qui éloignent ces organismes de leur vocation purement mutualiste. C'est donc la « légitimité » même de la gestion de la « Sécurité » étudiante par la MNEF qui est posée par la Cour des comptes. Elle juge que « le système doit être reconsidéré, en premier lieu dans son principe », au regard de la création d'une couverture maladie universelle.

A la CNAMTS, ces conclusions ne sont pas passées inaperçues. Si la Caisse nationale n'a pas pris de position officielle sur le dossier de la MNEF, le débat y est ouvert et, pour certains de ses dirigeants, il serait « logique » que, dans le cadre de cette couverture maladie

universelle promise par le gouvernement pour 1999, le régime étudiant rentre dans le giron du régime général. En attendant, les remises de gestion, qui devraient être renégociées pour l'ensemble des mutuelles à la fin de l'année, feront l'objet d'un bilan attentif. « L'affaire de la MNEF va inévitablement peser sur ces discussions », prévient-on à la CNAMTS.

APPÉTITS LUCRATIFS

Le danger de voir fuir le monde étudiant n'a pas échappé à la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), qui regroupe quelque six mille mutuelles. Son président, Jean-Pierre Davant, refuse la « mainmise » de la CNAMTS sur le régime étudiant et vient d'allumer un contre-feu en proposant la création d'une grande mutuelle étudiante là où se concurrencent actuellement la MNEF et des mutuelles régionales, les SMER, plus marquées à droite, créées dans les années 70 en réaction aux liens anciens de la MNEF avec la gauche et l'extrême gauche. « Une MNEF renouée est tout à fait capable de reconstruire un mouvement mutualiste étudiant », estime M. Davant, qui se dit favorable à la nomination d'un administrateur provisoire faisant le « ménage » à la mutuelle des étudiants.

Son projet d'une mutuelle unique mais « plurielle » a peu de chance d'aboutir, si l'on en juge par les premières réactions des mutuelles concurrentes de la MNEF. Pour l'Union nationale des sociétés étudiantes mutualistes régionales (USEM), qui regroupe neuf des dix mutuelles plutôt classées à droite, ce projet est « inacceptable », car « il signifie le retour au lourd monopole brisé il y a trente ans ». De son côté, l'UNEF-ID s'inquiète déjà des « appétits lucratifs des compagnies d'assurances ».

Pour l'heure, le gouvernement reste prudemment en retrait, après sa décision de nommer un administrateur provisoire à la MNEF. Recevant Jean-Pierre Davant, mardi, le premier ministre lui a indiqué qu'il souhaitait la transparence sur ce dossier et le maintien d'un régime de sécurité sociale étudiant.

Jean-Michel Bezat et Michel Delberghe

3 fois... adjudgé vendu www.lufthansa.fr Inscrivez-vous dès maintenant sur notre site pour participer à la première cyber enchère aérienne française, les 24/25 septembre 98 Des billets d'avion pour le monde entier. Mise de départ : 50 F. France Telecom Partenaire technique Lufthansa



La mutuelle veut croire que l'affaire n'altérera pas la confiance des étudiants

EN JAUNE, en rouge ou en vert fluorescent, les affiches de la MNEF, dont certaines rappellent que la mutuelle fête cette année ses cinquante ans, tapissent bon nombre de panneaux d'information sur les campus parisiens de Censier et de Jussieu. Comme à chaque rentrée universitaire, des stands ont été installés à côté des bureaux d'inscription. Rentrée bien incomfortable, cependant.

« On peut rien dire, ça suffit comme ça ! », s'énerve un jeune homme embauché par la mutuelle pour renseigner les étudiants sur le système spécifique de sécurité sociale. Ses deux collègues de travail sont également extrêmement réticents à s'exprimer devant un journaliste sur les conséquences de l'affaire qui secoue actuellement la MNEF. Consignes de la direction ? Là encore, ils préfèrent évaluer la question. « J'ai lu la presse hier matin et, franchement, je n'ai rien compris à ces histoires », se contente de répondre l'un des responsables du stand. Il supporte mal de voir distribuer dans les facultés le dernier numéro du journal étudiant gratuit *Transfac*, qui titre en « une » : « Ça se passe comme ça à la MNEF ! »

« Ne vous inquiétez pas. Il s'agit juste du problème d'un homme. Il va être remplacé et tout repartira sur de bonnes bases »

Sophie, étudiante en sciences humaines, l'affaire de la MNEF correspond à « l'air du temps : pourri. C'est encore une histoire de gros sous et de politiciens, une de plus ». A deux pas du campus de Jussieu, dans le local commercial de la mutuelle, tout le monde s'affaire comme pour n'importe quelle rentrée universitaire. « Nous, on veut simplement sauver notre boîte. On ne peut pas faire de commentaire », répond la responsable du bureau, Juan Morgado, directeur régional de la MNEF, est habilité à parler. « On ne peut pas nier qu'il existe une inquiétude de la part des étudiants qui viennent nous voir. Nous leur cerifions que leurs prestations seront versées. Pour l'instant, en Ile-de-France, nous constatons une stabilité du nombre d'affiliations », observe-t-il.

Deux rues plus loin, dans les bureaux de la Smerep, la mutuelle concurrente, seule une employée a inscrit ces derniers jours « plusieurs anciens de la MNEF qui n'ont plus confiance ». Mais il est encore trop tôt pour mesurer réellement les retombées de l'affaire. Quant aux étudiants qui demandent à la Smerep des explications sur les difficultés de la MNEF, le personnel répond laconiquement : « C'est juste une histoire de dirigeants ».

Parmi les quelques étudiants qui débambulent sur le parvis de Jussieu, Alexandre, élève en deuxième année de droit, vient de s'affiler pour la troisième année consécutive à la MNEF et dit n'avoir « aucune inquiétude. Les remboursements se passent très bien depuis deux ans, alors... ». Alors, peu importe ce qu'il entend à la radio ou lit dans la presse. « Avant qu'ils arrivent à remettre en cause le régime étudiant, j'aurai fini mes études », se rassure-t-il. Pour

Michel Noblecourt

Sandrine Blanchard

Les rumeurs prolifèrent au sein du PS qui dément tout financement politique

IL Y A la surface et le fond de la piscine. En surface, le Parti socialiste affiche une totale sérénité, et tous ses dirigeants en témoignent, qu'il s'agisse de François Hollande, de Jean-Christophe Cambadélis, proches de Lionel Jospin, d'Alain Claeys, ami de Laurent Fabius, de Jean-Marie Le Guen, patron de la fédération de Paris, ou même de Julien Dray, un des responsables de la Gauche socialiste, qui concède que « le PS n'a rien à se reprocher » et accorde même un bon point au premier secrétaire. Le 10 septembre, le PS a publié un communiqué pour souligner qu'il « n'a pas eu avec la MNEF le moindre rapport dans le cadre de son financement et de son propre fonctionnement ».

Le 15 septembre, lors de la réunion du bureau national, M. Hollande a rappelé ce communiqué et fait le point des procédures en cours sans que ses propos suscitent le moindre débat. Chargé de la trésorerie et de l'organisation au secrétariat national, M. Claeys assure avoir fait, avec M. Hollande, « toutes les vérifications possibles ». « Avant 1994, est-ce qu'il y avait eu des flux financiers douteux entre la MNEF et le PS ? La réponse est "non". Est-ce qu'il y avait eu des emplois fictifs à la MNEF de permanents du PS ? Là aussi, la réponse est "non" ». De la même manière, M. Claeys distingue l'avant et l'après-1990 : dans la période où il n'y avait pas de loi sur le financement des partis politiques, leur responsabilité était collective - comme dans l'affaire Urba pour le PS -, mais « après 1990, pour tout responsable politique qui se met en dehors de la loi, la Justice doit passer ».

La position du PS est en totale harmonie avec celle de Lionel Jospin. Le premier ministre ne se sent nullement concerné par l'affaire et estime que le PS a fait, « à juste titre », les mises au point nécessaires. M. Jospin, après avoir reçu, le 15 septembre, Jean-Pierre Davant, président de la Fédération nationale de la mutualité française, a tranché en faveur de la nomination d'un administrateur provisoire de la MNEF, chargé d'organiser des élections. Les enquêtes de la Cour des comptes et l'information judiciaire doivent donc se poursuivre dans la transparence, sans que les pouvoirs publics n'interviennent. Si l'opposition veut une commission d'enquête parlementaire, elle l'aura. Et si, à l'arrivée, des responsables socialistes sont mis en cause, il s'agira uniquement de « responsabilités individuelles ». Chargé des fédérations et des relations extérieures au secrétariat national, M. Cambadélis, qui figure parmi ceux dont le nom a été avancé, se félicite de cette attitude : « Il fait d'une difficulté un atout », dit-il.

LA PISTE DU CHEF D'ORCHESTRE
Au fond de la piscine, chacun y va de sa thèse, en excluant d'emblée une guerre entre courants, tous formés par la « pépinière » de la MNEF, qui, si elle aboutissait à des mises en examen de dirigeants socialistes, rejallirait négativement sur le gouvernement et sur l'ensemble du PS. Mais chacun laisse entendre, aussi, qu'il y a bien des règlements de comptes entre personnalités. Anonymes, les « gorges profondes » font de la surenchère sur celui ou celle qui a laissé s'enclencher la machine infernale : au choix, les hiérarchies socialistes se déterminent entre M. Davant, Pierre Joze et... Mar-

tine Aubry. Présenté comme un laudateur de François Mitterrand et comme un homme qui, lorsqu'il militait activement au PS à Paris, disait beaucoup de mal de M. Jospin, M. Davant est soupçonné d'avoir joué un rôle actif pour se « débarrasser » à la fois d'Olivier Spithakis, le directeur (démissionnaire) de la MNEF, et de M. Le Guen, qui lui a toujours reproché son soutien à la réforme de la Sécurité sociale d'Alain Juppé, en 1995. « S'il y a un chef d'orchestre, c'est Davant », lâche un responsable socialiste. Un autre affirme que le président de la FNMF se comporte de fait en « complice » d'une « manipulation de la droite ».

Le premier président de la Cour des comptes fait moins l'unanimité dans la recherche en responsabilité menée par les socialistes. Un hiérarque affirme qu'il « a pesé pour durcir, pendant l'été, le rapport de la Cour des comptes ». Au choix des motifs qui lui sont prêtés, on re-

La droite parisienne aux aguets

Si Jean Tibert, maire de Paris, se défend d'être « victime » exploitée l'affaire de la MNEF contre les socialistes parisiens, ses adjoints, eux, ne s'en privent pas. « La MNEF fournit, au moins, matière à repartir quand les socialistes nous parlent du système parisien, annonce Jean-François Legaret (RPR), adjoint aux finances. Quelle est la couleur du système de MM. Le Guen, Cambadélis et autres ? » Michel Bulté (RPR), adjoint chargé du logement, doit affronter Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire du PS parisien, le 19 septembre, sur France 3. Claude Goasguen (DI), très offensif sur ce thème à l'Assemblée nationale, affirme agir en tant que responsable de son parti chargé des affaires universitaires et non en tant qu'Élu parisien. « Je vise le gouvernement socialiste dans son ensemble. Ce n'est pas un problème parisien pour l'instant. On verra, en fonction des suites judiciaires, les conséquences de cette affaire pour Paris ».

trouve la volonté d'un ancien ministre de François Mitterrand de solder ses comptes avec M. Jospin, son désir de faire payer à M. Le Guen le mauvais accueil qu'il lui aurait réservé lors des municipales, à Paris, en 1989, ou encore... son projet de conforter une image de « chevalier blanc » pour se présenter à la Mairie de Paris en 2002. Du côté de la fédération de Paris du PS, on écarte totalement toute mise en cause de M. Joze et on applique même qu'en 1989 M. Le Guen l'avait soutenu contre... les jospinistes. Les interrogations sur M^{me} Aubry relèvent d'un autre registre, celui de sa « guéguerre » avec Dominique Strauss-Kahn, lui aussi cité à la marge dans l'affaire. Même les plus véhéments reconnaissent que leur dossier est léger. Un dirigeant rappelle que le rapport de l'ex-salariée de la MNEF qui a tout déclenché, en juillet 1997, a atterri sur le bureau de Martin Hirsch, directeur de cabinet de Bernard Kouchner, mais il ne reproche à la ministre qu'« une attitude pas très amicale ». M^{me} Aubry a démenti auprès de M. Le Guen toute intervention mal intentionnée. D'autres mettent en avant le rôle de Mathieu Séguela, ancien trésorier de la MNEF, proche de M. Davant,

qui se revendique « rocardo-aubryste », mais que le ministre ne connaît pas. Aujourd'hui, M. Séguela veut soutenir un candidat contre Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, pour la présidence de la MNEF, que M. Dray dissuade plutôt de se présenter. Le mot de la fin vient d'un proche de M. Strauss-Kahn : « Martine n'a pas voulu être celle qui "écrasait" l'affaire et elle a eu totalement raison ».

Michel Noblecourt

CRÉATEURS D'ENTREPRISE L'AVENIR DE L'EMPLOI VOUS APPARTIEN

PARTICIPEZ AUX PRIX BNP DES ENTREPRENEURS EN REGION EN REGION BNP PARLONS D'AVENIR

D'ici au 31 décembre 2000, la BNP organisera les Prix BNP des Entrepreneurs en région dans l'ensemble de la France. Des le 3ème trimestre 1998, des prix seront remis à : Agen, Angers, Annecy, Arras, Lyon, Marna-la-Vallée, Marseille, Montpellier, Nancy, Paris Boutes Chaumont, Paris Rive-Gauche, Périgueux, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours, Val de Seine, Versailles.

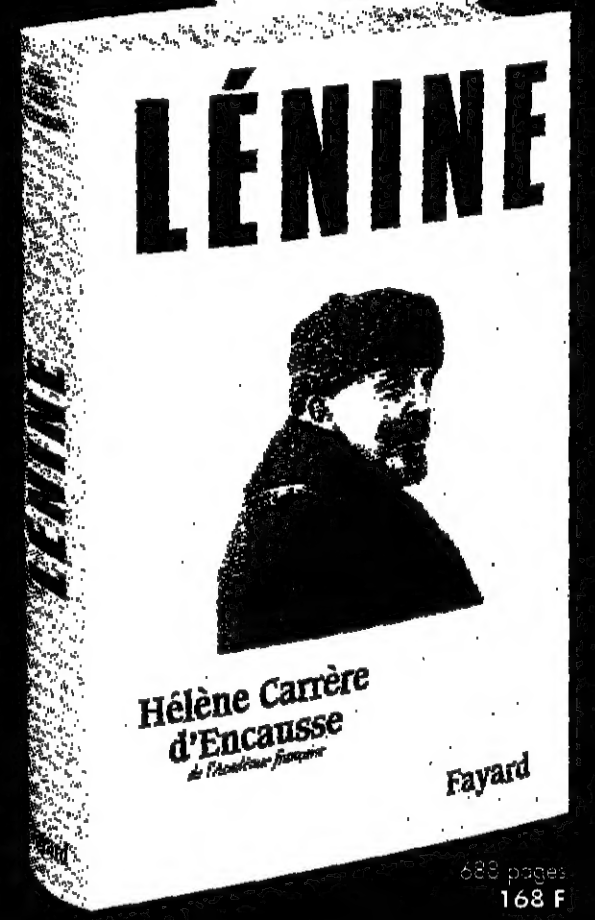
LE PARTI SOCIALISTE dément tout financement politique... la crise de la MNEF... président de la Mutualité défie l'autonomie du régime étudiant...

صكذامن لايصل

Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE

de l'Académie française

Photo: Jean-Louis



Avec Hélène Carrère d'Encausse... implacablement, sans phrase inutile, Lénine vivant paraît, tel qu'il fut, porteur de mort.

Alain Peyrefitte, *Le Figaro*

Le livre magistral d'Hélène Carrère d'Encausse, aussi nuancé dans l'argumentation que sans équivoque dans les conclusions, rectifie l'histoire sainte, sans jamais céder à la facilité des réquisitoires.

François Sureau, *L'Express*

FAYARD

François Bayrou est élu président d'une UDF qui est à reconstruire

L'ancien ministre succède à François Léotard à la tête du parti créé par Valéry Giscard d'Estaing

Élu président de l'UDF avec près de 89 % des suffrages exprimés par un cinquième des adhérents revendiqués par la confédération, François Bayrou doit remettre sur pied un parti affaibli par le départ d'Alain Madelin, déserté par ses militants, financièrement endetté et privé de discours politique. Proche de M. Millon, Hervé Mariton (9 % des voix), vice-président de la région Rhône-Alpes, veut animer une opposition interne.

FRANÇOIS BAYROU, président de Force démocrate, est également, depuis mercredi 16 septembre au soir, président de l'UDF. Il succède à ce poste à François Léotard, au terme d'une élection organisée auprès des adhérents de la confédération. Selon le décompte fourni par la direction de l'UDF, il a obtenu 16 145 voix, soit de 88,99 % des suffrages exprimés. M. Bayrou devance largement son principal adversaire, Hervé Mariton, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes et proche de Charles Millon, qui a recueilli 1 632 voix (8,98 %), et le troisième compétiteur, Philippe de Longueval, conseiller municipal de Meylan (Isère), 384 suffrages (2,11 %). Après Jean Lecanuet, Valéry Giscard d'Estaing et François Léotard, M. Bayrou devient le quatrième président de la confédération créée en février 1978 à l'initiative de M. Giscard d'Estaing.

Le plus facile - l'élection - étant acquis, reste à M. Bayrou à faire de l'UDF un parti pilotable. Le nombre peu crédible de militants que revendiquent les composantes de la confédération (plus de 70 000 au total) ne trompe pas ses élus, qui se désolent devant des salles vides. Le départ de Démocratie libérale, au mois de mai, n'a pas amélioré la situation. M. Bayrou a

préféré se féliciter, mercredi soir, du nombre de votants qui, selon lui, « témoigne d'un engagement qui est une bonne nouvelle pour l'UDF ». M. Mariton déplore, pour sa part, de n'avoir pu obtenir communication des procès-verbaux de la plupart des bureaux de vote.

UN PROGRAMME EN TROIS POINTS Pour parvenir à ses fins, M. Bayrou s'était fixé, au lendemain des élections régionales, un programme en trois points. Son parti devrait être « unitaire », exclure les « accommodements avec les extrémismes » et s'ancrer au « centre et centre droit ». Le parti unitaire destiné à remplacer le simple agence-

ment de clubs d'élus qu'est l'UDF demeure à l'état de projet. Au mois de mars, au moment où les responsables de l'UDF se déchiraient pour savoir ce qu'il convenait de faire des présidents de région élus grâce au vote du Front national, M. Bayrou avait appelé de ses vœux, sans associer personne à son initiative, la naissance d'un nouveau parti. Il avait alors fait le pari que la confusion dans laquelle se voyait l'opposition lui permettrait de conquérir et de fédérer à la hussarde l'essentiel de ses membres. Mais, aussitôt après le départ d'Alain Madelin, M. Bayrou s'est heurté aux chefs des autres composantes qui ne voyaient pas au nom de quoi ils ac-

cepteraient de disparaître au seul profit de M. Bayrou. Après avoir obligé M. Bayrou à repousser la réalisation de son projet après l'été, les Fronts contrainent à transiger: l'unification de l'UDF sera pour plus tard. « C'est la fin de l'année », jurait Thierry Cornillet, président du Parti radical, et Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), qui attendent de M. Bayrou de figurer tout en haut de l'organigramme de la nouvelle direction. Pour sortir du sempiternel quadrille des barons de la confédération, M. Bayrou compte faire appel à de nouveaux visages. D'abord dans l'équipe de direction, qui sera constituée dans les jours qui viennent, puis au sein du conseil national, qui sera renouvelé le 17 octobre et dont M. Bayrou a fait doubler le nombre de membres.

La question du « reflux de l'extrémisme » n'est pas totalement réglée par le score de M. Mariton, qui entend bien continuer à défendre le « millionnisme » au sein de l'UDF. L'élection, dans un mois, du conseil national lui procure une occasion de faire une nouvelle campagne et de constituer « une opposition ». A l'inverse, certains, comme M. Cornillet, également conseiller régional - mais d'opposition - en Rhône-Alpes, pourraient presser M. Bayrou d'exclure les membres de l'UDF compromis avec les exécutifs régionaux élus grâce au Front national. La situation pourrait se tendre davantage dans l'hypothèse d'une opération de déstabilisation de M. Millon au conseil régional. Cette perspective, qui supposerait une action concertée avec la gauche, est toutefois rejetée par Philippe Séguin, président du RPR, selon lequel « il n'y a rien à faire avec des pyromanes qui veulent jouer les pompiers », comme il le déclare dans *Le Figaro* du 17 septembre.

Enfin, et c'est sans doute là que M. Bayrou sera le plus attendu, les membres de l'UDF veulent avoir quelque chose à dire à leurs électeurs. Réintroduire à l'UDF un débat politique qu'elle ne connaît plus depuis longtemps, ne sera pas la partie la plus simple à mettre en œuvre.

Philippe Séguin : Jacques Chirac est candidat

« S'il est une génération qui doit faire fi de ses ambitions personnelles, c'est bien celle qui anime aujourd'hui l'opposition. Il n'échappe à personne que le président de la République sera candidat au renouvellement de son mandat, et qu'il sera donc, par définition, le seul candidat de l'opposition d'aujourd'hui », affirme Philippe Séguin, dans un entretien publié jeudi 17 septembre dans *Le Figaro*.

Appelant le RPR et ses alliés de l'UDF à « se poser et à se donner le temps de constituer une alternative crédible », le président du RPR constate qu'il subsiste dans l'électorat de l'opposition « un sentiment de rancune à son égard : on lui en veut de s'être mis dans cette situation, alors qu'elle disposait de tous les leviers de commande. L'opposition est par ailleurs la première à souffrir de la confusion des esprits liée à une cohabitation de moyen terme (...) et qui pose des problèmes pour lesquels on ne dispose pas de solutions éprouvées ».

Discipline et nostalgie chez les militants alsaciens

STRASBOURG

de notre correspondant régional

« C'est un bon résultat ». Satisfaction réelle ou de circonstance ? Toujours est-il que Philippe Richert (FD), sénateur et président du conseil général du Bas-Rhin, n'est pas mécontent du taux de participation atteint pour l'élection de François Bayrou dans le département : 22,3 %, soit 174 votants sur 780 inscrits. Des ouvertures du scrutin, les responsables alsaciens justifiaient le résultat attendu par les difficultés d'organisation qui ont fait qu'un seul bureau de vote a pu être ouvert, à Strasbourg, pour l'Alsace du Nord, et que les convocations sont parvenues tardivement. Comme dans un scénario bien ficelé, un vieux militant s'approche de M. Richert pour lui dire : « Ce n'est pas bien d'appréhender le jour même du scrutin le lieu de vote. »

M. Richert veut faire partager son entrain à Harry Lapp, conseiller général et municipal de Strasbourg, qui était jusqu'à ce mercredi soir président de Démocratie libérale du Bas-Rhin : « Finalement, tu as fait aussi bien que nous ; tu as 10 votants sur 34 inscrits ». L'ancien député de Strasbourg ne semble pas complètement convaincu. Ce n'est pas réellement un succès pour lui. Moins de 20 % de ses troupes se sont expri-

mées et seulement trois de ses compagnons l'ont suivi à Force démocrate, cinq préférant la « structure de transition » du Prl et un le PPDF. Il explique son choix : « Il vaut mieux être dans la formation la plus importante si on veut faire du bon travail. » Mais il ne peut s'empêcher de s'interroger toujours et encore sur le départ de M. Madelin de l'UDF. Il attribue l'« erreur » du président de DL à l'influence du juge Thierry Jean-Pierre, qui a voulu couper les liens avec les alliés traditionnels des libéraux. Hubert Yorra, conseiller municipal strasbourgeois, lui aussi, a rejoint FD, à pour sa part la nostalgie de Démocratie libérale : « C'est un beau nom. »

C'est l'heure du dépouillement. La première enveloppe ouverte livre le nom d'Hervé Mariton. M. Richert plaisante à moitié : « Ça commence bien. » Mais, très vite, François Bayrou creuse l'écart. Au bout du compte, le président de FD obtient 145 suffrages, Hervé Mariton 18, Philippe de Longueval 3, les bulletins nuls ou blancs se limitant au nombre de 8. Le sénateur bas-rhinois se précipite sur la calculatrice : « 83,3 % pour Bayrou. »

Marcel Scotto

Cécile Chambraud

Le PS et les Verts cherchent un accord amiable sur la chasse

PENDANT que les chasseurs chassent et que la Commission européenne... pourchasse, les politiques ouvrent le dossier détonnant des fusils et des oiseaux migrateurs. Le 5 août, Bruxelles a envoyé un avis motivé, mettant en cause la France pour non-respect des directives européennes : la loi du 3 juillet, qui officialise les dates d'ouverture anticipée et de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs, est en contradiction avec la directive qui assure la protection de ces espèces pendant les périodes de reproduction. Le gouvernement doit répondre avant la fin octobre. La menace d'une condamnation de la France par la Cour européenne de justice se fait plus précise.

Après le vote de la loi, Lionel Jospin avait saisi Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, afin de sortir de l'impasse. M. Ayrault a créé à cet effet son propre « groupe chasse », sous la houlette d'Henri Sicre, l'« intergroupe chasse » de l'Assemblée étant jugé trop ouvertement favorable aux chasseurs. « Nous devons nous sortir de cette histoire par le haut », affirme aujourd'hui M. Ayrault, qui précise qu'« une solution doit être trouvée avant décembre ». De son côté, Dominique Voynet, lors des journées d'été des Verts en août, avait adressé un petit geste aux chasseurs, mais aussi aux socialistes : mieux vaut « rechercher la solution de demain » que de « sap-

pesant sur les raisons du vote » du groupe socialiste, avait-elle dit.

Le règlement du conflit bute sur une question-clé : qui prend l'initiative d'un revirement législatif ? Au ministère de l'environnement, on préfère que la proposition émane des députés, devant lesquels M^{me} Voynet avait été mise en minorité. On sait, aussi, qu'il faut savoir ménager ses alliés. Alors, pourquoi pas une proposition de loi présentée conjointement par les socialistes et les Verts, demandant certains ? Pourquoi pas un texte signé Jean-Marc Ayrault et Guy Hascœt, osant même révéler d'autres ? « On a toujours été pour la réhabilitation des gens, quelles que soient leurs bêtises », ironise M. Hascœt. A plusieurs reprises, durant l'été, M^{me} Voynet a rappelé au premier ministre l'urgence d'un règlement à l'amiable, afin d'éviter une condamnation de la Cour de justice en pleine campagne des élections européennes de juin 1999.

Mercredi 16 septembre, la ministre a évoqué la question avec M. Ayrault et avec son homologue du Sénat, Claude Estier, lors d'un déjeuner consacré au projet de loi pour l'aménagement et le développement durable du territoire. Histoire de jeter les bases d'un vaste plan de protection : des oiseaux, des chasseurs... et de la majorité « plurielle ».

Ariane Chemin et Sylvia Zappi

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur succursale du 1/10^e au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1998 à 14 heures 30
UNE PROPRIÉTÉ à PARIS (16^{ème})
96, rue de la Tour et Villa de la Tour sans numéro composée d'UN HOTEL PARTICULIER de 2 étages Petit JARDEN s'étendant au devant de l'hôtel
MISE A PRIX : 3.773.000 F
S'adr. à M^{me} Philippe MAAREK, Avocat à PARIS (75116), 35, avenue d'Eylau - Tél. : 01.45.53.71.04 - SCP BOITTELLE-COUSAU, Avocat à PARIS (6^{ème}), 128, bd St Germain - Tél. : 01.43.26.82.98 de 9h à 12h - Sur les lieux pour visiter

75 Vente au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1998, à 14h30
UN APPARTEMENT à PARIS (16^{ème})
5, avenue Saint Honoré d'Eylau au 2^{ème} étage à gauche, divisé en : galerie, 3 pièces, salle de bains, wc, cuisine, office, dégagement et UNE CAVES
MISE A PRIX : 700.000 F
S'adresser à Maître BOCQUARD, Avocat au Barreau de PARIS, 7, rue Saint Philippe du Roule (75008) PARIS - Tél. : 01.45.61.95.77 Sur les lieux pour visiter le 25 SEPTEMBRE 1998 de 10 h 30 à 11 h 30

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria
le MARDI 29 SEPTEMBRE 1998 à 17 heures
à PARIS (5^{ème}, 6^{ème}, 13^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème})
1 APPARTEMENT de 3 P.P. (36,20 m²)
2 APPARTEMENTS de 2 P.P. (31 et 42 m²)
1 ENSEMBLE DE LOGEMENTS au rez-de-chaussée (48,50 m²)
2 STUDIOS (14,50 et 15,30 m²)
2 CHAMBRES (9,80 et 16 m²) - 1 PIÈCE (15 m²)
Pour visites et renseignements s'adresser à Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001) 14, rue des Pyramides - Tél. : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71 Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008) 77, boulevard Malesherbes - Tél. : 01.44.90.14.14

Un début de réforme des cotisations patronales n'interviendrait pas avant plusieurs mois

Martine Aubry « boucle » son premier tour des partenaires sociaux

Le débat sur la réduction des charges sociales sur les bas salaires progresse. Martine Aubry, qui en a fini du premier tour de la consultation

des partenaires sociaux, devrait annoncer prochainement les grandes lignes d'un plan qui commencerait à prendre effet dans le courant de

1999. La baisse de la cotisation patronale d'assurance-maladie sur les bas salaires serait compensée par son augmentation sur les hauts salaires.

EN RECEVANT Lucien Rebuttel, président de la CGPME, Martine Aubry achève, vendredi 18 septembre, le premier « round » de la mission de concertation sur la réforme des cotisations patronales que lui a confiée Lionel Jospin. Malgré l'opposition de Bercy, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité ne désespère pas de convaincre le premier ministre d'engager, dans le courant de 1999, une réforme qui porterait davantage sur le dispositif actuel d'allègement des cotisations sur les bas salaires que sur l'assiette des cotisations patronales.

Il est exclu que la réforme puisse être inscrite dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, qui sera transmis aux partenaires sociaux le 22 septembre, puis soumis au conseil des ministres le 7 octobre. M^{me} Aubry n'en souhaite pas moins présenter, dans quelques jours, les grands axes d'une réforme qui a pour principal objectif, selon elle, de favoriser l'emploi, tout en rendant le financement de la Sécurité sociale un peu plus juste. Cette nouvelle politique de baisse des charges pourrait faire l'objet d'un texte

spécifique courant 1999, la réforme, toutefois, ne devant pas compromettre le principal objectif de la loi « Sécu » : le retour à l'équilibre du régime des salaires fin 1999.

Le gouvernement a renoncé à une réforme de grande ampleur, qui aurait pu entraîner des transferts de charges aux retombées incalculables entre secteurs de main-d'œuvre (bâtiment, services) et secteurs à forte valeur ajoutée (informatique, biotechnologies). Pour autant, M^{me} Aubry n'entend pas laisser en l'état la ristourne de cotisations patronales, jusqu'à 1,3 SMIC, mise en place par Alain Juppé. Cette formule est dénoncée par les syndicats comme une « trappe à bas salaires » : elle incite les chefs d'entreprise à ne pas accorder de hausses salariales car, au-delà du seuil de 1,3 SMIC, ils perdent le bénéfice de la ristourne.

Le projet présenté par M^{me} Aubry aux partenaires sociaux prévoit un abatement dégressif sur les salaires jusqu'à 15 000 à 16 000 francs, l'allègement étant particulièrement significatif jusqu'à 1,8 SMIC. Cette mesure serait financée par les 44 milliards de francs aujourd'hui

consacrés à la ristourne Juppé et par une augmentation progressive de cotisations au-delà de 15 000 ou 16 000 francs de salaire. Cette hausse ne devrait pas dépasser 1,5 point de cotisation, soit un allourdissement du coût du travail de l'ordre de 1 %, calcule-t-on au ministère.

LE DÉBAT N'EST PAS CLOS AU PS. Dans cette hypothèse, il manquerait encore de 20 à 25 milliards pour que le nouveau dispositif soit équilibré. La ministre souhaite donc élargir l'assiette des cotisations. Cette opération devrait se faire à prélèvement global constant, étant admis que certaines entreprises seraient perdantes dans l'opération, et d'autres gagnantes. Cette perte serait compensée par les gains que les entreprises vont tirer de la suppression progressive de la part salariale de la taxe professionnelle et de la baisse de l'impôt sur les sociétés.

Même déçus par le fait que le gouvernement a renoncé à une réforme en profondeur des cotisations patronales, les syndicats pourraient se consoler en estimant

M. Chevènement va aussi bien « que possible »

DEUX SEMAINES après son grave accident d'anesthésie, l'état de santé du ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, « est actuellement aussi bon que possible ». Selon un bulletin de santé diffusé, mercredi 16 septembre, par la Délégation à l'information et à la communication de la défense (Dico) du ministère de la défense, « la phase de récupération des fonctions respiratoire et rénale se poursuit. La prochaine étape sera la levée des suppléances, dont la date ne peut encore être déterminée ». « Sauf élément nouveau notable, le prochain communiqué sera diffusé dans une semaine », conclut le communiqué.

Hospitalisé, le 1^{er} septembre, au Val-de-Grâce à Paris pour une opération de la vésicule biliaire, M. Chevènement avait été victime, le lendemain, d'une réaction allergique entraînant un arrêt cardiaque et huit jours de coma.

DÉPÊCHES

■ SANS-PAPIERS : le Front national a appelé les fonctionnaires d'Ile-de-France à ne pas appliquer les ordonnances qui facilitent la régularisation des sans-papiers, à indiqué mercredi 16 septembre Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN du conseil régional. Un « appel à tous les fonctionnaires parisiens » a été adressé par fax à plusieurs centaines de destinataires, ministères, préfetures et sous-préfetures, commissariats et gendarmeries, services sociaux de la région parisienne, a-t-il précisé.

■ SÉNAT : Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a indiqué dans un communiqué, mercredi 16 septembre, qu'il « regrette » que la candidature du RPR Christian Poncelet à la présidence du Sénat contre le président (UDF-FD) sortant René Monory « vienne semer le trouble dans une majorité sénatoriale jusque là unie et efficace ». « L'opposition nationale ne pourra pas se reconstruire dans un climat de divisions et de luttes internes », estime M. Douste-Blazy.

■ PHARMACIENS : la fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), principale organisation de pharmaciens, a approuvé, mercredi 16 septembre, « sous réserve d'amendements », un projet d'accord avec le gouvernement instaurant notamment le droit de substitution : remplacer un médicament prescrit par un médicament générique moins cher, sauf avis contraire du médecin (Le Monde daté 9-10 août). L'autre syndicat de pharmaciens, l'UNPF (Union nationale des pharmaciens de France), a déjà donné son accord et conditionné sa signature à certaines « modifications ».

■ EURO : le CNPF a présenté, mercredi 16 septembre, un rapport consacré aux incidences du passage à l'euro sur l'établissement des bulletins de paie, les déclarations sociales, les conventions collectives et les prestations des comités d'entreprise. Ce document, rédigé par un groupe de travail composé de représentants du patronat, des syndicats, d'organismes sociaux et des pouvoirs publics, insiste sur l'importance de l'information des salariés concernant l'établissement des fiches de paie en euros.

■ EUROPÉENNES : Jacques Caivet, l'ancien PDG de PSA, considère, dans L'Alcazar du jeudi 17 septembre, qu'il a « une chance sur cent » d'être candidat aux élections européennes de juin prochain. Si elle a lieu, sa campagne serait « franchement » hostile au traité d'Amsterdam.

■ PARIS : une réorganisation de l'administration parisienne, entreprise par Jean Tiberi après un audit réalisé par un cabinet privé auprès des fonctionnaires de la Ville, est en cours. Le secrétaire général, le préfet, Jean-Claude Taillandier de Gabory, en poste depuis septembre 1996, pourrait quitter ses fonctions dans les prochaines semaines.

Les jeunes dirigeants d'entreprise acceptent les 35 heures

LE CENTRE des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) a décidé de se démarquer nettement du CNPF sur les 35 heures. L'organisation présidée par Laurent Degroote a signé, mercredi 16 septembre, un accord-cadre avec Martine Aubry pour accompagner 400 entreprises « laboratoires » dans leur « démarche d'organisation du travail, de réduction du temps de travail et de création d'emplois ». Il s'agit pour le CJD, d'expérimenter sur le terrain « la réduction du temps de travail » qu'il estime être « la contrepartie nécessaire » offerte aux salariés « à la modulation horaire et à l'annualisation du temps de travail, qui seront de plus en plus exigées d'eux ».

Estimant que, la loi Aubry étant votée, il ne sert à rien de s'engager dans une attitude de blocage, le CJD entend à partir des expériences menées pouvoir faire des propositions en vue de l'élaboration de la deuxième loi sur la réduction du temps de travail, celle qui doit fixer les modalités définitives du passage aux 35 heures à l'automne 1999.

PROJET D'AVENIR

M. Degroote a profité de la séance de signature pour condamner l'accord signé dans la métallurgie par l'UIMM et trois organisations syndicales (FO, CGC, CFTC), qui défend, selon lui, « une position conservatrice et [risque] de ne pas préparer les changements nécessaires pour l'avenir des entreprises ». Après l'Union professionnelle artisanale (UPA) - dont l'une des principales composantes, celle des artisans du bâtiment, a signé un accord Aubry avec la CFTC -, le CJD est la deuxième organisation patronale à critiquer la stratégie d'opposition fron-

tales du CNPF et à se placer, ainsi, en situation d'interlocuteur potentiel des pouvoirs publics.

Le CNPF, qui aurait souhaité être le porte-parole d'un front uni de refus patronal, ne peut qu'être indigné par ces voix discordantes. L'organisation présidée par Ernest-Antoine Seillière entend rebondir, dans les semaines qui viennent, à l'occasion de la présentation de son « projet d'avenir » pour les entrepreneurs, le 27 octobre à Strasbourg. Parallèlement, le CNPF met la dernière main à la réforme de ses statuts dont les grandes lignes ont été exposées et adoptées lors du conseil exécutif du 15 septembre. Parallèlement à ce qui était prévu, la représentation des unions patronales sera renforcée par rapport aux fédérations et les branches de services, qu'il s'agisse du commerce, du conseil ou de l'ingénierie, devraient contribuer davantage qu'elles ne le font actuellement au budget de fonctionnement de l'organisation patronale.

Le CNPF entend ainsi mieux refléter dans ses structures la réalité du tissu économique du pays. L'idée de mettre en place un comité de grandes entreprises, un peu à la manière de l'Association française des entreprises privées (AFEP), la structure d'Ambroise Roux, a été abandonnée. Pour autant, une plus grande représentation du « terrain », à travers les unions patronales, et un renforcement du poids financier, donc politique, des fédérations de services, ne devraient pas effacer du jour au lendemain le poids de l'histoire, c'est-à-dire la toute puissance des grandes fédérations industrielles, UIMM en tête.

C. M.

La CGT s'oriente vers une « resyndicalisation »

LE 46^e CONGRÈS de la CGT, qui se réunira du 31 janvier au 5 février 1999 à Strasbourg, sera-t-il celui du « recentrage » : l'équivalent, en quelque sorte, du congrès de Brest de la CFDT qui, en 1979, avait vu l'organisation dirigée par Edmond Maire adopter les orientations d'un document de travail, le rapport Moreau, prônant une « resyndicalisation » de la confédération et mettant l'accent sur la capacité de proposition au détriment d'une démarche de dénonciation ?

La comparaison irritera sans doute. En tout cas, le congrès du début 1999 pourrait être celui de « l'accélération du renouveau » de la CGT, si l'on en croit le projet de document d'orientation dont la teneur a été révélée, mercredi 16 septembre, par l'AFP. Ce texte a été préparé par un groupe de travail piloté par Bernard Thibault, membre du bureau confédéral, qui devrait succéder, lors du congrès, au secrétaire général, Louis Viannet.

La commission exécutive, c'est-à-dire la direction de la CGT, se réunissait pour deux jours, jeudi, afin de travailler sur ce document qui, en l'état actuel des choses, n'est qu'une première base de travail. A l'issue du passage en commission exécutive, il sera soumis pour amendements aux syndicats de base et, très probablement, sera complètement réécrit. Ce do-

cument de 43 pages, intitulé « Un syndicalisme de conquêtes sociales », n'en est pas moins révélateur des débats en cours au sein de la CGT. « C'est la totalité de notre démarche syndicale qui se transforme, dès lors que l'objectif affirmé du syndicalisme est celui de l'efficacité pour obtenir des conquêtes sociales pour les salariés », écrivent les auteurs, qui ajoutent : « Cela n'est pas simple et bouclé tout un vécu et une expérience militante ».

« COHÉRENCE REVENDEQUÉE » : « Notre syndicalisme, soulignent-ils, reste marqué par une tendance à privilégier la dénonciation des aspects négatifs, préoccupants, annonciateurs du pire et la compilation des mécontentements à propos des politiques gouvernementales, plutôt qu'à rechercher par quelles revendications, propositions, contre-propositions les salariés pourront se sentir encouragés à se mobiliser pour gagner dans la confrontation avec les employeurs, publics ou privés. » La CGT a donc besoin d'une « cohérence revendicative », insiste le texte qui, en outre, souhaite encourager « l'appel à l'expression directe des salariés », couplée « à l'unité d'action ». Cette pratique unitaire doit, selon les auteurs, « s'affirmer » davantage.

Le document rappelle l'attachement de la centrale au syndicalisme confédéré. « L'évolution du

payage syndical se traduit par l'émergence de nouvelles organisations, parfois sur une base uniquement corporatiste », affirment les auteurs. « Contrairement à une idée reçue, ajoutent-ils, la multiplication des syndicats ne conduit pas à un renforcement de la syndicalisation ou à une plus grande influence de l'action syndicale en faveur des salariés. » Le texte préconise, aussi, « l'atomisme du mouvement social » et son « indépendance » par rapport aux partis politiques.

Le document invite surtout à mettre en œuvre cette nouvelle démarche lors des négociations sur les 35 heures, considérant que la réduction de la durée du travail cristallise « tous les enjeux sociaux, économiques et aussi de démarche syndicale et unitaire ». Les 35 heures seront « une épreuve de vérité décisive », souligne le document. La réduction du temps de travail, qui suscite à la fois « doute » et « espoir », « ne doit pas se faire au détriment des rémunérations ni du financement de la protection sociale », estiment les auteurs.

En outre, les 35 heures constituent un terrain propice à la « syndicalisation » ; souligne le document, en faisant état d'un « recul, tout juste enrayé », du nombre d'adhérents, qui passe de 654 343 en 1996 à 636 731 en 1997.

Caroline Mommot



élu président reconstruire

U... par Valéry Giscard d'Estaing

Le débat sur la réduction des charges sociales sur les bas salaires progresse. Martine Aubry, qui en a fini du premier tour de la consultation

Le débat sur la réduction des charges sociales sur les bas salaires progresse. Martine Aubry, qui en a fini du premier tour de la consultation

Le débat sur la réduction des charges sociales sur les bas salaires progresse. Martine Aubry, qui en a fini du premier tour de la consultation

Le débat sur la réduction des charges sociales sur les bas salaires progresse. Martine Aubry, qui en a fini du premier tour de la consultation

MORT ASSISTÉE Intitulé *La mort opportune, le droit des vivants sur la fin de leur vie*, un livre du théologien et ancien dominicain Jacques Pohier relance

le débat sur la dépenalisation de l'euthanasie. L'auteur, qui est l'un des responsables de l'association pour le droit de mourir dans la dignité, décrit les circonstances

dans lesquelles il a pratiqué cinq « suicides assistés ». ● IL EN APPELLE à la « hiérarchie catholique romaine » pour qu'elle étende à l'euthanasie volontaire

et au suicide assisté ce qu'elle accepte déjà à propos de l'acharnement thérapeutique. ● ANALY-SANT le contenu de cet ouvrage, le professeur René Sebag-Lanoë,

chef du service de gérontologie et de soins palliatifs à l'hôpital Paul-Brousse, dénonce la « pente dangereuse » à laquelle peuvent conduire de telles thèses.

Un théologien relance la polémique sur l'euthanasie

Jacques Pohier, un ancien dominicain, révèle, dans un ouvrage intitulé « La mort opportune », « avoir à cinq reprises aidé quelqu'un à mourir ». Il réclame que la loi autorise l'euthanasie volontaire et le « suicide assisté »

C'EST un document hautement dérangeant, lourd de conséquences, que publient les éditions du Seuil sous la signature de Jacques Pohier, ancien dominicain, aujourd'hui membre du bureau de la Fédération mondiale des associations pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD). Intitulé « La mort opportune, les droits des vivants sur la fin de leur vie », cet ouvrage est un plaidoyer ardent et fort documenté en faveur de l'euthanasie volontaire et du « suicide assisté ».

C'est, aussi, un ouvrage dans lequel l'auteur révèle avoir, à cinq reprises, « donné la mort » à des personnes âgées, malades ou redoutant la déchéance de la

sénescence. C'est enfin un appel pressant à la légalisation de pratiques aujourd'hui fermement condamnées par le Code pénal et qui, peu après la mise en examen pour homicides volontaires d'une infirmière de Mantes-la-Jolie, relance la polémique sur la pratique de l'euthanasie en France.

TROIS OBJECTIFS

Agé de soixante-douze ans, M. Pohier développe longuement les thèses de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) dont il fut longtemps l'un des responsables. Créée en avril 1980 et forte aujourd'hui de vingt-quatre mille adhérents (dont 73 % de femmes et

dont 50 % sont âgés de plus de soixante-trois ans), cette association vise à promouvoir « le droit légal et social de disposer de façon libre et réfléchie, de sa personne, de son corps et de sa vie ». Elle milite également pour « le libre choix de terminer sa vie, dans les conditions les meilleures ». Ses trois objectifs essentiels sont le droit à la lutte contre la douleur, le droit au refus de l'acharnement thérapeutique et le droit à l'euthanasie volontaire. Or si les deux premiers points ne font plus guère de discussions théoriques, le troisième continue bel et bien à soulever de vives polémiques.

Jacques Pohier va quant à lui

plus loin en revendiquant la pratique du « suicide assisté », terme qui ne figure pas dans le texte de la « Déclaration pour le droit de mourir dans la dignité » que l'ADMD fait signer à ses adhérents et qui évoque que l'« acharnement thérapeutique ». L'auteur - qui n'est pas médecin mais qui précise qu'il a fait des études de psychologie, qu'il a effectué une analyse et qu'il a longtemps travaillé avec des psychiatres -, assimile euthanasie volontaire et suicide assisté.

Ces pratiques, selon lui, ne concernent que des personnes « menacées par l'évolution d'une maladie mortelle ou d'une sénilité qui s'annonce ». Elles « choisissent non pas la mort contre la vie mais entre deux façons de mourir : l'une qui hâtera l'heure de la mort, l'autre qui n'interviendra pas dans le déroulement du processus de la maladie ou de la sénilité, sauf en palliant (soins palliatifs) les inconvénients inhérents à ce déroulement et en entourant le mieux possible la personne concernée (accompagnement des mourants) ».

Pour Jacques Pohier, l'euthanasie volontaire ne concerne que le premier choix. Poursuivant son raisonnement, il ajoute qu'il n'est pas « anormal » que les partisans de l'euthanasie « envisagent le suicide ».

« LA PERSONNE CONCERNÉE »

Le suicide, souligne-t-il, n'est pas « chose techniquement si facile, surtout si l'on veut éviter les moyens violents (...) qui, d'une part, font souffrir et, d'autre part, sont pour la plupart aléatoires et risquent donc d'échouer et éventuellement de laisser infirme à vie ». La conclusion dès lors est

simple : il faut avoir recours à des médicaments et le cas échéant à une « compétence médicale ». Celle-ci ne semble pas, en pratique, indispensable.

Enfin, Jacques Pohier décrit dans son livre, avec un grand luxe de détails, les circonstances de ses cinq « suicides assistés », comment les personnes concernées ont pu se procurer les cocktails de médicaments barbituriques, et com-

me « ce qu'elle affirme déjà à propos du refus ou de l'acceptation de l'acharnement thérapeutique et des soins intensifs exceptionnels ».

« C'est, écrit-il, à la personne concernée et à elle seule (les médecins et la famille ne pouvant être que les mandataires et les garants de ses volontés) de décider ce qu'il en sera des conditions de sa survie et de sa mort (...) S'ils peuvent être dans certains cas des fautes,

« Une grave violation de la loi de Dieu »

L'Église catholique est radicalement opposée à l'euthanasie sous toutes ses formes. Dans l'encyclique *Evangelium vitae* (Evangile de la vie) de 1995, Jean Paul II écrit que « l'euthanasie est une grave violation de la loi de Dieu en tant que meurtre délibéré, moralement inacceptable, d'une personne humaine ». Il en fait une forme de « suicide assisté ». Trois ans plus tôt, le Catéchisme universel de l'Église écrivait : « Quels qu'en soient les motifs et les moyens, l'euthanasie directe est moralement irréversible. » Toutefois, dès 1957, devant un congrès de médecins, Pie XII reconnaissait la légitimité des traitements narcotiques et analgésiques, « même avec pour effet d'amoindrir la conscience et d'abrèger la vie ».

L'Église encourage les soins palliatifs et refuse l'acharnement thérapeutique : « La cessation de procédures médicales onéreuses, périlleuses, extraordinaires, disproportionnées avec les résultats attendus peut être légitime. De cette manière, on ne veut pas donner la mort. On accepte de ne pouvoir l'empêcher » (Catéchisme).

ment il a lui-même fourni et injecté de l'insuline.

Cette pratique, que la loi devrait selon lui autoriser, ne concerne que trois grandes catégories de personnes (les grands malades, les grands vieillards et les grands infirmes) et nullement tous ceux qui, pour des raisons médicales ou socio-économiques, peuvent avoir souhaité mettre fin à leurs jours. Ce spécialiste de théologie ajoute qu'« il n'y a aucune raison chrétiennement fondée pour que la hiérarchie catholique romaine n'étende pas à l'euthanasie volontaire et au sui-

l'euthanasie et le suicide assisté peuvent être reconnus par la société comme des droits de la personne humaine, et reconnus par les Églises comme des actes éventuellement vertueux et - osons les mots - justes » ou « saints ». Pour Dominique Gerbaud, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire catholique *La Vie* - qui consacre un long dossier à cette affaire - M. Pohier « se fait le porte-parole d'un courant de pensée pessimiste, profondément individualiste et à mille lieues de la foi chrétienne ».

Jean-Yves Nau

« Où allons-nous ? »

Nous avons demandé au professeur René Sebag-Lanoë, chef du service de gérontologie et de soins palliatifs à l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif), de commenter l'ouvrage de Jacques Pohier.

Je viens de prendre connaissance de la « petite chronique » - les mots et les guillemets sont de l'auteur -, intitulée « Cinq morts volontaires amicalement assistées », qui termine le livre de M. Pohier, *La Mort opportune*. Au-delà du choc que peut représenter une telle lecture pour un médecin qui soigne des personnes âgées, cette description minutieuse et détaillée appelle quelques constatations et quelques questions simples.

Premier constat : les cinq cas décrits concernent des personnes âgées de plus de quatre-vingts ans (sauf une, qui en a soixante-seize), quatre femmes et un homme. Ce sont, trois fois sur cinq, des personnes relativement isolées au plan familial (veuvage, absence ou décès d'enfant). L'une d'entre elles vit même, selon l'auteur, « dans un désert affectif et humain absolument total, que quelques relations ne suffisent pas à combler ». Tous sont membres de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), où la majorité d'entre eux exercent une activité.

D'où les questions suivantes. Ce livre ne représente-t-il pas une incitation au suicide « amicalement » assisté, auprès de personnes âgées relativement isolées ayant la chance de rencontrer des « amis » dans le cadre de l'ADMD ou ailleurs, puisque l'auteur explique parfaitement la méthodologie à suivre ? Faut-il tuer une personne âgée parce qu'elle le demande ? Cette nouvelle façon d'exercer l'amitié a-t-elle de l'avenir dans

notre société ? Deuxième constat : toutes ces personnes âgées vivent dans des situations différentes. Quatre sont à leur domicile, mais la cinquième est hospitalisée. Ce dernier cas ne pose-t-il pas le problème de la responsabilité du directeur de l'hôpital, de l'équipe médicale et soignante en charge du malade, dont les « amis » bienveillants ont su déjouer la surveillance pour administrer les médicaments puis l'injection qui ont provoqué la mort ? La manière de faire étant fort bien expliquée, n'y a-t-il pas lieu de craindre que de tels procédés aient cours, demain, dans d'autres hôpitaux ou maisons de retraite ?

PERMISSIVITÉ SOCIALE

Troisième constat : les motivations de ces personnes âgées sont très différentes. L'une veut « éviter le calvaire des phases terminales ». Deux redoutent de devenir séniles. La quatrième « vit dans un désert dont elle n'a plus aucun moyen de sortir ». La cinquième, enfin, atteinte de cancer, « décide de ne plus se faire soigner, puisque cela ne peut que lui nuire ». Toutes ces personnes âgées vivent dans des situations difficiles (isolement, veuvage, maladie grave, deuil) et ont des angoisses et/ou des souffrances bien compréhensibles. Mais la mort donnée par des amis était-elle le seul recours possible, la seule solution ? N'y avait-il pas d'autres choses à faire, à proposer, pour répondre à toutes ces angoisses légitimes ?

Quatrième constat : la publication de ce livre chez l'un des meilleurs éditeurs parisiens témoigne bien de la permissivité sociale croissante à l'égard du suicide, assisté ou non, des personnes âgées, malades ou non, ainsi qu'à l'égard d'une légalisation éventuelle de l'euthanasie. N'y a-t-il pas lieu de rapprocher cette tendance du contexte actuel de vieillisse-

ment démographique et des contraintes économiques croissantes ?

Cinquième constat : une infirmière de Mantes-la-Jolie a été mise en examen après avoir provoqué la mort de patients âgés incurables. M. Pohier, lui, publie son livre un mois plus tard. N'y a-t-il pas là une « inégalité » propre à choquer les infirmières ?

On voit bien, en définitive, sur quelle pente dangereuse peut nous conduire la « compassion », à l'heure actuelle :

- extension des pratiques visant à provoquer la mort de quelques-uns avec bonne conscience : actes d'euthanasie, suicides médicalement assistés, suicides amicalement assistés, etc. ;

- extension, enfin, des individus qui se sentent autorisés à le faire : les professionnels confrontés à des fins de vie, puis les non-professionnels, par compassion aujourd'hui, par intérêt, peut-être, demain.

Où allons-nous ? M. Pohier est « heureux et fier d'avoir connu des gens capables de vivre leur mort comme cela ». Mais au même instant, partout en France, à domicile, dans des hôpitaux ou des maisons de retraite, des infirmières, des aides-soignantes, des médecins, des bénévoles et des familles violent des personnes âgées s'étendant naturellement, paisiblement, confortablement. C'est cela, « vivre sa mort ». Fort heureusement, de très nombreuses personnes âgées sont encore capables de vivre ainsi, et de l'enseigner avec autant de profondeur que de simplicité.

Renée Sebag-Lanoë

★ *La Mort opportune*, éditions du Seuil, 130 francs, 362 pages.

PROFIL

**UN THÉOLOGIEN
CONDAMNÉ PAR ROME,
MAIS LIBRE**

Né le 23 août 1926 dans l'Eure, entré à l'âge de vingt-trois ans dans l'ordre des dominicains, professeur, puis doyen de la faculté théologique du Saulchoir, apprécié et estimé parmi les « frères prêcheurs », Jacques Pohier a été condamné par Rome le 21 septembre 1979, frappé d'une triple interdiction d'enseigner, de prêcher et de présider une célébration.

Moraliste, féru de psychanalyse, ce ne sont pas ses prises de position favorables à la contraception, ni même à l'interruption volontaire de

grossesse et à l'euthanasie, qui vont lui attirer les foudres de la congrégation pour la doctrine de la foi. Ce sont ses choix dogmatiques, dans un livre de 1977 intitulé *Quand je dis Dieu* - à l'époque un best-seller -, qui lui valent des sanctions qui, au début du pontificat de Jean Paul II, pleuvent aussi sur d'autres théologiens comme le Suisse Hans Küng ou le Hollandais Edward Schillebeeckx.

S'il est en bonne compagnie, Jacques Pohier va toutefois plus loin qu'eux en contestant le dogme fondamental du christianisme. « La résurrection de Jésus-Christ n'est pas le centre du christianisme, affirme-t-il. Le Christ est vivant, parce qu'il est Dieu. Dieu n'a pas besoin de ressusciter. » Dans *Dieu-fraque* (1985), Jacques Pohier persiste à explorer ces thèmes, délicats

pour toute conscience chrétienne, de la sexualité, de la mort et de la culpabilité.

Privé d'enseignement, Jacques Pohier trouve une activité professionnelle en 1984 à l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD). Avant d'accepter d'en devenir le secrétaire général (puis le président), il quitte l'ordre des dominicains, sans fracas, sur une simple lettre d'intention. Il n'entend pas engager son ordre, ni l'Église dans ce combat pour la liberté de mourir qui va dès lors occuper sa vie. Il choisit aussi de se marier. Déjà, il rend compte à présent d'une expérience unique qui le met, une fois de plus, au ban de son Église, mais dans laquelle il étanche sa soif d'intellectuel libre.

Henri Tincq

**AMÉRIQUE:
LE RETOUR DE
L'INQUISITION**

HOMOS, CONCUBINS, PACS, L'AUTRE MARIAGE
VAN GOGH ET MILLET AU MUSÉE D'ORSAY: SUPPLÉMENT 24 PAGES

Un rapport préconise la « reconnaissance académique » de la langue des signes

Dominique Gillot (PS) avance cent quinze propositions pour le « droit des sourds »

Dominique Gillot, députée (PS) du Val-d'Oise, a présenté, mercredi 16 septembre, son rapport sur « le droit des sourds ». Ce texte entend ap-

porter des réponses aux besoins spécifiques des personnes atteintes de surdité, soit quatre millions de personnes en France. Nombre de ses

propositions devraient donner lieu à une mise en œuvre rapide par des circulaires du ministère de l'emploi et de la solidarité.

DANS un rapport sur « le droit des sourds », présenté mercredi 16 septembre au ministère de l'emploi et de la solidarité, Dominique Gillot, députée (PS) du Val-d'Oise, avance cent quinze propositions pour « dépasser le handicap le plus répandu de France », où il touche quatre millions de personnes.

En s'appuyant sur les méthodes existantes, les expériences et les innovations reconnues, le rapport entend apporter des réponses aux besoins spécifiques des personnes sourdes, aussi bien dans le domaine de la vie quotidienne que dans celui de l'éducation, du travail, de l'accès aux soins, à la culture ou à la justice.

Dominique Gillot préconise en premier lieu le remboursement intégral des prothèses auditives pour les sourds-aveugles et pour tous les sourds jusqu'à l'âge de vingt ans, l'abaissement du coût des appareils et des aides spécifiques pour les personnes âgées et les familles les plus modestes. Pour éviter l'isolement des sourds et leur permettre de mieux faire

valoir leurs droits, M^{me} Gillot prône le développement des aides techniques (Minitel, télécopie, transcription assistée par ordinateur...) et humaines, « véritables interfaces de communication entre le sourd et le monde entendant », qui pourraient permettre la création d'emplois-jeunes.

LIEU DE CONSEIL

Des centres d'accompagnement et de diagnostic régionaux, regroupant des professionnels, des adultes sourds et des parents d'enfants sourds, devraient voir le jour pour offrir un lieu de conseil et d'information sur la surdité et les structures spécialisées. Le rapport préconise également la mise en place rapide, dans certains établissements hospitaliers, d'équipes professionnelles bilingues (langue des signes et français) facilitant l'accès des personnes sourdes à la santé et aux soins.

Le rapport souligne ensuite la nécessité d'harmoniser le système de scolarisation des enfants et des adolescents sourds, à propos du-

quel Dominique Gillot déplore « un encadrement pédagogique réduit à sa plus simple expression », « des textes sans doctrine » ou un « réseau non cohérent d'établissements ». Rappelant que 80 % des six cent mille sourds profonds sont illettrés et que seuls 5 % d'entre eux accèdent à l'enseignement supérieur, le rapport considère l'éradication de l'illettrisme et l'augmentation du niveau de formation générale des personnes sourdes comme « une priorité nationale ».

En prenant bien soin de ne pas affaiblir la prédominance d'une méthode de communication sur une autre pour ne pas ranimer les vieilles querelles entre les partisans de la langue des signes et ceux de « l'oralité », Dominique Gillot plaide cependant pour une « reconnaissance académique de la langue des signes française (LSF) jusqu'au niveau universitaire », afin de « garantir la formation des enseignants et des interprètes de la LSF ».

« Le français et la langue des signes doivent être les deux élé-

ments d'un enseignement équilibré à tous les niveaux », explique la députée du Val-d'Oise, en soulignant que c'est aux parents de choisir la langue dans laquelle les enfants sourds sont enseignés.

Dominique Gillot a enfin annoncé un rapprochement entre le ministère de la solidarité et celui de l'éducation nationale pour l'élaboration d'une doctrine commune sur la prise en charge des jeunes sourds. A terme, celle-ci devrait permettre le suivi du jeune sourd, de « l'éducation précoce avec les parents à l'enseignement supérieur. Alors nous pourrions envisager l'intégration professionnelle des sourds à tous les niveaux de compétence ».

Ces propositions, qui ont reçu un accueil très favorable de la part des administrations de tutelle et des responsables politiques, devraient donner lieu, pour un grand nombre d'entre elles, à une mise en œuvre rapide par des circulaires envoyées aux préfets.

Alexandre Garcia

Paul Natali a été mis en examen pour délit de favoritisme

L'ANCIEN PRÉSIDENT du conseil général de Haute-Corse, Paul Natali (RPR), a été mis en examen pour « délit de favoritisme », mercredi 16 septembre, et laissé en liberté sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter la Corse sans autorisation.

La justice reproche au candidat de l'Alliance aux élections sénatoriales d'avoir favorisé deux sociétés dirigées par son fils, mis en examen pour « révol de favoritisme », lors de l'attribution de deux marchés publics par le département. La construction d'un pont dans le désert des Agrilles et l'agrandissement de la jetée du port de Centuri au cap Corse auraient fait l'objet d'irrégularités. Dans cette affaire, les policiers tentent d'éclaircir le rôle joué par les autorités préfectorales de Haute-Corse à l'époque des faits.

DÉPÊCHES

■ PROCÈS CHALABI : la onzième chambre correctionnelle de Paris, chargée de juger les cent trente-huit membres présumés d'un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens, a examiné, mercredi 16 septembre, cinq dossiers de prévenus dont trois en leur absence. Au nom du conseil de l'ordre des avocats de Paris, l'ancien bâtonnier, Mario Stasi, a demandé un report du procès, en évoquant la situation difficile des cinq avocats commis d'office (*Le Monde* du 17 septembre). Le président Bruno Steinmann a simplement proposé de reconstruire les cinq avocats pour « rechercher avec eux la meilleure façon d'organiser leur défense ».

■ AFFAIRE : les avocats de François Léotard « s'insurgent » contre « les violations répétées du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence » de leur client. Contestant l'interprétation faite « par l'AFP » des déclarations de Nicolas Bazire et Pierre Mongin, anciens directeur et chef de cabinet d'Edouard Balladur, entendus par le juge d'instruction Laurence Vichnievsky, dans le cadre de l'affaire du financement de l'ex-Pari républicain dans laquelle M. Léotard est mis en examen, les avocats demandent au procureur de la République « de bien vouloir diffuser l'intégralité des procès verbaux d'audition ».

■ JUSTICE : le ravisseur de la petite Céila a été condamné à seize ans de réclusion criminelle, mercredi 16 septembre à Riom, par la cour d'assises du Puy-de-Dôme. Patrick Lutmon, trente-deux ans, avait séquestré pendant une semaine, en mars 1997, la petite fille, alors âgée de sept ans, qui avait réussi à s'échapper.

■ EXCLUSION : six familles avec quinze enfants ont été expulsées, mercredi 16 septembre au matin, d'un immeuble de la rue Louvet-Tessier, dans le 10^e arrondissement de Paris. Un militant de Droit au logement (DAL) a été molesté par les forces de l'ordre.

Les magistrats critiquent le texte sur la présomption d'innocence

LE PRÉSIDENT de la République a déclaré, mercredi 16 septembre, en conseil des ministres que le projet de loi sur la présomption d'innocence, présenté par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, était un « texte important et nécessaire ». Affirmant que ce projet de loi « s'inspirait largement des conclusions de la commission Truche » qu'il avait installée en janvier 1997, Jacques Chirac a estimé qu'il « constitue l'un des trois volets de la réforme telle que je l'ai souhaitée ». Le premier ministre, Lionel Jospin, a indiqué que ce texte était « important parce qu'il touche aux droits de la défense, qui doivent être renforcés, et à la dignité de la personne ».

Mais ce projet de loi suscite cependant de très vives critiques parmi les organisations de magistrats. Celles-ci soupçonnent le gouvernement de vouloir affaiblir les juges d'instruction en créant un nouveau juge pour le placement en détention provisoire. « C'est un projet d'inspiration purement idéologique qui relève à l'instruction le peu d'efficacité qu'elle avait encore », s'indigne Valéry Turcey, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire et modérée). « On transfère le contentieux de la détention d'un juge unique à un autre juge unique, qui ne connaîtra pas les dossiers », poursuit M. Turcey. Et si le juge de la détention provisoire refuse le mandat de dépôt, cela pourra être interprété comme un désaveu du juge d'instruction.

« La création d'un juge de la détention provisoire constituera un frein à l'efficacité des juges d'instruction dont le péché originel est d'avoir révélé les hautes turpitudes d'une partie de la classe dirigeante », estime Georges Fenech, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite). Seul le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) approuve ce principe tout en estimant que le projet de loi « ne va pas jusqu'au bout de sa réflexion ». « Le juge d'instruction est dans une position un peu bâtarde, analyse Jean-Claude Bouvier, secrétaire général du SM. On lui enlève la détention sans lui donner plus de pouvoirs d'enquête. En somme, on lui rogne les ailes des deux côtés ».

Se défendant de vouloir affaiblir les juges d'instruction, M^{me} Guigou a déclaré, mercredi 16 septembre, que « le juge de la détention provisoire permettra un double regard sur la mise en détention », réclamée par certains syndicats de magistrats. Elle a rappelé vouloir « au contraire renforcer les juges d'instruction par la création de pôles spécialisés dans la lutte économique et financière ». S'indignant enfin qu'on la soupçonne de vouloir protéger le personnel politique de la justice, elle a estimé que « cet argument, qui jette une suspicion vague sur la réforme de la justice est de nature à déshonorer ceux qui l'emploient ».

Lire aussi notre éditorial page 16

M. Gayssot met en chantier un projet de loi sur l'habitat et l'urbanisme

LE MINISTRE de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, a annoncé, mercredi 16 septembre, la mise en chantier d'un projet de loi sur l'habitat et l'urbanisme qui devrait être soumis au Parlement en 1999. Il sera précédé, a précisé M. Gayssot, d'un débat national sur « la bonne organisation urbaine ».

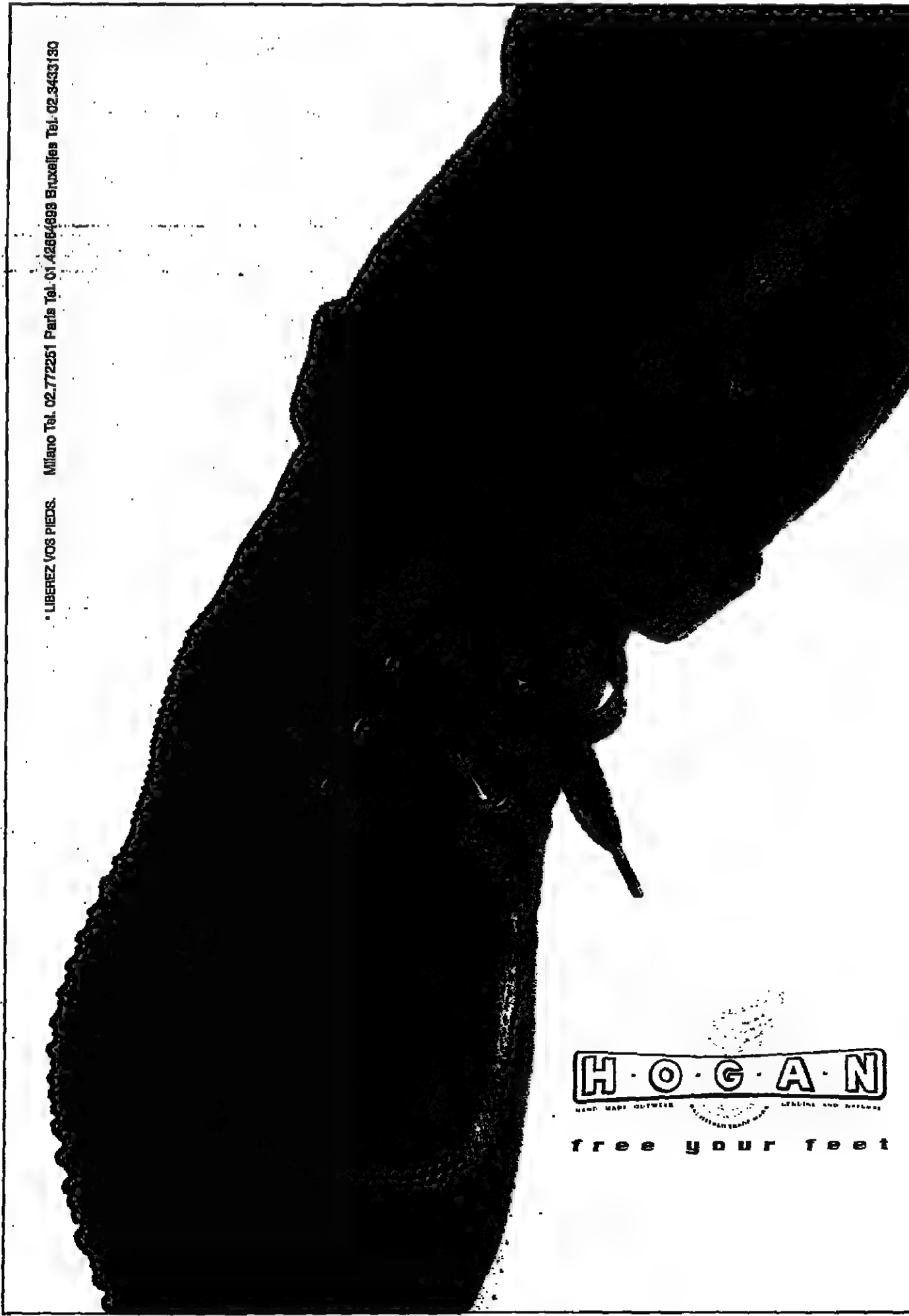
Cette annonce, faite conjointement par Jean-Claude Gayssot et Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, prolongeait une communication en Conseil des ministres de M. Besson sur le bilan d'un an de politique du logement. Après avoir énuméré les réformes engagées, le secrétaire d'Etat au logement a déclaré qu'il restait à « consolider l'action » menée et à « engager les réformes indispensables (...) à même de garantir les équilibres sociaux et territoriaux ». « Il s'agira notamment, a précisé Louis Besson, de renforcer les outils de la mixité sociale et urbaine, de mettre en cohérence les différentes

politiques sectorielles à l'échelle des agglomérations ».

Ce vaste débat pourrait, notamment, déboucher sur une réforme du code de l'urbanisme pour l'adapter « aux nouvelles exigences de la reconstruction de la ville sur elle-même », a souligné le secrétaire d'Etat. M. Gayssot et M. Besson se disent désireux de « prolonger » les différentes mesures contenues dans la loi contre les exclusions et dans le projet de loi de finance pour 1999 - réforme des procédures d'attribution des HLM, statut du bailleur privé, réforme de la loi d'orientation sur la ville (LOV).

Même si le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, semble pour le moment relativement absent du jeu, cette initiative intervient, aussi, quelques jours après la présentation d'un projet de budget pour la politique de la ville (*Le Monde* du 11 septembre), en hausse sensible.

Christine Garin



صدا من لامل

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1998

L'aménagement des terrains de l'usine Renault sur l'île Seguin va commencer

Un site exceptionnel sur la Seine, 70 hectares, un million de mètres carrés : les anciens ateliers automobiles de Boulogne-Billancourt vont faire l'objet d'une énorme opération d'urbanisme qui devient un élément-clé dans le rééquilibrage du schéma directeur de la région Ile-de-France

SIX ANS après la fermeture de l'île Seguin, l'aménagement des terrains des anciennes usines Renault à Boulogne rentre dans sa phase opérationnelle. Trois projets architecturaux devraient être officiellement dévoilés vendredi 18 septembre à Stèvres (Hauts-de-Seine). De cette présentation devrait sortir le plan de rénovation des 70 hectares d'un site exceptionnel sur la vallée de la Seine, à l'ouest de Paris. Plus d'un million de mètres carrés de logements et de bureaux associés à un pôle scientifique et technologique, mais aussi des espaces verts, des équipements sociaux et des infrastructures de transport devraient donc être construits dans les prochaines années dans une zone convoitée par tous les promoteurs.

L'embellie de l'immobilier n'est pas pour rien dans le déblocage d'une opération qui a connu bien des vicissitudes depuis que la Régie a annoncé la fermeture de ses usines des Hauts-de-Seine. Tous les projets avaient jusqu'ici buté sur l'attentisme du constructeur automobile, soucieux de vendre ses terrains au meilleur prix. Avec l'élection de Jean-Pierre Fourcade (UDF) à la mairie de Boulogne-Billancourt en 1995, le dossier de cet aménagement a connu une accélération à laquelle ont largement contribué la personnalité et l'expérience du sénateur des Hauts-de-Seine, ancien ministre des finances de Valéry Giscard d'Estaing, premier vice-pré-

sident du conseil régional d'Ile-de-France jusqu'en octobre 1995.

Concerné au premier chef par le départ des usines Renault - près de 50 hectares du périmètre à aménager sont sur sa commune -, le nouveau maire a habilement fait redémarrer une opération essentielle pour les finances de sa ville. Après une longue valse-hésitation, l'Etat venait de renoncer à faire de cet aménagement une « opération d'intérêt national », sur le modèle de la Défense. Faute de pouvoir mettre en œuvre la cité scientifique internationale dont elle rêvait, la deuxième mission gouvernementale d'étude s'est contentée de fixer un cadre général pour un futur aménagement. Ses chiffres de logements et d'emplois ont été repris dans le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) décidé

par le gouvernement Balladur en 1994.

Jean-Pierre Fourcade, devenu président du syndicat mixte du Val-de-Seine créé en 1991 par Boulogne, Meudon, Issy-les-Moulineaux, Saint-Cloud, Stèvres et Vanves, a su faire traduire en 1996 les orientations du SDRIF dans un schéma directeur local. « Il a fallu que Boulogne fasse quelques sacrifices en termes d'emplois et d'habitants pour faire accepter le projet aux autres communes », admet-il aujourd'hui. Un an plus tard, ce document a été accompagné d'une charte paysagère qui n'a que partiellement calmé les inquiétudes des associations de protection de l'environnement très actives sur le site. Un groupe de travail a ensuite réuni le syndicat mixte du Val-de-Seine, le secrétaire général de Renault et des représentants de

l'Etat réduits à un comité de pilotage, pour suivre les études conduites par trois équipes d'urbanistes.

La concertation qui a accompagné l'élaboration de ces projets, le consensus politique autour de M. Fourcade laissent cependant ouvertes un certain nombre d'interrogations. Les autres élus du syndicat mixte du Val-de-Seine regardent certes avec bienveillance les efforts de Jean-Pierre Fourcade. « Boulogne subissait une perte de recettes depuis le départ de la Régie, il est normal que cette ville s'engage ainsi pour faire aboutir ce projet », dit André Santini, maire (UDF-FD) d'Issy-les-Moulineaux. Il souhaite cependant plus d'intercommunalité sur ce dossier : « Nous étudions depuis plusieurs mois la possibilité de créer une taxe professionnelle d'agglomération... »

Les équipements collectifs pourront sans doute être pris en charge par les promoteurs dans un mécanisme assez proche de celui utilisé dans les ZAC. En revanche, les problèmes de financement se poseront dès qu'il s'agira de construire les grosses infrastructures de transports. Le prolongement du tramway Val-de-Seine est estimé à 500 millions de francs.

« NE PAS SE DÉSENGAGER »

Déjà Henry Wolf, maire (UDF-PSD) de Meudon, l'autre commune directement concernée par la vente des terrains Renault, estime que la question des transports en commun sur le site doit être une priorité : « Nous devons être aux responsables régionaux et nationaux qu'ils ne doivent pas se désengager de notre secteur. » Cet appel est d'ailleurs très répété. En sauvant le respect des différents documents d'urbanisme, le scénario d'Etat au logement souligne l'intérêt d'une opération qui a pris en compte « l'objectif d'augmentation des logements sociaux sur le secteur ».

La prudence est plus grande dans les services de Jean-Claude Gayssot, ministre (communiste) de l'équipement, des transports et du logement, qui a reçu Jean-Pierre Fourcade à la fin du mois d'août. Ainsi, la direction régionale de l'équipement envisage l'arme de l'agacement sur les bureaux pour maximiser cette opération d'urbanisme... et ses

conséquences sur les autres projets en Ile-de-France : « Comment parler de rééquilibrage entre l'est et l'ouest de la région si on fait en même temps Boulogne, l'extension de la Défense, sans oublier le succès d'Issy-les-Moulineaux ? »

Les écologistes de Val-de-Seine Vert réclament un « observatoire » pour contrôler le respect des engagements dans la réalisation du programme, et surtout pour éviter les dérapages dans la vente des terrains. « Renault ne doit pas les vendre au plus cher en fonction des aménagements à venir », explique Erwan Minvielle, le président de l'association.

C'est du côté du conseil régional qui pourrait venir le grain de sable susceptible d'entraver la belle mécanique mise au point par Jean-Pierre Fourcade. Bien que membre du syndicat mixte du Val-de-Seine, le nouvel élu du conseil régional, Jocelyne Riou, vice-présidente (PC) chargée de l'aménagement du territoire, rappelle que la gauche dans son ensemble avait rejeté le schéma directeur du Val-de-Seine qui avait été présenté en commission permanente en 1996 : « L'opération de Boulogne risque de contrarier la priorité du nouveau conseil régional de favoriser le rééquilibrage à l'est de l'Ile-de-France. »

Christophe de Chenay

Un siècle d'histoire industrielle

- Fin du XIX^e siècle. Premières automobiles des frères Renault à Billancourt.
- 1900-1950. Agrandissement progressif des usines Renault allant jusqu'à inclure la volerie locale (avenue Emile-Zola).
- 1929. Ouverture de l'usine de production située sur l'île Seguin.
- 1989. Annonce du départ des activités de production de Renault.
- 1992. Fermeture de l'île Seguin.
- 1993. Bernard Bosson, ministre

- d'intérêt national.
- 1990. Remise des conclusions du rapport de Jean-Eudes Roullier.
- 1991. Création du syndicat mixte pour l'élaboration du schéma directeur du Val-de-Seine jusqu'à 2015. Lancement par Paul Quilès, ministre (PS) de l'équipement d'une nouvelle étude sur le site conduite par Jean-Pierre Morelon.
- 1992. Fermeture de l'île Seguin.
- 1993. Bernard Bosson, ministre

- (CDS) de l'équipement, annonce l'abandon de l'opération d'intérêt national » avant la fin de la mission Morelon. Il demande aux collectivités locales de réaliser une « opération exemplaire ».
- 1996. Approbation du schéma directeur local.
- 1997. Adoption de la charte paysagère.
- 1998. Présentation publique de trois projets architecturaux et d'urbanisme sur le Val-de-Seine.

GRUPE SAGEM

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1998

Bénéfice par action en hausse de 15%

Le Conseil d'Administration de SAGEM SA, société mère du Groupe SAGEM, réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FAURRE le 16 septembre 1998, a arrêté les comptes du premier semestre 1998.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Grâce à sa stratégie tournée vers l'international et à la reprise du marché français, le chiffre d'affaires du Groupe SAGEM a pu enregistrer au premier semestre 1998 une croissance proche de 13 % et s'établir à 9 042 MF. Le chiffre d'affaires à l'international, avec 3,0 milliards de francs, représente 40 % du total.

L'évolution par branche a été contrariée :

- Branche Télécommunications 5 064 MF (+ 26 %),
- Branche Automobile et Câbles 2 343 MF (+ 5 %),
- Branche Défense 1 635 MF (- 8 %).

Evolution du Chiffre d'Affaires consolidé (en MF)



RESULTATS

La poursuite de la croissance du chiffre d'affaires a permis une évolution favorable des résultats du 1er semestre 1998.

Avec 910 MF, l'excédent brut d'exploitation a ainsi progressé de 17,5 % et le résultat d'exploitation de 9,3 % avec 541 MF.

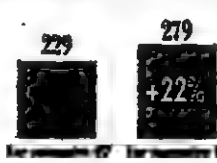
Le résultat net part du groupe, qui du fait de la récente fusion absorption de SAT est quasiment identique au résultat net global, a atteint 279 MF enregistrant par conséquent par rapport au premier semestre 1997 une hausse de 22 %.

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'actions qui a résulté de la fusion SAGEM/SAT courant 1998, le bénéfice net semestriel par action enregistré, quant à lui, une progression de plus de 15 %, supérieure à celle du chiffre d'affaires.

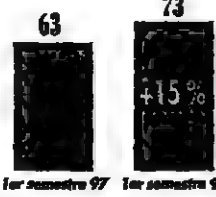
Les capitaux propres avoisinent 5 milliards de francs au 30 juin 1998.

Le rapprochement de l'effectif dans un groupe à fort actionariat du personnel et la menée à bien de l'adoption des structures du Groupe contribuent aux résultats dégagés.

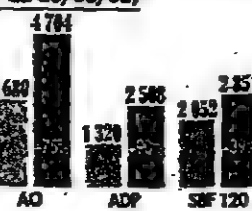
Evolution de Résultat Net Part du Groupe (en MF)



Evolution du Bénéfice Semestriel par Action (en Francs)



Evolution des Composés des Actions SAGEM et du SEB 238 (de 31/12/97 au 30/06/98)



REPORT SINE DIE DU PROJET DE CONVERSION DES ADP (actions à dividende prioritaire sans droit de vote) En juillet dernier, SAGEM avait rendu public le projet de conversion obligatoire des ADP en actions ordinaires sur la base d'une parité fixée par l'UNION EUROPEENNE DE CIC et présentée par ses banques conseillères, la BNP et la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE favorables aux ADP de 8 ADP contre 5 actions ordinaires (AO) licite un rapport en faveur des porteurs d'ADP de seulement 1,00 alors que de 1998 à 1997 le rapport des cours de bourse de l'AO par rapport à l'ADP a toujours été très supérieur, dépassant parfois 2,50. L'objectif essentiel de cette opération était de simplifier la structure du capital de SAGEM en un type unique d'action qui aurait été par conséquent plus liquide, profitable, ce faisant, à tous les actionnaires en plus de l'avantage procuré aux porteurs d'ADP par un taux de conversion favorable, eu égard aux cours de bourse très bas par le marché sur longue période.

Des porteurs d'ADP ont manifesté leur désaccord courant le 15 août 1998 lors de la réunion de concertation et ont ensuite pour recevoir leur proposition. Malgré l'absence de nouvelles offres opérées par les ADP de 7 contre 5 AO - à mi-chemin entre la parité initiale et la parité proposée - les porteurs d'ADP ont décidé de maintenir leur position du fait de considérations générales externes à SAGEM, en particulier d'intérêts financiers. Dans ces conditions, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la conversion des ADP en AO.



Trois tours de dix-sept étages détruites au Mans

LE MANS

de notre correspondant. Il faudra moins de dix secondes pour effacer du paysage mancelois trois tours de dix-sept étages de la rue des Monts-d'Arrée, aux Sablons, un quartier HLM de 16 000 habitants en zone franche. Vendredi 18 septembre, à 13 h 30, ces tours, que le maire divers gauche du Mans, Robert Jarry, qualifié d'« infâmes », seront détruites par implosion.

La ville du Mans, qui déploie beaucoup d'efforts et de moyens pour réhabiliter ses quartiers difficiles, aura pour la première fois recours à une solution aussi radicale. Selon la mairie, rénover les trois tours aurait coûté beaucoup plus cher que de les supprimer. Car ces édifices, symboles de l'échec de l'architecture verticale des années 70 et de toute une politique de logement social, étaient très dégradées. Un processus qui avait démarré quelques années après leur inauguration, en 1972. Très tôt étaient apparus des problèmes de voisinage, des actes de vanda-

lisme... Crise économique et chômage n'avaient qu'aggravé le phénomène, jusqu'à la caricature.

La municipalité espère que la démolition de ces tours contribuera à améliorer de façon très nette l'image des Sablons, d'autant qu'elle s'inscrit dans un vrai projet d'urbanisme : dès que les gravats auront été déblayés déblayés, au même endroit, la construction de petits immeubles entourés d'espaces verts et abritant cinquante appartements. Cinquante-cinq alors que les tours en implaient trois cents. Le compte n'y est pas, « et c'est très bien », estiment les élus, qui veulent « dédensifier ».

Les cent quatre-vingt-sept familles qui vivaient encore aux Monts-d'Arrée il y a quelques mois ont été conviées, ainsi que de nombreux autres invités, à assister à l'implosion. Certaines ont décliné l'invitation, comme pour signifier que la destruction de ces tristes HLM, impressionnante soit-elle, ne saurait constituer un spectacle.

Philippe Cochereau

La « guerre de l'eau » continue en Ardèche

LES TRIBUNAUX d'instance de Largentière et d'Aubenas (Ardèche) ont prononcé, mardi 15 septembre, un sursis à statuer dans une des péripéties de la guerre de l'eau qui oppose, depuis 1992, une association de consommateurs au Syndicat des eaux de la Basse-Ardèche (SEBA) et à son fermier, la SAUR-CISE (Bouygues). Les adhérents de l'association des consommateurs de la Fontanière, forte de quelque 2 500 membres, mécontents tout à la fois du prix de l'eau assainie, du fonctionnement du syndicat et de la philosophie même du projet « Ardèche claire », bloquent 6 millions de francs environ en contestant, depuis 1993, le montant de leurs factures à un huissier au lieu de le verser à la CISE (Le Monde du 21 mai).

La SEBA a décidé, en juin 1996, de mettre les impayés en recouvrement par voie de justice. La SAUR-CISE espérait que les tribunaux rendraient exécutoires les injonctions de payer adressées à 64 consommateurs récalcitrants. Mais les deux tribunaux d'instance ont décidé de sursis à statuer, jusqu'à ce que le tribunal administratif de Lyon ait lui-même statué sur la validité du contrat d'affermage et de plusieurs autres contrats passés entre la SEBA et la SAUR-CISE, que l'association ne cesse de dénoncer. (Corresp.)

DÉPÊCHES

PARIS : la lutte contre la pollution automobile doit être renforcée selon 87 % des Parisiens interrogés par l'institut EVA pour un sondage effectué du 31 août à 3 septembre à la demande de la Mairie de Paris. 79 % des habitants de la capitale utilisant quotidiennement leur voiture seraient favorables à ce que l'on mette en place la circulation alternée dès l'aube du niveau 2.

RHÔNE-ALPES : le passage d'un ou plusieurs loups en Isère a été formellement identifié, selon le résultat d'analyses génétiques présentées, mercredi 16 septembre, par Jean-René Garnier, préfet du département (Le Monde du 15 septembre).



L'autre de Flore

HORIZONS

PORTRAIT



15 novembre 1995, à Paris : Florence Rey assiste à la reconstitution de la fusillade du cours de Vincennes, qui avait fait cinq morts le 4 octobre 1994 (ci-contre). Ci-dessous, la photographie de l'identité judiciaire.

A l'automne 1994, puis au printemps 1995, le silence finit par craquer. Florence Rey se confie progressivement au juge d'instruction Hervé Stéphan. Elle reconnaît les faits, à commencer par l'achat du fusil à pompe et des deux cagoules le matin même du drame, ainsi que le braquage de la préfourrière, où le couple s'est rendu en métro. Elle affirme qu'il s'agissait de « chercher des armes de poing sur des policiers pour faire par la suite des vols à main armée, afin de se procurer de l'argent ».

Au magistrat instructeur, Florence Rey affirme que les prises d'otages n'ont pas été préméditées, qu'il avait été prévu de rejoindre le squat de Nanterre en RER. Elle déclare qu'Audry Maupin et elle-même ont cédé à la panique. Elle reconnaît avoir pris part à la fusillade de la place de la Nation, puis à celle menant vers le bois de Vincennes, mais nie fermement avoir tué. Les expertises balistiques lui donnent raison. Aucune des balles mortelles ne peut lui être attribuée. Et, en définitive, selon l'accusation, seul un tir « aux conséquences superficielles » peut, « avec vraisemblance », lui être imputé.

Quelques mois plus tard, en février 1996, Florence Rey désigne Abdelhakim Dekkar comme étant le gueur de la préfourrière porte de Pantin, après que celui-ci eut tenté de se défaire sur une tierce personne, Stéphane Violet, un proche de la mouvance autonome, qui fut pendant un mois incarcéré. Pour sa part, Dekkar nie sa participation, se dit victime d'un complot des autonomes et affirme être « un agent de l'ombre investi d'une mission politique au service de la cause démocratique algérienne ».

« Je regrette que cela se soit passé parce que cela a fait souffrir beaucoup de gens et que c'était stupide, à dit depuis Florence Rey au juge Stéphan. Sur le moment, je n'ai pas réfléchi pour suivre Audry. J'étais dans des conditions pas très stables, j'avais du mal à m'opposer et à m'affirmer par rapport à Audry. Je me fais des reproches là-dessus, j'avais besoin de me sentir utile et qu'il me reconnaisse, ce qui n'était pas souvent le cas. » Au terme de l'instruction, l'accusation a estimé que Florence Rey avait participé, « par sa présence et son action, son soutien et son encouragement apporté à son ami », à l'ensemble des faits perpétrés au soir du 4 octobre 1994.

A la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, où ses parents et ceux d'Audry Maupin la visitent, la jeune fille est une dévouée modeste, dit-on, apparemment toujours aussi discrète et réservée. En prison, elle n'a pas repris de cursus universitaire, mais se serait intéressée à la micro-informatique et au théâtre. Elle attend son procès pour s'expliquer. M^{re} Henri Leclerc la défendra.

Sa promotion au rang de symbole d'une jeunesse rebelle et révoltée l'agacerait profondément. Durant l'instruction, les experts psychologiques ont relevé chez elle « une grande ambivalence, un besoin de se prouver à elle-même, une faible maturité affective, une tendance à la rêverie et au repli, une idéalisation de l'avenir avec coupure de la réalité sociale ». Sa timidité demeurerait son plus fort défaut.

Confrontée à la pauvreté du mobile avancé, la cour d'assises tentera de répondre, deux semaines durant, à cette question, qui veut éloigner tout crime de l'irrationnel : pourquoi ? En tentant de saisir vingt-cinq minutes dans la vie d'une jeune fille, aujourd'hui devenue femme.

Jean-Michel Dumay

L'autre visage de Florence Rey

Cinq morts en vingt-cinq minutes d'une équipée tragique ont fait basculer la vie de cette étudiante sérieuse et sans problèmes. Son procès permettra peut-être de mieux cerner la personnalité et les mobiles de cette jeune femme qui refuse de devenir le symbole d'une jeunesse rebelle



COMME une traînée de poudre, un cliché - une photo d'identité judiciaire prise au Quai des Orfèvres dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 octobre 1994 - a fait d'elle un mythe, une légende. Le portrait a paru dans tous les magazines, aurait même été imprimé sur des tee-shirts. Bras crispés dans un pull trop large, la jeune fille aux cheveux courts et les yeux fixes, le regard vide, (ses creuses, mèche tombante, égratignée au bas de l'œil droit, de n'a d'abord laissé aux policiers que ce seul visage, muet, à figer sur le papier. Puis, après plusieurs heures de garde à vue silencieuse, elle a fini par lâcher un nom : « Rey ».

« Enigme », « Enigme », « mystère », « cas » pour les uns, égrégorie romanesque d'une jeunesse révoltée par d'autres, « simple » criminel pour d'autres encore, Florence Rey, vingt-trois ans, comparait à partir de jeudi 17 septembre devant la cour d'assises de Paris pour vols à main armée, violence et enlèvement, meurtres et tentatives de meurtres, notamment sur personnes dépositaires de l'autorité publique.

L'équipée sanglante à laquelle elle participa avec son compagnon Audry Maupin entre la place de la Nation et Vincennes fit cinq morts : trois policiers, un chauffeur de taxi et Audry Maupin lui-même. Florence Rey encourt la réclusion criminelle à perpétuité. Au père d'une amie de vacances, on lui prête d'avoir récemment écrit : « Je ne veux pas d'autre visage que la réalité des faits. » Ainsi l'accusation les a-t-elle résumés dans l'arrêté qui la renvoie devant ses juges.

Le 4 octobre 1994, vers 21 h 25, Audry Maupin et Florence Rey, alors respectivement âgés de vingt-trois et dix-neuf ans, escaladent la grille d'enceinte de la préfourrière de la porte de Pantin, où sont stationnées les voitures en infraction bloquées sur la voie publique. Captivés et armés de deux fusils à pompe, ils mettent en joue les deux policiers de garde, les obligent à se coucher par terre, dégrèlent leurs ceinturons, prennent leurs armes de service - des revolvers Manuhim 38 spécial police. En quittant les lieux, ils les sergent de gaz lacrymogène. Un émotif et l'un des policiers affirmait avoir vu alors dehors un troisième homme, qui faisait lepeut.

A sa sortie, le couple intercepte un taxi, n^o Peugeot 405 break, arrêté à urée rouge. Le chauffeur, Amadou Diallo, un Guinéen âgé de quarante-cinq ans, et son passager, Georges Mommier, médecin parisiensont pris en otage. Audry Maupin braque sur la nuque du chauffeur l'un des revolvers dérobés, indique qu'il veut se rendre place de la Nation, demande les papiers d'identité des deux occupants du taxi, afin, semble-t-il, de les menacer de représailles en cas de dénonciation à la police. Le chauffeur de taxi se montre réticent. Le ton monte : « Tu vas me la donner, ta carte, sinon je t'éclate la tête », avait dit Audry Maupin. « Tu donneras ta carte ou bien je t'arrache l'oreille avec un couteau », avait enchaîné le couple.

A l'approche de la Nation, tout bascule. Il est 21 h 40. Craignant d'être abattu, le chauffeur du taxi provoque un accident avec une Renault 19 de la police à bord de laquelle circulent trois agents de la brigade anticriminalité. « Ils veulent nous tuer », cite le chauffeur. Aussitôt Audry Maupin tire plusieurs coups de feu par la vitre baissée en direction des gardiens de la paix qui surpris, descendant de leur véhicule, deux des trois policiers, Laurent Gérard, vingt-cinq ans, et Thierry Maynard, trente ans, ront pas le temps de faire usage de leurs armes et sont mortellement blessés.

Touché à la cuisse gauche, Régis Decarreau, leur collègue, s'éloigne étriposté. Audry Maupin est à son tour atteint à la jambe gauche. Deux passants sont également blessés dans la fusillade. « Ève-toi et viens avec nous, lancez les jeunes gens au docteur Mhahier. Sinon, on te tue. » Le médecin n'obtempère pas et parvient à s'échapper. A côté de son taxi le chauffeur se tord de douleur sur la chaussée. Amadou Diallo s'évanouit dans la soirée.

Le couple n'entend pas se rendre. Abandonnant le taxi, Audry Maupin et Florence Rey avisent maintenant une Renault 5 noire bloquée par le véhicule de police accidenté. Sous la menace, ils forcent l'un des deux passagers, Jacky Bensimon, à les conduire vers Vincennes. « Vas-y, roule ! », intime Audry Maupin, qui prend place à l'avant. « Putain, je viens de buter deux flics. Tu vas nous sortir de là. » Entretemps, l'alerte a été donnée. Un gardien motocycliste entame seul une poursuite. Florence Rey tire plusieurs coups de feu en sa direc-

L'équipée meurtrière a duré à peine une demi-heure. Vingt-cinq minutes de folie criminelle, à la Bonnie and Clyde. Et ce long silence qui lui succède. Doublié d'une somme d'interrogations. Morte, prostrée, Florence Rey ne donne aucune explication. Sang-froid ou sidération devant les faits ? Pour les enquêteurs, les motivations du couple sont une énigme. La comparaison des empreintes digitales avec celles des fichiers de l'identité judiciaire ne donne aucun résultat. Et déjà, au-dehors, des voix s'élèvent pour relancer le débat sur la peine de

est celui d'une adolescente amoureuse et passionnée. La rencontre avec Audry Maupin, au printemps 1993, semble avoir marqué un tournant dans sa vie. Lui, de trois ans son aîné, était fils d'un ouvrier et d'une employée de bureau, vieux militants syndicaux. Il étudiait la philosophie à Nanterre, après avoir longtemps vécu à Bezons (Val-d'Oise). Elle, après avoir commencé des études de médecine, a finalement opté pour un cursus de lettres modernes à l'université Paris-VII Jussieu. Les deux jeunes gens partageaient tout. La vie, les idées, les passions. Et, parmi elles, l'escalade, le domaine d'Audry Maupin, que ses amis surnommaient « l'Albatros ».

En janvier 1994, Florence Rey a quitté le domicile familial pour rejoindre son compagnon, tout d'abord dans sa chambre d'étudiant, puis, à partir de l'été, dans un pavillon désaffecté sans eau ni électricité, qu'ils ont décidé de squatter. Dans cette bâtisse de briques rouges délabrée, entre un matelas, un réchaud et quelques casseroles, les policiers ont trouvé une bombe lacrymogène, des douilles, la crosse scie d'un fusil à pompe et une poignée de tracts que les deux occupants avaient eux-mêmes rédigés.

DANS la chambre de la jeune fille, chez ses parents, à Argenteuil, ils ont saisi des textes d'une mystérieuse « Organisation de propagande révolutionnaire », un groupuscule inconnu, fruit, semble-t-il, de leur imagination commune : « La liberté est totale ou n'est pas. Ce monde et ceux qui le dirigent nous mentent. Être libre, c'est être sa propre autorité. » Et encore : « Organisons-nous nous-mêmes par l'autogestion. » Parmi les écrits, « un intérêt particulier et une hostilité pour tout ce qui a trait à la police », note l'arrêt de renvoi de-

« J'avais du mal à m'opposer et à m'affirmer par rapport à Audry. J'avais besoin de me sentir utile et qu'il me reconnaisse, ce qui n'était pas souvent le cas »

tion, de même qu'Audry Maupin. « Descends-le ! Descends-le ! », aurait dit la jeune femme à son compagnon, selon M. Bensimon. Deux autres motards arrivent bientôt en sens inverse, ainsi qu'un autre véhicule de police. Guy Jacob, trente-sept ans, de la compagnie motocycliste du Val-de-Marne, couche sa moto sur la chaussée à hauteur du cimetière Saint-Maurice. Florence Rey pointe son arme contre le flanc de M. Bensimon : « T'arrête pas ! » Mais le chauffeur, pris de panique, freine de toutes ses forces. La fusillade reprend. Le motard Guy Jacob est tué, un autre policier est blessé à la tête, tandis qu'un troisième fait feu sur Audry Maupin, qui s'écroule. Atteint à quatre reprises, le jeune homme succombera à ses blessures quelques heures plus tard à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Florence Rey se rend. Il est 21 h 50.

mort. Ministre de l'intérieur, Charles Pasqua dit être « personnellement [...] en faveur de [son] rétablissement [...] pour les assassins les plus sordides, ceux qui s'attaquent aux personnes âgées sans défense, ceux qui violent ou qui tuent des enfants, ceux qui assassinent des responsables des forces de l'ordre ».

éguin va commencer

Le Boulogne-lacourt vont faire l'objet de la région Ile-de-France

Tous les étages de la Mans

La guerre de l'eau continue en Ardèche

LES INTELLECTUELS FACE AUX MÉDIAS

Le journalisme moderne s'est développé depuis plus d'un siècle sous les sarcasmes des intellectuels qui s'indignaient de sa démagogie, de ses mensonges ou de sa servilité à l'égard des pouvoirs. Mais le procès a pris, ces dernières années, une tournure plus vive. Dès 1994, Pierre Bourdieu dénonçait « l'emprise [des] mécanismes d'un champ journalistique de plus en plus soumis aux exigences du marché », tant sur les journalistes eux-mêmes que « sur les différents champs de production culturelle ». La plupart des intellectuels qui s'en prennent aux médias souscrivent probablement à cette analyse. Même ceux qui sont qualifiés par leurs confrères d'« intellectuels médiatiques » ne manquent pas de stigmatiser les dérives du journalisme, liées à sa docilité aux puissances de l'argent et de la politique. Dès lors, l'ambition des médias, qui est de concourir, au nom de la démocratie, à l'animation de l'espace public, se trouve discréditée. Quant aux journalistes, ils ne reconnaissent pas souvent l'exercice de leur métier dans la description qu'en donnent leurs censeurs. Ils se disent que le champ des médias est traversé de trop de contradictions pour qu'une approche uniformément négative en rende compte avec exactitude ; se demandant si la critique véhémente du journalisme ne rejette pas en fait quelques-uns des principes qui définissent cette activité, en particulier le respect du pluralisme ; soupçonnant, enfin, certains de leurs adversaires de confondre sciemment procès journalistique et controverse politique, en reprochant moins aux médias leurs erreurs professionnelles que leur prétendue sujétion à la « pensée unique » imputée au néolibéralisme contemporain. C'est pour tenter de clarifier ces questions que Le Monde a demandé à des intellectuels d'exposer la façon dont ils jugent le rôle des médias, apprécient leur évolution et évaluent leur influence. Nous vous sommes ainsi tournés vers onze animateurs de revues représentant la diversité du paysage intellectuel français. Pierre Bourdieu (Actes de la recherche en sciences sociales), Jean-Claude Casanova (Commentaire), Régis Debray (Les Cahiers de médiologie), Edgar Morin (Communication) et Pierre Nora (Le Débat) n'ont pas donné suite à notre proposition. Nous publions donc les six réponses qui nous sont parvenues.

Les méfaits d'un rationalisme simplificateur

par Claude Lanzmann et Robert Redeker

PARADOXE du système médiatique : son adversaire le plus résolu, Pierre Bourdieu, en devient une figure de premier plan. Voyons-y l'indice que les choses ne se partagent pas de façon aussi manichéenne que les ennemis jurés des médias le proclament et l'illustration de l'impossibilité d'échapper à ce système qui montre à l'autant sa force que sa perversité. Même ce débat, « le journalisme et les intellectuels », a lieu sur le terrain des médias, est créé par eux. Il est à son tour un fait médiatique. Deux questions méritent l'attention : celle de l'engagement, sous sa forme récente, de Bourdieu dans le champ politique, et celle de son discours d'imprécation contre les médias. Elles ne sont pas séparées : le scientisme (ou positivisme autoritaire) organise chacune de ces démarches. Comment évaluer cet engagement et quelle pertinence accorder aux critiques contre les médias ? Sous quelles conditions l'articulation médias/intellectuels est-elle possible ?

Faisons un sort à deux idées aussi fausses que répandues : les partisans de Bourdieu prétendent que sa pensée apporte à la gauche ce qui lui manque, qu'elle est porteuse de radicalité. Les adversaires de Bourdieu s'empressent de le taxer de « populisme ». La pensée politique de Bourdieu ne réinvestit pas de l'utopie, du mythe, dans la gauche. Elle n'y réintroduit que du scientisme, un rationalisme corseté. Sorel avait compris ce qui échappe à Bourdieu : la gauche a besoin de mythes. Au réalisme des gouvernants, il ne répond qu'par le scientisme. On ne rencontre dans son discours politique aucune solution alternative à ce qu'il dénonce - très souvent à juste titre - parce que son rationalisme a fait le désert du mythe, a rendu stérile l'imagination politique chez ceux-là mêmes qu'il prétend défendre. « Gauche de la gauche », ou « gauche de gauche » (ces formules ont le dangereux inconvénient de faire symétrie avec « droite de la droite » et « droite de droite ») sont des expressions vides de sens, à moins de les rapporter au très conventionnel cli-

vage parlementaire. Cependant, les mouvements sociaux, dans leur dispersion et leur déficit de perspectives, sont victimes d'une illusion. On - certains journalistes et l'intéressé qui les incrimine - leur montre en Bourdieu leur penseur, on leur suggère de voir en lui une sorte d'hypostase spéculative de l'idée confuse qu'ils se font d'eux-mêmes, de leur unité et de leur clarté. Il s'agit d'un miroir déformant qui compose l'image d'un « mouvement social » déterminé, figure destinée à remplacer l'ancien prolétariat dans sa mission historique d'émancipation. Rien ne permet de supposer que Bourdieu soit populiste. Il produit, sous une couverture scientifique, la vulgate qui fait l'essentiel des conversations dans la petite bourgeoisie d'Etat. Vulgate sur l'enseignement, le journalisme, la télévision, l'économie, et mainte-

figure se sont rencontrés dans l'histoire de la presse. Et Pierre Bourdieu, dans son va-et-vient rapide de l'essai au pamphlet, n'appartient-il pas lui-même à cette catégorie hybride ? Le rationalisme bourdieusien, cuirassé dans des classifications simplificatrices, n'occulte-t-il pas une réalité infiniment complexe ? Rien de plus justifié, néanmoins, que les attaques « des écrivains, des professeurs, des artistes » à l'encontre des médias. La transformation de l'information en divertissement, le suspense balayant des feuilletons politico-judiciaires, la promotion au rang d'événement planétaire d'un accident certes signifiant (Diana) ou d'un incident sans doute sensé (Monicca), mais construit et reconstruit à l'envers, la hiérarchisation de ces événements selon les soi-disant désirs du public, parfois même

qui leur est adressée. Le besoin de « répondre à l'intérêt du public » entre souvent en contradiction avec cette exigence dans la mesure où les intellectuels et le public en général sont devenus dissociés, à la définition (dissociation contribue puissamment à l'égard aux médias, le public a de intérêts et des attentes, les intellectuels ont des exigences, les journalistes ont des missions et des devoirs. Ce n'est pas que les critiques de Bourdieu soient fausses : certaines d'entre elles s'expriment dans les salles de rédaction depuis longtemps. Le problème vient de la manière dont elles sont assénées, manière qui rend impossible le débat entre intellectuels et journalistes. Au nom de la science, Bourdieu combine son soutien majestueux aux mouvements sociaux et la razzia, tout aussi majestreuse, contre les médias. Cette conception de la science paralyse l'imagination dans le mouvement social autant qu'elle rend impossible un débat critique entre intellectuels et journalistes. Elle est l'œuvre d'une Raison désertifiée.

Si la machine de guerre montée contre les médias n'est pas acceptable, c'est moins à cause des critiques et des informations qu'elle véhicule que de sa structure qui exclut la constitution d'un réel dialogue entre intellectuels et journalistes. Loin d'être celle de l'opposition incompatible entre journalistes et intellectuels, la question à poser, sur foudres de différences et des différends, est celle de leur articulation. Une fois écartée la dogmatique scientiste qui habilite les critiques de Bourdieu, un débat entre intellectuels et journalistes, ou plutôt parce que certains journalistes sont également des intellectuels et vice versa, un débat entre médias et intellectuels doit s'instaurer, fondé sur la seule qualité de l'extension, précisément parce que nombreux réclament pour les médias sont fondés.

Claude Lanzmann et Robert Redeker ont respectivement dirigé et membre du comité de rédaction de la revue « Les Temps modernes ».

Bourdieu n'est pas un intellectuel à la façon dont Péguy et Sartre l'étaient ; il est plutôt un pontife scientiste, un cardinal Ratzinger de la science, veillant sur l'orthodoxie scientiste de tout ce qui s'écrit dans les journaux

nant sur les rapports hommes/femmes. Bourdieu fabrique le prêt-à-penser de cette petite bourgeoisie-là. C'est elle (et non la plèbe - sinon on pourrait effectivement le réputer populiste) qui lit les livres de la collection « Libération ». C'est elle qui a le sentiment que tout le monde la trompe, sauf Bourdieu. L'opposition science pure et froide/journalisme dans laquelle Bourdieu s'enferme n'est-elle pas une fausse opposition ? Quels pourraient être les rapports entre les intellectuels et les journalistes (à supposer qu'une catégorisation aussi étonnante soit légitime) ? Ne peut-on pas, ce qui révélerait pour Bourdieu de la tétalogie, être à la fois un intellectuel et un journaliste ? Inversement, n'est-il pas possible que certains journalistes puissent à bon droit passer pour des intellectuels ? Tous ces cas de

leur fabrication, l'unité de thèmes et de ton à travers tous les médias, l'unité de consigne que chacun peut y constater, la normalisation de la pensée qui en découle, le fonctionnement en boucle, la soumission aussi bien aux forces du marché qu'au public, toutes ces réalités ne sont pas des inventions fantasmatisées d'intellectuels. La volonté de couvrir - par la multiplication des cahiers, des suppléments, des magazines - tout le champ des activités humaines mérite d'être questionnée. L'univers médiatique est à cet égard animé par une sorte de désir monopolistique : il s'agit de faire rentrer la totalité dans les médias, jusqu'à la couverture infinie de tout, jusqu'à ce qu'à terme plus rien n'existe en dehors d'eux. Par rapport à ces réalités, Bourdieu se signale par un trait distinc-

Je me suis bien amusé

par Bernard-Henri Lévy

LA démocratie médiatique ? Toujours la même histoire : le pire des systèmes - à l'exception de tous les autres. Méfiance, donc. Réserve. Ne pas céder - mais qui le croit ? - que l'on dise la même chose en trois minutes de télévision qu'en trois pages de littérature. Et ne pas craquer d'admiration que bien des griefs sont fondés, littéralement fondés - dictature du marché, Audimat, loi du zapping et de l'amnésie programmée... dans cet interminable procès. Mais pas de panique non plus. Pas d'inutile frénésie. Il faudrait pouvoir parler de ces choses calmement. Sans pathos. Il faudrait savoir distinguer entre médias chauds et médias froids. Il faudrait avoir le droit d'échapper à cette catégorie absurde - « les » médias - qui met dans le même sac journalisme et spectacle, « prière matinale » (Hegel) et « messe cathodique » (journal de 20 heures). Il faudrait, sans passer pour un chien de garde du néolibéralisme régnant, pouvoir continuer de célébrer un genre, le « grand reportage », dont Sartre faisait, après Hemingway, son modèle d'excellence littéraire. Et il faudrait garder le droit de rappeler qu'à l'heure où la Russie sombre, où l'Afrique s'embrase, à l'heure des caméras en Algérie et de la lépénisation des esprits à Paris, cette affaire des « pro. » et des « anti » médias n'est ni la seule ni la grande affaire qu'il soit donné de traiter aux clercs de cette fin de siècle.

Quant au reste, quant à la façon, à partir de là, de s'orienter, non dans la pensée, mais dans la pratique de cette relation au journalisme en général et à la télévision en particulier, c'est, évidemment, l'affaire de chacun. Vraiment chacun. Car rien ne se joue d'autre, au fond, dans cette aventure que le rapport de chaque sujet à ce qu'il a de plus singulier : son corps, son visage, son goût de déplaire ou de séduire, son narcissisme - un nietzschéen dirait ce « texte mystérieux », jamais tout à fait « déchiffable », qu'est son « idiosyncrasie ». Nietzsche ? Oui. Une fois n'est pas coutume. Mais le fait est là. Signes et symptômes. Ame et corps indissociés. Je ne connais pas un médiaphobe - ni, bien sûr, un médiophile - qui ne soit justiciable, à la fin des fins, d'un strict traitement génologique. Pour moi - puisqu'on n'échappe donc pas, dans ce débat, à l'obligation de parler de soi - il y a eu deux périodes. La saison de la comédie. La loi du tapage et de l'éclat. La joie - en gros, les années 80 - de choquer et de faire scandale. Les corporations contournées. Les académies court-circuitées. Le monde comme un flipper. Les mots comme des grenades. L'intense jubilation face à cette machine à dynamiter les conformismes qu'était un écran de télévision et l'idée du progrès accompli quand un mot de Clavel chez Pivot, ou de Foucault à la radio, devenait un bâton de dynamite explosant dans les cervelles : que de temps gagnés, grâce aux médias, dans la bataille contre le Goulag ; que d'idées complexes, mais oui, complexes - à commencer (ce n'est qu'un exemple !) par la durable coexistence, en France, du périalisme et du socialisme - qui ne seraient jamais passées si elles n'avaient été, aussi, de la pâture pour les médias ! Et puis les temps de la démocratie d'opinion sont venus et, avec eux, un sentiment de malaise, nouveau mais grandissant. Est-ce le régime de visibilité imposé par une époque de plus en plus obscure ? La banalisation des supports ? Le ralliement, quoi qu'ils en disent, du professeur insoupçonnable, du juge, de l'expert, bref de la plupart des boudeurs officiels, à des rituels qui, de ce fait, perdaient leur force ancienne de transgression ? Moins de joie, en tout cas. Moins de jeu. L'image surtout, presque Inquiétante, d'une sorte de panoptique inversé : regardé, épié, donc sous contrôle - votre tour d'être mis, non pas en examen, mais en observation par un maître implacable qui a pris le visage de l'opinion. Et la tentation, du coup, de s'y prêter - mais moins : les urgences sont toujours là, les liturgies aussi ; mais c'est le cœur qui n'y est plus ou qui, plus exactement, va voir ailleurs s'il y est. Autres temps. Autres ivresses. Une pensée émue et bien vivante, pour le cher Romain Gary. Je me suis bien amusé. Au revoir, et merci.

Bernard-Henri Lévy est directeur de la revue « La Règle du jeu ».

Pour le pluralisme

UN des grandes obsessions de notre temps est de tout réduire à la sphère sociale de la communication. Ce défaut (le mot est faible) vient de loin : des grandes tentatives totalitaires du XX^e siècle. Qui tient la communication, tient le pouvoir ; qui tient le pouvoir tient l'instrumentalisation des esprits. C'est du moins ainsi que l'être humain se rêve dans sa domination ultime. La souveraineté de la technique permet l'aggravation quotidienne de cette vision. Le procès systématique fait aux « médias » émane cependant de ceux qui regrettent de ne pas en être les maîtres. Autrement dit d'un clergé frustré dans ses prétentions. Vieilles cléricatures, « intellectuelles », en effet, qui a, en son temps, remplacé, non sans courage, et parfois génie, l'ancienne industrie religieuse (elle-même recyclée en spectacle plus ou moins régressif, selon les situations). Il faut le répéter sans cesse : il n'y a pas de « bonne société », il n'y a que des conditions plus ou moins mauvaises d'existence. Au fond, Voltaire avait raison : l'illusion religieuse est indéfectible, il est donc préférable qu'elle s'exprime par une multitude de confessions. La presse, le journalisme, la radio, la télévision, l'extension d'Internet, l'irradiation constante des canaux de transmission, sont des réalités incontrôlables. Plus il y en aura, mieux ce sera. C'est la règle sévère de la démocratie, mais qui préférerait vivre sans elle ?

Le vrai problème, comme toujours, est celui du temps. Ballarrné était l'exact contemporain de l'expansion de la grande presse. Joyce écrit *Finnegans Wake* dans le vacarme de l'avant-guerre ; voilà deux œuvres « incompréhensibles » qui continuent à nous parler comme si elles nous précédaient. Les systèmes vieillissent, pas les œuvres. Les clergés s'effacent, pas les styles. Un style peut s'adapter à n'importe quelle situation pourvu qu'elle soit contradictoire, c'est-à-dire non mortifère. Un poète respicieux au milieu de l'affaire Lewinsky que dans un camp de concentration : il a tout loisir de considérer avec ironie les tourments d'autrui dépenchés pour une comédie à la Bête. Il est bon que la stupidité s'exprime le plus diversement et le plus constamment possible. Le déplorer reviendrait à rejouer l'éternel parti dévot, celui qui veut qu'une conception du monde triomphe de toutes les autres. Il faut imaginer Flaubert heureux d'assister au Monicagate, horrifié, mais heureux de constater le bien-fondé de sa lucidité. L'absurde, le chaos, l'atrocité présentés sur fond de publicité permettent de donner tout son sens à la comédie humaine. Son sens ? Elle n'en a pas. Il est obligé de l'avouer, et c'est une excellence nouvelle pour la liberté de penser. Il n'y a pas de « pensée unique », mais dix mille façons différentes (au moins) de se penser. C'est précisément le que le gigantesque réseau de communication prouve. Jamais la pensée critique n'a donc eu avant de pos-



the double temp

Une double temporalité

par Olivier Mongin

INTELLECTUEL, journaliste. Les partitions de l'un de l'autre sont-elles encore clairement lisibles, les formes intervention et d'action si distantes ? Rien n'est moins sûr, mais locut à répétition repose sur un état : d'une part, l'intellectuelle forte impression d'être l'otage des débats dont il ne maîtrise ni la donne, puisque l'actualité intellectuelle est le monopole des journalistes. D'autre part, il ne se ose de se plaindre d'être marginalisé, sacrifié sur l'autel des médias de ne plus être écouté (une simple remarque intéressée : que se deviennent les chroniques rendant compte du travail des revues nos quotidiens éclairés ?).

D'où le duel au sommet entre le médiateur et le non-médiateur, qui est finalement l'origine d'un nouveau acteur fort prisé, « l'anti-médiateur médiateur ». On ne parle plus de contenu ni production intellectuelle, on se préoccupe seulement de la meilleure manière de faire le siège des médias, d'y prendre un peu de pouvoir ou d'en tenter le procès.

Quelle est dans ce contexte la réponse favorite de l'intellectuel contemporain ? C'est celle du saut, de celui qui sait mieux que les autres, puisqu'il peut arborer un savoir et en faire profiter les

pauvres masses aliénées dont la connaissance est celle du premier genre, la passion et l'émotion. Voilà une proposition un peu courte que l'on trouve paradoxalement sous la plume de ceux qui s'en prennent aux experts en tout genre.

Face à un pouvoir médiatique croissant, l'intellectuel n'aurait d'autre issue que de combler le vide du sens, de faire passer son savoir ou bien de se replier sur son Aventin pour que la Raison ne subisse pas le sort néfaste de la *doxa*. Il y a là une double impasse, puisqu'on définit bien mollement l'intellectuel par la possession d'un savoir et, surtout, parce qu'on évite de prendre en compte les ruptures profondes dont l'organisation médiatique du temps est le révélateur.

La vie intellectuelle française, celle que raconte l'œuvre inimitable d'un Paul Bénichou, est marquée par la place impartie aux écrivains, aux gens de plume qui ont, depuis l'*Aufklärung*, transfiguré le réel, modifié le regard porté sur le monde et l'histoire. Ne se contentant pas de brandir un savoir, l'intellectuel-écrivain est un homme d'imagination qui n'hésite pas à cultiver des idées, celles que des écrivains-députés discutent, par exemple, dans les travées de l'Assemblée constituante.

Ceux qui font remonter la naissance des intellectuels à l'affaire Dreyfus (le mot est alors inventé par Maurice Barrès) n'oublient jamais de rappeler que le « l'accusé » de Zola est moins un reporter rassemblant des faits avérés qu'un quasi-texte de fiction, inventant la vérité à partir d'informations insuffisantes. Dans un autre contexte, celui de la guerre d'Algérie, Pierre Vidal-Naquet n'a pas procédé autrement dans *La Question*. L'intellectuel qui in-

configuration médiatique contemporaine favorise un recul de l'écrit, tout en étant à l'origine d'une nouvelle relation au temps et à l'histoire. Le recul de l'écrit, lié au rôle croissant de la télévision dont l'emprise est bien plus puissante que celle du milieu journalistique lui-même, trouve sa source dans les gages que la presse écrite donne à la télévision et au style magazine que celle-ci promet. D'aucuns posent la question : les titres des journaux télévisés sont-

collective. Faut-il voir dans ces moments qui agrègent les individus les temps de civisme collectif auxquels ont cru certains ? On peut en douter. Les seconds correspondent à des fonctionnements individualisés où chaque individu est pris en compte pour lui-même (jeux, témoignages, magazines). Telle est la double configuration du temps que les médias privilégient : celle d'un temps collectif éphémère et de moins en moins politique et celle d'un temps individuel de plus en plus autonome. Il y a là une double dynamique centrifuge et centripète qui aspire paradoxalement toutes les médiations et révèle la véritable nature des médias : faire croire que rien n'existe entre le collectif momentanément rassemblé et l'individu en voie d'autocélébration.

Face à cette double chronologie (un temps collectif momentané, un temps individuel ritualisé), le débat entre les journalistes et les intellectuels change peut-être de nature. Au lieu de se regarder en chiens de faïence, intellectuels et journalistes n'ont-ils pas à réagir à cette représentation abusive du temps qui laisse croire que l'on vit dans ce double rythme sans médiation ? N'y a-t-il pas à prendre ses distances, à libérer d'autres rythmes et temporalités ? Le temps intellectuel ne se confond

pas avec le temps médiatique : il est plus lent, il prend son temps, il marque une distance qui n'est pas la vertu du seul savoir, mais, surtout, il doit lever la chape de plomb qui pèse sur des faits ignorés et des scandales. « *Penser l'événement* », cette expression de Hamrah Arendt signifie que l'événement n'est pas le monopole des professionnels de l'événement.

Dans une démocratie, l'espace public ne peut être rivé à l'organisation du temps chère aux médias, il y a une pluralité des temporalités qu'il faut respecter. La polémique sur les médias ne peut se contenter d'opposer le savoir et l'émotion, l'épistémé et la *doxa* ; elle doit s'inquiéter de redonner vigueur aux « médiations » diverses qui structurent la société, ces médiations que les médias déconsidèrent un peu vite et dont les intellectuels de revues sont l'une des expressions.

Face à la chronologie imposée par la bulle médiatique, intellectuels et journalistes ont chacun à imaginer leur part de travail, c'est-à-dire leur rôle de médiation spécifique. D'où l'urgence d'une mise à plat du rôle des uns et des autres.

Olivier Mongin est directeur de la revue « *Esprit* ».

Intellectuels et journalistes ont chacun à imaginer leur part de travail, leur rôle de médiation spécifique

tervient dans l'espace public n'apporte pas seulement un savoir, il peut aussi créer des événements que les professionnels du quotidien obtiennent ou ignorent. Ce rappel n'est pas anodin, à un moment où le personnage du savant a remplacé celui de l'écrivain sur la scène intellectuelle, où les professeurs pénaient tout oublier les plumes d'un Maïman, d'un Sarre ou d'un Malraux.

La réponse des intellectuels par la seule révérence au savoir est d'autant plus inadaptable que la

ils toujours conçus en fonction de la presse écrite, ou bien la tendance s'est-elle inversée ? Mais cette emprise de la télévision est plus fondamentalement à l'origine d'une orchestration inédite du temps.

Aujourd'hui, la bulle médiatique oscille entre deux types d'événements. Les premiers sont des événements (inattendus ou non, une mort accidentelle ou un rassemblement « mondial ») qui font longuement la « une » de tous les médias et suscitent une adhésion

quatrième pouvoir : « *C'est le jeu ordinaire des journalistes que d'amener toutes les libertés, toutes les incertitudes, toutes les révoltes et, en effet, toutes les autorités, le plus souvent contradictoires, contre les autorités gouvernementales officielles.* » Nous, simples citoyens, nous les répétons. Ils veulent ainsi cumuler tous les privilèges de l'autorité avec tous les droits de la liberté.

Certes, les journalistes défendent la liberté et la démocratie quand, avec les juges, ils empêchent l'événement des affaires et s'empouillent à contrôler les politiques.

Mais qui contrôleront les contrôleurs ? Qui fixera des limites à leur propre volonté de puissance et qui arrêtera la judiciarisation de notre société ? « *Je souffre donc, l'accusé* » telle est la formule qui, aujourd'hui, nous tient lieu de *cogito cartésien*.

Puisque la nature a été vaincue et le mal humanisé, on ne croit plus aux catastrophes naturelles. Derrière chaque désastre, chaque accident, on cherche un coupable. Tout ce qui arrive aux hommes étant d'origine humaine, un champ libéré s'ouvre

à la procédure pénale. Pour conclure, et timidement, on se risque à demander aux journalistes non pas de faire leur *mea culpa* — assez de coupables ! — mais de respecter, dans certains domaines essentiels, ce que Soljenitsyne appelle magnifiquement « *le droit de ne pas savoir* » et de s'offrir un peu de mémoire, de se souvenir, par exemple, des articles qu'ils écrivaient au moment de l'apparition du sida et de la pression qu'exerçaient les plus influents car les plus progressistes d'entre eux sur les politiques afin qu'ils n'agissent pas.

L'importance d'une morale trop conforme aux vœux de la majorité morale pour être tout à fait vraie. Difficile, mais salutaire exercice de modestie : ainsi seulement écrit-il encore poétiquement de protéger le sentiment tragique de la vie contre le vent mauvais de la paranoïa qui souffle sur notre monde.

Alain Finkielkraut est directeur de la revue « *Le Messager européen* ».

Sauver l'innocence et le secret

par Alain Finkielkraut

QUAND Pierre Bourdieu a le malheur d'ouvrir un autre journal que *Télérama*, *Le Monde diplomatique* ou *Les Inrockuptibles*, il constate que des opinions différentes des siennes y ont droit de cité. Il ne partage pas son idée de la laïcité, ses vues sur la politique étrangère ou son analyse de la *ère en ex-Yugoslavie*. Ceux-là, entre-poil, ne s'expriment que par la diversion, faire valoir et pérorer, avec leurs mensonges, le thème de domination qui les régit. Le succès de leurs thèses est mesuré de leur médiocrité.

Notre colère, autrement dit, de leur pouvoir médiatique, réagit avec véhémence à l'indivisibilité démocratique. Ce droit pour lui inacceptable, ce n'est pas le règne du même, c'est l'égalité avec la sienne d'autres vises font entendre. Ce qu'il faut d'énergie à combattre, ce

n'est pas le rétrécissement de l'espace public, c'est son existence ; ce n'est pas le journalisme et ses dérives commerciales, c'est l'insulte quotidienne faite par ce qui reste de pluralisme dans notre pays à sa vérité. Il n'y a pas de place, en effet, pour le dialogue dans une pensée tout entière consacrée à la mise à jour de la violence symbolique : « *Violence douce, insensible, invisible pour ses victimes mêmes qui s'exerce pour l'essentiel par les voies symboliques de la communication.* »

La formule est admirable qui invite femmes, ouvriers, enseignants, enseignants, bref tous les indignes de la terre à se le tenir pour dit : soit ils raillent l'idée que l'expert se fait de leur condition, et c'est très bien ainsi ; soit ils la contestent et refusent, par exemple, de rabattre les rapports de séduction sur des rapports de domination : c'est très bien aussi. Car la méconnaissance où ils sont de leur propre expérience confirme encore le diagnostic de l'expert.

Violence théorique de la violence symbolique : ce concept met son génial inventeur à l'abri de toute réfutation. Comme l'écrit Pierre Maïman : « *Tandis que l'orgueilleux philosophe est supérieur aux autres hommes, le modeste sociologue est supérieur à l'humanité même de l'homme.* » Ce serait vraiment à désespérer de tout s'il nous fallait maintenant choisir entre l'ordre médiatique qui s'insinue et le monologue infaisable de Pierre Bourdieu.

Car l'ordre médiatique existe bel et bien, l'évolution du journalisme pose un très grave problème que Bourdieu évoque lui-même mais en le prenant pour une solution quand il se félicite de voir surgir en pleine lumière « *des objets et des préoccupations écartés ou ignorés par la tradition politique parce qu'ils paraissent ressortir à l'ordre du privé.* »

Notre modernité tardive s'est lancée en effet à l'assaut de ce que Benjamin Constant appelait la liberté des modernes et qu'il définissait comme « *la jouissance paisible de l'indépendance privée.* » Cette jouissance paisible est de moins en moins possible. Nulle portion de l'existence n'est plus hors de la

compétence sociale et donc médiatique. Le droit de savoir s'impose partout, saccage les vies privées, remplace les œuvres des écrivains par le scandale de leur biographie, dénuie le secret de l'instruction et fait de l'idée même de secret un préjugé ou un vestige. L'indiscrétion n'est plus une offense, c'est un exploit qui vaut cher. Le rêve d'un nouveau Watergate hante toutes les salles de rédaction. Les hommes publics sont jetés en pâture aux citoyens, eux-mêmes transformés en spectateurs sarcastiques de leurs prétendues turpitudes sexuelles ou financières. Les gens célèbres payent leur notoriété par une exposition permanente à tous les regards. Et, s'ils veulent fuir les paparazzi, ces voleurs d'indivinité, c'est au péril de leur vie.

Mais à peine faites-vous ce reproche aux journalistes qu'ils montent, pour la plupart, sur leurs grands chevaux et dénoncent le retour de la censure. Pégy, meilleur guide que Bourdieu, leur avait déjà répondu au tout début du siècle, alors que naissait, sous ses yeux, le

Des intellectuels de pouvoir

par Michel Surya

LES médias ? Lesquels ? Le mot est fait pour simplifier (pour suggérer l'évidence). Les intellectuels ? Il ne l'est pas moins. Tout est beaucoup plus équivoque. Les intellectuels n'occupent plus un seul espace que les médias n'aient modifié (y introduisant de leurs méthodes) ; les médias ne sont pas sans accueillir régulièrement des intellectuels (ou ce qui en tient lieu), se donnant ainsi des airs de succursales de la pensée.

Autant dire que, de quelque façon qu'on prenne la question, aucune réponse ne rendra justice à sa complexité. Elle suppose le tort supposé des médias. Ce tort n'est pas exclu. Il est vraisemblable même. Il ne suffit pas cependant. Le tort n'est pas moins celui de certains intellectuels qui ont en tête fait de s'emparer de ce tort supposé des médias pour tenter d'effacer le leur. Le leur ? Celui qu'on leur prête. Qu'eux-mêmes se prêtent. Duquel ils s'accusent par le même mouvement qui fait qu'on les en accuse.

Il faut en revenir à ceci : un procès a été instruit, longtemps, qu'on ne voit pas finir, qui fait de l'intellectualité — constamment — un tort. Des intellectuels se sont accommodés de ce tort qu'on leur imputait (l'engagement, le communisme, le trotskisme, le surréalisme, l'anarchisme, l'anticolonialisme même, etc.). Convaincus qu'il était juste qu'on fit de ce tort un crime. Si bien convaincus qu'ils se sont fait à eux-mêmes ce procès que leur faisant tous ceux qui voulaient qu'on en finit avec l'engagement, le communisme, le trot-

skisme, le surréalisme, l'anarchisme, l'anticolonialisme, etc. Et qui en ont, en effet, fini avec l'intellectualité en même temps qu'ils en finissent avec eux.

Is se sont fait ce procès sur tous les modes, à peu près, que permettait leur mauvaise conscience. Sur ce mode d'abord : il fallait que la pensée, *a fortiori*, la pensée politique, cessât de vouloir que le monde ne fût pas celui qu'il était, l'ordre celui qui dominait (de l'argent, des polices, de l'origine, de la religion, des frontières, des familles...). Il fallait qu'on en finit avec une intellectualité qui se représentait sans vergogne comme autonome, extravagante, rebelle, heureuse, insurgée, imaginative, marginale, etc. Il fallait en fait qu'on en finit avec le tort qu'avait eu la pensée de se vouloir aussi intellectuelle — c'est-à-dire, politique (le succès du sociologisme n'a pas d'autre sens : celui d'une dépolitisation de fait de la pensée).

Bien sûr, cette mauvaise conscience était feinte. Elle ne disait pas que toute pensée avait eu tort de se vouloir intellectuelle. Pas même qu'il n'y avait d'intellectualité que furtive. Seulement ceci : que n'avait eu raison que les intellectuels qui s'étaient sans mal accommodés du monde (Aron dirigé au rang de modèle des éléances politiques) ; et tort celles qui l'avaient condamné. Et n'auraient pour rien cessé de le condamner, ce monde déçu. Il leur exorbitante espérance (pourquoi ne pas opposer ici à celui d'Aron le nom de Deleuze, par exemple, si volontiers quoique assez silencieusement haï ?).

Un modèle surtout s'imposait, renchérissant le modèle lui-même : celui de ceux qui s'en accommodaient après qu'ils l'avaient condamné — des repentis (la « *repentance* », à laquelle il n'y a personne aujourd'hui qui ne se prête avec une bonne volonté qui soulève le cœur, n'a pas commencé par l'Eglise, mais par la cléricature).

Ce qui amène à dire ceci : ce ne sont pas les médias, mais des intellectuels qui ont domestiqué la pensée (la domestication de la pensée : son accommodement de la domination). Ce sont des intellectuels qui ont voulu que la pensée s'accommode au moins de la domination d'aujourd'hui (si possible, qu'elle y applaude) pour que soit effacé le crime de celle qui l'avait précédée de ne pas s'être accommodée de la domination d'hier.

Et c'est dans les médias que ces intellectuels « domestiqués » (comme on dit des animaux de compagnie) sont allés dire leur accommodement récent. Où l'auraient-ils mieux pu, les médias étant eux-mêmes des lieux que la domination a domestiqués ? Quoi qu'ils en aient : qu'elle tient. Elle ne les tient pas, d'ailleurs, de l'extérieur (vénalement ou par mesure de police). C'est-à-dire sur le mode qui consiste à sous-entendre, ce que fait la question que pose cette enquête, que les médias sont serviles à l'égard du pouvoir et qu'ils le sont par peur ou par intérêt. Il n'y a plus de pouvoir, du moins politique, à l'endroit duquel les médias soient susceptibles de témoigner de servilité. Il n'y en a plus

parce qu'il n'y a plus de pouvoir, à leurs yeux, qu'ils ne détiennent.

Et, en effet, ils ne détiennent pas un pouvoir que le pouvoir leur rétrocéderait : ils sont ce pouvoir que n'a pas plus le pouvoir (politique) lui-même. Si bien que, précisément, ils sont ce pouvoir que tout pouvoir politique doit aujourd'hui partager avec ceux qui le lui disputent : les juges et les magistrats, les grands groupes économiques et financiers, les entreprises de presse et de communication ; et qui le lui retirèrent bientôt (s'ils ne le lui ont déjà retiré). Si bien que la domination, aujourd'hui, ce n'est pas ce contre quoi il arrivait que la pensée protestât dans les médias (« *vieux style* », aurait dit Becker), ce sont les médias eux-mêmes au même titre que quiconque la détent et la partage.

Ce qui permet de former cette seconde affirmation : les intellectuels qu'on voit régulièrement collaborer avec les médias sont partie prenante de cette détent et de ce partage. Ils sont des intellectuels de pouvoir, comme il y en eut, avant eux, des intellectuels de parti. C'est-à-dire des intellectuels hétéronomes. Ils auront beau vouloir qu'on croie qu'ils s'acquittent par là de leur conversion aux valeurs supérieures de la démocratie (des valeurs auxquelles il n'y aurait personne à n'être intéressé), il suffira qu'on entende qu'ils tirent les dividendes de la plus-value médiatique qu'a permise leur domestication.

Michel Surya est directeur de la revue « *Lignes* ».

« Médiateur » par Philippe Sollers

par Philippe Sollers

silés de s'exercer. Ne pas le côtoier, ou s'en plaindre, montre qu'il préfère un monde d'ordre, de défection, de mise en perspective de croyance. Il suffit de souper le manque d'amour de la part de ces plaintes pour y dispenser le vieil esprit clérical (et pas, même, carrément politique).

Lintellectuel « médiateur » (y compris l'intellectuel médiatique qui critique l'intellectuel « médiateur ») est une péripétie du réglage technique en cours depuis une vingtaine d'années. Toute cette agitation, qui va bientôt retomber, refroidir, laissera place à une nouvelle distribution des rôles. On sera enfin sorti de l'ère d'hystérie religieuse massificatrice, pour aborder une époque de pluralités, d'incertitudes, de visages sans cesse nouveaux, de surprises, de croisements, de confrontations, de singularités irréductibles. Le roman sera de retour, et il sera loisible à chacun (sauf asphyxie par la misère ou le trop d'argent) de s'inventer une vie créatrice et intéressante. Chacun pour soi, donc, et la communication pour tous.

La concurrence, tout est là. Le seul dier est celui de la concentration du monopole. Posséder tous les hommes, toutes les radios, les télévisions et l'ensemble l'édition : cette ambition financière existe, certes. Mon avis est qu'il échouera, comme celle de Big Ither. La colonisation des cerveaux est en marche ? Oui, mais les contre-poisons s'organisent

Philippe Sollers est directeur de la revue « *L'Infini* ».

talisme

et Robert Roubier

Pour le pluralisme

U

مركز الامن للاهل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
TÉL. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Justice, une bonne réforme

S'APPUYANT à la fois sur le discrédit croissant du monde politique et la forte demande de droit émanant de la société, les juges d'instruction ont en dix ans bouleversé la donne institutionnelle de la 1^{re} République. Ils ont appliqué les lois « anciennes » sur la délinquance économique et financière que la magistrature avait coutume d'ignorer, contraindre le financement des partis politiques – y compris celui du président ou du premier ministre – et entamé au fil des ans le sentiment d'impunité qui régnaient parmi les élus et les responsables économiques. Ils ont, en résumé, mis fin à la tradition française de la « justice retenue ».

En engageant une réforme de la justice, le gouvernement prend acte de cette petite révolution. Les deux premiers volets du projet d'Élisabeth Gaiou – la réforme du parquet et celle du Conseil supérieur de la magistrature – confortent l'autonomie du ministère public, en desserrant les liens massifs depuis plus de 1 000 ans le garde des sceaux et les procureurs. Ces textes reconnaissent la légitimité du pouvoir politique à définir les grands axes de la politique pénale, mais tirent les leçons des abus et dérives de ces dernières années en lui ôtant tout droit d'intervention dans les affaires particulières.

La contrepartie de ce renforcement des pouvoirs de la magistrature intervient avec l'encadrement du travail du juge d'instruction. Il ne pourra plus faire usage de la détention préventive et sera tenu de respecter la notion de « délai raisonnable » contenue depuis 1950 dans la

Convention européenne des droits de l'homme. Approfondissant la logique de la réforme du code de procédure pénale de 1993, le gouvernement renforce également les droits de la défense : les avocats pourront désormais intervenir dès la première heure de garde à vue et adresser des demandes d'investigation au juge d'instruction.

Ce réajustement institutionnel en termes de pouvoirs et de contre-pouvoirs est salutaire. Au désengagement croissant du pouvoir exécutif, correspond un renforcement des garanties des justiciables et des droits de la défense dont on ne peut que se féliciter. Le statut du juge d'instruction s'en trouve profondément modifié : un lieutenant criminel tout puissant de l'Ancien Régime, qui pouvait à la fois poursuivre, enquêter et même juger, succède un véritable juge placé en position d'arbitre entre l'accusation et la défense. Sans doute, pourrait-on aller encore plus loin, ne pas simplement rénover l'édifice existant et carrément le refondre. C'est ainsi que pourrait être posée la question du contrôle de la police judiciaire.

Tout juste peut-on regretter qu'encre une fois, une réforme judiciaire s'accompagne de nouvelles restrictions en matière de droit de la presse. Nul ne peut évidemment approuver la diffusion de photos de personnes menottées, l'organisation de sondages sur la culpabilité ou la reproduction d'images de crimes ou de délits portant atteinte « à la dignité des victimes ». Mais l'intervention du parquet dans les droits de réponse est d'un autre ordre : c'est une restriction apportée à une liberté fondamentale.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani / Dominique Auby, directeur général
Hervé Juhan, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Rémy Pflieger
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Piretti, Pierre Georges, Jean-Yves Lhousse
Directeur artistique : Dominique Royon
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédaction en chef :
Alain Fichoux, Éric Lemaître (Éditoriaux et analyses)
Lecteur-chercheur (Département et autres spécialités) : Michel Kohnen (Débat);
Éric Le Boucher (International); Patrick Janssi (France); Franck Nouzi (Société); Oreste Standa (Chronique);
Jacques Boub (Journalisme); Jacques Sarragaglia (Culture); Christophe Maudet (Secrétariat de rédaction);
Rédaction en chef technique : Eric Azou
Métier : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Falkow; directeur délégué : Anne Charnobong
Conseiller de la rédaction : Alain Nollat; directeur des relations internationales : Daniel Verzet;
parutions étrangères : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Bernès-Méry (1944-1960); Jacques Fauret (1960-1982);
André Laurens (1982-1985); André Fourment (1985-1991); Jacques Lescaze (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Droits de la société : ceux qui ont été acquis au 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Associations : Institut Bourgeois-Méry, Société anonyme des Recettes du Monde.
Le Monde International, Le Monde Investissement.
Le Monde Presse, le Monde Presse, Le Monde Pétroliers, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Des impôts, toujours des impôts

NOUS SOMMES tellement habitués à voir les gouvernements nous présenter de beaux plans économiques ou financiers qu'aujourd'hui encore nous parlons du plan Queuille. En réalité il ne s'agit que d'espérances destinées à éviter la banqueroute.

La pilule est amère, mais il faut reconnaître qu'elle aurait pu être plus mal composée. C'est un nouveau prélèvement exceptionnel qui nous est infligé avec les quelque 50 milliards de majorations d'impôts directs. Mais, bien qu'il doive tomber à peu près sur les mêmes catégories de contribuables, il est un peu moins injuste, beaucoup moins compliqué et aussi plus franc, car il ne se couvre pas du mot d'emprunt.

Le projet fiscal a un double caractère. Le gouvernement a voulu favoriser, ou tout au moins ménager, les salariés et d'autre part ré-

duire au minimum l'incidence sur les prix des suppléments d'impôts. De là à la prédominance des majorations d'impôts directs, et parmi elles de celles qui atteignent les personnes autres que les salariés. Les augmentations d'impôts indirects et de tarifs, qui représentaient 28 milliards, ne frappent pas les produits de première nécessité, exception faite pour l'essence.

Les économistes devraient permettre d'équilibrer le budget, mais elles sont encore insuffisantes : une trentaine de milliards, alors que les dépenses totales de l'État sont de l'ordre de 1 500 milliards, ce ne peut être qu'un commencement. Si nous avions fait plus tôt les économies qui s'imposent nous n'en serions pas réduits à prélever encore des impôts et toujours des impôts.

Marcel Tardif
(18 septembre 1948.)

Le Monde sur tous les supports

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3477 code LMDCC
ou MF-36-29-04-54

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 06-36-68-03-78

L'immigration, arme de rajeunissement démographique ?

L'IMMIGRATION constitue-t-elle une réponse au vieillissement de la population des pays industrialisés et aux déséquilibres sociaux qu'imposent cet inquiétant phénomène, notamment en matière de retraites ? Sous différentes formes, la question est posée à intervalles réguliers.

Les partisans d'une ouverture des frontières justifient la nécessité d'un appel à l'immigration par la nécessité de répondre à ces défis et de « payer les retraites ». Dès 1991, une étude de l'Insee avait cité l'immigration comme l'un des moyens de lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qui guette la France dès le début du XXI^e siècle. L'idée a été présentée sous un jour favorable dans le rapport Boissonnat pour le Commissariat général au Plan sur le travail (*Le travail dans vingt ans*, Odile Jacob 1995), qui mettait en regard le manque de bras en France et la pression migratoire africaine. Quant à la perspective de « quotas » d'immigrés fixés en fonction des besoins de l'économie, elle est défendue aussi bien par Charles Pasqua que par certains responsables de gauche.

Une pièce nouvelle vient d'être versée à ce dossier par l'édition 1998 du rapport sur les migrations internationales que vient de publier l'OCDE. Premier constat : les migrations jouent un rôle « non négligeable » dans la croissance de la population de nombreux pays. Ainsi, depuis 1988, la croissance démographique de l'Europe résulte davantage de l'immigration que des naissances, alors qu'aux États-Unis et dans la plupart des autres pays de l'OCDE, les naissances jouent toujours un rôle dominant.

SITUATION CONTRASTÉE

En Europe même, la situation est contrastée, puisque certains pays comme la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Norvège doivent leur « faible » croissance démographique aux naissances, alors que dans d'autres, comme l'Espagne, la Grèce, le Portugal, l'Autriche et le Danemark, c'est l'apport migratoire qui domine. En Allemagne et en Italie, en revanche, une assez forte immigration ne parvient pas à compenser une démographie naturelle négative. Il est donc « difficile de compter sur l'apport net des migrations pour réduire ou freiner le déclin démographique fortement marqué dans certains pays », remarque donc le rapport.

Mais l'apport démographique de l'immigration ne se limite pas

aux entrées d'étrangers. S'y ajoutent leurs enfants, en nombre plus élevé que celui des foyers autochtones. Ainsi, les naissances étrangères ou d'origine étrangère représentent une part importante du total des naissances dans certains pays : 10,1 % en 1996 en France (alors que les étrangers constituent 6,4 % de la population), 13,3 % en Allemagne et même 22,8 % en Suisse. D'où l'idée d'utiliser l'immigration pour compenser la baisse de la fécondité et freiner le vieillissement de la population, qui va s'accroître lorsque les générations issues du baby-boom parviendront à l'âge de la retraite, à partir de 2010.

Cette perspective est envisagée avec réserve par l'OCDE. Certes, le recours massif à l'immigration aurait un « impact immédiat et relativement important » sur la population active, note le document. Mais cette hypothèse demeure très théorique, étant donné les forts aléas de sa mise en œuvre.

NOUVELLES APPROCHES

Le premier de ces obstacles est d'ordre numérique. Le résultat des simulations rendues publiques dans le rapport indique par exemple qu'il faudrait introduire en France pas moins de 11 millions d'immigrés entre 2010 et 2020 pour seulement stopper le vieillissement de la population entre ces deux dates. A titre de comparaison, l'immigration en France n'a concerné que 630 000 personnes au cours de la décennie 1985-1995.

Le même constat peut être fait dans tous les pays de l'OCDE, notamment au Japon, où il faudrait 22 millions d'immigrés pour contrebalancer le déséquilibre entre actifs et retraités, et au Royaume-Uni où 7,6 millions d'entrées seraient nécessaires. De ces chiffres astronomiques, le rapport conclut qu'une politique d'appel brutal à l'immigration serait « difficile à gérer ».

Encore les statistiques ne reflètent-elles pas les « contraintes pratiques et politiques » d'un tel choix. L'OCDE rappelle les difficultés de mise en œuvre concrète de toute politique de contrôle et de sélection des flux migratoires.

L'accueil obligatoire des réfugiés et des bénéficiaires du regroupement familial ne peut être fondé uniquement sur des impératifs démographiques ou économiques, sans compter l'immigration illégale, qui vient perturber les schémas préconçus. L'adaptation de futurs immigrés aux niveaux de formation requis poserait aussi problème.

L'organisation internationale n'oublie pas non plus que l'immigration reste un sujet « particulièrement sensible » et que ni les politiques ni l'opinion ne sont prêts à un débat sur une ouverture programmée de l'immigration.

Pour toutes ces raisons, la « capacité d'utiliser » l'immigration est « relativement limitée », reconnaît le document. Seules « des pénuries de main-d'œuvre très importantes et perçues comme telles, tant par les gouvernements que par l'opinion publique », pourraient induire un changement de politique, ce qui n'est pas le cas en période de chômage élevé. Ainsi « la politique d'immigration ne peut être qu'un moyen d'action partiel et imprécis pour freiner le processus de vieillissement des populations », constate l'OCDE.

Le débat ouvert par cette analyse internationale n'est pourtant

pas clos. La prise de conscience des effets lourdement négatifs des politiques de fermeture et pénurie de main-d'œuvre opérées dans quelques secteurs précis pourraient induire de nouvelles approches des liens entre immigration et emploi.

En France même, l'intégration de travailleurs qualifiés étrangers n'est plus un tabou. La loi Chevènement, l'immigration facilite le séjourné des universitaires, des chercheurs et des artistes. Et l'appel prêtait récemment lancé par le ministre de l'emploi aux informaticiens étrangers pour faire face à la demande liée au « bogue de l'an 2 000 » (*Le Monde* des 26 et 27 juillet), marque un tournant, après un quart de siècle de discours à la fermeture des frontières.

Philippe Bonard

Puissance par Michal Batory



La course de fond de Helmut Kohl

Suite de la première page

Helmut Kohl a du mal à susciter l'enthousiasme, à convaincre ses auditeurs qu'une fois réélu il fera les réformes qu'il a négligées depuis la réunification. Les foules sont attentives, mais réservées. Peut-être sont-elles devenues insensibles aux leçons d'histoire, au rappel des malheurs du siècle finissant, à la bénédiction que Helmut Kohl a su attirer sur le peuple allemand en réalisant son unité dans la paix. Jusqu'aux élections bavaroises de dimanche 13 septembre, Helmut Kohl faisait un peu figure de challenger lancé à la poursuite de Gerhard Schröder, lequel, en tête dans les sondages depuis le printemps, se comportait déjà en chancelier. Le succès de la CSU, le parti sœur de la CDU à Munich, est la première bonne nouvelle pour la coalition depuis le début de la campagne.

COUP D'ARRÊT

Helmut Kohl avait d'abord mis sur l'essai ; mais le lancement de la monnaie unique a été terni par les querelles franco-allemandes autour de la présidence de la Banque centrale européenne. Il comptait ensuite sur le bel unanimisme du congrès CDU de Brême : les s'appropriations plus ou moins intéressées sur sa succession ont donné l'image d'une démocratie chrétienne prête à se déchirer pour l'héritage.

Les slogans, inventifs ou ringards, ont fait long feu : « Keep Kohl », la carte postale montrant une espèce d'éléphant sortant du lac autrichien où le chancelier passe ses vacances, a provoqué

l'indignité générale. La tentative de relancer l'amalgame de 1994 sur les « roses rouges » (littéralement les « socquettes rouges », allusion à la collusion supposée des sociaux-démocrates et du PDS, les ex-communistes de l'ex-RDA) a été abandonnée, car elle risquait d'anéantir les électeurs de l'est de l'Allemagne qui voient dans le PDS un parti régional les défendant contre l'Ouest.

Pendant ce temps, Gerhard Schröder se laissait porter par la vague. Conforté par les trois à sept points d'avance que les sondages accordaient au SPD sur la CDU, il était courtisé par les étrangers. Sa seule préoccupation était de ne pas commettre de faux pas, de ne rien dire qui puisse donner des arguments à ses adversaires. Le flux – souvent souligné – de ses déclarations était son meilleur atout.

La CSU bavaroise a donné un coup d'arrêt à ce parcours sans faute. Elle a signifié au SPD que rien n'est encore gagné et qu'il ne suffit pas à son candidat à la chancellerie d'attendre le 27 septembre. Il doit se battre, s'exposer, prendre des risques contre un Helmut Kohl qui a retrouvé des raisons d'espérer.

Gerhard Schröder garde un avantage. Contrairement à la CDU qui n'a d'autre choix que de perpétuer la coalition avec les libéraux du FDP, il peut avoir deux fers au feu : une alliance avec les Verts qui cherchent à rompre avec leur culture d'opposition ou une grande coalition avec la CDU. La première hypothèse a l'inconvénient d'effrayer les électeurs du centre, qu'il flaire. Par des propositions imprudentes en début de campagne – lire d'essence à 5 marks (plus de 16 francs), limitation des voyages à l'étranger à un tour les cinq ans, sortie de l'OTAN, etc. – les Verts ont fait naître quelques doutes sur leur réelle capacité à gouverner.

Pour avoir compris leur erreur, ils n'en ont pas moins donné des armes à leurs adversaires. Aussi Gerhard Schröder affirme-t-il qu'un gouvernement rouge-vert n'est pas une fatalité, même s'il existe une majorité parlementaire pour le soutenir. Il peut très bien envisager une grande coalition avec la démocratie chrétienne. Ce qui compte, dit-il, c'est l'entente sur un programme cohérent.

TROIS SOLUTIONS

La CDU a fiérelé le piège. Si elle se laissait entraîner dans une discussion sur une grande coalition, elle appartiendrait à M. Schröder, elle apporterait à ce dernier la caution de respectabilité et de centisme recherchée. Ce qui ne veut pas dire qu'elle la refusera si l'occasion se présente. Quelques Länder sont dirigés par des gouvernements CDU-SPD. A Bonn, il n'existe qu'un précédent depuis 1949 : la grande coalition (1966-1969) qui permit aux sociaux-démocrates menés par Willy Brandt de participer pour la première fois au gouvernement fédéral.

Cette seule expérience n'est pas suffisante pour trancher la querelle entre ceux qui pensent qu'une grande coalition est aujourd'hui indispensable pour débloquer les réformes de l'État-providence et ceux qui craignent une paralysie aggravée. Quoi qu'il en soit, ce ne serait qu'une solution provisoire accordant un peu de temps à chaque partenaire pour se préparer à en découvrir.

Comme souvent dans l'histoire de la République fédérale, ce sont les petits partis qui peuvent être les vecteurs de la modernité. Pendant des années, les libéraux ont joué ce rôle. En 1994 ils se sont fait souffler leur place de troisième parti par les Verts. Ceux-ci pourraient aussi prendre la relève comme parti du changement. Dans cette campagne

électorale, leur chef de file, Jutta Fischer, donne souvent l'impression d'être le seul à proposer le meilleur et pour le pire, réformes nouvelles – sinon orales – sur la fiscalité (création d'un impôt écologique), les retraites, la formation, la lutte contre l'hébergement, l'intégration des étrangers, l'abandon du nucléaire civil. Helmut Kohl a même jeté le gant chez ses propres partisans laissant entendre dans un entretien avec *Die Zeit* qu'un jour, plutôt, une coalition entre les démocrates chrétiens et les Verts n'était pas à exclure.

Ce n'est pas pour dem. Le 27 septembre, les électeurs allemands auront finalement choisi entre trois solutions : l'union d'un gouvernement rouge-vert, l'union nationale modérée coalition ou le déjà-vu « Helmut Kohl. L'issue est incertaine, mais elle paraît à en croire quelques jours, si les élections ont lieu à N. Kohl serait sûr de gagner », dit ses amis. Comme un coiffeur fond, le chancelier peut encore tenter du terrain dans les dernières.

Dani Vermet

RECTIFICATIF

PAUVRETE

Dans un article parus nos éditions du 10 septembre consacré aux inégalités dans le monde, la compression de dépenses a conduit à une confusion dans les chiffres de la population mondiale vivant dans la pauvreté. Selon le rapport mondial 1998, le développement humain du programme des Nations unies pour le développement, 1,3 milliard d'individus vivent avec moins de 2 dollars par jour dans les pays en développement, et non 120 milliards comme indiqué.

ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1998

MARCHÉS Dix jours après avoir affirmé qu'il n'était « pas concevable que l'économie américaine puisse rester une oasis de prospérité », le président de la Réserve fédérale améri-

caine, Alan Greenspan, a expliqué, mercredi 16 septembre, devant la Chambre des représentants, que les premiers signes de ralentissement apparaissent aux Etats-Unis.

● **M. GREENSPAN** a toutefois exclu une action monétaire concertée des grandes banques centrales pour relancer la croissance dans le monde et tenter de mettre fin à la crise financière.

● **L'ESPOIR D'UNE BAISSÉ** simultanée des taux était né, sur les marchés financiers, après le sommet du G 7, lundi, au cours duquel l'accent avait été mis sur le recul de l'inflation dans le

monde. ● **UNE BAISSÉ UNILATÉRALE** des taux américains ne peut être exclue, selon les experts, si la situation en Amérique latine se détériore au cours des prochaines semaines.

Alan Greenspan exclut une baisse concertée des taux d'intérêt dans le monde

Le président de la Réserve fédérale américaine a mis fin aux espoirs des marchés d'une relance monétaire coordonnée des pays industrialisés. Les Bourses asiatiques et européennes étaient orientées à la baisse, jeudi 17 septembre, en début de journée

COMPTE TENU de l'aggravation de la crise financière et économique dans le monde et des espoirs d'une action concertée des grands pays industrialisés pour stimuler la croissance, le discours, mercredi 16 septembre, du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Alan Greenspan devant la Commission bancaire de la Chambre des représentants était très attendu. Les opérateurs de marché surveillaient notamment toute allusion à un éventuel assouplissement des politiques monétaires, destiné à fournir des liquidités à un système financier mondial déstabilisé. Le discours de M. Greenspan a constitué à cet égard une déception. « Je pense que je peux, sans me tromper, dire que pour le moment il n'y a aucune tentative pour coordonner une baisse des taux d'intérêt », a affirmé celui dont les propos ont une influence si grande sur le comportement des investisseurs. Jeudi 17 septembre, les Bourses asiatiques ont terminé en nette baisse (-2,38 % à Tokyo), tandis que les places européennes, lors des premières transactions, reculaient nettement (-1,45 % à Francfort).

La rumeur d'une baisse simultanée des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Europe avait émé après la réunion, lundi, des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G 7). Ils avaient insisté, dans leur communiqué, sur le fait que « l'inflation est faible dans de nombreuses parties du monde » et des propos habituels dans la bouche des responsables monétaires pour que la stabilité des prix n'est jamais définitive-

ment acquise. Avec la crise des économies émergentes, la « nature des risques dans l'économie mondiale s'est modifiée », avaient-ils ajouté, d'où la nécessité d'une « coopération rapprochée » pour « préserver ou créer les conditions d'une croissance intérieure soutenable et la stabilité financière » dans les économies du G 7. Les opérateurs avaient réagi d'autant plus favorablement à cette analyse qu'elle avait été appuyée par un discours du président des Etats-Unis Bill Clinton allant dans le même sens. « Alors qu'au cours des trente dernières années le monde et les Etats-Unis étaient préoccupés par le danger inflationniste, il est clair que désormais la nature des risques a changé avec le quart de la population mondiale vivant dans des pays en récession ou dont la croissance décline », avait affirmé M. Clinton. « Les Etats-Unis doivent travailler avec le Japon et l'Europe ainsi qu'avec d'autres pays pour stimuler la croissance. »

PAS DE COOPÉRATION

A la suite de ces déclarations, les opérateurs avaient élaboré un scénario selon lequel, dans le sillage de la Banque du Japon, qui a annoncé mercredi 9 septembre une réduction du loyer de l'argent au jour le jour, la Réserve fédérale et les banques centrales européennes allaient à leur tour réduire leurs taux directeurs. Dès mardi, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer avait retourné l'enthousiasme des marchés en affirmant qu'il serait « faux de voir dans le communiqué du G 7 un signal à une détente monétaire générale ». Pas question, pour M. Tietmeyer, de baisser les taux

dans une Europe qui a retrouvé la croissance et où la masse monétaire progresse vivement. Le discours de M. Greenspan a définitivement enterré le projet d'une opération monétaire coordonnée qui aurait pourtant eu pour mérite, selon les analystes, de constituer un geste psychologiquement fort vis-à-vis des marchés.

Le président de la Fed n'a pas pour autant exclu, mercredi, la possibilité d'une action unilatérale de la part de Washington. « Malgré une économie toujours solide, les premiers signes de ralentissement apparaissent » aux Etats-Unis, notamment dans l'industrie manufacturière, a affirmé M. Greenspan. L'enquête mensuelle de conjoncture - Livre beige -, réalisée par la Fed et publiée mercredi après-midi, a apporté des indications supplémentaires. La Fed note une « forte dégradation » des attentes des entreprises et des ménages concer-

nant l'économie au quatrième trimestre et en 1999. Malgré le dynamisme persistant des ventes au détail, de la construction et du marché de l'emploi, certains secteurs industriels, comme la chimie, les matériaux de construction et la sidérurgie commencent un retournement de

tendance à la baisse des ventes vers les pays d'Asie. Le Livre beige souligne enfin que, grâce au recul des prix des matières premières, les pressions inflationnistes sont faibles, voire inexistantes.

Ce bilan économique - ralentissement de la croissance et baisse

des prix -, estiment les experts, plaide pour un assouplissement monétaire américain dès la prochaine réunion de la Fed, qui se tiendra à la fin du mois. D'autres analystes se montrent plus sceptiques. Ils pensent que M. Greenspan va chercher à gagner du temps en se contentant d'entretenir, au cours des prochains mois, par de simples déclarations, les espoirs de baisse des taux, mais sans pour autant agir. Selon eux, la Fed préférera opérer à froid plutôt que donner l'impression de céder, dans l'urgence, à la pression des marchés financiers et à la baisse de Wall Street. Seule une brutale détérioration de la situation économique et financière en Amérique latine, partenaire commercial et financier important des Etats-Unis, pourrait conduire la Fed à agir plus rapidement que prévu.

Pierre-Antoine Delhommais

La sécurité des Etats-Unis en danger, selon M. Rubin

Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a affirmé mercredi 16 septembre que « notre bien-être économique et notre sécurité nationale sont sérieusement mis en jeu » par la crise financière mondiale. M. Rubin a insisté sur les difficultés du Japon, la deuxième puissance économique mondiale actuellement en pleine récession, et a estimé qu'il était vital pour Tokyo de stimuler une croissance soutenue par la demande. « Le Japon a une importance cruciale pour la croissance et la stabilité financière mondiale », a-t-il dit.

Enfin, il a exhorté le Congrès américain à libérer des fonds pour le Fonds monétaire international (FMI). « Chaque jour qui passe sans l'approbation du Congrès au financement du FMI accroît notre vulnérabilité à la crise et affaiblit la confiance des marchés mondiaux, dont l'importance est primordiale », a expliqué M. Rubin.

Résultats semestriels 1998

« Les excellentes performances de Pechiney au cours du premier semestre 1998 sont le résultat de la politique d'amélioration de sa rentabilité et de sa position concurrentielle, menée depuis 1996 dans chacun de ses métiers. Le plan Challenge continué de se dérouler conformément aux objectifs et cette compétitivité renforcée a permis à Pechiney de bénéficier pleinement d'un environnement économique favorable. »

Jean-Pierre Rodier, Président

Un résultat net plus que doublé, hors plus-values de cession

Le bénéfice net consolidé du Groupe s'élève à 1.186 MF (soit 14,48 francs par action) au premier semestre 1998, contre un bénéfice de 1.028 millions au premier semestre 1997 (13,03 francs par action). Corrigé des plus-values nettes réalisées sur des cessions d'actifs (560 MF en 1997 ; 115 MF en 1998), le résultat net s'élève à 1.071 MF contre 468 MF au premier semestre 1997.

Des résultats opérationnels en forte progression

Le chiffre d'affaires des activités industrielles du premier semestre 1998 est en hausse à 26.524 MF contre 24.771 MF, soit +7,1 %. Le chiffre d'affaires du département Commerce International, dont l'activité négoce de cuivre avait bénéficié en 1997 de volumes particulièrement élevés dans un environnement de prix favorable, est en retrait à 7.743 MF au premier semestre contre 11.239 MF en 1997. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé, en recul de 4,8 %, s'élève à 34.267 MF au premier semestre 1998.

La marge opérationnelle s'élève à 2.281 MF au premier semestre contre 1.626 MF en 1997, en hausse de 40,3 %. Cette performance reflète la nette amélioration des résultats des activités industrielles qui ont bénéficié de la progression des volumes de vente, de la poursuite de la réduction des coûts de production et de la hausse du dollar américain. Ces éléments favorables ont largement compensé les premiers effets de la baisse des cours de l'aluminium.

Aluminium. Le chiffre d'affaires du secteur Aluminium est en progression de 8,9 %, et la marge opérationnelle, à 1.126 MF augmente de 46,6 %. La baisse de 11 % des cours de l'aluminium a eu un impact limité sur les performances du premier semestre 1998, compte tenu du décalage de facturation et a été largement compensée par le redressement des marges de transformation et l'augmentation des primes sur les produits de forme. Les résultats ont également bénéficié du redémarrage des capacités de production d'électrolyse, du développement des ventes de laminés techniques pour l'aéronautique, à plus forte valeur ajoutée, et de l'appréciation du dollar américain.

Emballage. Le chiffre d'affaires du secteur Emballage est en progression de 7,9 % et la marge opérationnelle, à 1.078 MF est en hausse de 35,6 MF. Ce résultat reflète notamment une activité Boitage Boisson en progression sensible grâce à la réduction des coûts de production et à l'augmentation des volumes de vente en Europe et en Amérique latine, les bonnes performances de Cabal et une activité bien orientée pour TPI.

Une situation financière du Groupe en amélioration

Après investissements de 1,4 MdF et paiement du dividende, le Groupe a dégagé un excédent de financement de 0,6 MdF et le bilan consolidé au 30 juin 1998 fait apparaître une diminution de l'endettement net à 14,3 MdF. Compte tenu d'un montant des capitaux propres totaux de 17,9 MdF, le ratio d'endettement s'améliore à 0,80 contre 0,92 au 30 juin 1997.

Des perspectives satisfaisantes

Sur la base des perspectives actuelles d'évolution économique, la marge opérationnelle de l'année 1998 devrait être sensiblement supérieure à celle de 1997, qui s'était élevée à 3.602 MF. Au second semestre 1998, Pechiney devrait continuer de bénéficier du bon niveau de la demande aux Etats-Unis et en Europe où le Groupe réalise près de 95 % de sa production.

L'amélioration de compétitivité obtenue depuis 1996, qui se poursuivra en 1999 conformément aux prévisions, contribuera à accroître de manière sensible les résultats du Groupe ou sa capacité à résister à d'éventuelles inflexions de l'environnement économique.

Minitel : 3616 CLIFF - Internet : <http://www.pechiney.com> - Banque de communiqués : Ecofil

issement démographique

ESSAI de Michael Batoru



Le patron de la Bourse de Paris en croisade à la City

LONDRES
de notre correspondant à la City
On connaît David vainqueur de Goliath et Daniel apprivoisant les lions dans la fosse. Pour présenter sa rencontre avec les banquiers de la City, Jean-François Théodore, président-directeur général de SBF-Paris Bourse, a simplement mêlé les deux mythes bibliques : « Je me sens dans la position de David devant les lions. » Sous les lambris dorés de l'Oak Room de la Banque d'Angleterre, les financiers de la première place boursière européenne, polis, ont ajusté une mèche de cheveux ou le noeud impeccable de leur cravate. Visiblement, l'alliance surprise signée le 7 juillet entre la London Stock Exchange et la Deutsche Börse a troublé cet invité de marque au point de lui faire oublier les classiques de l'Ancien Testament, semblent-ils dire.

« Si cet accord est une bonne idée, la méthode suivie n'a pas été bien choisie. Personne ne peut s'approprier le concept de Bourse pan-européenne et l'utiliser à son avantage. Si le projet est commun, on est prêt à s'y associer. S'il est seulement un outil concurrentiel, nous sommes prêts à y répondre » : voici enfin Jean-François Théodore à l'heure de vérité. Il a tout fait pour ne pas avoir à expliquer ce qu'il pense de cette tentative anglo-allemande de création d'un grand marché boursier dont Paris est exclu aux seigneurs de l'argent convoités par le prestigieux centre d'études Royal Institute of International Affairs. A trois reprises, le rendez-vous a été déplacé. Tout fût, l'homme a fui les journalistes. Mais aujourd'hui, le temps presse.

Vu du « square mile », l'onde de choc de l'accord Londres-Francfort, monté en épingle par les médias financiers et les analystes, a dangereusement isolé le Palais Brongniart. Les rumeurs d'un rapprochement entre Paris et New York, qui devrait voir le jour en oc-

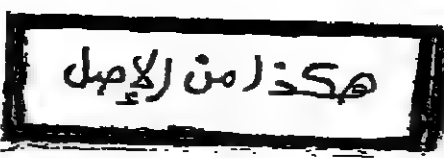
tobre, ou d'un réseau européen concurrent, ne sont guère prises au sérieux. « Du bluff destiné seulement à sauver les apparences avant d'accepter l'inévitable », titrait l'autre jour le London Financial News. Pour convaincre que Paris a un avenir dans cette nouvelle configuration, Théodore est conscient qu'il doit ramener à contre-courant. Même si le gentil animateur du débat met en exergue l'avance technologique et l'efficacité de la place française.

CREDO

Subtil, l'ancien haut fonctionnaire du Trésor en personnage essentiel de la République a repris à son compte le credo « diviser pour régner » cher à l'Empire britannique pour tenter de faire apparaître des dissonances importantes entre les deux partenaires. L'un, Francfort, conquérant, on le voit avec le succès de la Deutsche Terminbörse, sur les marchés à terme. L'autre, Londres, sur la défensive en raison de la non-adhésion du sterling à la monnaie unique. « La volonté de Londres de participer à la zone euro a été une grosse surprise. C'est dommage que nous ne l'ayons pas découvert auparavant. » L'ironie mordante fait l'effet d'un étirement dans un club de gentlemen : une faute de goût. L'euro va provoquer un « big bang » financier ; quelle que soit la manière dont l'Europe financière se fera, Paris en fera partie. « Nous sommes prêts à jouer un rôle dans un univers concurrentiel totalement déréglementé ou apporter nos briques à la construction de la maison commune », lance l'orateur, finalement peu soucieux de camoufler ses états d'âme.

Et comme pour l'emporter dans la City il faut quelque humour, l'énarque s'est permis, dans ce royaume de Peau minérale le midi, de siffler deux verres de vin rouge lors du déjeuner sur le pouce.

Marc Roche



Le Crédit agricole a gagné plus de 6 milliards de francs au premier semestre

La filiale Crédit agricole Indosuez double ses provisions

Malgré une progression de plus de 30 % de ses profits au cours des six premiers mois de l'année, les turbulences sur les marchés financiers

ont coûté cher au Crédit agricole. La filiale Crédit agricole Indosuez (CAI) a ainsi doublé le niveau de ses provisions (à 2 milliards de francs)

par rapport au premier semestre de 1997. Sur ce total, 1 milliard de francs correspond aux conséquences de la crise russe.

LE CRÉDIT AGRICOLE ne fait pas exception à la règle. La crise en Asie et dans les pays émergents, principalement en Russie, lui a coûté cher au premier semestre. Mais le résultat de la première banque française reste bien supérieur à celui de ses concurrents. Il atteint 6,1 milliards de francs sur les six premiers mois de l'année (en augmentation de 31,9 % par rapport aux six premiers mois de 1997). L'écart est net avec Paribas, la Société générale et autres BNP qui tournent autour de 4 milliards (*Le Monde* du 11 septembre). Mais à 10 %, le rendement sur fonds propres du Crédit agricole est moins élevé. Le groupe Banque populaire, lui, n'a pas présenté de résultats semestriels, mais a confirmé, mercredi 16 septembre, qu'il anticipait une croissance à deux chiffres de son bénéfice, se félicitant du début de redressement de sa filiale Natexis, qui gagne 202 millions de francs (+14 %), après avoir passé 529 millions de francs de provisions (sur un total d'1 milliard) pour faire face à ses risques en Asie.

(Corée du Sud, Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Philippines), dont 1,5 milliard de provisions non affectées destinées à faire face à une éventuelle aggravation de la crise. Dans le même temps, les encours ont été réduits de 26 %, à 17,8 milliards de francs. Le taux de couverture des risques dans le Sud-Est asiatique a ainsi doublé, de 8,5 % fin 1997 à 17,7 % au 30 juin 1998.

de dollars sur les GKO (643 millions de francs) et une centaine de millions de dollars sur les banques, a expliqué Christian Maurin, président du directeur de CAI. Ces fameux GKO ne valent plus que 15 % de leur valeur faciale. M. Doumoux, directeur général du Crédit agricole, a tempéré ces éléments en rappelant que les engagements de CAI en Asie et en

mois de l'année ont été « toniques » pour la banque verte, tirés par un redémarrage de la croissance. La collecte poursuit sa progression, avec l'augmentation de 10,7 % des dépôts de la clientèle, à 156,4 milliards de francs fin juin 1998. La gestion d'actifs progresse de 22 % (878 milliards) en rythme annuel. Les crédits sont franchement repartis à la hausse (1 370 milliards). Les crédits consommation seront dopés par la reprise de Sofinco, conclue en avril, et qui se concrétisera dès janvier 1999. De fait, la part de marché du Crédit agricole est stable en collecte bancaire (21,7 %). La banque continue à gagner des parts de marchés en crédits (17,3 %), assurance-vie (10,8 %). Le produit net bancaire (PNB) a augmenté de 3,1 %, à 41,3 milliards. Les commissions (29 % du PNB) ont compensé le tassement de la marge d'intérêt (53,7 %).

750 millions de pertes pour la caisse corse

La caisse régionale du Crédit agricole de la Corse a accumulé 750 millions de francs de pertes depuis deux ans et demi, a souligné Marc-Antoine Antheman, directeur central à la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), qui préside depuis fin mai une commission de tutelle de la caisse corse. Des pertes complémentaires de 130 millions ont été passées au premier semestre, « à partir d'un examen rapide non définitif de l'état du portefeuille ». « Derrière les faits à connotation frauduleuse largement commentés, nous avons à faire face à un problème encore plus important qui est celui d'une situation d'impayés de masse. » Pas moins de 840 exploitations agricoles étaient « en situation d'impayés structurels à l'égard de la caisse ». Au-delà des procédures judiciaires engagées contre ses anciens dirigeants, la priorité est de redresser « la situation financière désespérée de cette caisse », dont le ratio de solvabilité est inférieur au minimum prudentiel.

Le paysage s'est assombri cet été avec l'accroissement de la crise en Russie. Depuis le mois d'août, des rumeurs de marché évoquent de lourdes pertes pour CAI. Cette dernière a finalement avoué avoir provisionné un milliard de francs sur les pays émergents hors Asie. Les engagements de CAI au 17 août en Russie – jour de l'annonce du moratoire sur les GKO (titres des emprunts d'Etat) – se situaient à 490 millions de dollars (2,95 milliards de francs), dont 107 millions

Russie représentent 1,5 % de l'ensemble des financements totaux du groupe. Indosuez peut se féliciter d'être adossée à la banque verte. Et M. Doumoux ne regrette rien de son investissement dans cette banque en 1996. « Il est vrai que nous n'avons pas prévu la crise en Russie, ni en Asie quand nous avons repris Indosuez, mais si c'était à refaire, nous le réitérons. Ce n'est pas parce qu'il y a une grille qu'on arrête la production », a-t-il expliqué. Au plan de l'activité, les premiers

France Télécom va construire un réseau transeuropéen avec Deutsche Telekom

Les deux groupes échangeront des participations

L'ALLIANCE conclue depuis déjà dix ans par France Télécom et son homologue allemand Deutsche Telekom prend, cet automne, des couleurs nouvelles : les deux opérateurs ont annoncé, jeudi 17 septembre, la construction d'un réseau de télécommunications ultra-moderne « pour relier les principaux centres d'affaires européens ». Il sera constitué de 20 000 kilomètres de fibre optique reliant 40 villes dans 16 pays. Ce projet a été examiné et approuvé, mercredi, par le conseil de surveillance de Deutsche Telekom, qui a également donné son aval à l'échange de participations croisées prévu prochainement entre les deux partenaires (*Le Monde* du 21 juillet). Jeudi, le conseil d'administration de l'opérateur français devait se voir soumettre les deux mêmes chapitres. Les deux groupes doivent encore obtenir l'aval de diverses autorités chargées de faire respecter la concurrence en Europe.

Qualifié d'« acte fondateur très important » au siège de France Télécom, ce nouveau projet commun vise la clientèle des entreprises, et non celle des particuliers. Il s'agit de leur permettre de transmettre n'importe quel type de données (voix, image, données informatiques) très rapidement, et à un coût moins important qu'aujourd'hui. Ce réseau utilisera des infrastructures déjà existantes chez chacun des partenaires, mais nécessitera beaucoup de travaux d'interconnexion. Surtout, il intégrera les technologies les plus modernes permettant d'augmenter les capacités de transmission, notamment celle du « multiplexage de longueurs d'ondes », une invention des laboratoires français.

Pour construire ce réseau, qui sera ouvert partiellement en 1999, et totalement en l'an 2000, France Télécom et Deutsche Telekom auront des partenaires appartenant à la galaxie de sociétés qu'ils ont créé ensemble ces dernières années : par exemple Wind en Italie, ou les deux opérateurs sont asso-

cié à l'électricien Enel, mais aussi Lince en Espagne, Mobistar en Belgique ou Martav en Hongrie. Global One, une filiale internationale à laquelle est associé l'américain Sprint, participera également au projet. Le montant de l'investissement n'a pas été dévoilé par les partenaires, en raison, semble-t-il, de l'imminence de plusieurs opérations d'ordre boursier. Dans les toutes prochaines semaines – sans doute à la fin du mois d'octobre si les marchés le permettent – France Télécom aura un calendrier chargé. Trois opérations interviendront simultanément. Premier volet : une augmentation de capital « de 5 % » dont le montant n'est pas encore totalement fixé (la valeur boursière de France Télécom est de 460 milliards de francs au cours de mercredi, mais c'est une valeur moyenne du titre, encore inconnue, qui sera prise en compte pour ce calcul). Deuxième volet : la mise sur le marché de 5 % d'actions par l'Etat français, qui détient actuellement environ 70 % de France Télécom. Troisième volet : l'échange de titres entre l'opérateur français et son allié allemand, qui portera sur 2 % du capital. France Télécom utilisera pour cette dernière opération le produit de son augmentation de capital, dont le solde servira « pour investir à l'international », précise-t-on au siège de la société. Au moment où se construisent, dans le monde des télécommunications, des alliances particulièrement spectaculaires, comme celle de l'américain ATT et du britannique BT (ex-British Telecom), France Télécom et Deutsche Telekom ont choisi une voie différente : celle d'une « alliance qui avance à petits pas ». Les deux groupes affirment qu'ils poursuivront ce rapprochement dans d'autres domaines, notamment dans la recherche et développement.

Anne-Marie Rocco

Peugeot reconnaît avoir pratiqué la discrimination syndicale contre la CGT

LA CGT adressant des louanges à Peugeot, voilà qui fera date dans l'histoire des relations tumultueuses entre le constructeur automobile privé et la plus puissante des centrales syndicales ouvrières. En acceptant d'indemniser et de rétablir dans leurs qualifications 169 militants victimes de « discrimination syndicale », la direction du groupe sochalien s'est attiré, mercredi 16 septembre, les compliments de Louis Viaudet, secrétaire général de la CGT. « Il est temps d'affirmer haut et fort que les militants syndicaux qui consacrent leur énergie et leur temps à la défense des intérêts des salariés ne sont pas des délinquants », a-t-il déclaré en citant l'accord historique signé le 11 septembre avec la direction de Peugeot.

carrière et leur rémunération », admettait le tribunal. La direction va en appel, expliquant qu'elle pratique une gestion individualisée des carrières. Pendant ce temps, la CGT s'en remet à l'inspection du travail. Après avoir comparé l'évolution de carrière de 20 syndicalistes (19 CGT et 1 CFDT) avec celle d'autres salariés de même âge et de même profil, celle-ci dresse un procès-verbal contre la direction de Sochaux. « Comme il n'y avait pas de raison particulière pour que les militants soient tous très mauvais, il a bien fallu conclure à l'existence d'une ségrégation », explique Bruno Lemaire, délégué CGT. Suivent deux condamnations en appel, en février 1997 et en février 1998. Des décisions exemplaires, car si le principe de non-discrimination syndicale existe bien dans le code du travail, il est très difficile à mettre en évidence concrètement, comme le montre le cas d'IBM. A la fin des années 80, la CFDT de l'usine IBM de Montpellier a voulu démontrer qu'une douzaine de militants avaient vu leur carrière et leurs rémunérations bloquées du fait de leur en-

gagement syndical. A la suite d'un procès-verbal de l'inspection du travail, le tribunal de grande instance a donné raison à la CFDT, mais la cour d'appel l'a partiellement débouté. Le juge a estimé que la CFDT était incapable de prouver que le directeur de l'éta-

blissement était à l'origine de cette discrimination et qu'il s'agissait d'une politique délibérée de l'entreprise. Forté de ces précédents, la CGT partait confiante pour son marathon judiciaire du 11 septembre. « Nous étions certains d'être à nouveau condamnés, et nous avons préféré négocier », a reconnu Jean-Louis Silvant, directeur des relations humaines du groupe. PSA (Peugeot-Citroën), dirigé depuis octobre 1997 par Jean-Martin Folz, a aussi voulu profiter de l'occasion pour rétablir le dialogue social dans l'entreprise. Ainsi, dans l'accord signé avec la CGT, le nouveau patron a englobé l'ensemble

La défense de Serge Dassault remporte une victoire psychologique

« Reconnaissance » selon « L'Humanité »

Sous le titre « Reconnaissance », Pierre Zarka, directeur de *L'Humanité* et membre du bureau national du Parti communiste, se félicite, dans l'éditorial du quotidien communiste du jeudi 17 septembre, de l'accord intervenu entre la direction de PSA et la CGT. « Jean-Martin Folz, PDG du groupe PSA, annonce la fin d'une culture d'entreprise reposant sur la discrimination professionnelle et la répression à l'égard des syndicalistes. La réalité qui avait prévalu jusqu'ici ne pouvait plus durer, justice est rendue à 169 salariés. Mais plus qu'un arbitrage passé avec le monde syndical, il faut voir dans cette victoire de la CGT la reconnaissance qu'on ne peut pas développer l'industrie sans le monde du travail et encore moins contre lui. Cela devrait conduire à ce que dans toutes les entreprises le respect des libertés syndicales et des syndicalistes connaisse un nouvel essor. »

BRUXELLES de notre correspondant Le procès Agusta-Dassault, où l'aviateur français Serge Dassault comparait en compagnie de neuf coaccusés pour corruption présumée des deux partis socialistes belges, a repris ses audiences, mercredi 16 septembre, après neuf jours d'interruption. Les juges suprêmes s'étaient accordés ce délai pour trancher au sujet des multiples exceptions préjudiciaires introduites par les avocats des accusés. La quasi-totalité des demandes des défenseurs a été rejetée dans l'attente d'une décision de la Cour de cassation, à la notable exception de celle introduite par les avocats de Serge Dassault. Ces derniers dénonçaient l'irrégularité de l'audition de ce dernier effectuée le 22 novembre 1995 à Paris par le juge d'instruction belge Jean-Louis Prignon en vertu d'une commission rogatoire internationale. Serge Dassault avait alors été entendu comme témoin sous serment, alors que « les charges précises et concordantes » pesant sur lui à l'époque auraient dû conduire à l'entendre comme inculpé ou à tout le moins comme témoin assisté par un avocat. La Cour a donc fait droit à ces objections, et a annulé les pièces de procédures liées à cet interrogatoire. Cette décision peut être considérée comme une victoire psychologique sur la justice belge pour Serge Dassault et ses défenseurs, qui pointent ainsi une négligence de l'instruction. Elle règle d'autre part définitivement la controverse au sujet du demi-aveu que Serge Dassault aurait prononcé à voix basse lors de cette audition : « Mais tout le monde donne des commissions. » Entendue et portée au procès-verbal par le juge Prignon,

Luc Rosenzweig

IBUSINESS CONVENTION DU TOURISME D'AFFAIRES

JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1998 de 9h30 à 22h

SALONS HOCHÉ : 9, avenue Hoche - 75 008 PARIS

Envie de rencontrer des professionnels

Vous êtes une agence d'événements ou de Tourisme d'Affaires ?
 Vous êtes décideur en entreprise responsable de l'organisation de séminaires, de voyages de motivation, de conventions ou de congrès ?

Recevez votre invitation G.M.T. 98 en renvoyant aujourd'hui votre carte de visite professionnelle à :

G.M.T. 98
 3, rue Tranchez - 75 008 PARIS
 par fax : 01 39 63 31 52

G.M.T. 98 est une production de l'International Business Club

Toys'R'Us va fermer 50 magasins de jouets dans le monde

TOYS'R'US, le numéro un mondial de la distribution de jouets, a annoncé, mercredi 16 septembre, la fermeture ou la cession de 50 magasins à travers le monde, dont la grande majorité en Europe. Le groupe américain va, à cet effet, passer dans ses comptes une provision pour charges de restructuration de 495 millions de dollars (2,8 milliards de francs) au cours du troisième trimestre de l'exercice fiscal qui se termine le 31 octobre. Le distributeur gère 1 462 grands magasins dans le monde, dont 697 magasins de jouets aux Etats-Unis et 448 à l'étranger.

Hélène Risser

La crise asiatique provoque une baisse du prix de la pâte à papier

Les producteurs de papier tentent, eux, de résister

Les professionnels sont partagés sur l'évolution des cours. Le prix de la pâte à papier a diminué d'environ 15 %. Pour le moment, les papeteries maintiennent leurs prix grâce à

la croissance aux Etats-Unis et en Europe. Mais la demande asiatique régresse, et les exportations à destination des autres continents progressent.

LA CRISE asiatique a fait une nouvelle victime : le monde papeter. Bien que la moitié de la croissance du secteur, ces dernières années, ait été réalisée dans le Sud-Est asiatique, les producteurs espéraient être épargnés par la tourmente économique dans la région. Cette illusion est en train de se dissiper. Dans les couloirs de Paperca, qui a réuni les grands groupes papeteriers à Paris les 14 et 15 septembre, beaucoup reconnaissent avoir sous-estimé l'impact de la crise asiatique sur leur activité. L'alarme a été donnée par le secteur de la pâte à papier, le plus mondialisé. Après un mois de juin médiocre, les stocks de pâte Norske, le marché qui fait référence, ont augmenté en juillet de 310 000 tonnes, pour atteindre 1,8 million de tonnes au total, soit un des plus hauts niveaux atteints par le marché. Depuis, les prix de la pâte de référence NBSK, qui avaient atteint près de 580 dollars la tonne en juin, sont retombés à 490 dollars. A ce niveau, beaucoup de producteurs de pâte perdent de l'argent.

Pour l'instant, les fabricants de papier - qui transforment la pâte - feignent de ne pas se sentir concernés par les malheurs des producteurs de pâte. Portés par la bonne conjoncture aux Etats-Unis et la reprise en Europe, ils ont enregistré une augmentation de 6-7 % de leur activité au premier semestre et en ont profité pour réviser leurs prix. En un an, les tarifs se sont accrus de 8 % à 20 % selon les spécialités, ce qui leur a permis de restaurer leurs marges.

Pressés par leurs actionnaires, qui leur demandent des rendements d'au moins 10 % sur capitaux investis, les papeteries ont l'intention, à l'instar du scandinave UPM-Kymmene, d'annoncer de nouvelles augmentations de prix dans les prochaines semaines. La baisse de la pâte, aux yeux des grands groupes, n'influence pas leur politique tarifaire puisque la plupart d'entre eux sont des producteurs intégrés, produisant à la fois de la pâte et du papier. « Le monde est fasciné par les stocks Norske. La pâte marchande est importante, mais elle ne représente que 38 millions de tonnes comparé aux 155 millions de tonnes de pâte produites par des groupes intégrés », rappelle Michael Spallart, directeur du marketing du groupe papeterier sud-africain Sappi.

« UN SIMPLE ÉPIPHÉNOMÈNE » Mais les papeteries pourront-ils conserver longtemps cette position ? Dans le passé, les cours de la pâte et ceux du papier ont rarement divergé durablement. Même si l'intégration et la concentration dans le secteur sont plus poussées qu'auparavant, il sera difficile aux groupes de résister aux forces du marché. Et celles-ci sont toutes orientées à la baisse. La montée des stocks de pâte traduit un recul de la demande qui se retrouve dans la consommation de papier. A partir de juin, l'activité dans le papier a été étrangement calmée, clients et distributeurs préférant puiser dans leurs stocks plutôt que de passer de nouvelles commandes.

Si les caméls se sont un peu regardés en Europe au début septembre, la situation est beaucoup plus mitigée aux Etats-Unis. Les prévisions dans les mois à venir sont encore plus troubles. « Nous n'avons pas encore vu les effets de la crise asiatique en Europe et aux Etats-Unis. Mais ceux-ci risquent de se manifester dans les prochains mois », avertit le consultant Martin Glass du cabinet

britannique EMGE. Pour ce secteur, reflète parfaitement de la conjoncture, les conséquences seraient alors immédiates : tout tassement de l'activité se traduit par un recul de l'activité.

Un autre danger menace aussi le secteur : la production papeterie asiatique. En quelques mois, le marché asiatique qui représentait auparavant plus de 30 % de la consommation totale s'est effondré. Dans le segment du papier impression-écriture, la demande a déjà baissé de plus de 5 %. En Indonésie, la chute, selon les prévisions, pourrait atteindre 30 % à 60 %. Privés de débouchés sur leur marché régional, les groupes papeteriers asiatiques cherchent à trouver des clients ailleurs. Pour la première fois, des cargaisons de papier journal en provenance de Corée du Sud sont arrivées, au printemps, sur la côte Ouest des Etats-Unis.

« Un simple éphémère », disent certains producteurs pour se rassurer. Si, pour l'instant, les exportations asiatiques ont été limitées, elles représentent à terme une menace réelle de déséquilibre pour le marché. Les groupes asiatiques ont créé, ces dernières années, d'importantes capacités nouvelles. La tentation est grande, pour eux, de les exploiter au maximum et de tirer parti des dévaluations monétaires pour conquérir des marchés occidentaux. Cette perspective donne, par avance, des sueurs froides aux producteurs européens et américains. D'autant qu'ils connaissent leurs travers : d'une indiscipline légendaire, le secteur a toujours préféré, en cas de surproduction, se lancer dans des guerres des prix meurtrières plutôt que de réduire leur production.

Martine Orange

Un nouveau fonds de capital-risque pour encourager la création d'entreprises

Créées il y a environ dix ans, Gemplus, April et Eden Park viennent d'être distinguées par le cabinet Bain & Company pour leur dynamisme et leur stratégie mondiale

LES INITIATIVES se multiplient pour stimuler la création d'entreprises à fort potentiel de croissance en France, et pas seulement de la part d'entreprises publiques. Rhône-Poulenc vient ainsi d'annoncer le lancement d'un nouveau fonds de capital-risque, le fonds Auriga, doté de 400 millions de francs, qui doit intervenir pour moitié dans le domaine des sciences de la vie (génomique, molécules nouvelles et techniques d'administration médicales, biotechnologies...) et pour moitié dans le domaine des technologies de l'information et des matériaux. Les principaux actionnaires fondateurs de ce véhicule d'investissement sont, outre Rhône-Poulenc, Danone, Axa, le Fonds européen d'investissement, Mitsui et le fonds américain Investment advisers. Il travaillera en étroite collaboration avec le CNRS, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Il sera géré par des anciens membres de l'équipe du fonds d'investissement Finovel, comme Bernard Dangeas, avec l'appui des industriels partenaires d'Auriga, qui, au cas par cas, se réservent la possibilité de patrouiller certaines entreprises, en leur donnant accès à leurs laboratoires ou à diverses formes de conseil.

Après leur création, le grand souci des entreprises est de survivre et de croître. Ce qui n'est pas gagné d'avance. En 1988, 177 000 entreprises ont été créées en France. Dix ans plus tard, près d'un tiers d'entre elles ont disparu, et 686 engrangeant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions de francs. On pourrait se réjouir de ce dernier

chiffre si une autre statistique ne venait l'assombrir : au Royaume-Uni, les entreprises âgées de dix ans qui dépassent 50 millions de francs de chiffre d'affaires sont deux fois plus nombreuses qu'en France. Pourtant, en 1988, 190 000 sociétés avaient été créées outre-Manche et 199 000 aux Etats-Unis. Face à ce constat, le cabinet de conseil en stratégie Bain & Company a décidé pour la quatrième année consécutive de saluer la performance de l'entreprise de dix ans la plus dynamique en lui décernant un trophée de la décennie. Un trophée qui distingue les véritables lanceurs - par opposition aux reprises d'activités déjà existantes - et surtout les PME rentables.

Après leur création, le grand souci des entreprises est de survivre et de croître

Cette année, trois finalistes viennent d'être distingués : le concepteur et gestionnaire de contrats d'assurance de personnes lyonnais April, fondé par un ancien assureur, Bruno Rousset, le leader du maillot de rugby Cinq Huitième, qui conçoit et distribue la marque Eden Park (que l'on reconnaît à son petit noeud rose), société créée par deux anciens internationaux de rugby, Franck Mesnel et Eric Blanc, et enfin, Gemplus, présidée par Marc Lassus, qui conçoit et produit les cartes à puce et à piste magnétique, une des success stories françaises les plus connues. C'est

cette dernière qui a finalement reçu le trophée. Parmi les entreprises « nominables », Bain décerne une mention spéciale au secteur agro-alimentaire, où se distinguent des PME comme Monnier Viandes (atelier de découpe et abattoirs industriels), Brindille (salades composées pour la grande distribution), l'Européenne de plats cuisinés, ou la société Panavi (boulangerie industrielle), récompensée en 1995.

Les sociétés de services, comme April, ou Altis (conseil en management), Grand Parcours du Puy du Fou (parc de loisirs), Edition formation entreprise (Edition) ou Mona Lisa (conseil en montages fiscaux) sont bien placées. Enfin, le secteur des hautes technologies et du multimédia reste le plus prometteur. Outre Gemplus, le trophée a déjà récompensé Ubisoft (créateur de logiciels de jeux) ou Clipe (télé-surveillance et monétique), primée en 1995. Quelques sociétés issues de secteurs plus traditionnels tirent également leur épingle du jeu, notamment dans le négoce, le textile (Point mousse industrie et Philippe) ou le bâtiment et travaux publics (Transroute, Delta construction).

En règle générale, Jean-Marie Péan, directeur général de Bain, regrette un point de faiblesse dans les sociétés françaises récemment créées : elles ne se placent pas suffisamment tôt dans une problématique européenne, voire mondiale, ce qui les affaiblit par rapport aux entreprises américaines ou britanniques du même âge. Auriga devrait aider ses poulains à éviter ce travers.

Sophie Fay

RESULTATS SEMESTRIELS 1998

CHIFFRE D'AFFAIRES
50 477 MF
+ 23,3%

RESULTAT D'EXPLOITATION
2 273 MF
+ 47,7%

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT
2 125 MF
+ 45,2%

RESULTAT NET PART DU GROUPE
1 276 MF
+ 35,3%

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
2 358 MF
+ 33%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Internet : <http://www.pinault.com>
- Banque des communications de la COB : 3615 003, rubrique 89C
- Pinault-Printemps-Redoute
Boulevard Foch, 92141 Nanterre Cedex

PINAULT PRINTEMPS-REDOUTE

croissance soutenue de l'activité et des résultats

Le Conseil de Surveillance de Pinault-Printemps-Redoute, sous la présidence de Monsieur Ambroise Roux, a approuvé dans sa séance du 16 septembre, les comptes sociaux et consolidés du Groupe au 30 juin 1998, tels qu'ont été par le Directeur et attestés par les commissaires aux comptes.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		
(en millions de francs)	30.06.97	Variation
Chiffre d'affaires	40 943	+ 23,3 %
Résultat d'exploitation	1 539	+ 47,7 %
Charge financière nette	- 76	
Résultat courant avant impôt	1 463	+ 45,2 %
Résultat exceptionnel	1	
Résultat net des sociétés intégrées	927	+ 50,6 %
Mises en équivalence	323	+ 25,4 %
Résultat net part du Groupe	943	+ 35,3 %

Le chiffre d'affaires du groupe Pinault-Printemps-Redoute s'est élevé à 50 477 MF au premier semestre 1998 en progression de 23,3%. Cette croissance résulte de la politique d'acquisitions qui s'est fortement accélérée au 1er semestre, de la dynamique de développement interne des enseignes en France et à l'étranger, et de l'amélioration de la conjoncture qui a bénéficié à l'ensemble des activités du Groupe.

A structure comparable, la hausse du chiffre d'affaires est de +7,2% et s'analyse de la façon suivante par pôle : +7,7% pour la Distribution Grand Public, +4,2% pour la Distribution Professionnelle et +10,4% pour le Commerce International.

Les acquisitions réalisées ont permis de nouvelles entrées à l'international conformément à la stratégie poursuivie. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée hors de France a atteint 43,8% au 30 juin 1998 contre 34% au 1er semestre 1997. Les sociétés acquises lors de 1997 et au 1er semestre 1998 ont contribué pour 5 624 MF à l'évolution du chiffre d'affaires et les effets de change pour 522 MF.

Forte progression de la rentabilité opérationnelle

Le résultat d'exploitation consolidé progresse de 47,7% à 2 273 MF. La rentabilité d'exploitation est en amélioration sensible de 0,7 point passant de 3,76% au 1er semestre 1997 à 4,50% au 1er semestre 1998, l'effet des acquisitions y ayant contribué pour 0,3 point. Cette amélioration s'est fait sentir dans chacun des pôles.

L'augmentation de la charge financière nette, qui s'élève à 148 MF au 1er semestre 1998 contre 76 MF au 1er semestre 1997, est essentiellement liée aux acquisitions effectuées.

Le résultat courant avant impôt s'établit à 2 125 MF en hausse de 45,2%, en résultant des effets précédents.

Le résultat exceptionnel résulte principalement de la plus-value de cession de J.M. Bureau réalisée par Guilbert.

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'est élevé à 405 MF en hausse de 25,4%. Le pôle Crédit et Services Financiers, qui intègre en 1998 les sociétés Elys Finances et Empire Finances, a vu sa production progresser de 35,6% et l'encours produit moyen de 22,1%. Son résultat net a pour sa part augmenté de 23,3%.

Les amortissements des écarts d'acquisition, à 200 MF contre 123 MF au 30 juin 1997, reflètent les conséquences des acquisitions menées depuis 1997.

Ainsi, le résultat net consolidé part du Groupe a progressé de 35,3% à 1 276 MF après prise en compte de la quote-part de la plus-value de cession nette d'impôt de J.M. Bureau revenant au Groupe pour un montant de 66 MF. Avant amortissement des écarts d'acquisition, la progression s'établit à +36,4%.

Après émission d'actions consécutives à la prise de contrôle de Guilbert, la croissance du bénéfice net par action est de 29,8%.

Solidité de la structure financière

Les actifs immobilisés ont fortement progressé du fait des acquisitions, en particulier la variation depuis le 30 juin 1997 intègre 9 Mds de francs d'acquisition nouveaux (essentiellement Brylcreme et Guilbert).

Il est précisé que le goodwill Guilbert en instance d'affectation n'a pas encore fait l'objet d'une imputation sur capitaux propres (pour un montant projeté d'environ 2,6 Mds de francs).

BILAN CONSOLIDE

(en millions de francs)	30.06.97	Variation
Actif immobilisé	28 287	+ 47,6 %
Besoin en fonds de roulement	4 446	+ 81,6 %
Capitaux propres (1)	18 355	+ 39,8 %
Provisions	2 192	+ 38,0 %
Endettement financier net	12 186	+ 73,5 %
(1) dont part du Groupe :	15 998	+ 37,6 %

L'évolution de l'endettement financier net sur 12 mois est entièrement imputable au financement des acquisitions réalisées sur la période et à l'endettement propre des sociétés acquises. Au 30 juin 1998, le ratio d'endettement financier sur fonds propres s'établit ainsi à 0,82 contre 0,69 fin décembre 1997 et 0,66 au 30 juin 1997. La capacité d'autofinancement s'est inscrite à 2 358 MF en hausse de 33% tandis que les investissements opérationnels nets se sont élevés à 1 048 MF en hausse de 62,5%.

Une forte expansion, en particulier à l'international

Au cours du 1er semestre, le Groupe a renforcé de façon significative ses positions en France et à l'étranger, en accélérant ses investissements de croissance externe.

Pinault-Printemps-Redoute a ainsi pris le contrôle de Guilbert, leader européen de la vente directe de fournitures et mobilier de bureau avec un chiffre d'affaires en 1997 de 5,6 Mds de francs dont 53% hors de France.

Le groupe Redoute a pris le contrôle de Brylcreme (consolidée sur 3 mois au 1er semestre 1998), leader américain des catalogues spécialisés dans l'habillement avec un chiffre d'affaires en 1997 de 8,1 Mds de francs.

Rosel a pris le contrôle des sociétés Ideal et REC (ex-GEC) en Nouvelle-Zélande et de REC en Australie pour un chiffre d'affaires en année pleine de 1 820 MF.

Les sociétés Frazz et Redoute ont pris une participation majoritaire dans le capital d'Éveil & Jeux, leader français de la vente par correspondance de jouets éducatifs.

Franco a racheté les participations détenues par la Sovac dans les sociétés Finédis et UCCM qui gèrent les cartes privées du Printemps et de la Frazz.

Au total, les acquisitions réalisées depuis le début de l'année apporteront au Groupe un chiffre d'affaires additionnel de 16,3 Mds de francs en année pleine avec un impact relatif sur le résultat du Groupe.

Au cours du 1er semestre, le Groupe a également lancé Made in Sport, chaîne spécialisée dans le sport et Kartel, nouvel opérateur de services de télécommunications.

Événements récents

Confianza et Frazz ont poursuivi fin juin leur développement hors de France en acquérant respectivement la chaîne de magasins espagnols Brico Hogar et l'enseigne Africa Shopping Cultural au Brésil. Rosel a complété son implantation en Australie avec l'acquisition des sociétés Ideal et Turk. Enfin, Guilbert a fait l'acquisition d'Archingo en Italie.

Perspectives

Depuis le début du mois de juillet et jusqu'à ce jour, l'activité des enseignes s'est poursuivie suivant les tendances observées au 1er semestre. Le Groupe reste cependant prudent sur ses perspectives d'activité d'ici la fin de l'année.

Comptes de la société mère

Le résultat courant de la société mère s'est élevé à 937,3 MF au 30 juin 1998 contre 662 MF au 30 juin 1997. Son résultat avant impôt s'est inscrit à 935,2 MF au 30 juin 1998 contre 651 MF au 30 juin 1997.

COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1998

Les groupes Rossel et Hersant s'intéressent à « La Voix du Nord »

Le principal groupe de presse belge, associé au groupe Hersant, examinerait de près le rachat de « La Voix du Nord ». Ce qui préfigurerait une modification du paysage de la presse, en Wallonie et dans le nord et l'est de la France

LA BATAILLE de La Voix du Nord, enlisée dans les querelles juridiques, va peut-être connaître un spectaculaire rebondissement du côté de la frontière belge.

Selon des sources proches de la direction du quotidien belge *Le Soir*, le groupe Rossel s'approprierait à prendre une participation dans *La Voix du Nord*. A Bruxelles, de sources syndicales, on fait état de mouvement dans la trésorerie du groupe Rossel, dont une partie a servi à renflouer les quotidiens régionaux du groupe et l'autre partie permettrait d'appuyer l'opération de *La Voix du Nord*.

L'information est catégoriquement démentie par les proches de Jacques Ménard, ancien président du conseil de surveillance de *La Voix du Nord*, à la tête de la révolte d'une partie des actionnaires contre le PDG du groupe, Jean-Louis Prévost. Plusieurs procédures sont en cours, contestant notamment la transformation du groupe en société à commandite (*Le Monde* du 17 septembre).

Des rumeurs persistantes font toutefois état d'une alliance avec le groupe Hersant, soit par le biais de France-Antilles, la filiale dirigée

par Philippe Hersant, soit via l'autre branche du groupe, la Socpresse, dirigée par Yves de Chaise-martin, qui détient 40 % de Rossel. Mais ces 40 % sont gagés auprès d'une banque en échange d'un prêt obtenu en vue de la vente de cette participation, qui n'a toujours pas été réalisé.

Depuis le début du conflit qui oppose Jean-Louis Prévost à Jacques Ménard, des questions se posent sur les appuis éventuels de ce dernier. Le nom du groupe Hersant, familier des ces OPA de l'ombre, a très vite circulé, sans être totalement démenti. Du côté de Jacques Ménard, on maintient cependant que l'opération se fait autour d'un noyau dur d'actionnaires et de quelques investisseurs minoritaires.

REDISTRIBUTION EN WALLONIE

Dans ce jeu d'ombre, trois ou quatre acteurs pourraient tirer profit de la chute du patron de *La Voix du Nord*, Jean-Louis Prévost. Le groupe de communication lillois est en effet associé avec l'un des principaux concurrents de Rossel, Vers l'Avenir, qui détient *La Libre Belgique* et *La Dernière*

Heure, et des gratuits concurrents de ceux de Rossel. Une prise de participation de Rossel dans *La Voix du Nord* entraînerait une redistribution des cartes dans la presse wallonne.

Cette nouvelle donne permettrait à la Socpresse, actionnaire de Rossel et surtout propriétaire du concurrent de *La Voix du Nord*, *Nord-Eclair*, de résoudre cet épineux problème qui est l'une des principales sources de pertes du groupe Hersant, et de rétablir en tout cas des relations de bon voisinage, entre les deux titres. *Nord-Eclair* souffre énormément de la

concurrence très sévère, que lui livre *La Voix*, notamment sur le plan commercial.

France-Antilles possède à la fois *Paris-Normandie* et *L'Union de Reims*. Ces deux journaux ont des frontières avec *La Voix du Nord*, directement ou indirectement. Entre les deux zones, *Le Courrier picard* est détenu à 49 % par *La Voix du Nord* et le *Crédit agricole*.

Enfin, s'il ne semble pas directement associé aux négociations, le groupe de Gérard Lignac, *L'Est républicain*, dont France-Antilles est l'un des principaux actionnaires, observe de près cette situation.

Rossel, plus important groupe de presse belge

Le groupe Rossel est le plus important groupe de presse belge, puisque la diffusion de ses journaux représente plus de 50 % de la diffusion totale. Détenu à 60 % par Robert Hurbain, héritier de la famille fondatrice Rossel, et à 40 % par le groupe Hersant par le biais de participations, il publie *Le Soir* de Bruxelles, premier quotidien francophone de Belgique qui est aussi le vaisseau-amiral de la société. Sa diffusion est de l'ordre de 154 400 exemplaires; il possède un supplément, *Le Soir illustré*, distribué le mercredi.

Rossel édite aussi *La Meuse* (Liège) et *La Nouvelle Gazette* (Charleroi), ainsi qu'une trentaine de « toutes boîtes » (journaux gratuits), gère une société d'affichage, *Rossel Outdoor*, et possède des participations dans la radio (Bel RTL).

Après avoir repris les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, cet allié du groupe Hersant lorgne sur *La Liberté de l'Est* d'Epinal, dont le groupe de Jean-Louis Prévost est aussi actionnaire.

Depuis plus d'un an, *La Voix du Nord* est en pleine crise. Les querelles d'actionariat qui l'agitent se doublent d'une baisse régulière de la diffusion du quotidien, qui est l'un des journaux qui a le plus perdu de lecteurs au cours des dix dernières années. Il est aussi l'un de ceux qui se sont le plus diversifiés. Depuis plus d'un an, Lille est l'objet de rumeurs en tout sens, de procès et de contre-procès, le tout nimbé d'épaisses couches de bouilliar.

Tous les acteurs n'ont pas dit leur dernier mot, à commencer par Jean-Louis Prévost, qui a plusieurs fois fait preuve de ses capacités à retourner les situations. Il n'a cependant jamais fait face à une telle crise. Le feuillet de *La Voix du Nord* n'est pas terminé, mais l'épisode qui se joue actuellement en Belgique sera déterminant pour la suite de l'histoire.

Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **RADIO**: le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'approprie à faire des remontrances à Skyrock pour les « dérives scatologiques » et les propos pornographiques tenus à l'antenne, notamment lors d'une émission matinale. Des auditeurs se sont plaints auprès de l'organisme de régulation.

■ **Les salariés de RMC** poursuivent leur grève contre le plan social, qui prévoit une réduction de moitié des effectifs de la station (*Le Monde* du 17 septembre). Votée à l'unanimité, cette grève se traduit à l'antenne par un fil musical entrecoupé de communiqués pour expliquer la grève et de flashes d'information à 13 heures, 16 heures et 18 heures.

■ **PRESSE**: le quotidien stéphanois *La Tribune-Le Progrès* (Socpresse) est paru avec une vingtaine de pages par édition, au lieu de 32 habituellement, et sans couleur, à la suite d'une grève tournante des ouvriers du Livre, entrée mercredi 16 septembre dans son neuvième jour. Un porte-parole de la Filpac-CGT a expliqué que cette action exprimait « l'opposition du personnel technique au projet de la direction d'imprimer le quotidien stéphanois sur les rotatives lyonnaises du groupe Progres ». Le directeur de *La Tribune*, Jean-Claude Lassalle, a déploré que la progression des ventes du quotidien dans la Loire (+0,6 % en 1997) soit compromise par cette grève.

CORRESPONDANCES

A propos de l'émission télévisée « Connaître l'islam »

Notre article sur la suspension par le ministère de l'intérieur de l'émission télévisée « Connaître l'islam » (*Le Monde* du 5 septembre) a suscité diverses réactions. Nous avons ainsi reçu une mise au point du producteur de l'émission, Abdelaziz Tolbi, PDG de France Méditerranée productions (FMP), ainsi que des précisions de Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France 2.

■ **XAVIER GOUYOU BEAUCHAMPS, PDG DE FRANCE 2**

Le Monde a fait état d'une suspension de l'émission « Connaître l'islam », qui serait intervenue à la suite d'une « décision coupée » du ministère de l'intérieur en date du 9 juillet dernier. Le même article ajoute que l'émission devrait être reprise par une autre association, dénommée Vivre l'islam, à dater du dimanche 20 septembre, sous réserve de l'agrément de France 2.

Or la réalité des faits ne se présente pas en ces termes :

- En l'état actuel, l'émission « Connaître l'islam » est toujours programmée : *Le Monde* lui-même l'a incluse dans les avant-programmes qu'il vient de publier pour la semaine du 7 au 13 septembre; cela étant, France 2 se préoccupe - depuis plusieurs mois et en liaison avec les instances concernées - des conditions qui pourraient permettre d'améliorer l'émission islamique du dimanche matin.

- De son côté, l'association Vivre l'islam a fait acte de candidature afin d'assurer la réalisation de l'émission islamique du dimanche matin; à ce jour, cette candidature est en cours d'instruction, et il serait prématuré d'annoncer la suite qui lui sera accordée et a fortiori la date à laquelle une éventuelle décision positive serait mise en œuvre.

- L'instruction de la candidature de Vivre l'islam est conduite dans le cadre de l'article 15 du cahier des charges de France 2, selon lequel « la société diffuse le dimanche matin des émissions à caractère religieux consacrées aux principaux cultes pratiqués en France. Ces émissions, réalisées sous la responsabilité des représentants désignés par les hiérarchies respectives de ces cultes, après avis du ministre chargé des cultes, se présentent sous la forme de cérémonies cultuelles ou de commentaires religieux... ».

- C'est ce même cadre - qui limite expressément la responsabilité éditoriale de la chaîne - que France 2 avait dû et doit encore respecter dans ses relations avec « Connaître l'islam ».

■ **ABDELAZIZ TOLBI, PDG DE FRANCE MÉDITERRANÉE PRODUCTIONS**

Votre article laisse entendre que j'aurais participé à un scandale sur le dos de la communauté musulmane et du contribuable français en produisant des émissions de faible qualité, voire promotionnelles, à l'insu du diffuseur France 2 et de l'association Connaître l'islam, dans le but d'accroître ma renommée dans les pays du Golfe.

Votre devoir d'information aurait dû vous obliger à retenir les faits exacts, à savoir que :

- Selon la convention en date du 21 décembre 1990, la société FMP a été chargée de la production et de la réalisation, sur France 2 - à l'époque Antenne 2 - de l'émission « Connaître l'islam », cette dernière n'ayant aucune compétence financière; le cahier des charges est géré par la chaîne.

- La Mosquée de Paris et l'association Connaître l'islam ont fait appel à moi en qualité de producteur et de réalisateur algérien à la renommée internationale (dont le dernier long métrage, *Noua*, a obtenu de nombreux prix).

- Dès sa signature, le contrat nous liait à « Connaître l'islam » a fait l'objet de discussions avec France 2 et de négociations sur le budget de chaque émission. L'application de ce contrat ayant soulevé des désaccords, la société FMP, qui n'était pas payée depuis trois ans, a assigné le diffuseur devant le tribunal de grande instance et une transaction est intervenue entre les parties.

- Contrairement à ce que vous écrivez, avant l'intervention de la société FMP, l'émission faisait un audit quasiment nul (100 000 téléspectateurs environ). Lors de la diffusion des émissions produites par ma société, il a atteint le chiffre record de 800 000 téléspectateurs ! Depuis mai 1996 (interruption de mes programmes), il est en baisse constante.

Par ailleurs, je ne suis plus producteur d'émission dans les pays du Golfe depuis la dernière guerre, soit près de huit ans. Quant à l'émission avec M. Snoussi, elle n'a pas été produite par la société FMP !

Enfin, votre journal ne pose pas la seule vraie question intéressant ce dossier : à savoir pourquoi, contrairement à toutes les autres religions, la communauté musulmane est-elle tenue dans l'ignorance du montant du budget qui lui est affecté sur France 2 par le ministre de l'intérieur ? La Cour des comptes ne manquera pas de s'interroger sur cette anomalie de nature à léser, elle, le contribuable français et la communauté musulmane.

NATEXIS GROUPE AU PREMIER SEMESTRE 1998

PROGRESSION DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS

- Produit Net Bancaire : 2 390 millions de francs (+ 14 %)
- Résultat Brut d'Exploitation : 1 027 millions de francs (+ 31 %)
- Résultat Net : 202 millions de francs (+ 14 %)

ACCROISSEMENT DES PROVISIONS SUR L'ASIE ET LA RUSSIE

L'ACTIVITE

Au cours du premier semestre 1998, le groupe Natexis a enregistré une croissance de son activité dans l'ensemble de ses métiers. Le Produit Net Bancaire (PNB) des activités concurrentielles s'établit à 2 085 millions de francs et le PNB total à 2 390 millions de francs, en hausse l'un et l'autre de 14 % par rapport au premier semestre 1997. A périmètre constant, la progression aurait été de 16 %. Les principales évolutions sont les suivantes :

Dans les métiers de banque commerciale

■ La reprise des *Activités bancaires* en France s'appuie à la fois sur une progression des encours moyens et une augmentation des volumes traités dans la gestion des moyens de paiement et services divers. La politique de rééquilibrage en faveur des activités de court terme et services bancaires a été poursuivie. Ces produits fournissent désormais 55 % (contre 51 % en 1997) du PNB du métier, lequel progresse au total de 3 % à 679 millions de francs.

■ L'activité de *financements spécialisés* progresse de 18 % par rapport au premier semestre 1997. Ces bonnes performances résultent d'une activité soutenue dans les domaines de l'aéronautique, des montages immobiliers et des syndicats, ainsi que d'une croissance des commissions.

■ A l'international, la progression des revenus atteint 24 %. Le PNB ressortant à 485 millions de francs. Cette hausse, en partie due à des éléments non récurrents, concerne notamment les activités de financement de commerce et de négoce international au siège ainsi que le financement des entreprises dans la succursale de New-York.

Dans les métiers de banque d'investissement

■ Le PNB des *activités de marchés* (189 millions de francs) progresse de 8 %. L'activité *intermédiation actions*, quant à elle, affiche un PNB en hausse de 44 %, à 152 millions de francs.

■ L'activité de *gestion collective*, après la cession d'Alfi Gestion en décembre 1997, est concentrée sur Natexis Gestion. Les encours moyens, en progression régulière depuis un an, atteignent désormais 32 milliards de francs. En forte progression, le PNB du pôle *gestion privée* bénéficie de l'intégration de Bacot-Allain Gestion à partir de 1998, mais aussi d'une croissance propre de plus de 20 %.

■ Le *Produit Net Bancaire du capital investissement* est en hausse de 32 %, grâce à un niveau de plus-values favorisé par la conjoncture et à une baisse sensible des provisions. Enfin, les activités de *fusions acquisitions* ont dégagé un PNB en hausse de 16 % par rapport au premier semestre 1997.

Conformément aux prévisions, le PNB des activités institutionnelles poursuit sa baisse et ne représente plus que 4 % du PNB total. Cette évolution est plus que compensée par une augmentation de 21 % de la contribution de la Trésorerie sociale.

LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

En dépit de la forte hausse d'activité, les charges du Groupe (1 362 millions de francs) sont demeurées à un niveau voisin de celui du second semestre 1997 et en hausse de 3 % par rapport au premier semestre.

Cette évolution résulte de mouvements inverses, à savoir la stabilité des charges en France et la poursuite des dépenses de renforcement de notre dispositif à l'étranger. Ainsi, les frais de personnel qui ont en baisse de 1 % globalement, ont décliné de 4 % en France et progressé de 30 % à l'étranger. Les effectifs du groupe au 30 juin ressortent à 3 240 personnes (ETP) dont 2 865 en France (- 6 % en un an) et 375 à l'étranger (+ 15 %). Les autres charges d'exploitation incluent des dépenses non récurrentes liées en particulier à la première installation de nouvelles implantations étrangères et à l'émission d'actions préférentielles sur le marché américain (275 MUSD en Juin 1998).

Au total, la bonne progression des recettes et le contrôle des charges permettent une progression très significative du Résultat Brut d'Exploitation qui s'élève à 1 027 millions de francs, en hausse de 31 % (33 % à périmètre constant).

Le coefficient d'exploitation du groupe s'améliore de 6 points, à 57 % contre 63 % à mi-97.

LES RISQUES

Au premier semestre, le poids du risque dans les comptes de Natexis résulte de deux évolutions de sens contraire.

En France, l'amélioration de la situation des entreprises clientes se traduit par une réduction nette des contentieux et une diminution des besoins de provisionnement. Les dotations nettes aux provisions liées aux risques domestiques sont ramenées à 200 millions de francs.

A l'étranger en revanche, l'évolution de la situation en Asie et la crise en Russie expliquent l'essentiel des provisions nouvelles d'un montant de 529 millions de francs passées au titre des activités internationales.

L'évolution de la situation asiatique, notamment en Indonésie, amène le groupe à compléter les provisions passées au 31 décembre de l'année dernière. Le total des provisions affectées aux cinq pays les plus sensibles (Corée du Sud, Philippines, Malaisie, Thaïlande et Indonésie) s'établit à 129 millions de dollars pour une exposition (en sensible réduction) de 689 millions de dollars, soit un taux de couverture de 19 %. Aucun incident n'ayant été constaté, depuis le déclenchement de la crise, en Corée du Sud, aux Philippines, en Malaisie, avec les contreparties bancaires thaïlandaises, et même indonésiennes, la part la plus substantielle de ce provisionnement est dédiée à la couverture des risques corporate, de financements de projets et d'actifs thaïlandais et indonésiens. Sur cette catégorie d'engagements, le taux de couverture s'établit désormais à 45 %.

Les encours à risque en Russie (hors risques de livraison mais y compris dette ancienne restructurée) s'élèvent à 123 millions de dollars. Les provisions dédiées à la couverture de ces risques au 30 juin s'élèvent à 68 millions de dollars.

LE RESULTAT NET

Compte tenu de ces éléments et en l'absence d'autres éléments exceptionnels notables, le résultat net part du groupe ressort à 202 millions de francs (+14%) après 110 millions de francs de charge fiscale et 25 millions de francs d'intérêts minoritaires.



NATEXIS GROUPE

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

ALCATEL: le PDG du groupe électronique a déclaré que les difficultés du secteur des télécoms et la crise asiatique l'amèneront à « ajuster les ressources de l'entreprise », notamment en externalisant certaines activités.

CANAL PLUS: la chaîne cryptée s'appête à annoncer, jeudi 17 septembre, une alliance avec les américains GE Capital et la Bank of America pour lancer un service de téléphonie sur les réseaux câblés de sa filiale Numericable, selon le Wall Street Journal.

EMI: la branche cinéma de Polygram (Polygram Filmed Entertainment) n'intéresse plus le groupe de production et d'édition musicales britannique EMI, qui a annoncé, jeudi, qu'il ne ferait pas de proposition de rachat.

VOLKSWAGEN: le groupe automobile allemand aurait développé en grand secret une voiture de luxe, fruit d'un travail en commun entre les designers de Volkswagen et Bugatti, qu'il présentera au salon de l'automobile de Paris fin septembre, affirme le quotidien Braunschweiger Zeitung de jeudi.

PECHINEY: le groupe d'aluminium a annoncé, jeudi, un investissement de 350 millions de francs dans une nouvelle ligne de laminage à Rueil (Eure). Le groupe a enregistré au premier semestre un bénéfice net consolidé de 1,186 milliard de francs, hors plus-value de cession, a progressé de 603 millions de francs.

CHARGEURS: le groupe textile, numéro un mondial de la laine, devrait perdre près de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1998, du fait du recul de ses ventes sur les marchés asiatiques. Au premier semestre, son chiffre d'affaires a baissé de 9 %, à 4,27 milliards de francs.

SERVICES

FRANCE TELECOM-DEUTSCHE TELEKOM: les deux groupes de télécommunication ont annoncé, jeudi, la construction d'un « réseau trans-européen » pour les entreprises (lire p. 18).

LUFTHANSA: la compagnie aérienne allemande Lufthansa a annoncé, jeudi, une commande de 42 avions pour un total d'environ 2,3 milliards de dollars, auprès d'Airbus, de Bombardier et de McDonnell Douglas.

PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE: le groupe de distribution va geler la plupart de ses projets en Asie et accélérer son développement international en Europe et aux Etats-Unis, a annoncé son PDG le 16 septembre.

GRANDE DISTRIBUTION: le patronat et les syndicats de la grande distribution (450 000 salariés) ont fixé au 15 octobre le démarrage des négociations sur les 35 heures. Une deuxième réunion est prévue pour le 3 novembre.

FINANCES

AXA: les agents généraux de l'ex-UNAP reprochent à AXA de ne pas respecter l'ensemble de l'accord signé en novembre 1996 avec la direction de l'IAE. Ils ont l'intention d'exprimer leur mécontentement lors de l'assemblée générale de leur syndicat, Arcades, vendredi, à Perpignan.

COFACE: la société d'assurance-crédit française a annoncé, mercredi, la création, avec l'assureur nord-américain CNA, de Worldwide Credit Managers, pour promouvoir l'assurance-crédit en Amérique du Nord.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site web du Monde. www.lemonde.fr/bourse

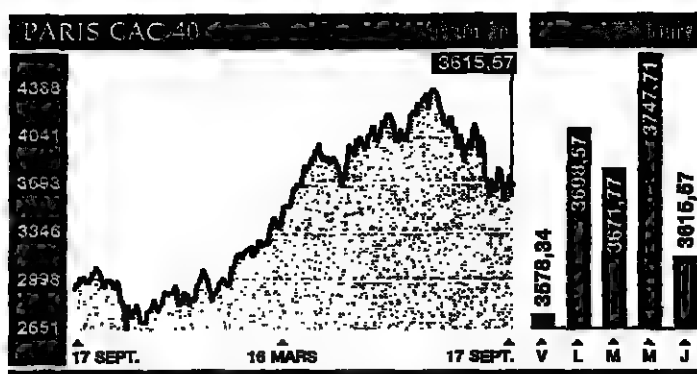


Tableau des écarts au règlement mensuel pour les hausses et baisses de diverses actions.

LES PLACES BORSIERES

PARIS

JEUDI 17 SEPTEMBRE, la Bourse de Paris s'inscrit en forte baisse à l'instar des autres marchés européens qui reculaient dans le sillage du dollar et des places asiatiques.

TOKYO

JEUDI 17 SEPTEMBRE, la Bourse de Tokyo a terminé en recul atteignant son plus bas niveau depuis douze ans et demi.

FRANCFORT

JEUDI 17 SEPTEMBRE, la Bourse de Francfort a ouvert sur un recul à la suite du discours d'Alan Greenspan, président de la FED.

NEW YORK

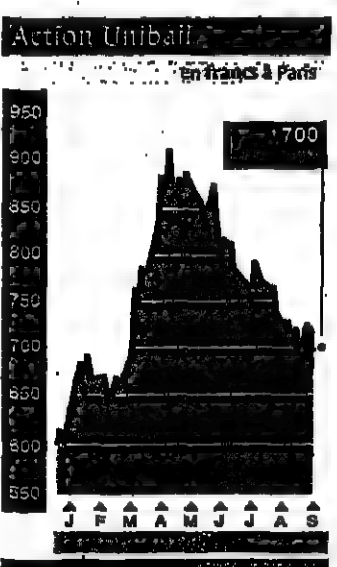
WALL STREET a réussi à finir en hausse mercredi 16 septembre, grâce à l'assurance donnée par le président Clinton qu'il ne démissionnera pas.

LONDRES

MERCREDI 16 SEPTEMBRE, la Bourse de Londres a clôturé sur une légère hausse freinée par un début de séance mitigé à Wall Street.

Valeur du jour: Unibaïl veut être un refuge

FACE aux turbulences sur les marchés émergents, l'immobilier parisien peut faire figure de placement refuge. Léon Bressier, le président d'Unibaïl, l'une des premières sociétés foncières de la cote, en est persuadé.



Un chiffre d'affaires en hausse de 5,9 % au premier semestre. La fondrière veut racheter Frankoparis (propriétaire de l'immeuble du Méditerranéen Montparnasse) par offre publique d'échange et a gagné au passage un nouvel actionnaire et un administrateur, la caisse de retraite du personnel au sol d'Air France, principal actionnaire de Frankoparis avant l'opération.

Sophie Fay

MONNAIES

Dollar: la monnaie américaine s'est légèrement redressée face au yen, jeudi 17 septembre, sur le marché des changes à Tokyo. Les investisseurs sont déçus par le manque de progrès dans les discussions sur les réformes financières au Japon, notamment celles qui concernent le secteur bancaire.

Cours de change

Tableau des cours de change pour diverses monnaies (Dollar, Yen, Livre, etc.)

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays et échéances.

Marchés des changes

Tableau des marchés des changes pour diverses monnaies.

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers pour Europe, Monde, Asie, etc.

Monde

Tableau des indices boursiers mondiaux.

ECONOMIE

Premiers signes d'un ralentissement économique aux Etats-Unis

ALAN GREENSPAN, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) a déclaré, mercredi 16 septembre, devant le Congrès américain, que « malgré une économie toujours solide, les premiers signes de ralentissement apparaissent ».

Les Etats-Unis sont prêts à fournir une aide bilatérale à court terme aux pays en difficulté, si nécessaire, a indiqué le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, mercredi 16 septembre.

La croissance mondiale devrait se situer aux alentours de 2 % en 1998 au lieu des 3,1 % prévus en avril, selon les dernières prévisions du Fonds monétaire international, chiffrées jeudi dans le Financial Times. (Lire page 2.)

JAPON: l'économie japonaise pourrait enregistrer son plus fort recul depuis la fin de la guerre avec une contraction supérieure à 1 % pour l'année fiscale se terminant en mars 1999, a pronostiqué le chef des services économiques du gouvernement japonais le mercredi 16 septembre.

La masse monétaire japonaise s'est gonflée de 3,9 % en août, faisant suite à une augmentation de 3,9 % en juillet, selon les estimations provisoires de la Banque du Japon, publiées jeudi 17 septembre. La hausse de la masse monétaire est supérieure aux attentes des analystes.

RUSSIE: mercredi 16 septembre, le rouble a reculé de 23 %, à 12,45 roubles pour un dollar, traduisant les craintes des investisseurs d'une relance des émissions monétaires et donc d'une accélération de l'inflation.

GRANDE-BRETAGNE: au mois d'août, le nombre de chômeurs a reculé de 16 000, pour atteindre 1,31 million de demandeurs d'emploi, soit 4,6 % de la population active. Ce niveau est le plus bas depuis dix-huit ans.

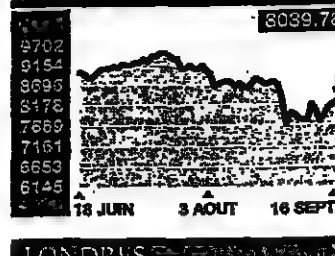
Le Royaume-Uni a enregistré, en août, un déficit de ses comptes publics de 1,22 milliard de livres, après un excédent de 5,44 milliards en juillet. Le déficit du mois d'août est plus important que ce que prévoient les spécialistes.

SUISSE: la croissance du produit intérieur brut (PIB) a perdu de sa vigueur au deuxième trimestre, pour s'inscrire à 1,2 %, contre 1,5 % au premier trimestre, selon les chiffres publiés jeudi 17 septembre par l'Office fédéral du développement économique.

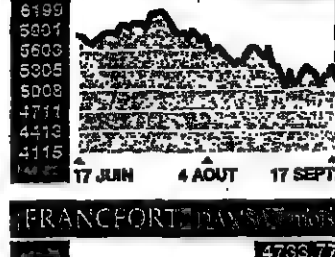
ALLEMAGNE: la croissance économique devrait atteindre 3 % cette année, a jugé le président de la fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie, Hans Peter Stüh.

Les exportations allemandes vers le Japon ont chuté de 11,7 %, à 9,2 milliards de marks au premier semestre 1998, a indiqué l'Office fédéral des statistiques. Ce recul s'est conjugué à une hausse des importations de biens et de services japonais (+17,4 %, à 20,8 milliards de marks) en raison de la faiblesse du yen. L'Allemagne a donc accusé un déficit de 1,6 milliards de marks de sa balance commerciale avec le Japon.

NEW YORK



LONDRES



FRANCFORT



TOKYO



Matières premières

Tableau des cours des matières premières (métaux, soja, etc.).

En dollars

Tableau des cours en dollars pour diverses matières premières.

En francs

Tableau des cours en francs pour diverses matières premières.

En dollars

Tableau des cours en dollars pour diverses matières premières.

En francs

Tableau des cours en francs pour diverses matières premières.

TAUX

Etats-Unis: le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans est retombé à 5,209 % mercredi 16 septembre contre 5,258 % mardi. Le marché a été soutenu par les déclarations d'Alan Greenspan.

هكذا من الإهل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 17 SEPTEMBRE
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50

3,24%

3608,46

Table of stock market movements for French stocks (CAC 40). Columns include company names, previous closing, current closing, and percentage change.

Table of stock market movements for various international and regional stocks.

Table of stock market movements for various international and regional stocks (continued).

Table of stock market movements for various international and regional stocks (continued).

Table of stock market movements for various international and regional stocks (continued).

Table of stock market movements for various international and regional stocks (continued).

COMPTANT

Table of bond and government securities prices.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stock prices.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock prices.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Table of foreign financial instruments.

ABRÉVIATIONS

Table of abbreviations for stock market symbols.

ABRÉVIATIONS

Table of abbreviations for stock market symbols (continued).

SECOND MARCHÉ

Table of second market stock prices.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stock prices (continued).

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock prices (continued).

VALEURS ÉTRANGÈRES

Table of foreign financial instruments (continued).

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market stock prices.

MARCHÉ LIBRE

Table of free market stock prices.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP fund prices.

CDL Management

Table of CDL Management fund prices.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne fund prices.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole fund prices.

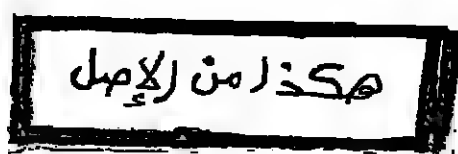
INOSCAM

Table of Inoscam fund prices.

BRED BANQUE POPULAIRE

Table of Bred Banque Populaire fund prices.

SYMBOLS
o = offert; d = demandé; f = offre réduite; r = demande réduite; c = contrat d'animation.



Naissances

François et Sylvie HAMACEK, Raymond et Germaine CLAVIER, ses grands-parents, Emmanuel et Michèle HAMACEK, ses parents, ont la grande joie de faire part de la naissance de

François, Paul, Quentin, le 14 septembre 1998, à 23 h 30.

F. et S. Hamacek, 2 bis, avenue du Général-de-Gaulle, 93340 L'Hay-les-Roses. R. et G. Clavier, route de Coubernard, 36300 Saint-Aigny (Le Blanc). E. et M. Hamacek, 11 villa Brune, 75014 Paris.

Après avoir essayé une dernière lame de rasoir, Céline et Robert LACOMBE ont l'imense joie, entre deux sanglots attendris, de faire part de la naissance de la petite

Justine, le 12 septembre 1998, à Paris.

Que vos fronts se couvrent de pétales de roses à la seule évocation de son nom (et pas que le front).

62, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 Paris.

Anniversaires de naissance

Dans Le Monde, un joyeux anniversaire pour

Claire, De la part de Nina et Pierre.

Bon anniversaire, Jeanine, « Maminou » !

De la part de Mael, Arno et Cécile.

Paris, Montréal, Madrid, 18 septembre 1998.

Catherine, Grégoire, Claire et Adrien souhaitent un joyeux anniversaire à

Olivier, Bonne route et bon vent pour encore cinquante ans.

Et bon anniversaire à toi aussi, Claire ! pour tes vingt ans.

Mariages

Brigitte MESTROT et Jean-Paul ROBERT

Un grand plaisir d'annoncer leur union célébrée à Tréguenec, le 20 août 1998.

6, rue Duméril, 75013 Paris.

Décès

M^{me} Claude Dimout-Mellac, son épouse, Olivier et Eric Gomard, Bertrand Dimout, Marie-Victoire Dimout, ses enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard DIMONT, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 14 septembre 1998.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité le 17 septembre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

M^{me} Jacqueline François, née Margaretha Klusen, et sa famille, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jacques Henri FRANÇOIS, survenu à l'âge de soixante-cinq ans, le 15 septembre 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Joseph, 50, avenue Hoche, Paris-8^e, le mardi 22 septembre, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, à 13 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part. 47, allée des Haras, 92420 Mures-sur-Appance.

CARNET DU MONDE TARIFS 98 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 100 F HT TARIF ABONNÉS 98 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. à 60 F TTC THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT COLLOQUES - CONFÉRENCES : 100 F TTC

www.lemonde.fr

01.42.17.26.80 Fax : 01.42.17.21.36

Sa famille, Ses amis, North Lemlin, sa nièce, Jean-Paul Chehab, son fils, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Nelly HURI, née CASSIN, ancien conservateur de la Bibliothèque universitaire de Paris, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 avec palme, titulaire des Palmes académiques.

Le directeur des risques professionnels de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

Le directeur général de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Le directeur de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Le doyen et les inspecteurs généraux des sciences et techniques industrielles du ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Ainsi que les membres du Comité de pilotage pédagogique national pour l'enseignement de la prévention des risques professionnels (CERP), ont le regret de faire part du décès accidentel de

Christian MERLAUD, président du CERP, survenu le 30 août 1998.

Président du CERP, il a été l'un des acteurs importants de la coopération entre l'éducation nationale et l'industrie de la prévention des risques professionnels de la Sécurité sociale.

Après de génie mécanique, il a été l'un des pionniers dans la mise en œuvre d'un enseignement de la prévention des risques professionnels, en particulier dans le domaine de la conception des machines sûres.

M. Michel Marquis a la profonde tristesse de faire part du décès de sa tante, Madeleine MARQUIS, ingénieure chimiste-scrapiste, survenue à Paris, le 10 septembre 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part. Paris, New York, Miqui.

Lola Moreau-Bartel, sa fille, David Bartel, Lella Mentzel, ses petits-enfants, Malia Brown, son arrière-petite-fille, ont la tristesse de faire part du décès de

Odetta MOREAU, née GAROBY, déportée à Ravensbrück, croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, survenue à Paris, le 10 septembre 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part. 2, rue du Docteur-Labbé, 75020 Paris.

Muriel, Olivier, Pascal et Christophe Colin-Barrand, ont l'imense tristesse de faire part de la disparition de leur frère,

Thierry, à l'âge de dix-neuf ans, lors de la catastrophe aérienne survenue sur le vol Swissair New York-Genève, le 2 septembre.

Le président de la commission des accidents du travail et des maladies professionnelles de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

Le directeur des risques professionnels de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

Le directeur général de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Le directeur de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Le doyen et les inspecteurs généraux des sciences et techniques industrielles du ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Ainsi que les membres du Comité de pilotage pédagogique national pour l'enseignement de la prévention des risques professionnels (CERP), ont le regret de faire part du décès accidentel de

Christian MERLAUD, président du CERP, survenu le 30 août 1998.

Président du CERP, il a été l'un des acteurs importants de la coopération entre l'éducation nationale et l'industrie de la prévention des risques professionnels de la Sécurité sociale.

Après de génie mécanique, il a été l'un des pionniers dans la mise en œuvre d'un enseignement de la prévention des risques professionnels, en particulier dans le domaine de la conception des machines sûres.

M. Michel Marquis a la profonde tristesse de faire part du décès de sa tante, Madeleine MARQUIS, ingénieure chimiste-scrapiste, survenue à Paris, le 10 septembre 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part. Paris, New York, Miqui.

Lola Moreau-Bartel, sa fille, David Bartel, Lella Mentzel, ses petits-enfants, Malia Brown, son arrière-petite-fille, ont la tristesse de faire part du décès de

Odetta MOREAU, née GAROBY, déportée à Ravensbrück, croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, survenue à Paris, le 10 septembre 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part. 2, rue du Docteur-Labbé, 75020 Paris.

Muriel, Olivier, Pascal et Christophe Colin-Barrand, ont l'imense tristesse de faire part de la disparition de leur frère,

Thierry, à l'âge de dix-neuf ans, lors de la catastrophe aérienne survenue sur le vol Swissair New York-Genève, le 2 septembre.

Avis de messe

L'association Alerte aux réalités internationales, L'association nationale « Poursuivre », Françoise Cruziat, son épouse, vous invitent à la messe en souvenir de

André CRUIZIAT, qui sera célébrée le samedi 3 octobre 1998, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Onges, 81, rue Haxo, Paris-20^e et le samedi 10 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-André, rue de Marseille, à Lyon-7^e.

Services religieux

L'Union libérale israélite de France amène qu'elle organisera les offices de Roch Hachamah et Yom Kippour les 20, 21, 29 et 30 septembre 1998, au Palais des sports de Paris, porte de Versailles. Renseignements : 01-47-04-37-27.

Un service religieux du souvenir pour

Chaire MORIN-STEEG, épouse DAVIES, décédée le 11 août 1988, à Honohain, sera célébrée le samedi 26 septembre 1998, à 16 heures, en la chapelle de la Fraternité-des-Capucins, 32, rue Boissand, Paris-14^e (métro Raspail).

Conférences-débats

Dans le cadre du deuxième Festival culturel international de la jeunesse du Conseil de coopération des pays arabes du Golfe

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris.

17 septembre, 18 h 30.

France-pays arabes du Golfe : relations bilatérales et enjeux d'avenir, par M. Abdelkader S. Bin Salamah.

Rapprochement entre les peuples, par M^{me} Moza Ghannem Ghabbache, professeur à l'université des Emirats arabes unis.

De la différence génératrice de dialogue, par M. Majid Al Zahraoui, professeur à la faculté des lettres de l'université du Roi-Saoud, délégué permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Unesco.

Débats animés par M. Henri Laurens, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales et auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du monde arabe.

Non abonnés et non actionnaires, bénéficiez d'une réduction sur les insertions du Carnet du Monde si vous êtes bien vouloir nous communiquer votre numéro de référence.

Conférences

A l'invitation du BnE-Brit Ben Gourion, Maurice-Ruben Hayoun inaugure un cycle de conférences mensuelles sur « Le judaïsme ou les métamorphoses d'une tradition : loi, philosophie et mystique ». Le jeudi 24 septembre 1998, à 20 h 15, en la mairie du 14^e arrondissement, 71, avenue Henri Martin, 75116 Paris. En présence de M. le maître Pierre-Christian Teitinger, Chana Tova.

Colloques

Colloque « Bâtir un Moyen Âge : maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIV^e-XV^e s. » organisé à Vincennes, les 1^{er}-3 octobre 1998, par l'équipe de recherche sur le château de Vincennes (EHESS-CNRS).

Tel : 01-41-93-37-11. Fax : 01-41-93-37-12.

Communications diverses

La Maison des écrivains 53, rue de Valenciennes, 75007 Paris.

Mardi 22 septembre, 20 heures : La méditation d'Alhasser.

A propos du livre de Gérard Fossier : Louis de Néon, La mélancolie d'Alhasser (Aubier, 1998), et en présence de son auteur, psychanalyste, cofondateur de la Fondation européenne pour la psychanalyse. Avec Jean-Pierre Fève et Alain Délier, Weill.

Mardi 29 septembre, 19 heures : A l'occasion de la sortie de ses dernières publications (Interventions et Les Particules élémentaires, Flammarion), Michel Boulebeug s'entretiendra avec Gilles Châtelet (Vivre et penser comme des porcs, Exilis). Avec la participation de Dominique Noguère.

Mercredi 30 septembre, 19 heures : Créée en 1997, les Éditions Laurence Mauguin construisent un catalogue consacré exclusivement à la littérature contemporaine. Pour présenter ce projet éditorial, Laurence Mauguin recevra trois de ses auteurs : Caroline Girard, Annie Zadek et Martin Ziegler.

Renseignements au 01-49-54-68-83/87. Participation aux frais : 20 francs. Entrée libre pour les membres de l'association M&E, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

ATELIERS D'ÉCRITURE

Écriture M&E Week-ends de sensibilisation, programmes 1998-1999 sur simple appel : tél : 01-40-51-79-10 et sur Internet : http://www.club-internet.fr/perso/steaching

Apprendre l'hébreu ? Cours d'hébreu moderne au Centre communautaire de Paris / Premier Oulpan de la Diaspora : cinquante classes, vingt professeurs qualifiés, sous niveau, tous horaires. De dimanche au jeudi. Agréé à la Fédération Française. Une conseillère pédagogique vous aidera dans vos choix. Centre communautaire de Paris, 5, rue des Cloches, 75009 Paris. Renseignements au 01-49-95-95-92.

Advertisement for 'Carnet du Monde' magazine. Text: 'SANS LA PUBLICITE, VOTRE QUOTIDIEN VOUS COUTERAIT LE PRIX D'UN MENSUEL.' Includes contact information for 3615 LEMONDE.

Advertisement for 'Etudes' magazine. Text: 'Un ancien numéro vous manque ?' Includes contact information for 3615 LEMONDE.

Advertisement for a concert by I MUVRINI. Text: 'Concert d'un Soir I MUVRINI En tournée en France'. Includes the RTL logo and website www.rtl.fr.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1998

SPORTS Pour ses débuts en Ligue des champions, le RC Lens a obtenu, mercredi 16 septembre, un match nul (1-1) flatteur face à Arsenal.

● LES CHAMPIONS DE FRANCE ont égalisé à l'ultime minute à la suite d'une action confuse conduite par un but contre son camp de Martin Keown. L'équipe londonienne, au jeu collectif plus élaboré, avait pris

l'avantage grâce au Néerlandais Marc Overmars avant de manquer plusieurs occasions nettes. ● LES LENSIS ont disputé leur prochain match européen le 30 septembre sur

le terrain du Dynamo Kiev. Les Ukrainiens se sont inclinés (1-2) mercredi face aux Grecs du Panathinaïkos. ● CETTE PREMIÈRE JOURNÉE de la Ligue des champions a été mar-

quée par la victoire (2-0) du tenant, le Real Madrid, aux dépens de l'Inter Milan. Le choc entre Manchester United et Barcelone (3-3) a tenu toutes ses promesses.

Le RC Lens préserve son avenir dans la Ligue des champions

Dominés par les Londoniens d'Arsenal, les Lensois ont eu le mérite de ne pas se décourager et de continuer à croire en leurs chances. En égalisant avec un peu de réussite à la dernière minute, ils ont évité une contre-performance fatale

LENS
de notre envoyé spécial
Même si la création d'une Superligue européenne fait fantasmer les esprits mercantiles d'un nombre croissant de dirigeants, la « vieille » Ligue des champions peut encore offrir, dans sa forme actuelle, émotions et suspense. Le Racing-Club de Lens l'a rappelé, mercredi 16 septembre, pour ses débuts dans la plus prestigieuse des compétitions européennes, devant 34 000 spectateurs au stade Félix-Bollaert.

Le club nordiste a montré face à Arsenal ses vertus traditionnelles. L'esprit de sacrifice et la fierté du présumé plus faible a mis en échec la mosaïque londonienne composée par l'entraîneur alsacien Arsène Wenger. Champions de France contre champions d'Angleterre, l'affiche était séduisante, même si le RCL d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec l'équipe dominatrice de la saison passée. Les départs de Jean-Guy Wallemme, Stéphane Ziani et Anto Drobnjak, trois éléments prépondérants dans

la conquête du titre, ont affaibli la formation entraînée par Daniel Leclercq, comme en témoigne les deux défaites en championnat national après cinq journées. Le début de saison d'Arsenal a lui aussi été décevant, les coéquipiers de Tony Adams se retrouvant relégués à une modeste neuvième place. En considérant ces paramètres, le face-à-face devait logiquement déboucher sur un match équilibré. Ce ne fut pas le cas, même si le score final peut le laisser croire. En réalité, les Londoniens auraient dû l'emporter largement, car, en dépit d'une première période honnête et d'une belle réaction d'orgueil dans les arrêts de jeu, l'équipe lensoise a été largement dominée dans tous les compartiments du jeu.

Leclercq avant de noter, lucide: « Ce résultat est inespéré. Nous avons pris une bonne leçon aujourd'hui. » Tout aussi lucide, Arsène Wenger résumait parfaitement le sentiment des Londoniens: « Je suis très satisfait de notre manière de jouer et très déçu du résultat. Ce soir, Arsenal n'a pas pris un point mais en a perdu deux. » Un jugement partagé à sa manière par Emmanuel Petit, champion du monde en titre, ovationné par le public lensois: « J'aurais préféré qu'Arsenal domine un peu moins le jeu mais marque un peu plus de buts! » Dans son dos, Nicolas Anelka ne décevait pas, répétant: « Ce soir, on doit gagner 2-0. »

Le système adopté dans cette Ligue des champions étant celui d'un petit championnat avec des groupes à quatre équipes (le premier de chaque groupe est qualifié, ainsi que les deux meilleurs deuxième), rien n'est évidemment perdu pour le RC Lens. Mais la supériorité affichée par Arsenal laisse peu d'espoirs concernant une éventuelle qualification du champion de France pour les quarts de finale, en mars prochain. Depuis 1993, le football français a pourtant toujours réussi à placer son candidat à ce stade de la compétition. Cette fois, la tâche s'annonce beaucoup plus délicate. Car, mis à part Arsenal, dont on connaît depuis longtemps les qualités, les deux autres formations présentes dans ce groupe E (Panathinaïkos Athènes et Dynamo Kiev) affichent des qualités indéniables. « Si l'on joue tous nos matchs comme ce soir à Lens, on peut se qualifier. Mais, à mes yeux, le favori du groupe reste le Dynamo Kiev », déclarait Arsène Wenger.

LENS-ARSENAL

LENS
Sélectionneur: Leclercq
Mercredi 16 septembre
Terrain en bon état. Public très enthousiaste
+ 33 571 spectateurs
Arbitre: M. Krug (Allemagne)

ARSENAL
Sélectionneur: Wenger

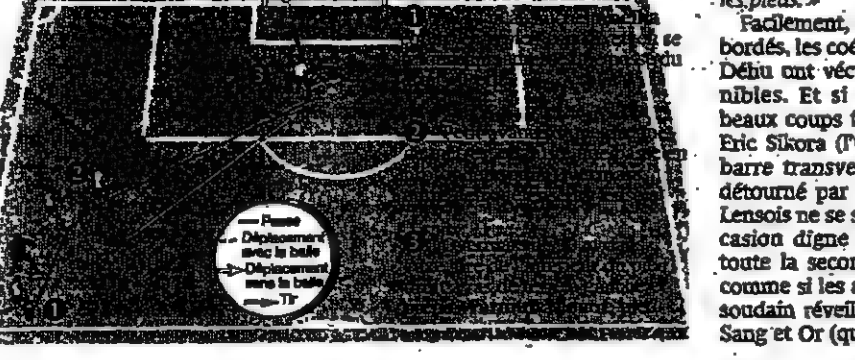
Match très agréable, avec une nette opposition de styles, mais pauvre en occasions. D'entrée, Arsenal a déstabilisé l'organisation des Lensois par un maître dans la récupération et la circulation du ballon. Procédant par à-coups, les champions de France se sont heurtés à une solide défense lensoise qui n'a été inquiétée que sur deux coups francs pris par Sliwa. Avec plus de concentration de Bergkamp et d'Anelka, les Lensois auraient pu connaître une soirée décisive, mais leur courage et le résultat de la dernière minute leur ont fait cadeau d'un match nul.

LENS: Nyarko (63', comportement anti-sportif); Debiève (72', jeu dangereux).

ARSENAL: Vieira (90', jeu dangereux).

LENS: 11 positions d'attaque dans les 30 m (35 + 23) dont 11 occasions (3 + 3); 14 tirs (7 + 7) dont 3 contrés (1 + 2), 1 sur la barre transversale (0 + 1) et 5 parés (2 + 3) par Seaman.

ARSENAL: 65 positions d'attaque dans les 30 m (28 + 38) dont 8 occasions (1 + 8); 16 tirs (4 + 12), dont 2 contrés (1 + 1), 2 sur les montants (0 + 2) et 5 parés (1 + 4) par Warmuz.



« PÉRIODE CATASTROPHIQUE »

Pendant la quasi-totalité de la seconde mi-temps, la supériorité d'Arsenal a été totale. « Nous avons connu une période catastrophique », admettait Daniel Leclercq après le match, en se rappelant certaines phases de jeu. Sans la maladresse du jeune attaquant français Nicolas Anelka, ratant trois occasions nettes face au gardien lensois Guillaume Warmuz, et sans la malchance de l'International néerlandais Marc Overmars (un tir sur le poteau, un autre sur la barre transversale), Arsenal se serait logiquement reparti de Lens avec une large victoire. « Je me sens terriblement coupable, déclarait Nicolas Anelka. Quand je me suis retrouvé seul devant le gardien lensois, je me suis bêtement emmêlé les pieds. »

Facilement, trop facilement débordés, les coéquipiers de Frédéric Déhu ont vécu des moments pénibles. Et si l'on excepte deux beaux coups franc directs signés Eric Sikora (l'un terminant sur la barre transversale, l'autre étant détourné par David Seaman), les Lensois ne se sont créés aucune occasion digne de ce nom durant toute la seconde mi-temps. Puis, comme si les arrêts de jeu avaient soudain réveillé leurs ardeurs, les Sang et Or (qui jouaient pour une

Le Panathinaïkos Athènes a dominé Kiev

La seconde rencontre du groupe E a mis en évidence, mercredi 16 septembre, les qualités techniques et morales du Panathinaïkos Athènes. L'équipe grecque, menée au score (0-1) à la mi-temps par le Dynamo Kiev, a fini par déstabiliser la défense ukrainienne en multipliant les attaques. Erik Mykland (58') et Alexis Liberopoulos (70') ont concrétisé la domination du Panathinaïkos, qui s'annonce comme un redoutable compétiteur devant son public chaleureux. Le Dynamo Kiev, qui avait bien entamé la partie avec un but de l'attaquant Sergueï Rebrov au terme de la première demi-heure, a été pénalisé par l'inefficacité de sa ligne d'attaque. Didier Sénac, entraîneur-adjoint du RC Lens, était à Athènes pour superviser les deux prochains adversaires des champions de France. « Les Ukrainiens m'ont impressionné par leur vivacité et leur technique, a-t-il déclaré. Quant aux Grecs, leur détermination dans les duels peut poser des problèmes à n'importe quelle équipe. »

Alain Constant

Daniel Leclercq, lui, se contentait de savourer ce point arraché miraculeusement. Pour le RC Lens, « petit club » (180 millions de francs de budget) parmi les grands, la Ligue des champions continue, au moins jusqu'en décembre prochain. N'en déplaise aux financiers qui, dans leur projet de Superligue, n'ont évidemment pas choisi le club nordiste pour figurer parmi les dix-huit « membres fondateurs ». En football comme ailleurs, on ne prête qu'aux riches.

La Juventus tergiverse, le Bayern trébuche

LA PREMIÈRE JOURNÉE de la Ligue des champions a offert, mercredi 16 septembre, son lot de surprises et de matches à rebondissement. Dans le « choc » de ce premier tour, entre Manchester United et le FC Barcelone, le club convoité par le magnat de l'audiovisuel Rupert Murdoch a fait match nul (3-3) dans son anitre d'Old Trafford, face à une équipe catalane à forte coloration brésilienne et néerlandaise. Les Red Devils ont d'abord mené (2-0), avant de se faire remonter (2-2); ils ont ensuite pris l'ascendant grâce à un superbe coup franc de David Beckham, avant qu'un penalty transformé par Luis Henrique mette un terme à cette partie suivie par 53 600 spectateurs.

Dans ce même groupe D, sans conteste le plus relevé, le Bayern Munich s'est fait débordé par le champion du Danemark, Brøndby. Bientôt Lizarazu et ses coéquipiers avaient cru faire l'essentiel après que Markus Babbel eut ouvert le

score à un quart d'heure de la fin. C'était sans compter sur le fighting spirit à la mode nordique. Deux buts de Bo Hansen et Allan Ravn, aux 88' et 90' minutes, donnaient aux Danois une victoire 0 combien précieuse. D'une manière générale, les grands clubs ont été décevants, voire franchement malmenés, mercredi soir. Dans le groupe A, Ajax Amsterdam n'a pu obtenir que le point du match nul (0-0) lors de son déplacement au Croatia Zagreb; dans le même temps, Porto était tenu en échec (2-2), à domicile, face à l'Olympiakos Le Pirée. Dans le groupe B, la Juventus Turin a frôlé la catastrophe face aux Turcs de Galatasaray Istanbul. Réduits à dix après l'expulsion de leur gardien Angelo Peruzzi à la 32' minute, les joueurs de Marcello Lippi ont péniblement arraché le nul (2-2). Un score de parté (1-1) a également conclu l'autre rencontre du groupe entre l'Athletic Bilbao et Rosenberg Trondheim. Pour ses grands débuts

en Ligue des champions, le club entraîné par le Français Luis Fernandez a eu maille à partir face à de modestes Norvégiens qui, en 1996, s'étaient déjà distingués en battant le Milan AC. Dans le groupe C, le choc entre le Real Madrid et l'Inter Milan a vu la victoire (2-0) des champions d'Europe grâce à un penalty de Fernando Hierro et un but de Clarence Seedorf. Le stade Santiago-Bernabeu était suspendu (la saison dernière, un bus s'était écroulé avant le coup d'envoi d'une rencontre européenne), Christian Karembeu et ses coéquipiers ont dû disputer leur match à Séville, devant 45 000 personnes néanmoins. Dans les rangs milanais, le Brésilien Ronaldo a été pratiquement inexistant. Dans quinze jours, les Madrilènes auront un déplacement difficile à Moscou. Mercredi soir, les joueurs du Spartak ont en effet remporté la seule victoire à l'extérieur de cette première journée en s'imposant (2-0) sur le pelouse du club autrichien de Sturm Graz.

Le groupe F a failli être le cadre d'une autre surprise. Le FSV Eintracht ne tient sa victoire (2-1) sur le FC Metz lors du tour préliminaire (1-1, 1-0), que grâce à un but inscrit à la dernière minute de jeu. Dans la dernière rencontre du jour, enfin, le champion d'Allemagne, le FC Kaiserslautern, n'a pas raté ses débuts dans la compétition en battant le Benfica Lisbonne (1-0). La prochaine journée de la Ligue des champions aura lieu le 30 septembre.

DÉPÊCHES

● **CYCLISME**: un soigneur de nationalité belge travaillant pour l'équipe de la Française des jeux, Jeff D'Hondt, a été placé en garde en vue, lundi 14 septembre, au siège du SRP de Lille. Il devait être déféré au parquet de Lille jeudi ou vendredi et devait être mis en examen par le juge Patrick Keil, chargé de l'instruction de l'affaire Festina.

● **BASEBALL**: le joueur des Chicago Cubs Sammy Sosa est désormais à égalité avec Mark McGwire, des Saint Louis Cardinals, dans la course au record de home runs que se livrent les deux hommes (Le Monde du 1^{er} septembre). Sammy Sosa a réalisé son 63^e « coup de circuit » mercredi 16 septembre, vingt-quatre heures après que son rival eut atteint le même score.

● **OMNISPORTS**: Kim Dae-jung, le président de la Corée du Sud, a demandé la continuation du Comité international olympique (CIO) pour qu'une équipe unifiée de Corée participe aux Jeux olympiques de Sydney de l'an 2000 ainsi qu'aux autres grands événements sportifs.

(Avec AFP)

Avec Banque Directe, je clique, j'appelle ou je faxe...

« Je me simplifie la vie »
Vous effectuez 24h/24 toutes vos opérations bancaires (virements, ordres de Bourse, crédits), sans jamais vous déplacer et sans attendre. Et pour cela, vous choisissez le moyen qui vous convient le mieux (téléphonique, Internet ou l'Intranet), sans supplément ni abonnement.

« Je gagne de l'argent »
Vos petits découvertes autorisés et vos prélèvements sont gratuits. Votre Carte Visa et vos transactions en Bourse sont parmi les plus compétitives du marché. Banque Directe est d'ailleurs régulièrement publiée par la presse comme l'une des banques les moins chères de France). Et en plus, votre compte vous rapporte.

« J'obtiens sans délai les meilleures réponses »
Vos demandes sont traitées en temps réel par des Conseillers décisionnaires. Pour tous vos projets spécifiques, des spécialistes vous conseillent et vous proposent les produits les mieux adaptés à votre situation personnelle.

... mon Conseiller répond toujours présent !

GRATUIT
votre C
Interac

Decouvrez vite Banque Directe
0801 032 032
ou
www.banquedirecte.fr

Pour en profiter, indiquez le code PC1EX

Banque Directe
la banque directe de Paribas

Par ailleurs, si vous êtes un abonné à une revue, nous vous proposons de vous faire connaître nos services et nos produits. Pour cela, nous vous invitons à nous adresser votre carte de lecture à l'adresse suivante: Banque Directe, 100 rue de la République, 92000 Nanterre, France. Tél: 01 47 33 00 00. Fax: 01 47 33 00 01.

Joseph Vallot, un « savant homme » sur le toit de l'Europe

Il séjourna près d'une année dans son observatoire-refuge à 4 350 mètres d'altitude

Fils d'une riche famille qui fit fortune au XIX^e siècle dans le cerclage des roues de canon, Joseph Vallot, botaniste parisien, a découvert le

mont Blanc en 1877. Une quinzaine d'années plus tard, bien que critiqué par Jules Janssen, un astronome célèbre, il installe sur un éperon ro-

cheux un « observatoire pluridisciplinaire ». Il y mena les premières études sur la marche des glaciers et le mal des montagnes.

« QUEL SAVANT HOMME », disaient, à la fin du XIX^e siècle, les habitants de la vallée de Chamonix et les touristes qui venaient s'élever chaque été sur les pentes du mont Blanc la frêle silhouette de Joseph Vallot. Ce grand bourgeois, installé une partie de l'année dans son luxueux appartement de l'avenue des Champs-Élysées, avait choisi les hautes altitudes comme résidence estivale et comme lieu de recherche. Casque colonial et bandes molletières, élégant en toutes circonstances, doté d'une grande résistance physique et d'une immense détermination, Joseph Vallot sillonna pendant près de quarante ans ce monde minéral et glacière. Trente-quatre fois, il gravit le « géant des Alpes ». Entre 1887 et 1920 il séjourna près d'une année à 4 350 mètres d'altitude ; un record jamais égalé.

Touche-à-tout, passionné par la recherche, disposant d'une grande indépendance financière, Joseph Vallot perçut très vite l'importance que revêt pour un grand nombre de disciplines scientifiques la construction à proximité du « toit de l'Europe » d'un site d'observation et de recherche. La « labora-

toire pluridisciplinaire » qu'il imagine se spécialiserait dans l'étude des espaces de hautes altitudes et il serait mis à la disposition des scientifiques de tous les pays qui entourent le mont Blanc.

Vallot parvint très vite à vaincre l'incrédulité de ceux qui, notam-

ment à Chamonix, pensaient à l'époque qu'il était impossible de séjourner plus de quelques heures en haute altitude. Au mois de juillet 1887, accompagné de l'industriel Jules Richard, un fabricant d'appareils météorologiques, et

UN CADRE RAFFINÉ

Dès son retour, le « savant homme » conçoit avec son cousin germain Henri Vallot l'édification d'un « observatoire-refuge » sur les pentes du mont Blanc, en dur, et confortable. Une entreprise très hardie pour l'époque. Les travaux du plus haut laboratoire du monde débuteront en 1890. Installé à 4 350 mètres d'altitude, l'observatoire fut progressivement agrandi puis déplacé sur un promontoire dominant la vallée de Chamonix, les Rochers foudroyés, qui émergent de la calotte glaciaire au

mont Blanc. Les appareils les plus sophistiqués seront transportés dans ce lieu que Vallot avait pris soin de décorer en partie avec du mobilier venu d'Orient.

C'est dans ce cadre raffiné qu'il reçut, pendant l'été 1890, la visite de l'astronome Jules César Janssen. Plombier de l'astrophysique solaire, fondateur de l'Observatoire de Meudon, celui-ci, alors âgé de soixante-six ans, escalada le mont Blanc dans une chaise à porteurs hissée par les guides de Chamonix. Le premier occupant du mont Blanc était tout disposé à mettre toute son énergie et son talent au service de son prestigieux visiteur. Mais, à son retour dans la vallée, Janssen, méprisamment, qualifia d'« hôtelier » cet « aimable amateur fortuné ».

Contre l'avis de Vallot, qui dis-

posait déjà d'une grande connaissance du milieu alpin et d'un solide bon sens, Jules César Janssen prétendit qu'il était possible d'édifier sur la calotte glaciaire du mont Blanc un observatoire d'astronomie. L'édifice, en bois, fut commandé à Gustave Eiffel et installé en 1892. Janssen s'y rendit à deux reprises en 1893 et 1895. Les deux « voisins » s'ignorèrent superbement et Janssen tint Vallot l'autodidacte à l'écart de la communauté scientifique.

Année après année, l'Observatoire Janssen s'enfonça inexorablement dans la glace. « Janssen, alors très âgé, était encore trop orgueilleux pour s'abaisser à faire appel à Vallot », explique le géographe Robert Vivian dans son livre *L'Épopée Vallot au mont Blanc* (Éditions La Fontaine de Siloé). A

Un botaniste reconnu

JOSEPH VALLOT est né à Lodève (Hérault) le 16 février 1854. Fils d'une riche famille qui a construit sa fortune au XIX^e siècle grâce à la technique du cerclage des roues de canon, il n'a exercé aucune activité professionnelle rémunérée au cours de sa vie. Mais il sut gérer, au mieux, les biens et les valeurs - notamment des actions de la Compagnie du canal de Suez - qu'il reçut en héritage.

Élève au lycée Charlemagne, puis étudiant à la Sorbonne et à l'École normale supérieure, Joseph Vallot se passionna très tôt pour la botanique, dont il sera un spécialiste. Il étudia notamment la flore du pavé de Paris et publia un catalogue des plantes qui croissent spontanément dans les rues, le long des quais de la capitale

ou sur les murs du Conseil d'État (1884). Il entreprend également une étude approfondie de la flore pyrénéenne.

Pendant près de quarante ans (1885-1925) Vallot produit une abondante œuvre écrite, réunie dans *Les Annales de l'Observatoire*, qui traite de météorologie, de géologie, de physiologie, de médecine. Pour tout ce travail, il est récompensé par un Grand Prix des sciences physiques qui lui décerne, en 1897, l'Académie des sciences. Mais c'est en 1877, à l'occasion d'un congrès de géologie qui se tient à Chamonix, que Joseph Vallot découvre le mont Blanc. Il perçoit alors l'intérêt que représente pour la science ce sommet de 4 807 mètres. Il en fait l'ascension pour la pre-

mière fois en 1881 et installe neuf ans plus tard son observatoire à 4 358 mètres d'altitude. Entre les mois de juillet et septembre 1898, Vallot passera quarante-quatre jours à proximité du « toit de l'Europe »

pour coordonner la reconstruction de son observatoire, menacé par les accumulations de neige. Il continuera à gravir jusqu'en 1920 la montagne pour poursuivre ses observations et ses recherches. Il meurt le 11 avril 1925 à Nice, l'année de la mise en service du premier tronçon du téléphérique des glaciers, dont il avait imaginé la construction dès 1910 et au montage financier duquel il avait participé.



Lors de sa dernière ascension du mont Blanc, en 1920

la mort du savant, en 1907, son épouse pria Vallot d'entreprendre quelque chose. Une société fut créée pour administrer les deux observatoires. Vallot fut nommé directeur. Malgré ses efforts, l'effacement de l'édifice continuait et il dut se résigner à l'abandonner en 1909.

« DANGEREUX AVENTURIER »

Solidement et confortablement installé sur les ultimes contreforts de la cime du mont Blanc, Joseph Vallot poursuivait ses propres recherches sur l'écoulement des glaciers, le mal des montagnes, les tempêtes en haute altitude. Il renonce en 1920, après une dernière et pénible descente. « Tout a une fin en ce monde. Le courage ne peut remplacer les forces perdues. J'ai soixante-six ans. L'ère de mes ascensions scientifiques est close, définitivement. Je dis adieu au mont Blanc, auquel j'ai consacré mon existence. L'observatoire est toujours là, et les expéditions continueront avec des plus jeunes, c'est ma consolation », écrit-il au passage, sur le livre d'or du refuge des Grands Mulets.

Retiré à Nice, il mène alors un pathétique combat pour trouver un reprenneur qui poursuive l'œuvre entreprise dans son obser-

vatoire. En effet, malgré d'incessantes réussites, la communauté scientifique le considérait toujours comme un « dangereux aventurier ». Une nouvelle fois, elle se ligua contre lui pour refuser ce don à la science que, généreux, il avait pourtant pris soin d'accompagner d'une somme de 150 000 francs destinée à l'entretien. « Je veux bien être donateur mais je ne veux pas faire figure de solliciteur. Aux jeunes gens des facultés je voudrais donner des moyens de travail. Des gens, au cœur sec, complètent de les priver de l'observatoire construit par leur père scientifique au prix de tant de fatigue et de dangers », déplore-t-il à la fin de sa vie.

Finalement l'observatoire échoit à une riche Américaine en 1925, qui le restitua à la famille de Joseph Vallot en 1931. L'édifice fut cédé un peu plus tard à l'observatoire de Meudon puis remis au CNRS en 1973.

Claude Francillon

* La Musée alpin de Chamonix consacre actuellement une exposition à « L'épopée Vallot au mont Blanc » qui sera ouverte jusqu'au mois d'avril 1999. Tél. 04-50-53-25-33.

Des glaciers au « mal des montagnes »

JUSQU'À la fin, la communauté scientifique a rejeté l'œuvre de Joseph Vallot, réunie dans les *Annales de l'Observatoire météorologique, physique et glaciaire du mont Blanc* de 1893 à 1917. Son travail méticuleux, fait d'observations, d'expérimentations et d'intuitions, comme ses recherches éclectiques, ne furent redécouverts que dans les années 1970 par les géographes et les glaciologues.

Très tôt cet « amateur éclairé » mit en évidence un grand nombre de phénomènes liés à la haute altitude. Parcourant le massif du mont Blanc dans tous les sens, il observa le comportement des hommes confrontés aux altitudes élevées. Ses connaissances de base dans le domaine de la biologie et son association avec des médecins, qu'il invitait régulièrement dans son observatoire, lui permirent alors de comprendre un certain nombre de mécanismes physiologiques liés à cet environnement extrême.

En 1896 et 1897 il démontre ainsi, par des mesures effectuées au cours de plusieurs ascensions, ce que les physiologistes appellent aujourd'hui « l'acclimation ventilatoire », c'est-à-dire l'accroissement progressif avec le temps de la ventilation en altitude, preuve des capacités d'adaptation du corps humain.

Mais Vallot mesure également de façon expérimentale, grâce à des écurieus transportés jusqu'à son observatoire, les effets de l'altitude sur le niveau des performances physiques.

Les symptômes du « mal des montagnes » ne lui échappent pas, de même que les vertus de l'inhalation d'oxygène pour en combattre les effets. « Joseph Vallot a confirmé in situ ce que le physiologiste Paul Bert avait prouvé dans des caissons en 1870 : le manque d'oxygène est bien la cause principale du « mal des montagnes », explique Jean-Paul Richalet, physiologiste à l'université Paris-XIII. Aujourd'hui encore, les médecins de l'Association pour la recherche en physiologie de l'environnement (ARPE) continuent d'explorer ce domaine et se rendent chaque année dans le laboratoire de Vallot, toujours accroché à son rocher.

Du haut de ce nid d'aigle, Joseph Vallot étudia aussi longuement l'évolution des glaciers qui descendent du mont Blanc, notamment le mécanisme

de l'accumulation de la neige dans leurs parties hautes et leur écoulement. Ce fut « un pionnier infatigable de la glaciologie », écrit Louis Reynaud, du Laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement de Grenoble, dans la revue du Club alpin français. Son principal terrain d'expérimentation sera la mer de Glace, où il effectua des mesures de déplacement en surface à l'aide de pierres peintes, les fameux « frotteurs glaciaires ». Il examina la température profonde des glaciers du Mont-Blanc et étudia la circulation des eaux sur et sous les glaciers en explorant les entrailles de ces fleuves gelés.

LA PREMIÈRE CARTE AU 1/20 000

Fort de l'appui logistique que lui donne son observatoire, il réalise des relevés météorologiques qu'il compare aux données recueillies au même moment à Chamonix par son cousin Henri Vallot. Il effectua la première étude de tempêtes au mont Blanc qui demeure, aujourd'hui encore, la seule source d'information sérieuse et complète sur ces phénomènes en haute altitude.

Le massif du Mont-Blanc, Vallot l'a « labouré » de part en part, à la recherche de tout ce qui pouvait être étudié. Cet infatigable voyageur alpin se met même à la disposition de son cousin, ingénieur des Arts et manufactures (École centrale de Paris), pour établir la première carte au 1/20 000 des montagnes qui jaillissent au-dessus de Chamonix. « Cette échelle permettait d'accumuler les détails : sentiers, chalets, rimoyes, moraines, séracs : un véritable « portrait de la montagne » comme Henri Pappalard de ses vœux dès 1890 », explique le géographe Robert Vivian.

Soixante-quinze ans après la publication de cette carte et malgré les progrès techniques réalisés, notamment l'utilisation de repères satellitaires extrêmement précis, « la qualité et la fiabilité de l'immense œuvre cartographique accomplie par les Vallot ne sont pas fondamentalement remis en cause », constate Monique Fort, professeur de géomorphologie à l'université Denis-Diderot (Paris) dans la revue du Club Alpin, *La montagne et l'alpinisme*.

C. F.



RIRE & CHANSONS

JUSTE POUR RIRE PRÉSENTE UNE CO-PRODUCTION

ET **COSBY**

LAURENT RUQUIER

ENCORE GENTIL ?

AU CASINO DE PARIS

DU 29 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

COLLABORATION ARTISTIQUE :

PASCAL LÉGITIMUS

LOCATION : 01 49 95 99 99

www.casinoparis.fr

FNAC / VIRGIN MÉGASTORE

FRANCE BILLETS / AGENCES

GALERIES LAFAYETTE



RIRE & CHANSONS

ÇA VOUS CHANGE DE LA RADIO !

Nouvelle Collection

DU BEAU VÊTEMENT À LA SIMPLE RETOUCHE

LEGRAND

Tailleur sur mesure

Hommes et Dames

Très grand choix de tissus et de prix

Depuis 1894

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61

Le Monde des livres sur Internet

Retrouvez chaque semaine le supplément littéraire du Monde

également des dossiers spéciaux et la possibilité d'accéder à notre librairie électronique

www.lemonde.fr

sur Internet 3615 LEMONDE (2,23 F/mi)

La vogue du maillot de foot survit au « phénomène Mondial »

Malgré les contrefaçons, la vente des « répliques » a décollé en un an. Le polyester brillant est réhabilité et les fabricants d'articles de sport se frottent les mains

LE MAILLOT de football restera comme la tenue de l'été 1998. On l'a vu partout. Pas seulement dans les stades du Mondial mais aussi et surtout sur les plages, dans les rues, les campings ou les boîtes de nuit. Et ce n'est pas fini. Les rappeurs défilent le « look basket », et la rentrée des classes confirme l'ampleur du phénomène. Dans les cours des écoles et des collèges, on ne compte plus les tuniques de l'équipe de France, de la sélection brésilienne, de l'Olympique de Marseille, du Paris-Saint-Germain, voire du club londonien Arsenal ou de la Juventus de Turin.

L'équipe de France depuis trente-trois ans et fournisseur officiel de grands clubs (Marseille, Real de Madrid, Milan AC), se frotte les mains. « Ce marché existait en Grande-Bretagne, en Italie, aux Pays-Bas, ou en Espagne mais pas en France. C'est le Mondial qui l'a brusquement fait naître ; en 1998, nous vendrons entre 350 000 et 400 000 maillots en France. C'est plus de dix fois plus que l'année précédente », souligne Fabrice Marciniak, responsable du marketing de la division football.

La fédération, qu'alimentent pour l'essentiel les 10-18 ans, porte sur des produits chers. Pour entiler le maillot d'un club ou d'une équipe nationale, il faut compter entre 350 et 450 francs environ. « Franchement, à ce prix-là, on ne pensait vraiment pas en vendre autant, même grâce au Mondial », confie un responsable commercial. Mais le plus surprenant est sans doute le fait que ce sport a été l'objet d'un changement de symbolique.

Contrairement aux maillots de rugby, très en cours depuis quelque temps auprès d'une clientèle aisée, arborer un maillot de football n'était pas très « tendance » avant le Mondial. « Avant, celui qui arrivait avec la tenue d'une grande équipe sur le terrain se faisait traiter de frimeur par les copains. A moins qu'il joue sacrément bien. Aujourd'hui, c'est à qui aura la plus large collection, le maillot le plus original », témoigne Guillaume, 14 ans, pas mécontent de sa dernière acquisition : la tenue de l'équipe nationale de Chine. Porter un maillot de football n'est plus considéré comme un acte partisan mais comme un choix affectif qui témoigne de la sympathie que l'on éprouve vis-à-vis de ce sport en général ou d'un club en particulier (une part non négligeable des 50 000 maillots de l'Olympique de Marseille vendus ces dernières semaines a trouvé acquéreur en dehors de la cité phocéenne).

RESTON EN CALICE

Pour entretenir la flamme des inconditionnels et des collectionneurs, la marque aux trois bandes a lancé le 7 septembre le nouveau maillot de l'équipe de France portant la fameuse étoile symbolisant sa victoire en Coupe du monde ainsi que le T-shirt commémoratif « officiel » de l'événement. En quelques semaines, Adidas a vendu 50 000 tenues de l'Olympique de Marseille, et la firme compte atteindre la barre des 70 000 en fin d'année. Pour sa part, Nike indique avoir triplé ses ventes de maillots au premier semestre grâce au maillot auriverde de Ronaldo. Nike, qui refuse de communiquer des chiffres précis, affirme pour sa part avoir augmenté de 40 % ses ventes de répliques du Paris-Saint-Germain. Les vrais mordus s'offrent ou se font offrir le maillot classique d'une équipe mais aussi le maillot remplaçant, utilisé pour jouer à l'extérieur. Une manne.

Cet « effet mondial » a plus d'une fois pris à contre-pied fabricants et distributeurs. Après la demi-finale victorieuse de la France contre la Croatie, Adidas s'est trouvé en rupture de stock. Impossible de trouver le maillot bleu orné du coq. Les faussaires en ont profité pour écouler des milliers de répliques non autorisées provenant le plus souvent d'Italie.

La contrefaçon la plus connue reste le maillot tricolore frappé du numéro 10 sur lequel est inscrit le nom de Zinedine Zidane. Adidas, qui n'a pas encore terminé ses négociations avec les agents du joueur en vue de mettre sur le marché un tel produit, en a fait

saisir des cartons entiers mais sans parvenir à tarir le trafic. Un manque à gagner qui préoccupe aussi la Fédération française de football (FFF) qui perçoit de confortables royalties sur la vente de tous les produits dérivés.

« Lorsque l'on se promène dans la rue avec un maillot bleu-blanc-rouge, on ne passe plus pour un beau supporter attardé, voire un dangereux nationaliste », constate-t-on chez Adidas. Pour beaucoup, soutenir activement les Bleus, équipe multiraciale, est devenu une évidence qui récite peut-être un rapport nouveau avec les symboles nationaux. On a également pu observer auprès de certains jeunes issus de l'immigration la fonction « identitaire » qu'ont jouée un moment



© BUREAU DE WAJSTENBERG

les maillots des équipes du Maroc, de la Tunisie, du Cameroun ou d'Afrique du Sud.

Pour le sociologue du sport Jacques Defrance, ce retour en grâce des couleurs nationales et la réhabilitation du polyester bril-

lant (que d'anciens trouvaient vulgaire lorsqu'il n'était pas encore de bon ton de parler football dans les cités en ville) traduisent le succès d'une « mode caractérisée par l'absence de style ». « Regardez la personnalité d'Aimé Jac-

quet : cet homme peu médiatique, aux antipodes des exigences du look, a symbolisé la réussite d'une France efficace, modeste et travailleuse. Avant tout fonctionnel, un maillot de football n'a, lui non plus, pas de style. Cela, aussi, en fait un symbole ».

Le prêt-à-porter du football chantera-t-il encore après l'été ? Adidas, Nike et Reebok en sont convaincues et prévoient des taux de croissance à deux chiffres. « Si les prix ne baissent pas, ils risquent d'être démentis », affirme pourtant Jean-Pierre Latscha, responsable du distributeur indépendant BCB. En France, la culture du football n'est pas encore assez enracinée pour que l'on achète régulièrement des maillots à 400 francs. « A moins que l'équipe tricolore ne réalise de nouveaux exploits.

Jean-Michel Normand

Les clubs français se lancent dans le merchandising

Metz (Puma), Lens (Umbro), PSG (Nike) et l'Olympique de Marseille (Adidas) viennent d'aménager des espaces commerciaux consacrés au « merchandising », autrement dit à la vente de maillots, écharpes et autres « produits dérivés ». Le dernier-né de ces espaces est le magasin Emotion Foot, de Lens, qui occupe une surface de trois cents mètres carrés.

Ces initiatives, destinées à permettre aux clubs d'élargir leurs ressources financières, restent bien en deçà de ce que font les grands clubs européens espagnols, italiens, allemands et, surtout, anglais. A Londres, les quartiers correspondant aux principales formations (Arsenal, Wimbledon, Tottenham, West Ham...) sont repérables aux nombreux points de vente qui proposent fanions ou « bags » aux couleurs du club. De même, à Newcastle, Leeds ou Liverpool, tout supporter qui se respecte se rend au stade vêtu du maillot de sa formation préférée.

Les maillots les plus vendus



FRANCE (Adidas) : 350 à 399 francs



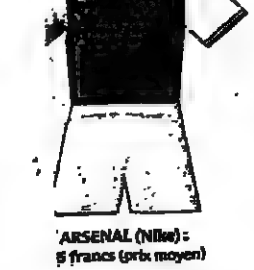
BRÉSIL (Nike) : 495 francs (prix moyen)



OM (Adidas) : 355 francs



PSG (Nike) : 397 francs (prix moyen)



ARSENAL (Nike) : 9 francs (prix moyen)



JS DE TURIN (Cappi) : 8 francs environ

La basket n'a plus la cote

IL FLOTTE comme une ambiance de fin de règne au rayon chaussures des magasins de sport. La basket, qui, depuis le début de la décennie, avait pris des goûts de luxe et des allures de produit ultrastatistique, est en train de réapprendre la modestie. Hier, les adolescents cassaient leur tirelire ou négociaient à l'aveugle avec leur parents l'achat d'une paire de Nike, d'Adidas, de Reebok ou de Puma à près de 1 000 francs. Aujourd'hui, ils n'ont plus le feu sacré. Les ventes globales de chaussures de sport montantes sont stables mais le prix moyen est en chute libre (chez Reebok, par exemple, il est passé en un an de 700 à 450 francs) et la tendance est au retour des modèles plus dépouillés. « Moins frime », selon l'expression consacrée. Aux Etats-Unis, on note les mêmes évolutions.

« Les ados ont fini par se lasser de la course à la technologie. Ils préfèrent des chaussures plus sobres et moins chères. Ou alors spécialement adaptées au skate-board », observe Emmanuel Gravaud, rédacteur en chef du mensuel professionnel Sport Première Magazine. Rares sont les modèles à plus de 800 francs qui ont conservé leur place dans les gammes des principales marques. Les produits à succès évoquent l'univers des loisirs et de la randonnée plutôt que la performance. La pratique sportive, autrefois magnifiée, n'est plus que très vaguement suggérée. L'heure est à la chaussure basse, monocouleur, élégante, au cuir lisse, un peu rétro... et beaucoup moins chère. Le mouvement de balancier est net : même le sobre modèle en toile revient en force.

est la Cortez (400 francs), réédition d'un modèle de 1972 qui ne met en avant aucune technologie particulière. Quant au rival Adidas, il compte plus que jamais sur sa Gazelle, dont la redécouverte par le monde de la mode permet à la marque, au début des années 90, de revenir dans la course. Reebok joue également la carte du classicisme. Désacralisée, la basket n'inspire plus autant les jeunes consommateurs qui ont établi un rapport qualité-prix des nouveaux produits. Tout passe, tout lasse ; d'autres produits les attirent, notamment les jeux informatiques, auxquels ils consacrent un budget croissant.



Chez Nike, le modèle Air oscille de Pete Sampras

D'avantage exposées à la concurrence de signaux moins prestigieuses lancées par les distributeurs d'articles de sport, les majors rééchangent au moyen de redonner du lustre à la chaussure de sport. « Les améliorations apportées par les dernières générations n'étaient pas assez flagrantes », constate Jean Ledercq, responsable du marketing de Nike. Il nous manque une nouvelle technologie qui apporte un vrai progrès et soit bien visible, comme la fameuse bulle d'air d'il y a quelques années. C'est sans doute à ce prix que la basket pourra rebondir.

J.-M. N.

Demandez l'exceptionnel.
nous répondons à toutes vos exigences.
L'Amérique du Sud cet hiver à bord de Mermoz.

Retrouvez le charme des croisières mythiques.

Vous embarquez à bord de Mermoz, ambassadeur de raffinement, de confort et de la gastronomie à la française dans la plus grande tradition des Croisières Paquet. Plus qu'un voyage, un art de vivre.

Des destinations qui séduiront les plus difficiles.

De port en port, 10 croisières pour découvrir l'Amérique du Sud, du 8 novembre au 8 avril : Bahía, Recife, l'Amazonie, Salvador de Bahia, Iguaçu, Rio de Janeiro, Buenos Aires, Ushuaia, Canal de Panama, le Costa Rica, Tikal...

Profitez de nos offres spéciales.

10% de réduction sur les croisières 1999 pour toute réservation 5 mois avant le départ. 50% de réduction en prolongeant certaines croisières par une autre. Et 20% de réduction sur les croisières de fin d'année.

LES CROISIÈRES PAQUET

Pour un renseignement, consultez votre agence de voyages ou téléphonez dès aujourd'hui au 01 49 24 41 75.

Le plaisir des livres sur Internet

سكزا من لاجل

Soleil et douceur reviennent

VENDREDI. Les hautes pressions du golfe de Gascogne reviennent sur la France et se renforcent. Les perturbations seront rejetées vers les îles britanniques. Les températures se radouciront légèrement.

Bretagne, pays de Loire, Haute-Normandie. - Sur les côtes de la Manche, le ciel sera nuageux le matin, puis dans l'après-midi les nuages se limiteront à la Normandie. Partout ailleurs, le soleil dominera. Les températures atteindront 18 à 22 degrés.

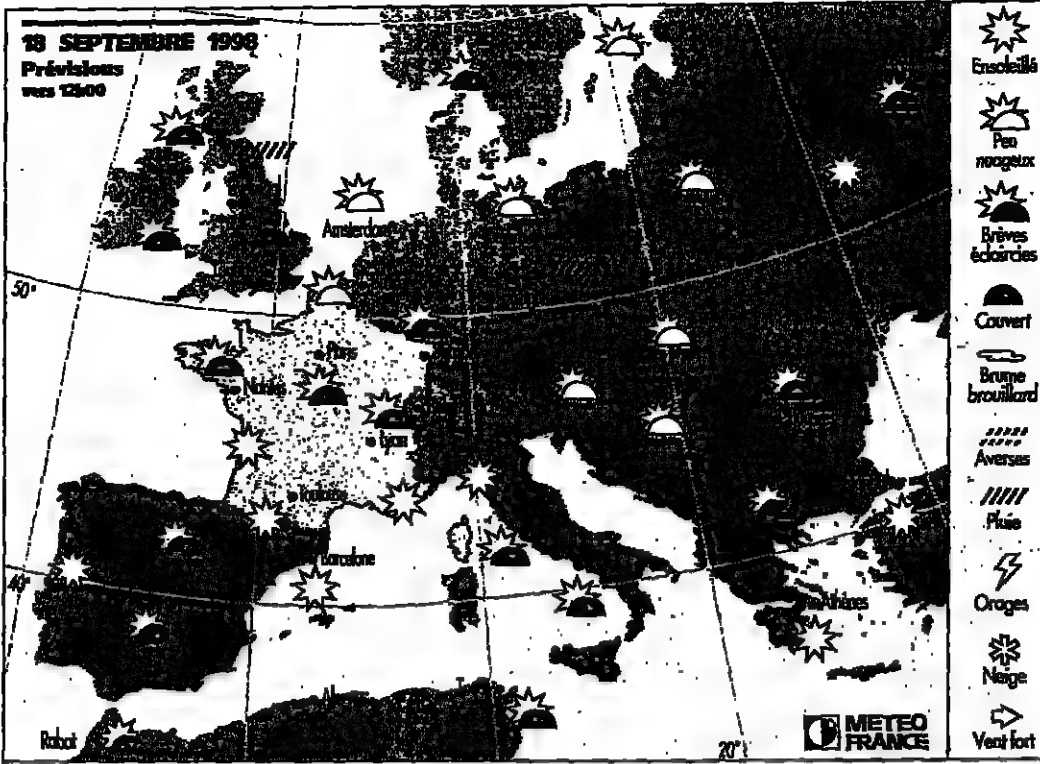
Après la grisaille matinale avec de la brume ou du brouillard, le soleil l'emportera. Le thermomètre indiquera 18 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après quelques brumes ou brouillards matinaux, le temps sera bien ensoleillé. Les températures seront en hausse, entre 24 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La journée sera très agréable, avec du soleil et des températures comprises entre 20 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil sera très généreux sur l'ensemble de ces régions. La tramontane soufflera à 50 km/h le matin puis faiblira. Les températures seront comprises entre 22 et 27 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. -



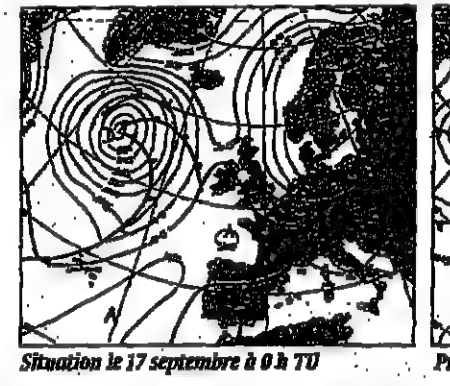
Weather icons: Ensoleillé, Partiellement nuageux, Nuageux, Pluie, Pluie et vent fort, Vent fort, Neige, Orages, Foudre, Averses, Brouillard, Couvert.

LE CARNET DU VOYAGEUR

HÔTELS. Plusieurs hôtels Hyatt-Resorts proposent des tarifs week-end attractifs (à partir de 79 dollars par chambre et par nuit) sur Internet. En surfant sur le Web (www.hyatt.com), on peut connaître les destinations concernées et « visiter » les chambres des établissements participant au programme « Weekend at Hyatt ».

Table with 3 columns: City, Temperature, and other weather indicators. Includes cities like Papeete, Pointe-à-Pitre, etc.

Table with 3 columns: City, Temperature, and other weather indicators. Includes cities like Kiev, Lisbonne, Liverpool, etc.



Un automne asiatique à Paris

DEUX grandes rétrospectives d'art chinois, qui auront lieu à Paris d'octobre à janvier, ont incité les spécialistes de l'Extrême-Orient à organiser une manifestation commune, « Un automne asiatique à Paris ».

casion, neuf galeries présentent des expositions individuelles, qui compléteront les thèmes choisis par les musées avec des pièces à vendre. Christian Deydier, qui a été artisan d'un rapprochement entre marchands et conservateurs, propose les œuvres les plus anciennes. Il a sélectionné 62 objets datant de 3500 avant J.-C. au XI^e siècle après. Parallèlement à « Rites et festivals de la Chine antique », une réunion des bronzes archaïques du Musée de Shanghai (Musée Cernuschi), il expose un vase à vin couvert de l'époque de la dynastie Shang (XVIII^e-XI^e siècle avant J.-C.).

différents secteurs d'activité. On remarque notamment un ensemble de meubles de la fin de l'époque Ming (XVI^e-XVII^e siècle), où se situe l'apogée de l'ébénisterie chinoise en bois de huan-mu, réputé pour sa solidité et la beauté de sa patine: père de fauneurs à dossier en fer à cheval (350 000 F), grande armoire à dessus laqué (500 000 F).

Indes: « 60 ans, 60 objets », du 1^{er} octobre au 15 novembre, 39, avenue de Friedland, 75008. Tél.: 01-42-89-05-45. * Robert Stephan, « Chefs-d'œuvre d'Inari et Satsuma », du 29 septembre au 30 octobre, 12, rue des Pyramides, 75001. Tél.: 01-55-35-97-77. * Lefebvre et fils, « Porcelaines de la Chine des XVI^e et XVII^e siècles », du 8 au 31 octobre, 24, rue du Bac, 75007. Tél.: 01-42-61-18-40. * Loo et Kokoro Gallery, « Sources asiatiques », du 23 septembre au 31 octobre, 48, rue de Courcelles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98223 3615 LEMONDE, tapex SOS (2,23 F/mh).

Crossword puzzle grid with letters and numbers.

HORIZONTALEMENT

I. Efface les différences. - II. Aime les volumes. Echange de propos. - III. Tourne autour de l'atome. L'art de suivre les affaires. - IV. Bonne cuisine de campagne. Démonstratif. - V. Clameur. Pour mettre en valeur. Lettres de méfiance. - VI. Difficile d'aller plus loin. Mis une bonne couche. - VII. L'assium. Résultat d'entreprise. Mit du cœur à l'ouvrage. - VIII. Dans le fond, elle a inspiré bien des écri-

vains depuis Platon. - IX. Se tient du bon côté des barreaux. Un peu d'attention. - X. A éviter en mer. Bicolore. - XI. Suivent leur maître de très près.

VERTICALEMENT 1. Amateurs de viande froide. - 2. Retombera mal s'il va trop loin. - 3. Met la vie en jeu. Colt démonté. - 4. Conjonction. Nettoyait les noix. - 5. Passe aux suivants. Parfumé à la badiane. - 6. Evite aux fosses de se remplir. Protection du homard. - 7.

Fourrage. Éveiller les sens. - 8. Se retrouve du mauvais côté des barreaux. - 9. Un bon début d'éditorial. Dans le fond, sa place est là. Ouvre les portes d'Internet. - 10. Saveur asiatique. Quand ça fait mal. - 11. Qui aident à remonter la pente.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98222 HORIZONTALEMENT I. Harcèlement. - II. Opércule. Ta. - III. Rogué. ENA. - IV. II. Ermitage. - V. Zog. Visa. En. - VI. Ogives. Lent. - VII. Nivales. Dru. - VIII. Terme. Criée. - IX. Enée. As. - X. Liée. Remous. - XI. Enseignante.

VERTICALEMENT 1. Horizontale. - 2. Apologie. In. - 3. Reg. Givrées. - 4. Crue. Vannée. - 5. Ecrvelée. - 6. Lu. Mise. Erg. - 7. Eléris. Sc. En. - 8. Mental. Rama. - 9. Aa. Edison. - 10. Nt. Genre. Ut. - 11. Talentaueuse.

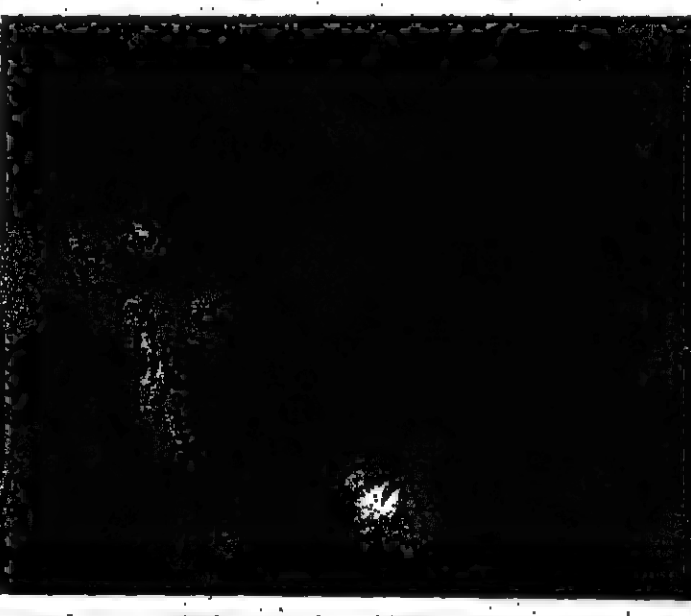
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. ISSN 0243-1422 Imprimerie du Monde 12, rue M. Glucksmann 94822 Ivry cedex

L'ART EN QUESTION

Le lapin et l'Enfant

ÉLÈVE de Giovanni Bellini puis de Giorgione, Titien est déjà célèbre à la mort de ce dernier, en 1510. Il a acquis de son maître le sentiment de la nature, la maîtrise de la couleur, la manière de suggérer les formes. Mais son tempérament fougueux et puissant, sa forte personnalité lui permirent très vite de s'affirmer: comme la figure principale de la peinture vénitienne du XVI^e siècle, abordant les thèmes et les genres les plus variés.

Dans cette scène, une chaude lumière éclaire le ciel des derniers feux du soleil couchant. La jeune Vierge, sereine, retient dans sa main un petit lapin blanc qu'elle montre à l'Enfant Jésus. Sainte Catherine est vêtue d'une robe somptueuse et élégante, selon la mode de l'époque. Le paysage enveloppe et unit les personnages, et s'impose comme un des éléments importants de ce tableau. Le Berger qui se repose au second plan



en est le commanditaire. S'agit-il de: ● Alfonso R. d'Esse? ● Charles Quint? ● Frédéric II de Catalogne?

Titien (1488 ou 1490-1576): La Vierge et l'Enfant avec sainte Catherine, dite « La Vierge au lapin » (1530). Huile sur toile, 71 x 87 cm, Paris, Musée du Louvre

Réponse dans Le Monde du 25 septembre. Réponse du jeu n° 82 paru dans Le Monde du 11 septembre. La formule exacte de Paul Cézanne est « traiter la nature par le cylindre, la sphère et le cône ».

Table with 2 rows: Indices de pollution for Paris, Marseille, Bordeaux, Strasbourg, Rennes, Lens. Includes source information: Source ADEME - Réseau ATMO.

SAAB advertisement: Plus de 20% des Saab immatriculées entre septembre 97 et août 98 roulent au GPL, contre 1% en moyenne pour l'ensemble du marché Français. Includes SAAB logo.

CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1998

MUSIQUE Organisée par l'association Technopol, qui rassemble plusieurs dizaines d'acteurs des mouvements house et techno en France, la Techno Parade est prévue

à Paris, samedi 19 septembre à partir de 14 heures. **CONÇU** sur le modèle de la Love Parade de Berlin, le défilé doit beaucoup à l'investissement de Jack Lang, qui déclare

que l'Etat doit « avoir une vision claire de l'originalité de ce domaine, de la jonction entre l'économie et la culture. » **CHARGÉE**, par l'actuelle ministre de la culture, Catherine Trautmann, de dresser un

état des lieux des secteurs de la chanson, du jazz, du rock, du rap, de la techno ou des musiques du monde, la Commission nationale

des musiques actuelles vient de rendre son rapport. Elle estime notamment les besoins du secteur « dans une fourchette de 250 à 300 millions de francs ».

Fête « bon enfant et iconoclaste » à Paris pour le mouvement techno

Samedi 19 septembre, 200 000 personnes sont espérées sur un trajet entre la place Denfert-Rochereau et la Nation. Trente-quatre chars et 200 DJ participeront à la Techno Parade, la plus importante manifestation consacrée aux musiques électroniques organisée en France

Y AURA-T-IL, comme le pense Henri Maurel patron de Radio-FG et responsable de Technopol, l'association organisatrice, « un avant et un après » Techno Parade ? Assistons-nous à un « basculement », comme le suggère Jack Lang, inspirateur de cette manifestation ? Deux cent mille spectateurs sont espérés, samedi 19 septembre, entre la place Denfert-Rochereau et la place de la Nation, pour un carnaval futuriste de trente-quatre chars et quelque deux cents DJ,

bien décidés à repartir Paris aux couleurs festives, hypnotiques, psychédéliques de la transe électronique.

Point d'orgue d'une semaine de Rendez-vous électroniques (REVE), où se sont multipliés soirées, conférences, rencontres... ce défilé célébrera la reconnaissance d'une musique et d'une culture. L'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, relayant le « panique morale » de nombreux élus, avait donné des consignes afin d'interdire les raves par tous les moyens. De la diabolisation à l'angélisme affichés par les médias ces dernières semaines, le chemin a été chaotique. Paradoxalement, la répression aura eu un rôle moteur. « Le dent de techno a favorisé la fédération d'une expression collective », estime Henri Maurel.

Technopol en est d'ailleurs une preuve formelle. Rassemblant plusieurs dizaines d'acteurs de la discipline, cette association a pour but « la reconnaissance et la défense des cultures, des arts et des musiques électroniques issus des mouvements house et techno ». Elle s'est formée en réaction à l'annulation d'une soirée - Polaris - organisée à Lyon en février 1996. Quand, l'été de la même année, Jack Lang, séduit par l'immense Love Parade de Berlin, suggéra d'organiser son équivalent français, Technopol décida de relever le défi.

Le « technopopulisme » de l'ancien ministre de la culture aura fait ricaner. « Mon tempérament m'a toujours porté vers la découverte, se défend-il. Quand j'ai créé le Festival de théâtre universitaire de Nancy, c'était pour en faire un festival de découverte, de contestation,



Photographie de Caroline Flayeur extraite de l'exposition « Rituels festifs, portraits de la scène rave à Montréal ».

de révélation. J'ai soutenu le rock quand il était en difficulté, le rap lorsque personne ne voulait le reconnaître, et la techno, en effet,

parce qu'elle se trouve en but à des difficultés inacceptables. Mon attirance pour la musique électronique ne date pas d'hier, j'ai été très lié à

Pierre Schaeffer. Je me suis intéressé aux recherches des laboratoires de l'ORTF. Je continue d'aimer Pierre Henry, la musique répétitive, celle de Phil Glass en particulier... » Aujourd'hui « M. Techno » de Jack Lang, Henri Maurel se félicite de l'investissement du créateur de la Fête de la musique. « Il a pris un risque en s'engageant pour la techno à un moment où elle était réprimée. Il a remué ciel et terre pour faire avancer cet événement tout en respectant notre indépendance. » Et en prenant un plaisir évident à débarrasser la ministre de la culture, Catherine Trautmann.

UN BUDGET TIC-TAC

L'homme politique aura déveillé quelques portes. Celle, en particulier, du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, en février. Malgré des hésitations sur le choix des dates, du trajet et le ton suspicieux du préfet de police... Bouclé tic-tac, son budget est de 1,8 million de francs (on estime celui de la Love Parade allemande à plus de 8 millions de francs) ; 65 % sont assumés par des partenaires privés (France Telecom et la FNAC), 15 % par les subventions du ministère de la culture et celui de la jeunesse et des sports, 15 % par les droits de diffusion radio (NRJ) et télévision (M6) et 5 % par les cotisations des participants (chaque char est payé entre 600 francs et 6 000 francs, suivant la taille des messages publicitaires). Faute de moyens, l'exposition Global Techno, prévue au même moment au parc de la Villette, a été reportée au 19 novembre. Gestionnaire de Technopol, Arnaud Fisch est pourtant inquiet : « Nous tiendrons ce budget si la préfecture de police ne nous facture pas ses services, comme elle le fait lors de manifestations privées. Pour l'instant, rien n'est réglé. » Les réseaux de la « technosphère » étant mis à contribution, bien relayés par les médias nationaux, la Techno Parade devrait être un succès, et peut-être ce moment charnière pressenti par Jack Lang. Une meilleure reconnaissance, une professionnalisation accrue,

comme le veut Technopol ? Une normalisation mortifère, comme le veut la règle de fonctionnement de la musique populaire depuis qu'elle existe sous sa forme industrielle ? Selon Henri Maurel, « les acteurs du mouvement techno étaient solidaires mais isolés. Avec cette célébration, ils vont puiser une énergie collective pour faire avancer les choses ». Les projets de Technopol sont divers : sensibiliser les sociétés civiles (Sagem, Spelidam, Adami...) à la spécificité des musiques électroniques et au statut du DJ ; prévenir les comportements à risque liés à la drogue ; faire accepter la musique électronique dans les quotas de musique française... « A nous d'être vigilants, soutient Henri Maurel. La Techno Parade est devenue un sésame commercial. En dix ans, la Love Parade est devenue une gigantesque usine à fic. Notre Parade est une fête de famille, bon enfant, iconoclaste. » Certains résistent pourtant à ses charmes. Les militants absolutistes des free parties, le courant le plus puriste de la techno, hurlent à la récupération politique et commerciale. Pour la plupart d'entre eux, l'organisation non autorisée de soirées alternatives reste le seul moyen de vivre leur culture en toute liberté.

Certains, comme Antoine Caumont, vingt-cinq ans, DJ Kraft de son nom d'artiste, organisateur d'une quarantaine de free parties, ont tout de même décidé de participer à la fête. Il rale de la place prise par les sponsors, sa méfiance visée de Jack Lang, mais reconnaît que Technopol « a réussi à préserver la qualité de la programmation musicale », jusqu'à imposer sur NRJ une intervention de Manu Le Malin, le plus jusqu'au-boutiste des DJ français. « Mon combat aujourd'hui n'est plus de m'habiller en punk et de vivre au fond d'un coin. Il faut combattre le système de l'intérieur, imposer la musique la plus poétique », Jack Lang dit-il. La Techno Parade « aura lieu, qu'il pleuve ou qu'il neige ».

Stéphane Davet

En trois nuits

● Jeudi 17 septembre. Olympia : concert de Laurent Garnier (complet). L'Arpabo : soirée Loud Party (Lenny Dee, Torgull, Manu Le Malin...).

● Vendredi 18 septembre. Rex Club : soirée Automatique (Matthew B., Jack de Marseille). Espace Carole De Bona : soirée Velvet (Patrick Vidal, Miss Honey Dijon...). Freak's Factory : soirée hardcore. La Fondation 3 Suisses : conférences et portes ouvertes sur les métiers de la musique électronique.

● Samedi 19 septembre. Techno Parade : départ 14 heures, place Denfert-Rochereau, arrivée à 18 heures place de la Nation. On est prévue une soirée gratuite jusqu'à 23 heures (Carl Cox, Jeff Mills, Laurent Garnier...) avant la fête Magic Garden (100 F) à l'hippodrome de Vincennes (Josh Wink, Juan Atkins, Ian Pooley...). ● Renseignements, QG, 4, rue Saint-Sauveur, Paris 5^e. Tél : 08-36-68-91-99. Sur Internet : www.reve.org

La Commission nationale des musiques actuelles vient de rendre son rapport

CONSTITUÉE en janvier à la demande de Catherine Trautmann pour dresser un état des lieux du secteur (chanson, jazz, rock, rap, techno ou musiques du monde), la Commission nationale des musiques actuelles, présidée par Alex Dutilleul, directeur du Studio des Variétés, vient de rendre sa copie - 60 pages, 300 pages d'annexes détaillées. La ministre de la culture et de la communication devrait annoncer, à la mi-octobre, les mesures qu'elle souhaite mettre en œuvre après ce rapport, dont le premier mérite est de doter des indications chiffrées sur un domaine qui demeure opaque et de pointer le déficit politique des pouvoirs publics face à un secteur économique qui pèse environ 40 milliards de francs annuels.

En 1997, l'ensemble des crédits d'intervention de la direction de la musique et de la danse (DMD) pour les musiques actuelles s'est élevé à 67 millions de francs, contre 630 millions de francs pour le seul Opéra de Paris. Le chiffre d'affaires de l'industrie discographique atteint les 10 milliards de francs, dont 80 % relèvent des musiques actuelles.

L'Etat encaisse 2 milliards de francs de TVA, soit l'équivalent du budget de la DMD pour 1997 (1,973 milliard de francs), auxquels s'ajoutent la TVA sur les instruments de musique (à 20,6 %, comme le disque) et sur les droits d'auteurs et les concerts (à 5,5 %, comme le livre).

APPEL AU REDEPLOIEMENT

« La musique est le seul secteur culturel où l'Etat reçoit de la TVA plus qu'il ne redistribue, écrivent les rapporteurs. Alors que cette recette provient essentiellement des jeunes et des classes moyennes (qui font de loin l'essentiel des achats de disques), elle est redistribuée au profit quasi exclusif des musiques classiques (93 % du budget de la DMD en 1997) qui ne touchent que 10 % de la population... Comment dès lors ne pas considérer que l'Etat ponctionne les jeunes et les classes moyennes pour financer les élites économiques et culturelles ? »

La Commission demande en conséquence un « réajustement urgent » et « un redéploiement interne des crédits d'intervention », estimant les besoins du secteur « dans une fourchette de 250 à 300 millions de francs ». Ainsi, le spectacle vivant,

fort d'un réseau de 1 500 salles, qui réunit plus de 11 millions de spectateurs, demeure exclu « du réseau subventionné de la décentralisation. Historiquement bâtis sur la décentralisation théâtrale, les équipements de diffusion (scènes nationales, théâtres missionnés, CDN, etc.) sont gérés en grande majorité par des hommes de théâtre qui y consacrent l'essentiel de leur budget. La musique n'y est présente, à quelques exceptions près, que comme un produit d'appel à l'abonnement et ne fait l'objet d'aucune politique de soutien aux jeunes artistes ». La création de « pôles régionaux » de musiques actuelles paraît indispensable aux relations de proximité et au maintien de la pluralité.

L'aide aux jeunes talents et à la création souffre d'une filière de diffusion (radio, télévision) bloquée. « L'intense médiatisation de certaines expressions musicales laisse inaccessibles (...) les productions musicales innovantes, et surtout non conformes à ce qu'une majorité de décideurs croient être le goût des publics », musiques sans fondements, sans identité et sans culture. La logique de l'industrie phonographique veut que la scène « comme un simple élément de

promotion du support enregistré », et non comme le terrain naturel d'une carrière. La publicité pour le disque à la télévision autorisée en 1987 (2,3 milliards de francs bruts en 1997) « a engendré des effets pervers qui aggravent les phénomènes de concentration », au profit des compilations thématiques, des tubes de l'éché, et des artistes de forte notoriété « susceptibles de rentrer au Top 50 ».

La Commission demande donc que soit poursuivi le « Plan Labels », 8,1 millions de francs consacrés au soutien de 54 micros et petites entreprises du secteur musical entre 1990 et 1992. Elle préconise la création d'un « compte de soutien » abondé par l'Etat. Les rapporteurs estiment nécessaire la création d'un Centre national de la musique, « établissement d'intérêt général qui, à l'image du Centre national du livre (CNL) ou du Centre national du cinéma (CNC), [pourrait] concilier l'action des pouvoirs publics et la dynamique privée ». Elle demande également la nomination parmi les neuf « sages » du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'un « conseiller musiques actuelles », car, alors que « 75 % de la production des radios sont constitués par de la musique, un seul article de la loi sur la liberté de communication l'évoque », contre une dizaine sur la place du cinéma à la télévision.

« Au moment où le ministre se dote d'une nouvelle direction [la direction du théâtre, de la musique et de la danse, unifiée], il importe de souligner que les moyens financiers... n'ont jamais été pensés autrement que par à-coups », poursuit le rapport, citant en exemple les dossiers qui pèsent, faute de volonté politique : le prix unique du disque, l'abaissement de son taux de TVA à 5,5 %, ou encore la non-présence de la musique à la télévision, y compris sur les chaînes de service public.

V. Mo.

* Le rapport de la Commission est disponible sur le site Internet du ministère de la culture, www.culture.fr

TROIS QUESTIONS A...

JACK LANG

1 Grâce à la loi de 1985, dite loi Lang, votée quand vous étiez ministre de la culture, les musiques actuelles ont bénéficié de financements supplémentaires d'environ 1 milliard de francs recueillis par des organismes parapublics dont la gestion est contestée. Cette manne n'a-t-elle pas permis au ministère d'éviter de financer les musiques populaires ?

La loi de 1985 avait pour ambition de rémunérer les interprètes et les auteurs sur la reproduction de leurs œuvres pour copie privée ou leur diffusion à la radio et à la télévision. L'Etat se désengageant, il a eu tendance à transférer les responsabilités vers des organismes collectifs de ce type,

sans d'ailleurs leur demander de comptes sur leur gestion. En 1985, la loi correspondait à un compromis laborieux entre interprètes, producteurs, syndicats, compositeurs...

2 Qu'en est-il aujourd'hui ? Il faut maintenant s'interroger sur certaines déviations et prendre en compte les nouvelles technologies. Ces sociétés, qui gèrent des intérêts collectifs, devraient prendre d'elles-mêmes l'initiative de la transparence, précisément parce que l'obscurité nourrit le soupçon. Dans l'affaire de l'Adami par exemple, le ministère de la culture s'est contenté de dormir. Pas de vague, pas de mécontentement.

3 L'Etat serait démissionnaire en matière de musiques actuelles ?

Propos recueillis par **Véronique Mortaigne**

XIX^e BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES

avec les Galeries d'Art, le Livre Rare et la Joaillerie



Vernissage le jeudi 17 septembre 1998

Syndicat National des Antiquaires
1 bis, rue Clément Marot - 75008 Paris
Tél : 33 (1) 47 20 31 87 - Fax : 33 (1) 47 23 51 83

Internet : <http://www.francantiquaires.com>
E-mail : snatq@pratique.fr

Les Allumés du jazz prennent de l'ampleur

Trente-six producteurs indépendants se sont regroupés pour réfléchir et agir sur les moyens de leur diffusion. Ils organisent jusqu'au 15 octobre une opération de baisse des prix de vente d'une sélection de leurs productions

Jusqu'au 15 octobre, les 36 sociétés ou associations phonographiques qui constituent l'association des Allumés du jazz organisent une opération de baisse de 20 % des prix de vente sur une sélection de leurs productions.

L'opération s'accompagne de la publication d'un ouvrage qui témoigne de la diversité et du dynamisme de ces indépendants pour la création en France. Partenariat, relations avec les sociétés civiles, contacts avec les

chaînes de diffusion, l'association, constituée en différentes commissions, agit depuis sa création, en juillet 1996, pour améliorer la distribution des œuvres produites par les petits labels - plusieurs milliers de références,

représentant toutes les tendances du jazz - dans un système économique dominé par quelques majors. Surtout, elle ose parler d'argent dans un milieu où ce mot est longtemps resté tabou.

LA FRANCE comptait, en 1996, environ une soixantaine de structures phonographiques indépendantes qui consacraient tout ou partie de leur activité au jazz. Certaines sociétés ou associations ont disparu, d'autres sont nées; aujourd'hui ce chiffre est à peu près le même. Dans le même temps, l'association Les Allumés du jazz - regroupement de producteurs indépendants - est passée de 15 maisons de disques à 36. Fondée le 5 juillet 1996, après une série de rencontres en janvier de la même année et une première opération de baisse sur le prix de vente de leurs productions, l'association est la première de cette envergure en France à avoir pu réunir des labels concurrents.

À ses débuts, l'association des Allumés du jazz pouvait apparaître comme l'ultime sursaut d'un artisanat face à l'industrie ou comme l'étape du renouveau d'une profession qui doit faire face à l'« exception » française en matière de distribution du disque: de 3 000 il y a vingt-cinq ans, le nombre des disques de quartier est passé à moins de 300, d'où une concentration de la diffusion à 90 % dans les hypermarchés et quelques chaînes (Fnac en tête, les magasins Starter, Virgin Megastore...).

Quant aux 5 multinationales du disque (Allenmandy, BMG, le britannique Thorn-EMI, le japonais Sony, l'américain Time Warner et PolyGram, acquis par le canadien Sea-

gram fin mai), elles dominent la production et la distribution du disque. Enfin, le jazz représente depuis quelques années entre 2,5 et 3 % des ventes de phonogrammes en France, loin du pic de 7 à 8 % constaté lors du développement du format CD - une baisse qui touche dans des proportions presque identiques le rock, la chanson ou la musique classique.

Après un colloque accompagné d'une exposition en 1996, après un disque « collector » en 1997, les Allumés du jazz ont choisi le livre pour montrer leur présence et leur activité. L'ouvrage bilingue de 434 pages recense plus de mille références des trente-six labels membres de l'association. La reproduction des pochettes et un texte introductif pour chacune des sociétés phonographiques sont précédés d'une histoire des indépendants en France depuis les années 20.

Complété d'un index par musiciens, ce catalogue témoigne de la diversité des productions françaises. D'un prix de revient de 250 000 francs, édité pour son premier tirage à dix mille exemplaires, il sera remis à tout acheteur de deux disques de la sélection des Allumés. Aden - le supplément culturel du Monde et des Broquettables -, la radio FIP, le mensuel Jazz Magazine et le ministère de la culture sont partenaires des Allumés.

Mille références dans un ouvrage bilingue

Après un colloque accompagné d'une exposition en 1996, après un disque « collector » en 1997, les Allumés du jazz ont choisi le livre pour montrer leur présence et leur activité. L'ouvrage bilingue de 434 pages recense plus de mille références des trente-six labels membres de l'association. La reproduction des pochettes et un texte introductif pour chacune des sociétés phonographiques sont précédés d'une histoire des indépendants en France depuis les années 20.

personnes achètent régulièrement des disques, explique Jean-Marie Salhani, de JMS, à la création de l'association. Au-delà de 15 000 ventes, ce sont d'autres noms qui s'y ajoutent, sur quelques genres, une mode, un public de passage. « Le problème des Allumés du jazz, c'est l'urgence, ajoute Jean-François Delber, de Birdology. C'est

humés de rappeler l'identité et le dynamisme des producteurs indépendants.

« RÉALISATIONS HORS NORMES » C'est par eux que la création du jazz en France passe et non par les multinationales, qui gèrent d'abord leur fonds - souvent constitué de marques indépendantes rache-

tées - et ne prennent quasiment pas de risques. Pour autant, Les Allumés ne partent pas en guerre contre les majors, comme le souligne Jean-Jacques Birgé du label GRRRR. « Nous fabriquons des objets artisanaux, où chaque chose est pesée, où on se donne un mal fou pour avoir des objets fins, magnifiques, avec un plating qui nous est propre, avec notre liberté. Nous réalisons des choses hors normes, ce que ne peuvent pas faire les majors. Les Allumés, c'est défendre ensemble ce qui est défendable, mettre nos solutions en commun. Nous représentons plusieurs milliers de références, un travail, des expériences. »

Les plus actifs ont pris en main diverses commissions: l'une consacre au catalogue des Allumés, l'autre au partenariat, une troisième aux relations avec les sociétés civiles, aux contacts avec les chaînes de diffusion... l'enjeu n'est pas ici esthétique - le jazz classique, le jazz-rock, le free, les musiques improvisées, etc., sont représentés sur les 36 labels - mais commercial. Et dans un milieu - musiciens, presse, directeurs de salle, producteurs... - qui a longtemps considéré l'argent comme une chose dont on ne parle pas, Les Allumés font là une petite révolution.

S. SI

* Les Allumés du jazz, 5, rue de Châteauneuf, 75011 Paris. Tél. 01-40-21-90-65.

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE CARLES

1 Vous êtes, Philippe Carles, rédacteur en chef de Jazz Magazine depuis 1971, auteur d'ouvrages sur le jazz, producteur d'émissions pour Radio-France. Avez-vous constaté une spécificité française dans la production phonographique indépendante ?

En termes d'esthétiques défendues et de fonctionnement, je ne le pense pas. Un producteur indépendant, c'est quelqu'un qui va au casse-pipe. Il découvre et accompagne des artistes, participe souvent à toutes les étapes de la réalisation d'un disque. Un grand label indépendant, c'est d'abord une grande personnalité passionnée, qui tient à sa liberté de choix, qui a la vision d'une durée. Donc, la nationalité importe peu. La France, avec son système de subventions d'aides à la création et l'implémentation financière des sociétés civiles, va plutôt moins mal que la plupart des pays.

Pour l'indépendant, un échec renvoie à sa propre misère. Dans une multinationale, le jazz n'est qu'un des éléments d'une stratégie d'occupation du marché. Mais certains responsables dans une major ont pu avoir une marge de manœuvre importante, une politique artistique. Je pense ainsi à Jean-Philippe Allard et Daniel Richard chez Polygram.

3 Y a-t-il un avenir pour les indépendants, dans un secteur actuellement en difficulté ? L'euphorie due à la commercialisation du CD est retombée. Les indépendants, et les Allumés parmi eux, sont les premiers à réfléchir à leur échelle. Les réseaux informatiques peuvent faire disparaître le support et la musique être disponible sans intermédiaires entre le créateur et l'auditeur. Mais je ne pense pas que la plupart des musiciens soient les vendeurs de leur musique. Il faut des non-musiciens à un moment, des témoins; ce que sont les producteurs indépendants.

Propos recueillis par Sylvain Sicier

2 Qu'est-ce qui différencie un indépendant d'une major ?

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. 01-48-00-20-20 - Téléc. DROUOT 642 260
Informations téléphoniques au : 01-48-00-20-17
ou sur Minitel, 36-17 Drouot
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Seul indications particulières, les expositions auront lieu
la veille des ventes, de 11 h à 18 h. Exposition le matin de la vente.
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
92304 LA DEFENSE CEDEX. 01-49-04-01-83.

MARDI 22 SEPTEMBRE
S9 - Essences modernes. Collection Henri M. PETIT (16e vente). FIASA.
VENDREDI 25 SEPTEMBRE
S5 et 6-ET SAMEDI 26 SEPTEMBRE. Art abstrait des collections du Comte de
Toulouse-Lautrec. Archéologie. Me de RICQUES.
Experts : Cabinet Soustiel et M. Marinard de Serres.

FIASA, PICARD, AUDAF, SOLANET & ASSOCIÉS, 5, rue Drouot (75009)
01.53.34.10.10
de RICQUES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

Le litige opposant Jacques Attali et Jean Lacouture est renvoyé au fond

LE PREMIER vice-président du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Jacques Gomez, a décidé, mercredi 16 septembre, de renvoyer au fond une affaire opposant les éditions Fayard et Jacques Attali aux éditions du Seuil. M. Attali et Fayard sont donc « autorisés à assigner à jour fixe, à une date très rapprochée ». L'objet du litige est un livre de Jean Lacouture intitulé *Mitterrand, une histoire de Français*, à paraître au Seuil le 17 septembre (*Le Monde* du 17 septembre). Les éditions Fayard et Jacques Attali demandaient que soient supprimées de l'ouvrage de M. Lacouture certaines citations du livre *Verbatim* de M. Attali. Les plaignants considéraient que la biographie doit être « mise en conformité avec la loi relative au droit de citation ».

M^{me} Muriel Brouquet-Canale, pour Jacques Attali et Fayard, a expliqué que les passages re-

pris par Jean Lacouture excédaient « le droit de libre citation selon l'usage ». Ce droit, défini par l'article L. 112-5 du code de la propriété intellectuelle, est relativement flou dans la mesure où il n'établit pas avec précision la longueur maximum des citations pouvant être incorporées dans un ouvrage. Mais M^{me} Brouquet-Canale a fait valoir que l'usage limite les citations à « dix ou quinze lignes », quand M. Lacouture s'autorise des emprunts de « plusieurs pages de suite ».

L'avocat a d'autre part noté que, dans la préface de son livre, Jean Lacouture qualifie de « contestable » l'ouvrage de Jacques Attali, qu'il avait déjà critiqué au moment de sa parution. Dans ces conditions, observe M^{me} Brouquet-Canale, pourquoi s'en être aussi largement inspiré ? De son côté, M^{me} Dominique de Leusse, avocat

du Seuil, évoque une « procédure parfaitement abusive ». Pour lui, les citations représentent 1,3 % de l'ensemble de la biographie. Le caractère tardif de la demande d'autorisation du Seuil à Fayard (par une lettre du 18 août), souligné par les plaignants, ne serait dit qu'un contrat technique du processus éditorial. L'avocat a affirmé que le désaccord résultait moins de la longueur des citations que d'une « réaction épidermique » de Jacques Attali à l'appréciation portée par Jean Lacouture sur *Verbatim*. Enfin, M^{me} de Leusse a estimé que la plupart des citations incriminées ne résultent pas de l'œuvre créatrice de Jacques Attali, puisque ce dernier se serait « contenté de reproduire des propos et des conversations ». Ce qui ferait de sa demande une « procédure en paternité littéraire abusive ».

Emilie Grangeray

Les futurs statuts de l'Adami suscitent des contestations

LA TENUE de l'Assemblée générale de la Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes (Adami), lundi 21 septembre, suscite déjà des remous. Les 14 000 associés devaient se prononcer sur les nouveaux statuts approuvés par le conseil d'administration du 25 mai. Cette proposition de réforme a été débattue puis approuvée, selon la direction juridique de l'Adami, « à l'issue de onze séances du comité de réforme » et « trois sessions spéciales du conseil d'administration ». La direction veut remettre à plat « l'apport en propriété de certains droits d'exploitation, les règles de financement des organisations syndicales et la procédure d'interpellation du conseil par les associés ».

Cette réforme des statuts a été rendue inévitable après les conclusions accablantes de l'audit commandé par Philippe Douste-Blazy sur la gestion de l'Adami (*Le Monde* du 8 octobre 1997). Elle intervient alors que quatre dirigeants

de cette société civile (Maurice Valier, président; Frédéric Bard, secrétaire général; François Parrot, membre du directeur, et Christian James, directeur administratif et financier) ont été mis en examen, le 20 mai, pour abus de confiance.

L'association Protection des ayants droit, présidée par Serge Vincent, s'insurge contre ce projet de réforme des statuts. Elle affirme dans un communiqué que l'Adami envisage une « captation des droits patrimoniaux à titre exclusif, sans que le prix de la cession soit défini ». L'association estime en outre que le projet « maintient un système d'opacité » et empêche « d'exercer le contrôle individuel ou collectif ». Alors que la mission d'audit préconisait des moyens d'information et de contrôle accrus

pour les associés, le rapport annuel 1997 envoyé aux associés de l'Adami comprend beaucoup moins d'informations financières que celui de 1996. Par ailleurs, l'association présidée par M. Vincent affirme que les nouveaux statuts visent, dans l'article 21, à « verser statutairement une cotisation syndicale aux organisations affiliées à une confédération nationale, selon des modalités définies par le gérant. Mais afin de permettre à la CGT de toucher plus que les autres, l'article 21 est à double et même à triple détente avec le versement d'une cotisation à la Fédération internationale des acteurs. Cette dernière a déjà reçu des subventions de l'Adami sous couvert d'une association domiciliée au siège du Syndicat français des artistes-interprètes SFA-CGT. Cet article est donc passible de poursuites pénales pour discrimination et violation du droit constitutionnel français ».

Nicole Vulser

Festival d'automne à Paris
Presentation, réservations, programmes complets
Le Monde
cahier spécial de 40 pages
vendredi 18 septembre
daté 19

BIEN DE RELOD
NOTRE MAISON
ECOUTEZ
EUROPE 2
du 18 au 25 Septembre
à 21h15 et 18h15
5000
EUROPE 2

سؤال من الإلهام

Frédéric Flamand, l'obsédé des corps mécaniques

« EJM1 » et « EJM2 » sont dansés à la Biennale de Lyon

Le chorégraphe belge Frédéric Flamand présente son nouveau spectacle à la Biennale de la danse de Lyon. Il est fasciné par le corps-machine. Bien qu'un siècle le sé-

paré des recherches sur le mouvement de Eadweard Muybridge et d'Étienne-Jules Marey, il se sent redevable à ces deux grands visionnaires.

LYON
de notre envoyée spéciale
Frédéric Flamand, artiste « multi-média » belge, a placé l'utopie du corps-machine au centre de son œuvre. On se rappelle sa trilogie - *La Chute d'Icare* (Opéra de La Monnaie, Bruxelles, 1989), *Titanic* et *Ex-Machina* (Biennale de Venise, 1994). Bien qu'un siècle sépare le chorégraphe des recherches sur le mouvement du photographe britannique Eadweard Muybridge et du scientifique français Étienne-Jules Marey, il se sent redevable à ces deux grands visionnaires. Ce spectacle, qui ne répond en rien au thème de la Biennale - qui est celui de la Méditerranée - est néanmoins accueilli dans la manifestation. Commandé par Yorgos Loukos, directeur du Ballet de l'Opéra national de Lyon, la création rend hommage aux deux inventeurs en deux parties : *EJM1* et *EJM2*, des titres qui reprennent les initiales, identiques, de Muybridge et de Marey, qui sont par ailleurs, l'un et l'autre, nés en 1830 et

morts en 1904. Troublante géométrie. *EJM1* s'inspire de Muybridge. La pièce est dansée par quinze interprètes du Charleroi/Danses, nom de la compagnie de Frédéric Flamand ; *EJM2*, dédiée à Marey, a été composée pour dix-neuf danseurs du Ballet de l'Opéra. Le propos du chorégraphe n'est pas d'illustrer des photos archi-célèbres - mouvement décomposé, dédoublé, d'un homme sautant une barrière, d'un cheval au galop, de femmes prenant le thé - mais de montrer comment ces travaux ont influencé, malgré eux (?), ceux de l'Américain Frederick W. Taylor, l'inventeur du travail à la chaîne. Rapport corps/économie : est-ce un hasard si, quelques années plus tard, l'illustre Maynard Keynes épouse Lydia Lopokova, danseuse des Ballets russes ?

TRACÉ DU MESSAGES
Montrer aussi comment ces recherches sur le corps, l'hygiène participent à l'élaboration d'un corps fasciste. Où passe la ligne du supportable ? Frédéric Flamand repère la manière dont Muybridge et Marey traquent, à travers les images, la vérité, le mensonge, annonçant l'homme technologique de cette fin de XX^e siècle.

Dans *EJM1*, on retrouve les personnages en caleçon de Muybridge, les femmes nues : tout vêtement empêchant de suivre le mouvement sur les muscles, de l'analyser. Effets spéciaux entre le vivant et l'image. Effets d'optique et de lumière.

Etude systématique des comportements humains qui engendrent une morale réactionnaire : l'homme au travail, la femme à

son miroir. Des préceptes réjouissants s'inscrivent à l'écran : « Une femme doit toujours hésiter avant de répondre oui » (à son mari ?), « Un homme doit toujours agir d'abord, réfléchir après » (après s'être marié ?). Toujours, jamais : une morale sous forme de commandement.

Avec *EJM2*, geste de techniciens en combinaison bleue, place à la réalité du corps au travail. Étienne-Jules Marey a pensé à tout : ergonomie, espace, économie de la dépense gestuelle, environnement, couleur, culture physique et poids du travailleur... Les deux compagnies, la belge et la lyonnaise, sont à égalité d'excellence. *EJM1* et davantage *EJM2* n'échappent pourtant pas à ce qu'elles dénoncent : la répétition du même. On voudrait parfois zapper.

Travail impeccable, qui manque cependant de contradictions. Le dispositif des deux architectes américains Diller/Scofield - ils collaboraient déjà à la création précédente *Moving Target* - gagnerait à s'engager lui aussi davantage : images filmées en temps réel, retransmises sur écran, synchrones ou décalées, tracés lumineux des déplacements des danseurs... On a déjà vu. La limite du corps-machine est le corps vivant lui-même. Ou le stress, ou la maladie, ou la mort.

Au final, deux énormes personnages, dont l'un porte une sorte de tchador. Ils disent deux états du corps actuel : le corps qui se dégrade, se rebiffe (l'obésité), le corps embrogé de l'intégrisme religieux.

Dominique Frérot

Le violoniste Pierre Blanchard à bord de la péniche Six-Huit

PIERRE BLANCHARD, un Six-Huit. Jusqu'au 18 septembre 1998, à 21 heures. Quai Malaquais, 75006 Paris. Tél. : 01-43-80-74-54. M^o Pont-Neuf, Lavure ou Saint-Germain, parking.

Pierre Blanchard, violoniste, est une nature. Invité à jouer, très jeune, dans sa ville natale de Saint-Quentin, par Grappelli, qui y donnait un concert, Blanchard transmet. Il a quarante-deux ans. Il est professeur au Conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve. Il lève un orchestre de quinze violons, altos et violoncelles : une poignée d'anciens élèves pris dans un millésime particulièrement heureux ; de solides solistes (Pagarin, Guillaume) ; une rythmique robuste (Vion, piano, Mouton, contrebasse, Palmier, batterie). Le tout à bord d'une péniche : ça tangué, les instruments ne sont pas amplifiés. Blanchard est le plus âgé de son *Arcollectif*.

Il est de cette école française du violon. A Juan-Jes-Pins (*Le Monde* du 25 juillet), il participe à l'hommage rendu à Grappelli par Didier Lockwood. Son entrée en scène enfle la péniche. Blanchard est un musicien entier. On reconnaît le jazz à ses *natures*. C'est à cela, à ce corps, à cette décision contre la raison, qu'on les reconnaît. Nombre de bons musiciens de jazz aujourd'hui ne le sont plus. Question de société, de traces, de petites prudences. Blanchard est un musicien imprudent, délicat, déterminé. Quelqu'un qu'on choisit Thollot, Levallet, Labat, Solal, Lee Konitz, Le Lann ne peut tromper. Ne peut se tromper. Ce n'est pas une question de violon (virtuosité, justesse, lyrisme), mais de musique (présence, transmission, idée). La preuve, c'est qu'à la tête de son *Arcollectif*, il ne joue pas, il dirige. Et s'il joue (*Pizzicat*, au violon ténor), il trouve dans ses rangs Zabila Ziouani pour diriger. Et si Fon y retourne, ce sont d'autres qui « chorussent ».

C'est devenu rare, une idée en musique, une idée réellement transmise, un collectif, un groupe sans ego, avec l'esprit, des arrangements subtils, la joie de jouer.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX
La Dents de Manuel José Alvarez (France-Colombie, 1 h 37).
Godzilla de Roland Emmerich (Etats-Unis, 2 h 18).
I Want You (*) de Michael Winterbottom (Grande-Bretagne, 1 h 37).
Sun perdu dans Manhattan d'Amos Kollek (Etats-Unis, 1 h 30).
Train de vie de Radu Mihailescu (France, 1 h 43).
La Vie rêvée des anges d'André Zund (France, 1 h 53).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TRouver SON FILM
Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES
L'Ange ivre d'Akira Kurosawa. Japonais, 1948, noir et blanc (1 h 38).
VO : Action Images, 5^e (01-43-29-79-89).
Sartre de Howard Hawks. Américain, 1932, noir et blanc (1 h 30).
VO : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).

VERNISSAGES
Architecture dogon Musée de l'Homme, hall, palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, Paris 16^e. M^o Trocadéro. Tél. : 01-44-05-72-72. De 9 h 45 à 17 h 15. Fermé mardi et fêtes. Du 17 septembre au 31 octobre. Entrée libre.
Miles, Van Gogh Musée d'Orsay, espace d'exposition temporaire, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7^e. M^o Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Projection : Un peintre parmi les peintres. Fermé lundi. Du 17 septembre au 3 janvier. 40 F (musée + exposition), sur réservation : 46 F ; le dimanche 30 F, sur réservation : 36 F. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Nancy Spero Galerie Monteny-Giroux, 31, rue Mazurine, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 septembre au 17 octobre.

ENTRÉES IMMÉDIATES
Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (-16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

SORTIR

PARIS
Cypress Hill
Après un passage à vide consécutif à des dissensions internes, ces rappers californiens, militants de la fumette, viennent d'enregistrer un nouvel album qui met un pied dans le rock. Sur scène, voix nasillardes et ambiances oppressantes garanties.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Anvers. Le 17, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 143 F.

VERSAILLES
Cinéma et Histoire
Dans le cadre de ses cycles Cinéma et Histoire organisés jusqu'en décembre, le château de Versailles présente dix films français et étrangers autour du thème « Légende impériale » et illustrant les campagnes de Napoléon Bonaparte : *Légions impériales*, de Leopoldo Savona (le 17, à 18 heures) ; *Adieu Bonaparte*, de Youssef Chahine (le 17, à 20 h 30) ; *Lady Hamilton*, d'Alexander Korda (le 18, à 18 heures) ; *Duellistes*, de Ridley Scott (le 18, à 20 h 30) ; *Gloire*, de Mihaly Kertesz (le 19, à 18 heures) ; *Austerlitz*, d'Abel Gance (le 19, à 20 h 30) ; *Les Cent Jours*, de Giacomino Forzano (le 21, à 18 heures) ; *Waterloo*, de Sergueï Bondartchouk (le 21, à

18 heures) ; *Pontcarral, colonel d'Empire*, de Jean Delannoy (le 22, à 18 heures) ; et enfin *La Soule*, de Michel Sibra (le 22, à 20 h 30).
Cinéma « Le Roxane », 6, rue Saint-Simon, 78000 Versailles. Jusqu'au 22 septembre. Tél. : 01-30-83-78-88. 30 F et 40 F.

TULLE (Corrèze)

Nuits de nacre
Avec une programmation un peu moins aventureuse depuis que Richard Galliano n'en assure plus la direction artistique, Les Nuits de nacre restent tout de même un rendez-vous incontournable pour tous les fans de l'accordéon. Cette année, l'instrument vu sous l'angle « compagnon fidèle de la chanson française » y est particulièrement fêté. Les accompagnateurs de grands noms participent à l'édition 98 : Armand Lassagne (Colette Renard, Guy Béart, Patachou), Jean Corti (Jacques Brel), Serge Tomassi (Michel Fugain, Michel Sardou, Juliette Gréco), Marc et Danièle Bonel (Edith Piaf), Marc Berthoumioux (Georges Moustaki, Enzo Enzo, Nilda Fernandez). Egalement au programme, Marc Ferrone et d'autres, qui aiment fréquenter aussi l'accordéon (Yann Tiersen, Paris Combo, Les Têtes Raïdes...), plus des conférences, des expos et des bals.
Nuits de Nacre, Tulle (19). Jusqu'au 20 septembre. Tél. : 05-55-21-73-00.

3 représentations exceptionnelles
LA TRAGÉDIE OPTIMISTE
de Vsevolod Vichnevsky
mise en scène Bernard Sobel
du 17 au 25 septembre
Théâtre de Gennevilliers
01 41 32 26 26 - métro Gabriel-Péri

ENVIE DE RELOOKER VOTRE MAISON ?

ECOUTEZ EUROPE 2

du 14 au 25 Septembre à 11h15 et 18h15 et gagnez 2 fois par jour 5000F de bon d'achat **IKEA**



Toutes les fréquences sur le 08 36 68 54 32 (2,23 F la minute)

Francis Marnand

*Régime déposé chez Maître CHAILLOT, Huissier de justice Paris 18^e

EN VUE

Timothy Carney, ambassadeur des Etats-Unis à Port-au-Prince, vient de relancer la querelle qui, depuis un siècle, oppose Haïti à son pays, pour la possession de Navasse, île inhabitée de cinq kilomètres carrés.

Au ministère des affaires étrangères bulgare qui qualifie de « provocateur » son comportement au poste-frontière de Kalotina, Ondrej Havlin, ambassadeur de la République tchèque à Sofia, répond : « Non, je n'ai pas roulé sur le pied d'un douanier ».

L'employé des chemins de fer qui, mardi 15 septembre, a accouché une passagère dans le train entre Kędzierzyn-Kozle et Opole aimerait bien que la petite fille soit prénommée Katarzyna, nom de la sainte patronne des cheministes polonais.

Keith M. Kendrick, de l'Institut Babaham de Cambridge, démontre, en observant que des agneaux mâles élevés dès leur naissance par une chèvre ont, à l'âge adulte, une préférence marquée pour les chèvres, le complexe d'Œdipe du mouton.

Massimo Giardini, étudiant de la faculté de mécanique de Camerino, en Italie, vient de faire breveter « Stop Exit Car », un dispositif électronique qui empêche le démarrage d'un véhicule si l'haleine du conducteur contient un taux trop élevé d'alcool.

Les scientifiques du London's Imperial College of Science, Technology and Medicine qui diagnostiquent les maladies en analysant l'haleine des patients, comparent leur « méthode révolutionnaire » à l'invention du thermomètre.

Les douaniers de Sierra Leone tamisent en vain depuis le 14 septembre, les excréments d'Amadou Coussy, trafiquant guinéen ayant avalé 43 diamants non taillés pour les sortir du pays en contrebande.

Les latinistes de la Fondation Vaticane, chargés du Lexicon recentis latinis, ont longuement travaillé à traduire des mots comme blue-jeans (bracellinea caerulea), hot dog (pastillum botella farum), on line, (directe collegatus), rock and roll (saltatio : « nuda et volvere »), slip (parvum subligaculum) ou topless (strophio carens), pour servir à l'établissement des textes officiels de l'Eglise.

Jessica Rizzo, pornstar italienne, chef d'entreprise dans l'industrie du sexe, choisirait volontiers pour confesseur le chroniqueur de Famiglia Cristiana, Don Leonardo Zega, qui demande aux épouses d'être indulgentes avec leurs maris surpris en train de regarder un film pornographique. « Ils sont comme des enfants qui volent un pot de confiture ».

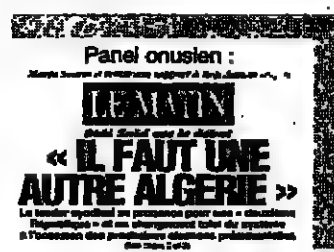
Christian Colombani

Le départ annoncé du président Zeroual

La presse algérienne officielle tresse des lauriers au chef de l'Etat. Les autres journaux font part de leur stupéfaction devant ce que le quotidien francophone « Le Matin » appelle une « énigme »

EN CHOISSISSANT d'écouter, à la surprise générale, son mandat présidentiel, Liamine Zeroual a-t-il fait par la grande porte son entrée dans l'histoire ? Le quotidien francophone L'Authentique n'en doute pas qui, dans un hommage sans nuance au chef de l'Etat algérien, établit un parallèle entre sa démarche et celle de quelques-uns de ses illustres prédécesseurs étrangers. « Même s'il [Zeroual] n'a pas eu leur carrière ou leur charisme, trois personnages avaient fait le même choix. Nasser, l'Egyptien que la foule avait fini par reconduire. De Gaulle, le Français, qui ne s'en est jamais remis et Churchill, l'Anglais, qui a refusé de re-

venir. » Quotidien du pouvoir, quel que ce soit celui-ci d'ailleurs, le Moudjahid affirme de son côté qu'en décidant de se retirer le chef de l'Etat a donné « une éclatante signification au principe de l'alternance au pouvoir, principe cardinal sans lequel d'ailleurs pluralisme et démocratie ne relèveraient que de l'ordre virtuel, alimentant l'esprit démagogique ». Les autres journaux pratiquent avec plus de modération la langue de bois. Pris de court par l'annonce du départ anticipé du chef de l'Etat, tous s'efforcent de résoudre ce que Le Matin appelle « l'énigme ». Sous le titre « Les raisons d'une démission », le quotidien Liberté croit sa-



voit qu'il n'a pas fallu moins de six heures de négociations avec les chefs de l'armée et du Conseil constitutionnel pour que Zeroual accepte de demeurer à son poste jusqu'à la tenue d'une présidentielle anticipée.

Le Quotidien d'Oran livre à ses lecteurs un autre récit des quelques heures qui ont précédé le discours radio-télévisé du chef de l'Etat au cours duquel il a annoncé une nouvelle élection présidentielle. « C'est bien un scénario de dédoublés, qui se serait joué jeudi et vendredi en présence de Zeroual, qui a pris la décision de réduire le mandat présidentiel, indique le journal. Pour en arriver là, le débat fut, dit-on, houleux et il a fallu que Zeroual refuse l'autre proposition consistant à se séparer de certains de ses proches collaborateurs dont Betchine, l'homme qui est à l'origine de toutes les controverses (...) Il ne fait aucun

doute que Zeroual a été obligé de s'incliner. » Et le quotidien de poser une question à ses lecteurs : « Si un président, dans le légitimité se puise dans les plus de 60 % d'électeurs qui l'ont choisi, en arrive à être réduit à une telle extrémité, peut-on alors, en toute honnêteté, affirmer que le processus de parachèvement des institutions a réellement servi le pays à le prémunir contre la monopolisation du pouvoir par des clans et des cercles ? »

« Venu au pouvoir par le moyen des arrangements propres aux luttes d'appareils, Zeroual était condamné soit à se soumettre au diktat de ces appareils, soit à se démettre », tranche La Tribune avant d'évoquer la recomposition du champ politique qu'annonce le prochain scrutin.

Pour Le Matin, la situation est limpide : « Les partis de Sant'Egidio et les islamistes sont conscients de l'enjeu. » Partisans d'un dialogue politique aussi large que possible, ils vont s'attacher à « faire triompher le camp de la réconciliation nationale », celui qui privilégie une issue politique plutôt que militaire pour mettre fin à la violence. Là est le danger, de l'avis du Matin, et, pour le conjurer, le journal bat le rappel des « démocrates anti-islamistes ». L'élection présidentielle aura lieu avant février 1998. « Quatre mois c'est peu pour se préparer à un sauvetage du pays. Mais c'est suffisant pour le laisser assassiner », conclut l'éditorialiste du Matin.

Jean-Pierre Tuquol

DANS LA PRESSE

L'EXPRESS André Glucksmann ■ Oui, il y a immoralité. En 1998, Clinton confesse deux péchés, le second est sur toutes les lèvres. Le premier, oublié, touche le génocide des Tutsis : il avait omis de le désigner, donc de le dénoncer, donc de l'interrompre. Le carnage a duré trois mois sous les yeux de l'Occident. Après les excuses du président, nul n'a défilé sous les fenêtres (...). La presse n'a pas diligemment enquêté, les grandes consciences républicaines et démocrates ne pipèrent mot. Deux poids, deux mesures, une obscène immoralité : un million de morts pèse une plume, quelques gouttes de sperme écrasent comme une montagne. (...) Oui, il y a danger. La « vertueuse » confusion du public et du privé, du temporel et du spirituel, du domaine

des Césars et du royaume de Dieu confine à l'intégrisme. Déjà les assassins de Rabin furent financés par des juifs ultrarépulsifs de Manhattan. Déjà les fanatiques de Kaboul ont été adoués par Washington. Puisse l'Amérique profonde et fière de ses libertés interrompre la dérive débile d'une élite politique, morale et intellectuelle qui paillarde nos prochaines guerres de religion.

LE NOUVEL OBSERVATEUR Bernard Guetta ■ L'Amérique est notre alliée. Elle l'est car elle est la plus grande démocratie du monde, mais aucun démocrate ne peut aujourd'hui se reconnaître en elle. En ces jours sombres, l'Amérique est un pays d'inquisition, où un « procureur indépendant » peut impunément harceler un homme pour une infidélité conjugale (...). L'Amérique déraile, mais il n'y a

pas qu'à Washington que la démocratie se suicide. Sept ans durant, nous avons, à Moscou, sacré garant de la démocratie russe un alcoolique comateux, nous avons approuvé et encouragé sa politique, même quand ses chars réduisaient un Parlement dont le tort était d'avoir dit trop tôt que l'eitnisme ruinaît le pays. En Russie, les démocrates ont travesti la démocratie et, quinze ans durant, elles l'ont assimilée partout de par le monde à cette idéologie du tout-libéral qui fait désormais tanguer les continents. A ce train, notre cause ne sera bientôt plus plaidable. Nous nous croyons forts parce que nous sommes riches, puissants, stables, mais cette démocratie qui a fait notre prospérité s'humilie en Amérique après s'être caricaturée dans les pays émergents. Tout la menace aujourd'hui. Tout menace donc, à terme, les pays occidentaux. Le

monde a maintenant besoin d'un nouveau pôle. Le monde a besoin de l'Europe.

LE FIGARO Georges Suffer ■ Il aura suffi que la Malaisie réinvente le contrôle des changes, que Bill Clinton tire une sonnette d'alarme à propos du Brésil et du Chili, qu'une poignée d'économistes américains s'en prennent avec vigueur au libéralisme, pour qu'un vague frisson coure dans le dos de la gent financière. Question : envisage-t-on réellement de revenir sur la liberté de circulation des capitaux ? (...) Il y a quelque chose de démesuré dans cette mimipancie des économistes et des grands argentiers. Il existe cent mesures propres à réguler en partie les mouvements d'argent. (...) Ce n'est pas une raison pour en revenir à l'avant-guerre sous prétexte que le libéralisme a échoué.

www.go2net.com/internet/useless/

Un vaste répertoire des sites les plus inutiles existant sur le Web

DES MILLIONS de gens de par le monde restent persuadés qu'Internet est un gadget compliqué qui ne sert à rien. Deux informaticiens américains, Paul Phillips et Steve Berlin, ont voulu prouver que cette opinion est largement justifiée, en créant « Useless », un site répertoriant les sites les plus inutiles existant sur le Web.

A première vue, ils ont l'embaras du choix, entre les innombrables sites soi-disant humoristiques, obsessionnels, délirants ou mal informés, et les pages personnelles ineptes fabriquées par des amateurs mal inspirés. Mais le tout-venant ne les intéresse pas, ils sont à la recherche d'œuvres dont l'inutilité est magnifiée par l'ambition de leurs auteurs, l'ampleur du travail accompli et le sérieux de l'entreprise.

En bons professionnels, Phillips et Berlin ont créé un système offrant le choix entre trois modes de navigation : un répertoire en vingt catégories, de « automobiles » à « fous furieux », en passant par « diseurs de bonne aventure » ; un moteur de recherche par mot-clé pour des inves-



tigations pointues ; une sélection des dernières découvertes. Au niveau du contenu, quelques grandes tendances se dégagent. Il y a les sites érudits, tels l'inventaire de toutes les fautes grammaticales repérées dans l'œuvre de Jane Austen, la traduction en latin des meilleures

chansons d'Elvis Presley, ou la liste exhaustive des films où l'on voit un acteur jouer de la cornemuse. Viennent ensuite les artistes, comme cet accordéoniste amateur qui propose des enregistrements de chansons des Beatles sur un rythme musette, ou ce spécialiste japonais

du sable musical. Quant aux incalculables, mieux vaut ne pas s'attarder sur leurs motivations. Parmi les meilleures trouvailles de « Useless » figurent les collectionneurs de photos de grenouilles atteintes de malformations, ou cette Suédoise de 44 ans amoureuse des guillotines - elle en a installé deux chez elle, baptisées respectivement « Fressie » et « De Horizon ». Les sites dont l'inutilité est la plus flagrante reçoivent un prix, un icône représentant une vache à deux têtes (une à chaque bout). La plupart des lauréats l'affichent sur leur page d'accueil avec fierté. Des mentions spéciales sont attribuées aux grands classiques de l'inutilité, devenus des références de la cyberculture, comme la webcam permettant de surveiller le remplissage de la cafetière d'un laboratoire de l'université de Cambridge, la page personnelle rose bonbon de Fabio le latin lover impénitent, et l'étude très documentée sur les toilettes de Melbourne.

Yves Esules

SUR LA TOILE

TRAIN ■ La SNCF va ouvrir, le 1^{er} octobre, un service de réservation de billets de train via Internet. Le télépaiement par carte bancaire ne sera mis en service que l'année prochaine. www.sncf.fr

LE RAPPORT STARR BAT TOUS LES RECORDS ■ Selon un sondage réalisé par la société de marketing Relevant Knowledge, près de six millions d'internautes de tous les pays ont téléchargé les 445 pages du rapport du procureur Starr dans les trois jours suivant son affichage sur Internet. A lui seul, le site de CNN Interactive a permis le téléchargement de plus de 34 millions de pages en un seul jour. La réputation en 73 pages publiée sur le site de la Maison Blanche n'a, quant à elle, attiré que 606 000 lecteurs. - (AR)

PIRATE MATHEUX ■ Un employé de la compagnie de téléphone US West a été arrêté par le FBI pour un délit sans précédent. Il avait reprogrammé à distance 2 585 ordinateurs pour les faire travailler en réseau sur un problème mathématique classique : la découverte d'un nouveau nombre premier. - (AR)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois. Includes fields for name, address, postal code, and authorization of payments.

Premier prix de vertu par Alain Rollat. NE BADINONS PAS avec la présomption d'innocence. Le moindre dérapage peut tuer. Il arrive qu'on se suicide des conséquences d'une accusation portée à la légère.

كنا من الوطن

JEUDI 17 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.45 L'Affaire Cicéron... 19.30 Non coupable... 20.05 Hôtel des Amériques... 20.40 Les Indes... 20.55 Indes...

- 21.00 Qui des brumes... 21.05 Racos et ses frères... 21.10 Madame Butterfly... 21.15 Colonel Redi... 21.20 Les Femmes de Penfer...

NOTRE CHOIX

20.55 Téra Intérieurs Réalisé par Woody Allen, en 1978, un film sérieux, dramatique, où il est question du sens de la vie...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.25 Excluse... 19.05 Le Bigil... 20.00 Journal, l'image du jour... 20.50 Météo... 21.00 Journal, l'actualité de la semaine...

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages... 19.50 Arte Info... 20.15 Le Maître Jume... 20.40 Soirée thématique...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 19.00 Voyages, voyages... 19.10 La Magazine de l'histoire... 20.15 Temps présent...

MUSIQUE

- 22.35 Paul McCartney... 22.50 Hommage à Charles Parker... 23.50 Concerto Palatino... 24.05 Les Rendez-vous de l'été...

SÉRIES

- 20.50 Aux frontières du réel... 21.50 Urgences... 21.55 Rocombe... 22.00 Les Indes...

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Le Monde des animaux... 19.00 Gouverner, c'est choisir... 19.20 Mon mari est un gangster...

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 Football, Coupe des coupes... 20.30 Football, Coupe des coupes...

FILMS DU JOUR

- 13.20 L'Homme aux colts d'or... 13.20 Partir l'éclair... 14.00 Mary Adams... 16.00 Fessenden d'amour...

NOTRE CHOIX

20.25 Arte Grand Format Une justice américaine dans l'impasse

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.55 Les Femmes de l'anour... 14.00 Arabesque... 14.30 Les Enfants de la télé... 14.40 Sunset Beach... 17.30 Beverly Hills... 17.50 Le Bigil...

LA CINQUIÈME ARTE

- 13.45 Le Monde souzerain... 14.40 Le Cinquième rencontre... 14.45 Les Artistes de la mémoire... 16.00 Modes de vie, modes d'emploi... 16.30 Les Lumières du music-hall...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 13.25 Parole d'Expert... 14.30 Paroles de femmes... 14.55 Le Canal du savoir... 15.10 Ecran savoir multimédia... 17.00 La Magazine de l'histoire... 17.15 Ciné-Choc... 18.00 Stars en stock...

MUSIQUE

- 17.10 Mozart, Quatuor avec flûte... 18.00 Le Concertement de Pappage... 18.30 Maria Joao Pires, Concerto pour piano... 21.00 The Keith Jarrett Trio Concert... 23.15 Duetto 1, Charlie Mariano et Wolfgang Reitherman...

SÉRIES

- 20.35 Idées noires... 21.30 Jiri Kytlan... 22.30 Les Aventures de Claude Brumachon... 21.00 The Keith Jarrett Trio Concert... 23.15 Duetto 1, Charlie Mariano et Wolfgang Reitherman...

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Portugal, un portrait naturel... 17.30 Les Indes...

SPORTS EN DIRECT

- 15.00 Cyclisme... 19.00 Golf, Championnat ELPGA...

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES: Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia »... On peut voir... Ne pas manquer... Chef-d'œuvre ou classiques... Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Florence Hartmann

Du « mieux que rien »

par Pierre Georges

DANS UN LARGE SOUCI de pédagogie, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, n'a pas craint d'user d'une métaphore vélocypédique. Estimant qu'en l'état actuel de ses finances le FMI faisait plus figure de « bicyclette » que de « limousine », il a lancé cette phrase magnifique : « Si, pour aller au travail le matin, vous avez une bicyclette et que vous pensez avoir besoin d'une limousine, une bicyclette est mieux que rien. »

Sire, les peuples ont faim ! Qu'on leur donne des bicyclettes ! Ou des brochettes ! Ou des trotinettes ! Partant de cet admirable principe, inversement inspiré de la fameuse réplique prêtée à la royale boulangère Marie-Antoinette, « s'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brochette ! », tout semble possible à vous.

Mieux vaut vélo que pieds. Mieux vaut pédaler que rêver. Et mieux vaut rouler que courir. Cette théorie du « mieux que rien » est d'ailleurs incroyable, qui fait de l'usage à tous et toujours. Elle est le plus souvent précédée de l'adverbe « toujours » qui la renforce sensiblement et, accessoirement, suivie de considérations annexes et sanitaires du genre : « Enfin, tant qu'on a la santé ! »

Notre vie est faite de « toujours mieux que rien ». Elle est marquée, scandée, comme étapes du Tour de France, par cette succession de considérations stoïciennes et cyclistes, sur l'état de la réalité face à l'état du rêve. Simple exemple pour expliquer : imaginez un chroniqueur qui n'a rien à dire, pas la moindre info-limousine, pas la plus petite idée de ce qu'il va raconter et qui rame de bon matin. C'est d'évi-

dence « pire que tout ». Passe, à bicyclette, le bon M. Greenspan. « C'est toujours mieux que rien. » CQFD

« Mieux que rien » et « pire que tout » sont d'ailleurs les deux métaphores essentielles et jumelles qui gouvernent nos misérables existences et les bornent entre résignation et désespoir. Prenons la Russie. Avec FMI c'est mieux que rien. Sans, cela sera pire que tout.

Vive la bicyclette alors, et les vies contre le rien comme courses contre la montre ! Certes, on pourra toujours dissenter à l'infini. Considérer par exemple que le « mieux (que rien) » est l'ennemi du bien, voire de l'idée qu'on se fait du bonheur individuel et collectif.

Mais enfin, il faut se faire une raison. Et si l'on veut bien regarder l'actualité au travers de ce beau principe, cela autorise même à quelques suaves et gratuites vacheries. L'élection de François Bayrou à la tête de l'UDF par exemple. Ou alors la grande guerre de citations et d'emprunts entre Jean Lacouture et Jacques Attali.

Le mieux que rien gouverne le monde. Tenez, aux Etats-Unis - tandis que s'amorce le débat de savoir s'il faut maintenant passer à la phase 2 de l'Affaire, la vidéo après le rapport, l'oral après l'écrit -, la presse fait état des rumeurs distillées sur les frasques et débordements amoureux de grands élus républicains. Les défenseurs de Bill Clinton sont-ils étrangers à cette contre-offensive ? En tout cas, c'est mieux que rien. Tenez, en France, l'annonce de la sortie prochaine de la Citroën Picasso. A défaut de tableau, on pourra avoir la limousine. Ce sera toujours mieux que rien. Et même qu'un vélo !

DÉPÊCHES

■ **PORC** : le ministre de l'Agriculture, Louis Le Pen, a déclaré, mercredi 16 septembre, lors du Salon de la production animale de Rennes, qu'il n'avait pas « trouvé son compte » dans les mesures prises la veille à Bruxelles dans le dossier de la crise du porc (Le Monde du 17 septembre). Le comité de gestion a décidé de financer le stockage de la viande pendant six mois alors que la France réclamait la hausse de la subvention à l'exportation hors Union européenne.

■ **NUCLÉAIRE** : un assemblage combustible du réacteur n° 1 de la centrale de Nogent-sur-Seine (Aube), resté bloqué lors d'une manœuvre de déchargement le 19 août, a pu être délogé et transféré, mercredi 16 septembre, dans un bâtiment de stockage.

Trage du Monde daté jeudi 17 septembre 1998 : 491 978 exemplaires. - 3

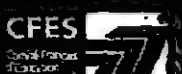
La vie sans tabac, vous commencez quand ? du 10 septembre au 6 novembre 1998, avec



Pour arrêter de fumer, commençons par en parler !



à l'initiative de



Les évêques de France jugent « inutile et dangereux » le PACS

L'épiscopat considère le pacte civil de solidarité comme un mariage-bis

LE CONSEIL PERMANENT de la conférence des évêques de France, réuni du lundi 14 au mercredi 15 septembre - en l'absence du cardinal Jean-Marie Lustiger, qui atteint jeudi 17 l'âge de soixante-deux ans, toujours hospitalisé - a adopté une déclaration très critique contre la proposition de loi instituant un pacte civil de solidarité. Intitulé « une loi inutile et dangereuse », ce texte n'est pas seulement un plaidoyer classique en faveur de l'institution du mariage. Si les évêques refusent d'entrer dans le débat politique sur le PACS, ils reprochent aux parlementaires d'avoir agi précipitamment, en catimini, de ne pas avoir consulté « sérieusement » toutes les familles de pensée. En dehors de toute argumentation polémique, ils souhaitent aujourd'hui que le débat soit relancé et mieux

organisé. Ce texte ne se veut pas un coup de crosse. A l'intention de ceux qui leur prêtent des intentions discriminatoires à l'égard des couples homosexuels, les évêques se défendent de vouloir rester « indifférents » à l'égard de personnes placées dans des situations qu'ils qualifient de « singulières et difficiles ». Ils rejettent toute discrimination fondée sur le sexe, refusent toute forme de marginalisation, mais ce que leur déclaration met en cause, c'est la « philosophie implicite » du PACS, le risque d'inscrire - à terme - dans la loi le mariage entre homosexuels, ainsi que la possibilité de faire adopter des enfants par des couples vivant sous le régime du pacte civil.

Les évêques ne sont pas rassurés par les dernières nuances apportées à la proposition de loi. Pour eux, le PACS est bien un mariage-

bis. Or, soulignent-ils, la loi ne peut pas mettre à égalité des formes de vie et de relations qui n'ont pas la même valeur symbolique et sociale. Il en va du « modèle » à proposer en particulier à une jeunesse déboussolée.

Si des mesures généreuses, sociales et fiscales, sont réclamées par la hiérarchie catholique au bénéfice de couples homosexuels et concubins, la voie législative pour y parvenir est catégoriquement rejetée dans cette déclaration. Inquiets et mobilisés, les évêques se défendent d'avoir choisi la voie agressive, mais la clarté de leur prise de position risque de relancer la polémique, avant de servir de référence à certains dans le débat parlementaire qui va s'ouvrir le 9 octobre.

Henri Tincq

« La société n'a pas à reconnaître toutes les associations affectives qui relèvent de l'expérience de chacun »

LA CONFÉRENCE DES EVÊQUES de France a adopté, sous le titre « Une loi inutile et dangereuse », la déclaration suivante :

« Les auteurs de la proposition de loi de pacte civil de solidarité affirment, déclarent les évêques, qu'il n'y a pas question d'un « mariage bis » et qu'il ne porte pas atteinte à l'institution matrimoniale. Il s'agit de simples mesures pratiques sans aucune autre prétention.

« Mais comment comprendre de tels propos, quand ce projet emprunte, sans les obligations correspondantes, la plupart des droits inhérents au mariage, rendent celui-ci finalement inutile (...). Le mariage n'est pas un simple contrat ou une affaire privée, mais constitue l'une des structures fondamentales de la société, dont il maintient la cohérence (...).

« L'Eglise catholique ne peut pas rester indifférente à ce qui faciliterait, de manière juste, l'existence de personnes engagées dans des situations singulières et parfois difficiles. Ces personnes doivent être accueillies et écoutées. Mais des tendances ou des modes de vie dans lesquels certains se reconnaissent individuellement n'ont pas à devenir, à travers la loi, des références sociales.

« Une société doit certes avoir le souci qu'aucun des siens ne soit marginalisé ou ne se retrouve dans des conditions invivables. On peut rechercher pour cela des mesures appropriées et limitées à leur projet. Or la proposition de loi en question engage une philosophie, même implicite, de la vie entre les hommes. Ne pas la reconnaître montrerait que nous ne savons

plus évaluer les conséquences possibles sur notre avenir commun de décisions légales.

« Nous savons combien l'instabilité affective de nombreux couples entraîne des souffrances et fragilisés déjà trop les familles et le lien social. Est-il pertinent de confronter par une nouvelle loi cette précarité et l'irresponsabilité qui peut en découler ?

« Il serait préjudiciable de voir une législation entériner une hiérarchie d'unions, au gré des tendances subjectives des personnes, accentuant, de fait, les disparités de droits et de devoirs. La société n'a pas à reconnaître toutes les associations affectives qui relèvent de l'expérience singulière de chacun et du domaine du privé. La loi ne peut s'édifier que sur des réalités universelles et non sur des désirs, voire des représentations affectives singulières.

« Il n'y a pas d'équivalence entre la relation de deux personnes du même sexe et celle formée par un homme et une femme »

« Pour certains promoteurs de cette proposition de loi, l'objet principal des mesures envisagées est de fournir une reconnaissance sociale à la relation homosexuelle. Ils revendiquent, pour un avenir plus ou moins proche, un « mariage » pour les homosexuels, voire l'adoption d'enfants. Or il n'y a pas d'équivalence entre la relation de

deux personnes du même sexe et celle formée par un homme et une femme. Seule cette dernière peut être qualifiée de couple, car elle implique la différence sexuelle, la dimension conjugale, la capacité d'exercer la paternité et la maternité. L'homosexualité ne peut pas, à l'évidence, représenter cet ensemble symbolique (...).

« Une chose est de respecter les droits dont bénéficient toutes les personnes, une autre est de vouloir instituer une orientation particulière, voire d'en faire un modèle. A-t-on suffisamment mesuré que la recherche à tout prix du semblable ou de l'identique est en soi une source d'exclusions ? La société ne peut pas se construire sur la recherche de la similitude mais sur la différence de l'homme et de la femme : il n'y a ici aucune discrimination à l'égard de quiconque, aucun rejet de qui que ce soit, mais une reconnaissance des conditions nécessaires à la vie en société.

« Il ne faut pas que la loi ajoute de l'incohérence à la confusion relationnelle de l'époque actuelle. Les réflexions menées sur l'intégration sociale des jeunes ont assez fait ressortir le rôle décisif des parents, père et mère. Il y aurait une réelle contradiction à rappeler aux parents leur mission sociale, alors qu'en même temps on affaiblirait l'image sociale du mariage et de la famille.

« Notre conviction est simple : le droit offre suffisamment de possibilités pour régler des problèmes sociaux ou économiques rencontrés par certaines personnes « qui ne peuvent ou ne veulent se marier ». Il n'est pas nécessaire d'inscrire dans la loi un nouveau statut relationnel qui risque de déstructurer davantage le sens du couple et de la famille. En le rappelant, nous voulons servir la société tout entière. »

Première journée de préparation à la défense le 3 octobre

QUELQUE 134 000 JEUNES Français nés entre janvier et mars 1980 viennent de recevoir une convocation à participer à une journée d'appel de préparation (APD) qui sera leur premier contact avec les armées depuis la suspension du service national. Cette journée concernera, dès le 3 octobre, près de 15 000 jeunes et elle sera organisée, à raison d'un samedi par semaine, jusqu'à fin 1998, pour les 120 000 autres. Après quoi, l'APD sera généralisée et institutionnalisée, conformément à la loi du 28 octobre 1997. L'APD s'appliquera alors à 400 000 jeunes hommes et, à compter de 2000, aux 400 000 femmes nées après 1983, qui commenceront - innovation du droit français - à être recensées en mairie à partir de 1999.

L'APD fait partie du « parcours de citoyenneté », selon l'expression du premier ministre, Lionel Jospin, qui, depuis la suspension de la conscription et la professionnalisation des armées, comprend, outre cette journée d'information sur les questions de défense, un enseignement de défense dans les lycées et collèges, un recensement obligatoire (sous peine de ne pas pouvoir se présenter à des concours ou des examens soumis au contrôle de l'Etat) à seize ans, un volontariat d'une année (renouvelable dans la limite de cinq ans), des préparations et des réserves militaires.

LES FILLES EN L'AN 2000

A partir du 3 octobre, 206 sites militaires et 14 sites civils, recevront, dans les départements, deux groupes d'une quarantaine de jeunes hommes, chacun, convoqués à proximité de leur domicile et placés sous la responsabilité du ministre de la Défense. La journée APD commencera le samedi à 8 h 30 pour s'achever vers 17 heures, moyennant une indemnité forfaitaire de 50 francs pour le transport. Elle a pour but, au moyen de conférences-débats organisées autour de projections audiovisuelles, de dispenser une information sur la défense nationale. Une série de tests devrait permettre d'identifier les jeunes en difficulté, notamment pour ce qui relève de leur pratique de la langue française, afin de les inviter à prendre contact avec des organismes régionaux qui luttent contre l'illettrisme.

A cette occasion, la direction centrale du service national (DCSN) a prévu d'instaurer un fichier qui actualisera et complètera ses données en matière de recensement militaire. En effet, la loi du 28 octobre 1997 lui fait obligation de tenir à jour ce fichier, si, d'ailleurs, la défense de la nation exige le recours à un appel sous les drapeaux, et de fournir les indications nécessaires aux administrations qui gèrent l'inscription - devenue désormais automatique - des jeunes sur les listes électorales.

L'ensemble de ce dispositif s'applique, dès octobre, aux Français nés à partir de 1980 et, à partir de 2000, aux Françaises nées à compter de 1983 et recensées à partir de 1999. Si bien que les jeunes hommes nés en 1979 échappent à toute obligation - qu'il s'agisse du service national ou de l'APD - sauf s'ils se portent volontaires pour servir sous l'uniforme. En revanche, les Français nés avant le 31 décembre 1978 continueront à être incorporés sous les drapeaux.

Jacques Isnard

PEUGEOT NEUBAUER

Bienvenue dans nos Centres d'Essais 206

206 XT Premium
141 chevaux
160 km/h
180 km/h

PARIS 01 46 22 88 88 SEINE St DENIS 01 49 33 60 60
HAUTS DE SEINE 01 47 33 37 37 VAL D'OISE 01 49 33 60 54

MARKETING INDUSTRIEL

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 000 \$/an

Brochure sur demande écrite au : Marketing Industriel CHAM : 232, rue Saint-Martin - 75003 PARIS TEL : 01 40 27 22 24 - 01 40 27 21 30

PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 26 SEPT 11H

Année de Luca
de mémoire

مركز من لامل

Le feuilletton de Pierre Lepape



Nouvelles des profondeurs

SON NOM D'AVANT d'Hélène Lenoir. Minit, 222 p., 85 F.

NAISSANCES de Pierre Péju. Gallimard, « Haute enfance », 142 p., 75 F.

Pierre Péju, dans *Naissances*, suggère que l'écriture pourrait répondre à deux formes bien distinctes de désir : « Si l'on y a bien dans l'écriture un désir de dire la "vie courante", une envie d'accompagner le fleuve temps, d'élargir les instants et leur banalité trompeuse, écrire, c'est aussi l'intention obscure de harponner ce qui survient, de harponner ce qui surgit brutalement, vision terrible se dérobant au regard. Écrire, c'est vouloir distinguer à travers les mots ce qu'en réalité on ne peut voir : naissance et mort, apparition et disparition fulgurantes des êtres. Perpétuité de ces catastrophes. » Il y aurait une écriture qui chercherait à reproduire la vie en inventant des vies parallèles afin d'accroître à l'infini l'existence potentielle des lecteurs, et une autre, pas moins réaliste, pas moins totalisatrice, dont le champ d'expérience serait l'invisible, le secret ; la remontée infinie vers les origines, vers la source, l'enfoncement inéluctable dans la mort, l'embouchure où les eaux de toutes les vies se mêlent dans la mer. Les livres d'Hélène Lenoir et de Pierre Péju répondent à ce second désir d'écrire, à ce réalisme du secret.

Autant dire qu'il ne s'agit pas de livres spectaculaires ; pas même de livres que l'on raconte. L'intrigue de *Son nom d'avant* ferait un bien mauvais scénario de cinéma ou un scénario de mauvais cinéma. Scène d'ouverture, très cinéma français des années 30 : une jeune fille attend l'autobus. Autour d'elle, les mouvements habituels de la ville qui s'éveille, l'ordinaire du matin, la lumière de l'aube, la fleuriste, les bistrotiers, l'armurier, le caillou-benne des éboueurs, une petite vieille avec son chat. Un homme s'approche de la jeune fille et lui parle. Sans doute lui fait-il une proposition, car après avoir hésité, elle le suit. D'abord au café puis dans le couloir d'un immeuble où elle commence à subir ses caresses de plus en plus précises et insistantes. Leurs ébats sont interrompus par la vieille au chat. La jeune fille s'échappe, attrape son bus. Dans le bus, un homme la regarde, avec insistance, avec reproche, comme s'il avait tout vu, tout compris. Cela dure quelques secondes, puis l'homme descend. Fin de la séquence.

Vingt ans plus tard, nous sommes dans un autre film, genre saga familiale chez les grands bourgeois. La vie de château, le mari industriel et tyran domestique, son père, le vieux chef du clan, dont le décès suscite de sordides querelles de succession, une tribambule d'enfants dorés et elle, la jeune fille d'autrefois devenue l'épouse à tout faire, la Bovary bième et dépressive de ce petit enfer douillet, amante furtive et sans amour de son beau-frère, soumise, langoureuse, totalement effondrée de l'intérieur ; achetée, hon-

« Écrire, c'est vouloir distinguer à travers les mots ce qu'en réalité on ne peut voir : naissance et mort, apparition et disparition fulgurantes des êtres. » Il y a une écriture dont le champ d'expérience serait l'invisible : la remontée infinie vers les origines, vers l'enfoncement inéluctable dans la mort. Celle d'Hélène Lenoir et celle de Pierre Péju répondent à ce désir, à ce réalisme du secret

teuse de l'être et certaine de n'avoir jamais la force d'échapper à sa honte. Jusqu'à ce qu'un jour, par hasard, l'homme de l'autobus réapparaisse et parvienne à la secouer de sa torpeur. Pour la première fois, la jeune femme va prendre sa vie en main et décider de quelque chose.

Son nom d'avant est le roman de cette naissance. Une naissance à soi qui se pale évidemment d'une grande part de mort. Pour retrouver son nom d'avant, pour renouer avec la jeune fille pauvre et désemparée qu'elle a été, pour retrouver la fragile identité perdue, Britt, l'héroïne, doit tuer tout le reste, se dénuder de vingt années de son existence. Elle ne peut naître qu'en disparaissant. Pire encore, elle doit revivre sa propre mort, accepter de retrouver le regard de l'homme de l'autobus, revivre ce moment où elle est morte de honte. La naissance n'est pas une aube glo-

rieuse, une promesse d'avenir, c'est le fruit d'un douloureux et secret travail du dentil, un obscur retour en arrière, vers ce qu'on ne sait quoi de nu et d'angoissant.

Hélène Lenoir est l'une de nos meilleures romancières d'aujourd'hui. A la fois forte et subtile. Ses trois premiers romans (1) montraient l'étendue de son registre, l'originalité de sa recherche romanesque, son pouvoir d'analyse et d'émotion. Dans *Son nom d'avant* ces qualités littéraires se conjuguent avec une parfaite simplicité de l'expression. Comme si le choix des mots, le rythme de la phrase, l'aller et retour des dialogues avaient trouvé sans peine leur juste place, leur dessin exact. Le roman présente une surface parfaitement calme, faite de lignes soigneusement ordonnées, presque froides. Et cette expression paisible, prosaïque nous tire, comme par mégarde, vers les gouffres de l'angoisse, de l'irrésolution, de la perte de soi et de la plus extrême violence des sentiments. Comme si nous pouvions être bouleversés sans avoir été touchés. Le sentiment dans la vulgarité du sentiment : Flaubert aurait adoré.

A la recherche de son nom d'avant, Britt retourne, vingt années plus tard, à l'arrêt d'autobus pour rechercher les traces de ce qui a eu lieu et se donner les marques d'un nouveau départ. Ce sont ces traces aussi que Péju recherche sur le visage et dans les gestes d'une vieille dame qui raconte, à la télévision, son histoire atroce. A vingt ans, arrêtée alors qu'elle était enceinte pour la première fois, elle a accouché avant sa déportation dans un camp d'internement français. Avant de monter dans le wagon qui l'emmenait vers une mort promise, elle est parvenue à donner son bébé de quelques jours à une sage-femme. Elle n'a plus jamais eu de ses nouvelles. A l'approche de la mort, elle en parle, pour la première fois.

Ainsi Péju nous-t-il, d'entrée, le thème de la vie naissante et celui de la vie cessante. Les deux lignes invisibles n'en font qu'une : ce dont nous ne pouvons pas parler parce que nous ne pouvons pas le voir en face ; le surgissement de l'origine, le déjà de l'anté-

naissance ; le sacré ordinaire, celui du miracle le plus inexplicable joint à la plus quotidienne banalité.

L'écrivain ne philosophe pas sur la naissance et sur la mort, il essaie de trouver une écriture narrative qui en restitue au plus près l'expérience. En sachant qu'il n'y parviendra pas. L'intensité et la beauté de *Naissances* résident dans cette tension et dans cette scrupuleuse impuissance. Celle-ci se décline selon cinq récits. Trois d'entre eux racontent des accouchements, les deux autres évoquent l'avant - l'attente de l'enfant à naître - et l'après - le mystère de la paternité : « Qu'est-ce que ça veut dire, "mon enfant", lorsque je n'en suis que le père ? » Entre le père et l'enfant, entre l'écrivain mâle et la naissance, la distance est doublement infranchissable. Le miracle a toujours lieu par personne interposée. L'homme ne met au monde que des choses et des mots.

Reste donc à faire naître des mots, des phrases, des histoires qui, tout en se tenant dans la marge de cette vie qui jaillit - et de cette mort qui s'annonce - en donnent à voir, à sentir, à comprendre l'essentielle humanité : la stupeur, la beauté, la cruauté, la fragilité, la puissance et le dénuement. A se placer ainsi sur le fil, on condamne la moindre faiblesse d'écriture, la plus vénielle complaisance à sombrer dans l'obscurité du bavardage ou dans celle, non moins écoeuvrante, du romanesque obstétrical. Pas un instant Péju ne triche, ni avec ses émotions, ni avec ses mots, ni avec ce qui résiste à être dit, ce territoire que l'écrivain ne peut que cerner sans pouvoir y pénétrer.

De ce point de vue, le second récit d'accouchement, « La couleur des eaux », est plus dramatique encore que celui de la naissance en prison. Il s'agit en effet d'un drame ordinaire, d'un incident statistiquement banal, la venue au monde d'un enfant mort-né : rendre la nuit au lieu de donner le jour. Le silence, l'angoisse, la colère, la peur, la détresse. L'enfant que l'on sait mort et dont il faut pourtant assister à la naissance, avec la même poussée vitale, la même douleur, la même énergie que si on l'espérait en vie. Et pour le père qui assiste, qui écrit, le même éloignement insupportable, la même impuissance à partager un désespoir qui ne rejoindra jamais celui de l'autre : « Même le cadavre d'un être cher ne doit pas paraître plus lointain, plus inaccessible que le corps souffrant de la femme que l'on aime lorsqu'elle ne vous entend plus, ne vous voit plus, et semble se dissoudre dans un malheur où on ne peut l'accompagner. »

Des pages terribles où le lecteur éprouve ce sentiment rare d'approcher au plus près de la vérité. L'écrivain qui, comme chaque père, « n'a pu voir que de fort loin et fort mal la venue au monde des enfants » parvient à faire de cet éloignement forcé, de cette absence congénitale, un espace dans lequel vient sourdre une autre naissance, un autre surgissement, un autre commencement, celui d'une écriture. L'autre vie.

(1) *La Brisure* (1994), *Bourrasque* (1995) et *Elle va partir* (1996) ont également paru aux éditions de Minit.

version originale

Mission dans les Balkans

TO END A WAR de Richard Holbrooke. Random House, 384 p., 27,95 dollars

Les diplomates américains n'attendent pas l'âge de la retraite pour écrire leurs *Mémoires* et donner à la postérité la vision des événements qu'ils ont vécus. Richard Holbrooke ne se contente pas de raconter dans le détail sa mission dans les Balkans et les négociations qui, à l'automne 1995, aboutirent aux accords de Dayton. Il se met lui-même en scène et, sans aucune fausse modestie, insiste sur le rôle essentiel qu'il a joué dans le succès des négociations.

Les bombardements américains sur les positions serbes, l'offensive croate sur le terrain et le changement des missions assignées aux soldats français et britanniques avaient amené les dirigeants de Belgrade et leurs protégés serbes de Bosnie à la table des pourparlers. Dans son livre, Richard Holbrooke met surtout l'accent sur les premiers. C'est d'ailleurs une des constantes de son récit. Ce sont toujours les actions américaines qui sont décisives. Les alliés jouent des rôles d'appoint quand ils ne sont pas simplement des gêneurs. Les Européens sont regardés avec mépris. Richard Holbrooke ironise sur la délégation française à Dayton avec une arrogance que ne justifie pas l'engagement provoqué chez lui par les prétentions de Paris. Plus qu'une réaction épidermique, c'est une politique délibérée. Au nom de l'efficacité, le futur ambassadeur américain aux Nations unies expose sa conception de la concertation entre alliés : « Moins je passais de temps avec les Européens, écrit-il, plus ils étaient mécontents, mais plus je passais de temps avec eux, moins nous avançons. »

Il n'a certes pas tout à fait tort de reprocher aux Européens leur

Le diplomate américain Richard Holbrooke relate par le menu les négociations qui conduisirent aux accords de Dayton

manque d'unité, leurs querelles dérisoires, leur incapacité à soutenir loyalement leur représentant. A peine Carl Bildt était-il nommé que les Britanniques et les Français venaient expliquer à Holbrooke qu'il ne fallait surtout pas faire confiance au Soudois pour défendre le point de vue communautaire. De là à penser que les Européens ne sont bons qu'à jouer les utiles, il y a un pas. Holbrooke le franchit sans vergogne.

Son livre n'en donne pas moins un éclairage passionnant sur les péripéties et le déroulement des négociations : les présidents de trois Etats issus de la Yougoslavie enfermés pendant trois semaines dans une base aérienne américaine, à l'écart de tout, avec un haut diplomate du département d'Etat qui, de temps en temps, pour débloquer la situation, fait appel à son ministre, voire au président des Etats-Unis ; des belligérants qui ont au moins un point commun : ils sont tous les trois de mauvaise foi. Il y a toujours quelqu'un qui, le lendemain, revient sur un point qu'il a concédé la veille. Si l'adversaire accepte d'emblée une proposition, celui qui l'a avancée la retire immédiatement. C'était surtout vrai de la délégation des Musulmans bosniaques divisés, incapable de se fixer des objectifs clairs et de déterminer une stratégie, selon Richard Holbrooke qui trace un portrait peu flatteur d'Izetbegovic. Le Croate Tudjman avait obtenu très vite ce qu'il souhaitait

mais, si l'on en croit Holbrooke, les Américains eurent du mal à le faire renoncer à son plan de partage de la Bosnie entre lui et Milosevic, un plan baptisé au département d'Etat « Scénario Hitler-Staline » par allusion au pacte germano-soviétique de 1939.

Comme dans toute construction dramatique, le dénouement tient du coup de théâtre : « Après vingt et un jours à Dayton, dit Richard Holbrooke, le dernier jour passé entre les barbelés [de la base aérienne] nous étions devant un échec avec seulement un délai de vingt minutes avant la clôture des négociations. » La veille pourtant, on avait bu le champagne, l'accord avait été trouvé. Le lendemain, tout était à refaire parce que les Bosniaques ne voulaient plus céder 1 % du territoire qu'ils avaient gagné à la table des négociations... Richard Holbrooke raconte comment Slobodan Milosevic débloqua la situation. Car il y a deux personnages centraux dans ce livre : l'auteur lui-même et Milosevic. Le président serbe méritait sans doute le qualificatif utilisé par Holbrooke à l'égard du général Mladic : « un assassin charismatique ». Mais Milosevic sait jouer de tous les registres. Brutal, charmeur, parlant parfaitement l'anglais même s'il a conservé l'accent des Balkans, intransigent quand il peut gagner, prêt au compromis quand il craint de perdre davantage. Bien peu de ses interlocuteurs ont échappé à cette fascination. En tout cas ni Richard Holbrooke ni l'impassible secrétaire d'Etat américain : « Observant Milosevic déployer tout son charme, Warren Christopher nota que si le destin lui avait donné un autre lieu de naissance et une autre éducation, il aurait parfaitement réussi comme homme politique dans un système démocratique ». On comprend ainsi pourquoi les Occidentaux ont tant de mal au Kosovo après la Bosnie à se débarrasser de l'idée que toute solution passe par Milosevic.

D. V.

« Algérie Littérature »... en action

Pour stimuler la création, et faire revenir les auteurs, la revue littéraire installe une annexe éditoriale à Alger

Au début des années 90, à Alger, lors d'un colloque consacré à l'écrivain Kateb Yacine, une oratrice s'était adressée à la salle : « Qui parmi vous, a lu Nedjima ? » Sur les quelque cent cinquante étudiants présents, seuls trois ou quatre levèrent la main. Les autres ne connaissaient que de réputation ce roman majeur de la littérature algérienne, édité en France, en 1956. Pour Marie Vitrolle, chercheuse au CNRS et cofondatrice, en mai 1996, à Paris, avec le romancier Aïssa Khelladi, de la revue mensuelle *Algérie Littérature/Action*, cette anecdote résume bien le sort, pour le moins atypique, de l'édition en Algérie.

Ce qui est vrai de Kateb Yacine l'est plus encore des écrivains contemporains, surgis dans la tourmente des années 90. Faute de réussir à se faire publier en France (ou au Liban pour les arabophones), les chances d'être édités - et lu - en Algérie sont maigres. Des maisons d'édition d'antan, ces gros puddings étatiques hérités de l'époque FLN, ne restent que des ruines - dont certains pans, comme FENAG, ont récemment été privatisés. Quant aux pionniers de l'édition privée francophone, beaucoup, Laphonic ou Boucheine en tête, ont dû fermer leurs portes. Ceux qui survivent - Dahleb, Casbah-Edition, Marinor ou Rahma-Edition - le font sur des créneaux souvent très limités, préférant l'essai ou l'ouvrage historique aux œuvres de fiction. A Alger, les romans édités ces cinq dernières années se comptent sur les doigts de la main.

Pour le tandem dirigeant *Algérie Littérature/Action*, conforté par ses deux années d'apprentissage en France, la tentation est devenue trop forte. L'idée de lancer la revue à Alger, en y implantant une « annexe » éditoriale, a rapidement mûri. « D'ici la mi-octobre ou plus tard, cela devrait être chose faite. Nous venons d'obtenir les autorisations », nous ont confirmé, lundi 14 septembre, Aïssa Khelladi et Marie Vi-

trone. De même, tout ce qui, en France, apparaît comme purement journalistique sera gommé : la rubrique « actualité littéraire » sera remplacée « paroles de créateurs » et le « comité de rédaction » va se muer en « comité éditorial ». Ce discret lifting ne devrait pas gêner les amoureux de littérature. Pour preuve, le sommaire du premier « volume », qui offrira aux lecteurs algériens un cocktail plutôt réjouissant : après la très juvénile *Etoile d'Alger*, survient plusieurs entretiens - avec le philosophe Jacques Derrida, sur la question des langues, avec l'historien Fellag ou la romancière Malika Mokkedem - et des extraits de *Rebelle*, le livre du chanteur assassin Mounab Loumé, accompagnés de paroles de ses chansons, publiées en français et en tamazigh (berbère). Optimistes, les responsables de Marsa-Éditions ont prévu, pour l'Algérie, un tirage moyen de 3 000 exemplaires - soit trois fois plus que le tirage en France. Le prix du « volume » acheté par souscription a été fixé à 290 dinars (260 dinars en librairie). Un tarif presque modique, comparé au coût de la vie à Alger, où le kilo de viande est à 350 dinars.

Catherine Simon

* France : *Algérie Littérature/Action*, 103, boulevard Mac-Donald, 75019 Paris, tél : 01-40-33-11-21. En Algérie : Marsa-Éditions, BP 130, Alger-Gare.

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISÉ ? Une seule adresse LE TOUR DU MONDE et son réseau de 230 correspondants 9, rue de la Pompe, 75116 PARIS Tél : 01.42.88.73.89 Fax : 01.42.88.40.87

La quête de la vérité est une histoire d'amour

Née à Paris, Gisèle Pineau vit aujourd'hui en Guadeloupe où elle a situé la plupart de ses romans. Rencontre avec une romancière qui, dans un univers à la fois onirique et authentique, déterre les racines des discriminations raciales et sociales

La rentrée littéraire témoigne du nombre et de la qualité des romans écrits par des femmes et balaise l'inutile question de la différence des sexes en regard de la créativité. Reste l'interrogation plus délicate sur le rapport entre l'écriture et l'asservissement social, racial ou sexiste. Gisèle Pineau a l'art de raconter des histoires débordantes de vie, mais qui portent en filigrane une réflexion sur les angoisses de notre temps. La quête de la liberté lui a

ses vacances chez ses grands-parents et où elle travaille actuellement. Infirmière le matin, écrivain l'après-midi, mère de famille le soir. Ses romans ont-ils pour autant vocation à dénoncer l'exclusion ?

« L'autobiographie nourrit mon imaginaire et inspire mes personnages. Antillaise née à Paris, j'ai grandi, blessée, à l'ombre de quelques racines ordinaires qui me jugeaient en un regard, du seul fait de ma couleur. J'ai éprouvé des doutes et des peurs. J'ai cherché à comprendre le sens de mon existence, loin d'un pays - la Guadeloupe - qui m'était refusé. J'ai fini par accepter ma propre histoire au travers de personnages dont la chair est un emmêlement de mots prêtés, dont les habits flottent au vent des émotions. Ils vivent de rêves et de troubles, sans prétention, riches de leur seule humanité. » Gisèle Pineau cite alors une phrase de *Phé et Vent sur Télémele*, un roman de Simone Schwarz-Bart, d'origine guadeloupéenne, son écrivain de prédilection (avec Zola, Toni Morrison et Richard Wright) : « La vie est un quartier de mouton suspendu à une branche, et tout le monde compte avoir un morceau de viande ou de foie : mais la plupart ne trouvent que des os. »

Portrait
« Mes personnages errent sur le chemin de ma connaissance. Chacun de mes romans est une escale. »

insufflé la volonté d'écrire, contre tous les obstacles : « J'ai pris la plume pour la première fois à l'âge de sept ans, et je crois que je cherchais simplement la consolation. Et puis les mots m'ont ensorcelé. La tentation de la création m'a emportée. Et j'ai trouvé l'opalescence. »

Un roman est l'adéquation d'une écriture singulière à la poursuite d'une vérité intime. Les phrases inventives de Gisèle Pineau ressuscitent un univers à la fois authentique et onirique : « Pour chacun de mes romans, l'écriture s'est imposée d'elle-même, née du souffle particulier de mes personnages. Je suis à leur écoute. Dans ce cas, il m'est impossible de les plier à un style fabriqué, de les couler dans le moule d'un courant littéraire. Ma liberté est le fruit de leur liberté. »

A quarante ans, Gisèle Pineau a déjà publié six livres. Ils ont un lien très étroit avec le féminisme et dénoncent le racisme. Gisèle Pineau a situé plusieurs de ses fictions aux Antilles, où elle passait



« L'écriture peut, grâce au romanesque, ébranler les certitudes et ouvrir les cœurs. »

prêtée aux oiseaux, parce que je crois que c'est ce qui nous manque le plus. » Les personnages qu'elle met en scène dans *L'âme prêtée aux oiseaux* s'inscrivent dans une exclusion plus vaste que l'affrontement de cultures différentes. Ce sont des désertés, des originaux et des marginaux qui unissent leurs solitudes. Sybille, jeune Guadeloupéenne, arrive à Paris avec son fils Marcello et trouve en Lila, vieille actrice boursoufflée de mémoire, réconfort, tendresse et soutien. Lila a eu de nombreux amants, comme disent les chansons qu'elle aime fredonner. Marcello devient son dernier héros. Le secret de Lila est d'avoir jadis beaucoup aimé Henry, fils d'une cuisinière noire et d'un riche propriétaire blanc des Caraïbes anglaises, rencontré lors de la Li-

bération. S'entretenant l'apprentissage de la France pour Sybille, ses récents souvenirs, la nostalgie pathétique de Lila et l'éducation de Marcello. Le thème qui rassemble ces destins, saisis à des moments-clés de l'existence, c'est l'intemporelle soumission à l'amour, la lutte des humbles et l'initiation à la vie métropolitaine. Gisèle Pineau explique son beau titre : « *Le Bon Dieu aurait confié à un oiseau une âme encombrante parce qu'elle engendre des sentiments et des émotions, des souvenirs et des envies - amours, chagrins et pleurs - mais cette âme ne mourait jamais, tout comme l'amour qui passe de cœur en cœur, d'île en île, sans fin... »* A l'instar des histoires d'amour inépuisables qui hantent Lila, c'est une belle méditation sur la solidarité qui peut vaincre la van-

ité des hommes et dire combien l'être humain est fragile, mais entêté dans sa recherche maladroite du bonheur. Les récits de Gisèle Pineau déterrent les racines des discriminations raciales mais, plus lucidement, ils approfondissent les ambiguïtés siennes du rejet de l'autre : « Dans un papillon dans la cité (*livre pour la jeunesse*), L'Exil selon Julia et L'Âme prêtée aux oiseaux, il est question d'exil et de déracinement. Des gens d'origines, de cultures et de couleurs différentes ne cessent de se froter, de se croiser, de se mesurer. Chacun porte en lui ses préjugés qu'il s'efforce ou non de combattre. Mes personnages apprennent à accepter leur histoire personnelle qui entrelace ses feuilles et ses branches à l'histoire de leur pays, de leur terre et à celle du monde. Histoire qui

peut évoluer, dont ils peuvent se libérer s'ils consentent à porter un regard neuf sur leur condition, à s'aimer pour aller vers l'autre. »

« Je ne juge pas. Je donne sa chance à tout être humain. Je ne peux généraliser. Je sais simplement que le racisme est une tare de l'humanité partout dans le monde et que l'écrivain peut, grâce au romanesque, ébranler les certitudes et ouvrir les cœurs. »

Les personnages de Gisèle Pineau sont vibrants d'un optimisme lucide et contagieux : « Dans *L'Espérance-macadam*, les personnages sont en quête de bonheur, d'amour, de bien-être, de reconnaissance. Je décris ici la condition d'un petit nombre d'humains, quelque part en Guadeloupe. Mais les violences, la misère et le désespoir qui hantent les lieux coexistent avec la même force partout sur la terre. Je n'écris pas cloûée à ma terre, prisonnière des eaux qui encerclent l'île. Je m'intéresse à l'indifférence. Mon écriture veut toucher cette réalité qui n'exclut pas le rêve et l'espérance, les contes et les légendes, le passé et le futur. Mes personnages errent sur le chemin de ma connaissance. Chacun de mes romans est une escale. »

« Je suis antillaise. J'aime ma culture, mais j'aime partager, découvrir la vie sous d'autres cieux. Peut-être qu'aujourd'hui, réconciliée avec ma propre histoire, je vis mes déchirures comme un privilège qui m'a ouvert des horizons, m'a poussée à faire l'effort d'amour par l'écriture. »

Hugo Marsan

L'ÂME PRÊTÉE AUX OISEAUX de Gisèle Pineau. Stock, 222 p., 110 F.

* Un papillon dans la cité a paru chez Sédia, *La Grande Drive* des esprits au Serpent à plumes, *L'Exil selon Julia*, *Femmes des Antilles*, *L'Espérance-macadam*, chez Stock. Ce dernier vient de paraître au Livre de Poche (no 14496).

Françoise Verny confesse ses peurs

En haine de soi, de la duperie des autres, en réaction à Dieu, l'éditrice livre sans concessions ses souffrances et ses douleurs

POURQUOI M'AS-TU ABANDONNÉE ? de Françoise Verny. Grasset, 174 p., 99 F.

Un jour, Françoise Verny a compris qu'elle avait été dupe. Que tous ces qualificatifs hyperboliques utilisés à son sujet, « papesse », « agresse », « sultane » de l'édition - où elle travaillait depuis quelque trente ans - l'avaient confortée dans l'idée d'une puissance peut-être factice. On aurait pourtant cru que si elle buvait tant, depuis des années, le soir, une fois le travail terminé, c'est précisément parce qu'elle n'était pas dupe : ni de la fausseté du jeu social qu'il fallait jouer toute la journée, ni de la duplicité de ceux qui faisaient allégeance par lâcheté, ni du mensonge de ceux qui se pressaient chez elle le soir, parce qu'il fallait « en être », et qui déserteraient si jamais elle trébuchait, si son image était écornée, ou quand, simplement, elle vieillirait. On était presque sûr de sa lucidité sur les embêtements déraisonnables qu'elle suscitait, sur les haines aussi, et peut-être même sur les rares oppositions radicales et réfléchies à sa manière de travailler, de gouverner.

« Non, j'en étais pas aussi lucide, dit-elle aujourd'hui, j'ai été un peu dupe. J'étais sûre d'être parvenue à un certain équilibre entre moi, les hommes et Dieu. Soudain, je me suis aperçue que tout ça était illusoire. Je n'ai pas accepté de ne pas être invulnérable. Un peu comme Job, j'ai eu besoin de gueuler. Il m'était absolument nécessaire de faire cette confession et pourtant elle était très dure à écrire. » Dès le titre, elle annonce la couleur : *Pourquoi m'as-tu abandonnée ?* Ce n'est pas la première fois que Françoise Verny pratique une forme de « confession impu-

dique ». Après un premier livre de mémoires, *Le Plus Beau Métier du monde* (Orban 1990), cette catholique pratiquante a publié des essais d'où l'idée de confession n'était pas absente : *Dieu existe, je l'ai toujours trahi* (Orban 1992), *Dieu n'a pas fait la mort* (Grasset, 1994), *Mais si, Messieurs, les femmes ont une âme* (Grasset, 1995).

LE POIDS DU TEMPS

Mais jamais encore elle n'avait osé ce pamphlet contre soi-même. Pourquoi tant de haine de soi ? « Je ne me suis jamais tellement aimée », dit-elle, laconique. Au point de vouloir mourir, comme le laisse entendre le livre ? « Vouloir au sens de se suicider, non. J'ai peur de me faire mal, je déteste souffrir. Mais je n'ai pas envie de vivre encore très longtemps. C'est désagréable de voir que le corps ne vous obéit plus. » Pourtant, Françoise Verny, qui va avoir soixante-dix ans en novembre, a pu continuer à faire son métier sans subir le complot de la retraite. Quand Flammarion, à la fin de 1995, a voulu qu'elle quitte les fonctions de directrice du développement éditorial et audiovisuel qu'elle occupait depuis 1986, elle est retournée chez Grasset où elle avait passé près de vingt ans, avant d'entrer chez Gallimard, en 1982. Mais elle a été malade, en avril 1995, et, pendant plusieurs mois, s'est vue « comme une épave ». « Je me désagrége de l'intérieur », écrit-elle. « Frappée d'hémiplegie gauche - terrible diagnostic rappelé par mon masseur - je ne dispose plus schématiquement que de la moitié de mes capacités cérébrales. » Alors, elle se met à guetter ses faiblesses, à traquer ses trous de mémoire, les « pans d'histoire qui [lui] sortent de la tête ». « J'ai découvert que le temps pouvait m'atteindre, sans en mesurer les conséquences. Frappée par le destin, j'ai rejoint le rang des

malheureux ». Bien sûr, tous ceux, qui, comme elle, sentent s'aggraver le poids du temps, se sentiront proches de ses terreurs. Mais faut-il les avouer ainsi ? Et au fond, cette plainte, - que Françoise Verny semble déplorer elle-même à plusieurs reprises au cours de son récit -, est-ce la vérité ?

« J'ai eu le sentiment, en terminant ce livre, que je disais ce que je pensais, pour une fois, répond vivement Françoise Verny. J'ai dit ici ce que je croyais être la vérité. Et si la haine de soi était bien là au départ, si elle a été le moteur de ce texte, il me semble qu'elle a disparu au cours du récit. Et qu'à la fin, il y a une sorte d'acceptation. » Apaisée par sa confession, Françoise Verny croit sans doute ce qu'elle dit. Mais le livre, lui, exprime autre chose, se terminant sur des interrogations répétées : « Que deviendrait-je si je suis privée de toute activité professionnelle ? Je refuse de survivre dépourvue de ressources spirituelles. Je végéterais si je m'enferme en moi-même. (...) Vulnérable, je dépends de ceux qui me transcendent tout à tour. Fragile, je m'expose aux coups et blessures. » Françoise Verny pense que ce livre est le dernier, cette confession bouleversée la dernière aussi. Mais il est une question à laquelle elle refuse toujours de répondre, ici, comme dans tous ses autres écrits, une question qu'elle ne veut même pas poser, parce qu'elle obligerait sans doute à aller au fond de ce que signifie la haine de soi, au lieu de s'en tenir à une formule. Et cette question fait probablement surgir trop de choses terrifiantes pour quelqu'un qui avoue avoir écrit « un peu dupe ». Il faudrait pourtant faire tomber le dernier masque et au lieu de se dissimuler derrière « Pourquoi m'as-tu abandonnée ? », se demander : « Pourquoi me suis-je abandonnée ? » Jo. S.

VOIX
Une crise de Linda Lè. Ed. Christian Bourgois, 70 p., 70 F.

L'univers de la folie, les lecteurs des romans de Linda Lè devinent aisément que l'écrivain le connaît, au moins de l'extérieur (1). Mais là, dans ce bref récit d'une « crise », il forme comme une sorte d'enclave, de territoire indépendant, de parenthèse. La folie, ici, n'est pas seulement imitée, mise en forme : elle est d'abord vécue, puis portée sur la scène de l'écriture. On ne peut cependant se contenter de cette rassurante topographie. La séparation est artificielle. L'indépendance se révèle comme parente de la sujétion. Et ce qui se joue à l'intérieur des parenthèses pourrait bien être la traction, cryptée, ramassée, d'un lourd secret. Car la frontière qui marque le dehors et le dedans, la division temporelle, ou spatiale, entre folie et normalité, n'est jamais cette évidence, cette étanchéité à l'abri de laquelle on veut se protéger.

Cette « voix » qui parle à travers celle de la narratrice dans le récit de Linda Lè n'est cependant pas identifiable à un pur délire incontrôlé. Du cri qui la menace, qu'elle tient en respect, certes, elle conserve le cuisant souvenir. Mais une articulation a été introduite - cheville des phrases, enchaînement des mots selon une grammaire conforme à l'usage ordinaire. Un discours s'est construit, qui vise à traduire le cri, à rendre audible, à travers l'angoisse, la voix. Un théâtre a été monté, dans l'urgence et la hâte, afin de contenir le secret et, s'il se peut, de le jouer. Là, sur cette scène de fortune, les fantômes vont faire leur entrée, tenir leur rôle. Une main, à la fois tremblante et sûre, les guide.

La voix des démons

Le bref et saisissant récit de Linda Lè met en scène et en écriture les figures d'un enfer intérieur

C'est d'abord un « corridor éclairé par des néons » : le « centre de crise ». Des silhouettes se détachent, figures grotesques et pathétiques sous une lumière crue, clinique : « une grosse femme en peignoir bleu (...) chantant à tue-tête. Sidonie a plus d'un amant », cette autre coiffée d'un chapeau d'homme, enclatée d'un rêve d'enfant, qui a peur et faim, ou encore, « cartable sous le bras », « la Reine des douleurs », qui « gémit, j'ai mal, je vais crever, je ne veux pas aller me coucher, si je dors, je ne me réveillerai plus ». Au milieu, comme la dérision d'une sagesse elle-même devenue folle, « la philosophe », qui erre en chemise de nuit, qui « croit à l'insubordination des objets inanimés », qui pâtit : « Une présence séduisante est entrée dans sa chambre pendant la nuit, les couvertures se sont envolées dans les airs, elle a eu froid, la bouteille d'eau s'est renversée, sa montre s'est arrêtée, les aiguilles se sont couchées l'une sur l'autre, à 3:15, dans un accouplement qui défie le temps. »

Puis, la scène s'élargit. Ni le « corridor », ni l'appartement, ni même la rue ne peuvent la contenir. La narratrice n'a plus d'asile. L'enfer n'est pas un lieu, mais un état. Les visages ne sont que les masques des membres de « l'Organisation » persécutrice. « Il faut te détruire, me dit une voix. Je suis recroquevillée dans mon lit. Les draps rougissent. Les voix me harcèlent. Je baigne dans une mare de sang que rejettent les têtes coupées qui s'entrechoquent, tendent leur bouche vers ma bouche, glissent le long de mon corps, entre mes jambes, comme des fruits morbides que j'aurais enfantés dans mon sommeil. » Il faudrait ruser, forger, au feu de l'hallucination, des armes pour se défendre. Mais l'angoisse et la peur sont plus puissantes. Fuir, c'est s'emmêler davantage dans les liens du délire, donner corps aux démons qui

naissent incessamment de lui. Alors, fixer un but, une destination à la fuite ? « Je rentre au pays de mon enfance. » Mais la ville, saccagée par « l'Organisation », n'est pas un refuge. Se détachant du paysage de ruines, apparaît, obsédante et douloureuse, l'image du père mort. Hors d'attente, il semble demander assistance : « Mon père m'appelle au secours, me tend la main. J'essaye de l'attraper, mais moi-même je ne rejoins pas. »

Voix, comme une pierre dure, résiste à l'interprétation. Sauf à faire violence à un texte qui assume lui-même, en un chapelet d'images stupéfiantes, sa violence propre, qui la porte sur une « autre scène » : celle de la littérature. Il serait grossier de réduire le livre à la pauvre dimension d'un témoignage. Même s'il est clair que cette « crise » fut vécue, soufferte, avec tous les risques qu'elle représentait pour l'intégrité mentale de l'auteur. Comme chez Robert Walser, la parenthèse se referme, dans le blanc de la neige. Le présage n'est pas funeste.

Patrick Kéchichian

(1) Voir notamment son dernier roman, *Les Trois Parques* (éd. Christian Bourgois), « Le Monde des livres » du 31 octobre 1997.

LAURE ADLER
à l'occasion de la sortie de son livre **Marguerite DURAS**
à la librairie **GALLIMARD**
le samedi 19 septembre à partir de 16 h
15, boulevard Raspail, Paris 7^e
Tel. 01 43 43 24 24

littérature... en a

VOUS DITES-LE ?
LE LIVRE ÉPUISÉ
à la librairie **GALLIMARD**
le samedi 19 septembre à partir de 16 h
15, boulevard Raspail, Paris 7^e
Tel. 01 43 43 24 24

Livraisons

● LA CLIENTE, de Pierre Assouline
Alors qu'il effectue des recherches sur un écrivain, un biographe est amené à explorer un dossier de lettres de délation adressées à la police pendant l'Occupation.

● NE METTEZ PAS, de Thierry Maricourt
Il voudrait être une mouche, cet enfant traversé par la tentation du suicide. Il a huit ans. Cet âge est-il « le premier des péchés capitaux » ?

● LES CHIENS DES COLLINES, de Jean-Louis Serrano
Goran, instituteur, Anton et Ljubo, paysans. Une cellule très étroite, dans une ferme. Les gardiens, des gens comme eux - « normaux ces types dehors aux mains souillées de sang » - rient souvent.

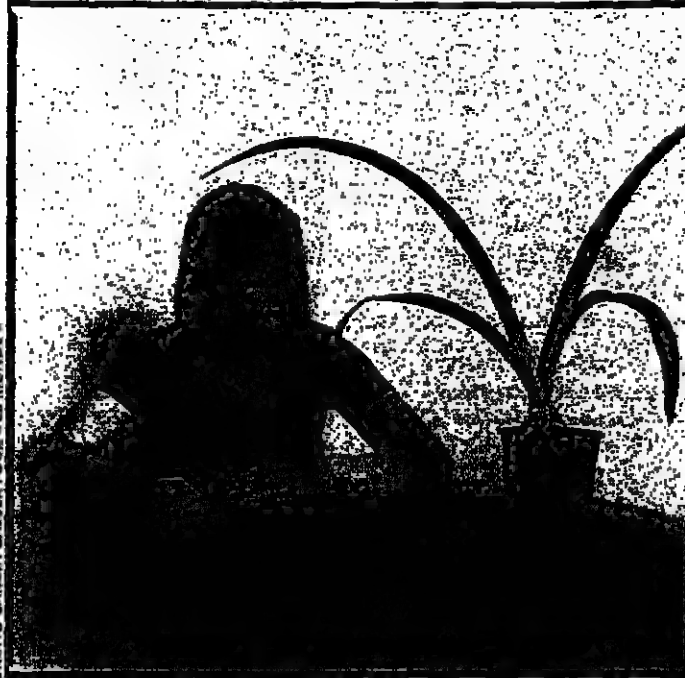
● L'IGNOBLE COSMONAUTE, de Bruno Guilblet
A travers de courtes histoires, dans un style sec, dépouillé, Bruno Guilblet retrace le parcours de personnages complexes qui se croisent, se détruisent.

Les pieds de nez d'Helena Villovitch

Après la photographie, le cinéma... Nouvelle « expérience » pour cette artiste effrontée : un roman qui, par une série de saynettes d'autofiction savoureusement loufoques, épingle le milieu de l'art contemporain

JE PENSE A TOI TOUS LES JOURS d'Helena Villovitch Ed. de l'Olivier, 130 p., 85 F.

Helena Villovitch ne manque pas de souffle. Demandez-lui ce qu'elle fait dans la vie, elle répond qu'elle photographie ses pieds, comme dans son premier roman, Je pense à toi tous les jours.



ses maris ou ses plantes vertes ! en contrepoint de courts textes, un peu comme dans le travail de Sophie Calle (Le Monde du 11 septembre), que, dit-elle, elle « apprécie beaucoup ».

quer les tribulations d'une jeune graphiste en mal de richesse et de célébrité. Peut-être de son talent hors pair pour épinglement, dans le milieu de l'art contemporain, la génération dont elle fait partie.

Un banc de petits saumons

A travers les aventures cocasses d'adolescents espions, Christophe Nicolas peint avec tendresse le portrait d'une génération désabusée

DEHORS ET PAS D'HISTOIRES de Christophe Nicolas. Le Serpent à plumes, 174 p., 95 F.

La mère de Thomas, elle a grandi dans le noir comme une pomme de terre. Un jour, un dimanche, un homme est passé, l'a vue, l'a lavée, épluchée, appelée « ma douceur ».

devenu un petit poisson, qui « saute et se cabre de façon prodigieuse pour avancer contre le courant ». Et pour l'attraper avec une fourchette, « on peut toujours se brasser ».

mais alors vite fait. « Rien ne va plus ». « Scène d'adieu assez poignante ». Les gamins sont intenables. Thomas prend le train, y rencontre cette crapule de Raphaël qui est tombé amoureux de Nadia, laquelle garde des miches pendant les vacances.

La nuit va-t-elle bientôt finir ?

Gila Lustiger décompose la mosaïque de la persécution dans un roman plein de force

L'INVENTAIRE (Die Bestandsaufnahme) de Gila Lustiger. Traduit de l'allemand par Yasmin Hoffmann et Maryvonne Litaize, Grasset, 347 p., 128 F.

L'Histoire occupe une place importante dans la littérature allemande, surtout depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et l'Holocauste, qui ont confronté plusieurs générations à l'immuable.

trécément et d'ouverture. On découvre une Allemagne expansionniste mais aux mentalités étroites ; les descriptions de ces petits mondes essentiellement bourgeois et ouvriers ouvrent des horizons encore peu explorés sur l'infiniment petit, le banal, le désolatoire, les vies de quartier, les crises conjugales, sans grandes conséquences politiques.

pointes dans toutes les couches de la population. L'héroïsme n'est pas absent de ces pages, mais il y tient peu de place, moins que le hasard qui peut sauver une vie et en perdre cinquante.

VERS L'INÉLUCTABLE

La période envisagée va de la République de Weimar (1919-1933) à la fin de la guerre. Les premières histoires montrent un monde relativement paisible où les crises et les passions semblent être celles de tous les pays.

L'appareil photo est au centre de deux de ces récits. Dans l'un, il est un moyen de contemplation érotique qui fait perdre la tête à une secrétaire qui soudain panique d'avoir égaré un rapport sur les biens juifs séquestrés.

Advertisement for the book 'LA FEMME DU PREMIER MINISTRE' by Laurence Cossé. Includes a portrait of the author and a quote from Bernard Frank.

d'Helena Villovitch



Mélodrame des montagnes

Dans un feuilleton populaire et kitsch, Yasushi Inoué révèle un aspect inattendu de son savoir-faire

PAROI DE GLACE (Hyohok) de Yasushi Inoué. Traduit du japonais par Corinne Atlan, Stock, 412 p., 130 F.

Un drame de la montagne au Japon ? Voilà qui, pour beaucoup de lecteurs, apparaîtra comme inattendu. Certes, on savait Inoué éclectique. Ce journaliste prolifique et érudit qui a consacré l'essentiel de son œuvre à des ouvrages historiques (1), mais qui doit sa renommée internationale à un très bref roman, *Le Fusil de chasse* (2), et à des récits intimistes (3), menait parallèlement, comme Mishima et Kawabata, une carrière littéraire commerciale, qui le conduisit à un véritable stakhanovisme. Cela rend son cas assez délicat : on hésite entre les différentes catégories littéraires et, malgré ses grandes qualités de narrateur, il ne sera pas unanimement considéré comme un écrivain majeur.

Paroi de glace fait partie de ses réussites populaires et il est certain qu'un lecteur découvrant l'écrivain par ce roman ne pourrait pas soupçonner l'existence des bijoux que constituent certaines de ses nouvelles. Pris au piège du feuilleton quotidien, Inoué devait fournir de la copie et les conséquences sont inévitables : dialogues répétitifs et étirés, détails matériels surabondants, explications inutiles. Mais ces défauts, évidemment choquants pour qui-conque attend de la littérature autre chose qu'une narration événementielle, s'estompent curieusement à mesure que le récit progresse. Ce subterfuge tient au talent très sûr du romancier, qui joue sur les stéréotypes, les détourne, les ressert transmis et finit par créer un univers romanesque, si bien qu'on lit *Paroi de*



Crevasse à Shirouma au Japon

glace avec, pourrait-on dire, deux regards. L'un, faussement ou sincèrement naïf, qui suit docilement une intrigue convenue. Et l'autre, plus soupçonneux, qui dépiste les facilités, les paresseuses, les trucs, les complaisances. Tout comme un admirateur de Kawabata lra *Tristesse et beauté*, chef-d'œuvre de kitsch pervers, si loin de véritables grands livres, tels *Les Belles Endormies*, *Pays de neige* ou *Le Grandement de la montagne*.

Deux amis de toujours, jeunes alpinistes amateurs, Kosaka et Uozu, attendent avec fébrilité les vacances de fin d'année pour escalader une « montagne » réputée invincible. Leur amitié solide, sans

ambiguïté est, peu avant leur expédition, troublée par l'apparition d'une jeune femme madré, Minako, dont Kosaka est amoureux fou. Minako est la Japonaise traditionnelle, combattant vainement une culpabilité dévastatrice. Épouse d'un physicien de renom beaucoup plus âgé qu'elle, elle a cédé aux avances de Kosaka, en couchant avec lui... un soir d'égarement. Elle n'aime pas Kosaka. Elle a seulement été attirée physiquement par lui. Elle ne sait plus comment se débarrasser de cet amant qui, de furieux, devient extrêmement gênant. Elle a l'idée retorse de demander au compagnon de cordée, Uozu, de l'aider à rompre.

On l'a compris : les ingrédients sont préparés pour le mélodrame. Entre Frison-Roche et Joseph Peyré. Mais Inoué est tout de même plus subtil. L'intrigue se ressasse Kosaka pendant leur ascension commune.

Dès lors, Uozu va devoir convaincre son entourage qu'il n'a pas lui-même coupé la corde lorsque Kosaka a dévié et que Kosaka ne s'est pas suicidé par dépit amoureux. L'expertise de la corde est confiée au propre mari de Minako et l'affaire est compliquée par des intérêts économiques : Uozu travaille dans une compagnie associée au fabricant de corde... A cet aspect très technique de l'enquête (dont Inoué n'épargne aucun détail), s'ajoutent quelques épices sentimentales. La sœur de Kosaka tombe amoureuse d'Uozu qui, bien entendu, s'éprend de Minako... Bref, c'est de la « littérature de genre ».

L'émotion qui passe est filtrée par de nombreuses conventions stylistiques et psychologiques. On se dira : « ça ferait un bon film. » C'est ce qui n'a pas manqué. Le Douglas Sirk japonais, Yasuzō Masumura, génie du mélodrame flamboyant et de la comédie sociale extravagante, qui boscaillait joyeusement les lieux-communs sentimentaux dans une esthétique parfois totalement déhante, ne pouvait pas négliger ce roman, qu'il adapta presque immédiatement, en 1958. Une fidélité absolue aux dialogues et aux situations servait ainsi parfaitement le savoir-faire d'un romancier plutôt naïf.

René de Ceccatty

- (1) Four la plupart traduits chez Philippe Picquier : notamment, *Le Loup bleu*, *Le Château de Yodo et Lou-Lan*.
- (2) Stock, coll. « Petite Bibliothèque Cosmopolite ».
- (3) *Histoire de ma mère* (Stock), *Amorô* (Philippe Picquier), *Shirôbamba* (Denô) et *Gallimard*, coll. « Folio ».

BANDE DESSINÉE

par Yves-Marie Labé

Hergé, génial faussaire

TRACÉ RG, LE PHÉNOMÈNE Hergé de Huitbrecht Van Opstal. Claude Lefrancq éditeur, 244 p., 399 F.

Le sujet est vieux comme la littérature, mais concerne la plupart des autres disciplines artistiques. Il est l'objet de débats, parfois injustes, toujours passionnés : à partir de quelles fulgurances se construit une œuvre d'art, et comment départager la création pure et l'inspiration, lorsqu'elle est cousine du plagiat ? Régulièrement, des romanciers sont épinglés pour avoir « copié » ; c'est maintenant au tour d'un auteur de bandes dessinées d'être cloué au pilori. Non des moindres : il s'agit d'Hergé.

Fruit d'un véritable labeur d'archiviste doublé de l'enquête d'un Rouletabille de la bulle, un livre intitulé *Tracé RG, le phénomène Hergé*, traduction française parue il y a quelques semaines, s'attaque à la genèse de Tintin, le héros à houppette conçu par Hergé en 1929 dans *Tintin chez les Soviets*. L'ouvrage cite aussi d'autres personnages comme Quick et Flopke, les deux gamins des rues bruxelloises qui auraient été inspirés à Hergé par *Claudinet* et *Fanfan*, un dessin animé, art dont il était friand.

C'est peu dire que *Tracé RG, le phénomène Hergé* a donné un coup de pied dans l'idée reçue selon laquelle le « père » de Tintin fut un génie isolé et unique. A partir d'une première édition parue en 1994 et qui représentait alors une recherche maniaque qui a duré une quinzaine d'années, l'auteur, le graphiste néerlandais Huitbrecht Van Opstal, signe aujourd'hui une œuvre monumentale après laquelle tout ouvrage consacré à Tintin ou à son géniteur sera suspecté d'approximation. Van Opstal n'y va pas par quatre chemins pour élayer des remarques au ton neutre, mais où percent de véritables acrobaties.

Le titre *Tracé RG* - le double jeu de mots avec les initiales de Georges Rémi et celles des Renseignements généraux est-il volontaire ou témoignage-t-il d'un clin d'œil du traducteur ? - semble d'ailleurs justifié, tant l'enquête litté- raire vire à la filature policière où tout élément recueilli, fût-il apparemment bénin, s'apparente à une preuve à charge.

Et des éléments, le livre en fourmille, avec ses 244 pages, enrichies par un impressionnant appareil de notes minutieuses qui égaient, heureusement, d'époustouflants documents - photos, dessins, faire-part, extraits de « unes » de journaux, etc. Au hasard de ces notes, et après les informations qu'apporta la biographie d'Hergé par Pierre Assoline (*Hergé*, « Folio » - Gallimard, 1998), et notamment sa collaboration en 1940 au supplément jeunesse du *Soir*, on apprend de nouveaux détails concernant l'engagement idéologique d'Hergé. En dehors de l'admiration qu'il vouait à son premier éditeur, l'abbé Norbert Wallez, directeur du *Petit XXV*, mais aussi ami de Benito Mussolini, Hergé dessina les logos d'au moins deux des revues du mouvement belge pronazi Rex, *L'Oasis* et *Le Pays réel*.

De même, si certains décors ont directement inspiré l'art d'Hergé - comme le château de Moulinsart, réplique, à la comiche près, du château de Cheveny -, l'ouvrage de Van Opstal décline avec insistance d'autres emprunts moins connus : le Stratonef H 22, à la fois sujet et titre d'une des aventures de Jo, Zette et Jocko, qui a servi d'inspiration à la décalque exact d'une gravure d'un lynchage à Mexico figurant dans une revue parue en 1902. Bien d'autres scènes de *Tintin* s'inspirent directement de films allemands ou américains, comme c'est le cas d'*Objectif Lune*.

Bien entendu, ces révélations d'un livre qui coupe parfois les cheveux en quatre n'a pas l'heur de plaire à la Fondation Hergé, qui a brandi le spectre d'une saisie, la « tintinologie » ne pouvant supporter le moindre coup de canif. Huitbrecht Van Opstal se défend en plaçant son livre sous le signe de l'« hommage » à Hergé. Les spécialistes de *Tintin* et d'Hergé reconnaissent surtout à *Tracé RG* un apport documentaire et rendent grâce au travail de bénédictin de Van Opstal, à ses révélations sur les premières bandes dessinées d'Hergé ou ses dessins de mus, sans pour autant jeter l'anathème sur l'œuvre du « père » de Tintin. Et si celui-ci, en utilisant documents, films et repérages d'époque, avait d'abord et surtout agi comme un artiste, un gouteur d'images et de sensations capable d'en opérer la subtile transmutation ?

● **STIGMATES**, de Claudio Piersanti et Lorenzo Mattotti. Stigmates, est un des ces ouvrages qui naviguent entre rêves et canchamers. La rencontre du dessinateur italien avec le romancier-scénariste Claudio Piersanti (*L'Amour des autres* et *Luisa et le silence*) est à la racine de ce récit de la vie d'un quadragénaire alcoolique, dont les poings saignent au hasard des événements. Une vie de rien, une vie pourtant touchée par la rédemption amoureuse, incarnée par Lorena, « qui ramenait ses fantômes, ses ennemis et ses péchés », avant que le malheur ne la frappe et que les stigmates réapparaissent. Bâti comme un scénario et dessiné en noir et blanc « à coups de griffes et de grivoiseries », *Stigmates* est l'œuvre au noir du grand Mattotti. (Seuil, 192 p., 125 F.)

● **VALÉRIAN, L'ORPHELIN DES ÉTOILES**, de Pierre Christin et Jean-Claude Mézières. Le dix-septième épisode des aventures de Valérian et Laureline ne dément pas l'univers de loufoquerie parfaitement construit dans lequel évoluent nos deux astronautes depuis presque trente ans. Poursuivi par les maléfices du cosmos, le duo débarque sur Shimbali, une sorte de Californie de l'espace où le gonzo-journalisme (art du reportage halluciné) et les studios hollywoodiens ont droit de cité, ce qui donnera à Laureline l'occasion de se déguiser en bunny-girl de l'espace. Au passage, le tandem consulte le professeur Schwartzmetzschkume et l'étudiant Gili, dans une scène réjouissante. Servi par les dialogues déliants de Pierre Christin et le dessin à la fois précis et baroque de Mézières, *L'Orphelin des étoiles* reste un régal des yeux et de l'esprit. (Dargaud éditeur, 52 p., 59 F.)

Martine Silber

Les labyrinthes d'une vie

Dans les méandres d'une existence, Carol Shields, en entomologiste, dessine sur vingt années le parcours chaotique d'un homme, ses hésitations, ses doutes et ses échecs.

UNE SOIRÉE CHEZ LARRY (Larry's Party) de Carol Shields. Traduit de l'anglais (Canada) par Céline Schwaller-Balay, Calmann-Lévy, 380 p., 140 F.

Cette *Soirée chez Larry* annoncée en titre est « la récompense, la destination finale, la raison d'être de ce chemin multiple et dérivant » que fut la vie de Larry. Le lecteur y est amené subtilement en empruntant des voies détournées, imprévisibles, chaotiques, apparemment illogiques. Parce que son héros est créateur de labyrinthes paysagers, Carol Shields emploie les mêmes méthodes que lui, elle dessine le destin de ce personnage, elle le

construit, elle s'émerveille sans doute et nous avec elle d'avoir ainsi sur le roman « une vie aérienne unique » et d'en voir « la complexité et la clarté ».

La première fois que Larry pénètre dans un labyrinthe, en Angleterre, au cours de son voyage de noces avec sa première femme Dorrie, il prend tous les mauvais embranchements, en sort chanceux. Mais il attrape « le virus ». Et comme avec toute passion difficile à faire partager, il s'attire à la fois du respect et certaines agaceries. Dorrie éprouve de la jalousie pour le travail dans lequel il se réfugie quand les choses vont mal, qu'il considère comme son seul refuge. Quand ce premier mariage prend fin, parce qu'ils ont l'un comme l'autre fait trop de mauvais choix Dorrie se venge, mais à moitié. Quelque chose la retient. Elle gardera en souvenir, en remords, une partie du premier ouvrage de Larry, une partie de lui.

Larry Weller est à la fois simple et compliqué, pas très cultivé, mais curieux et tenace, plus inquiet que fragile. Il s'adapte plus qu'il ne subit, souvent désespéré, jamais désespéré. Il a du mal à n'être plus le petit garçon de sa maman qui a vécu chez ses parents jusqu'à vingt-sept ans, et dans le miroir où il se rase le matin, il fuit le reflet de son géniteur, cette ressemblance qui l'oblige à se confronter non seulement à l'âge adulte, à la virilité, mais aussi à la fuite du temps. Vingt années s'écoulent jusqu'à cette soirée où vont se dénouer beaucoup de choses, vingt années qui servent de trame à toutes les histoires : de ce roman qui a l'air d'avancer simplement, chronologiquement, de 1977 à 1997, mais les épisodes récurrents s'enrichissent de détails, de réflexions, qui passent en revue l'histoire de la famille du héros, ses amitiés, ses mariages. Larry s'interroge

sur des futilités ou des choses graves, le sens des mots, des jeux de l'esprit, les prénomens et les surnoms, ses vêtements, et, toujours, sur le temps, sur ce que son histoire passée a fait de lui, intellectuellement, sentimentalement, mais aussi sur les effets physiques du vieillissement. Et sa vie passe par des méandres similaires à ceux qu'il met en place pour le compte de ses clients ici ou là.

Après l'échec de son premier mariage, Larry part, abandonnant son fils qu'il verra grandir de loin en loin, avec ce mélange de tendresse, d'incompréhension, de bonne volonté et de frustration que connaissent les pères divorcés. Il rencontrera une autre femme, Beth, très différente de la première et surtout bien plus différente de lui. Cherchant à comprendre « la raison d'être » des labyrinthes de son mari, Beth affirmera : « Tu n'arrêtes pas de me dire que cela a quelque chose à voir avec l'amour, avec le sexe, avec la mort ou avec Dieu. Mais en réalité c'est seulement pour s'annuler » ; il s'apercevra alors qu'il le lui avait dit, qu'ils étaient « amis », mais qu'elle l'avait oublié parce qu'elle reconstruit leur histoire autrement que lui. Il connaîtra avec elle une période de malaise, de difficulté à se comprendre, qu'elle essaiera de l'aider à surmonter. Mais elle le quittera, sans qu'il ait vraiment quelque chose à se reprocher. A plus de quarante ans, Larry va rassembler - une fois encore presque au hasard - les témoins de sa vie, ses deux femmes, celle qui pourrait être sa nouvelle compagne, sa sœur, quelques amis, au cours de cette soirée insolite dont il ne sait trop pour quoi il l'a provoquée et dont il appréhende qu'elle tourne mal, et qui va le laisser conscient de sa réalité.

Carol Shields trace le portrait d'un homme ordinaire, sans

grandes qualités ni grands défauts, un homme aussi familier et surprenant que les hommes que l'on rencontre et que l'on ne comprend jamais vraiment. Elle a réalisé un véritable travail d'entomologiste, en s'informant probablement auprès des hommes de son entourage de ce qu'ils ont pu faire de leur vie, ce qu'ils ont pu en ressentir. Aucun homme, sans doute, n'aurait su soulever tant de questions, esquisser tant de réponses. Il fallait cette patience, cette tendresse, l'humour d'une femme qui éprouve pour les hommes un mélange de curiosité insatisfaite, de compassion et sans doute d'amour. Une femme qui sait garder suffisamment de distances pour préserver malgré tout un jardin secret.

Martine Silber

Un Trésor...
Le Trésor de la Langue Française, l'autre dictionnaire.
Offrez-vous le Trésor dont vous rêviez, un dictionnaire unique, pour une langue unique.
Vous trouverez le TLF à LA LIBRAIRIE de CNRS ÉDITIONS, 151 bis, rue Saint-Jacques - Paris V°
Tél. 01 53 10 05 05 Fax 01 53 10 05 07

JEAN-CHRISTOPHE RUFIN
SAUVER ISPAHAN
roman
"La vérité n'est pas pour les hommes. Elle ne leur appartient jamais tout à fait."
Tandis qu'un mensonge !... Pourquoi croyez-vous que nous autres Persans plaçons si haut les conteurs et les poètes ?"
GALLIMARD

LE JARDIN IMPARFAIT La pensée humaniste en France de Tzvetan Todorov. Grasset, 350 p., 138 F.

MAXIMES Autres pensées remarquables des moralistes français Textes présentés par François Dufay. Ed. Jean-Claude Lattès, 362 p., 149 F.

Ce n'est pas une idée neuve. Elle a même traversé les siècles. L'homme fut dit double par des auteurs sans nombre. Face claire, profil d'ombre. Ange et bête. Capable, comme chacun sait, du meilleur et du pire - libération et asservissement, compassion et torture. L'histoire, à l'évidence, fait voir les deux visages: progrès des solidarités, des techniques, de l'humanisation des mœurs, et d'autre part, répétition indéfinie et stagnante de crimes et des bassesses, bains de sang cycliques, cruautés éternelles. Le monde humain peut donc être décrit comme toujours en marche vers quelque lumière, orienté plus ou moins vers un accroissement (d'ordre, de complexité, de conscience). Il peut aussi être dépeint, avec autant de vraisemblance, comme une erreur tenace, tête, teigneuse, une mauvaise chose sans fin. A cette querelle séculaire, deux livres fort dissemblables apportent, ces jours-ci, quelques répliques de plus.

Celui de Tzvetan Todorov emprunte son titre à Montaigne. Ce « Jardin imparfait » désigne, dans les Essais, le monde que nous faisons - seuls, sans Dieu ni diable, avec nos communes impuissances, nos errements et nos faiblesses. Un Jardin pourtant, et non la sauvagerie de la nature. Une terre travaillée, cultivée, incessamment reprise, bien que nous avançons sans guide ni certitude, créant à mesure de nouvelles valeurs. Le pari fondamental de l'humanisme, c'est en fin de compte que le jardin vaille la peine d'être cultivé, l'éducation

L'homme n'est pas une invention française. Sa double nature non plus: ange et bête sont sans nation. Pourtant, l'usage de ce lieu commun chez nos classiques pourrait en apprendre long sur le pays où se combinent fougue et désillusion

modifiant assez la bête humaine pour que la vie soit supportable. C'est de l'humanisme français que ce livre entreprend en effet de donner un aperçu, à partir principalement de Montaigne, de Rousseau et de Constant, en remaniant bon nombre de textes déjà publiés. La morale humaniste - qui constitue comme l'alphabet idéologique des démocraties modernes - repose, selon Todorov, sur trois piliers. Le premier est « l'autonomie du je »: l'individu choisit librement, cette décision personnelle est valorisée, la contrainte est méprisée. Le deuxième fondement est « la finalité du tu »: l'autre, non pas mon semblable en un sens général et abstrait, mais cet autre être humain particulier devient « le but ultime de mon action ». Enfin, l'humanisme moderne repose sur l'affirmation d'une « universalité des Iis »: tous les membres de l'espèce humaine se voient reconnaître une égale dignité.

Jusqu'à là, rien de bien neuf. Mais après non plus! Voilà qui déconcerte: ce volume ne fait qu'illustrer des généralités massives. Mis à part quelques traits bien vus - en particulier chez Benjamin Constant, toujours peu lu - on y trouve principalement une défense et illustration de l'humanisme pour classes de collège. Vouloir à toute force faire simple, Tzvetan Todorov risque



Double face de la France

de paraître n'avoir rien à dire de consistant ni de percutant. Les familles intellectuelles qu'il distingue dans l'histoire idéologique politique de la modernité - « conservateurs », « humanistes », « individualistes », « scientistes » - constituent une bonne illustration de ce travers. En effet, ces simplifications commodes sont aussi des artifices trompeurs. A ce bavardage en trompe-l'œil, mieux vaut préférer les maximes qu'à la pointe sèche des moralistes n'ont cessé de graver de l'Age classique - on le sait - jusqu'au XX^e siècle - on le redécouvre.

François Dufay en offre une anthologie plaisante et bien faite. Alors qu'au seul nom de moraliste on pourrait déjà se surprendre à

baïller en imaginant une cohorte d'algrés ennuyeux, ce recueil apprend, ou rappelle, que les auteurs de maximes ont une plume aussi alégué que leur regard. Ils sont pessimistes, évidemment. « Les Optimistes écrivent mal », note Paul Valéry. Presque tous ces Français soutiennent que nos vertus sont des vices camouflés. « Personne n'est doux; personne n'est naturel; personne n'est de bonne foi; personne ne se rend justice, personne n'en rend aux autres; personne n'entend bien, personne ne voit bien; personne ne dit la vérité », écrit le prince de Ligne. Ces grands blessés sarcastiques sont des tendres, désespérés. Ils sont inévitablement « tous les jours en colère contre le

monde » comme disait l'avocat Jean Domat (1625-1696), l'un des nombreux oubliés que ces pages fugitivement ressuscitent. Mais ils se fâchent contre leur propre mécontentement. La mort les obsède, l'amour les déçoit, la cruauté humaine les attriste - au point qu'ils choisissent d'en rire.

Restera-t-il à savoir pourquoi, de siècle en siècle, ils ont privilégié la forme brève. Maximes, sentences, aphorismes, peu importe les termes et les nuances, infimes ou oiseuses, entre ces dénominations. Le fait est: ces moralistes français sont lapidaires. Phrases courtes, formules ramassées: rhétorique du tranchant, art de fulgurance. Quelle nécessité les y conduisit? Sont-ils brefs parce

qu'ils esquissent en physiologues des croquis d'anatomie de l'âme? Parce qu'ils élaborent les équations du cœur, ébauchant une algèbre des sentiments? Ce ne sont encore là que métaphores et approximations. Risquons une hypothèse: l'étroite connivence existant nécessairement entre leur style et leur objet serait à chercher dans l'idée de coupure. Cette forme brève, celle que La Bruyère, notamment, appelait « la manière coupée » - et que Voltaire méprisait, la considérant comme « un amas de pièces détachées » - devrait être mise en rapport avec le « tout est coupure dans l'âme » de La Rochefoucauld.

L'aphorisme ne serait alors plus simplement un genre littéraire. Ce serait surtout l'expression d'une discontinuité fondamentale du sujet. La vérité dans les livres. Des formules universelles scrites dans des instants singuliers. Des phrases, mais pas d'auteur, surtout pas d'esprit qui viennent les unifier, les certifier, les authentifier. Un tel point fixe n'existe pas. Voyez une fois encore La Rochefoucauld: « Nous sommes quelquefois aussi différents de nous-mêmes que des autres. »

Le pari humaniste serait-il toujours perdu d'avance? Devrait-on opposer, définitivement, ceux qui espèrent en l'homme, même sans trop d'illusion, et ceux qui n'en attendent plus rien, même sans trop de tristesse? D'un côté les idéaux du progrès possible, de l'autre les constats sarcastiques et la monotonie réelle? Il se pourrait que la culture française se soit constituée, pour une large part, en surmontant cette contradiction. Conjoindre pessimisme et action, grand style et plume sèche, fut en effet une attitude assez commune ici. De Gaulle et Mitterrand, toutes différences gardées, en seraient les plus récents exemples. Ce pays aurait donc d'autres spécificités que les grands crus, le gibier et les froufrous. Principalement celle-ci: l'allégresse active et bravahe sur fond de désespérance. A moins que, ce serait logique, toutes ces recettes typiques n'aillent ensemble.

Proclus, philosophe entre deux mondes

A la charnière des V^e et VI^e siècles, entre l'héritage classique et l'avènement du Moyen Age arabe et latin, ce penseur grec occupe une place stratégique qui fait de lui un passeur d'idées et de textes. Comme l'atteste la parution du dernier volume de sa « Théologie platonicienne »

THÉOLOGIE PLATONICIENNE tome VI, livre VI et Index général de Proclus. Edition établie par Henri D. Saffrey et Lender-Gerrit Westerink. Les Belles-Lettres, « Collection des universités de France », 512 p., 450 F.

Ignoré du grand public, Proclus ne l'est guère moins des philosophes, malgré le chapitre admiratif que lui a consacré Hegel dans ses *Leçons sur l'histoire de la philosophie*. On sait que la philosophie grecque an-

cienne s'identifie presque entièrement au développement du platonisme et à l'histoire de son interprétation. Dans cette tradition, Proclus occupe une place de choix: il est, incontesté, le philosophe platonicien d'Athènes pour la V^e siècle de notre ère. Né en 412 à Constantinople, il meurt à Athènes en 485 (1).

Son insertion au cœur du V^e siècle assure à ce philosophe une situation historique originale. Toute la pensée antérieure demeure très présente à sa haute culture, à commencer par la philosophie présocratique, étonnamment vivante dans cette période tardive. Nul autre que lui n'a laissé d'aussi riches commentaires des

grands dialogues platoniciens, dans lesquels, outre ses propres réactions, il prend la peine de récapituler les différentes lectures antérieures.

Mais on ne peut passer sous silence l'autre versant, qui fait de Proclus l'inspirateur du Moyen Age arabe d'abord, puis latin. C'est ainsi que ses *Éléments de théologie* donneront lieu à une adaptation arabe qui, traduite, sera lue dans le monde latin comme un traité d'Aristote intitulé *Livre des causes* (*Liber de causis*), et séduisit les plus grands philosophes médiévaux; Thomas d'Aquin lui-même, qui y alla de son commentaire. Voilà une voie de pénétration déjà assez romanesque. Mais une autre s'apparente positivement aux faux en écritures, quand un inconnu se met à piller les cadres de pensée de Proclus au service d'une présentation du dogme chrétien, tout en signant son plagiat du nom d'un converti de saint Paul: on aura reconnu le toujours énigmatique pseudo-Denys l'Aréopagite, dont on sait l'immense influence médiévale.

A cette position vraiment stratégique entre les origines de la philosophie et l'avènement du Moyen Age arabe et latin, qui fait de Proclus un passeur d'idées et de textes, il faut ajouter les problèmes de son engagement religieux. A son époque, l'empire chrétien est puissamment installé; longtemps et durement persécuté, le christianisme tient maintenant en lisière les velléités des cultes païens. La date n'est plus tellement lointaine où un potentat aux idées courtes, l'empereur Justinien, ordonnera, en 529, la fermeture définitive de l'Académie. Or Proclus est très engagé dans la fidélité aux dieux du panthéon grec. Il est en particulier un dévot d'Athéna: quand le pouvoir chrétien se mit en tête de « déplacer les choses immuables », c'est-à-dire d'enlever la statue d'Athéna du Parthénon où l'avait déposée son auteur Phidias, Proclus, alerté

par un songe, l'hébergea dans sa maison. Ultime conséquence pour lui d'avoir été le dernier grand philosophe platonicien de l'Antiquité tardive: il aura cristallisé la hargne de l'empire chrétien contre la religion des Grecs.

Dans une époque de transition et de pluralisme, Proclus est, à l'image de son temps, l'homme de l'ambiguïté et des contrastes. Comme beaucoup de philosophes grecs, il est un authentique homme de science; on a conservé son

commentaire au Premier Livre des *Éléments* d'Euclide, et ses propres *Éléments de physique*; son *Hypoptose* (« esquisse ») des positions astronomiques, résumé raisonnable des théories astronomiques contemporaines, s'inscrit dans la littérature scientifique de bon aloi, de même qu'une paraphrase de la *Tétrabible* de Ptolémée.

Mais de tout autres auteurs éclipseront, aux yeux de Proclus, les Euclide et les Ptolémée. Ce sont un père et son fils, Julien le Chaldéen et Julien le Théurge, à qui l'on rapporte la composition, sous le règne de Marc Aurèle, d'un invraisemblable recueil de prétendus *Oracles chaldaïques*. Cette compilation sera, pour les philosophes néoplatoniciens à partir de Porphyre, la nouvelle Bible grecque, qui évincera peu à peu la précédente, faite, celle-là, de l'œuvre des poètes-théologiens, Musée, Orphée, Homère, Hésiode. La Bible chaldaïque déborde d'un imaginaire chaotique et flamboyant, pour lequel le mot « surréalisme » aurait dû être inventé. Proclus (qui d'ailleurs continue de révéler Homère, élevé par lui, grâce à un miracle de la lecture allégorique, au-dessus de Platon même), comme tant d'autres philosophes du temps, s'est enthousiasmé pour les *Oracles*, au point de leur consacrer un interminable commentaire, as-

sez opportunément perdu. Son engagement pour ce monument d'irrationalisme pouvait s'expliquer par le fait qu'à ses yeux, il recelait encore, malgré tout, un fond de platonisme, mais, comme on l'a très bien dit (W. Thelker), de platonisme « prolétarien », pour l'opposer au platonisme distingué du fondateur de l'école.

Il est une évidence que Hegel a parfaitement perçue et formulée: c'est que, comme Platon et plus encore que lui, Proclus est avant tout un théologien. Il l'est dans toutes ses œuvres. Il l'est plus expressément dans deux traités d'inspiration homogène, mais de facture très différente. L'un se présente comme un enchaînement de théorèmes strictement articulés, une sorte d'axiomatique théologique, aux dimensions humaines. Ces *Éléments de théologie* ont été comparés, pour leur forme, aux ouvrages de Spinoza et surtout d'Euclide. Un savant britannique, E. R. Dodds, en a donné en 1933 une belle édition qui, malgré son âge, n'a pas pris une ride.

L'autre œuvre de Proclus qui inchoit dans son titre même le mot « théologie » se nomme *Sur la théologie selon Platon*, que l'on abrège communément en *Théologie platonicienne*. L'ambition de cette somme en six livres fut, en quelque sorte, de « photographier » le divin à tous ses niveaux, depuis l'Un, presque inaccessible, jusqu'à nos compagnons familiers tels que les anges, les démons, les héros. Pour la composition extrêmement minutieuse de ce tableau, Proclus prend pour fil conducteur les « hypothèses » du plus théologique des Dialogues de Platon, le *Parménide*, dans l'exégèse qu'il tenait de son maître Syrianus.

On devine l'importance sans égale de cette *Théologie platonicienne*. Hélas, durant plusieurs siècles, on n'eut, pour la lire, d'autre recours que l'édition prin-

ceps de 1618 - d'une médiocrité universellement déplorée - établie par les soins d'un certain Aemilius Porus. De ce pauvre instrument, Thomas Taylor tira, en 1816, une traduction anglaise qui révéla la singularité de l'œuvre.

Les choses en restèrent là jusqu'aux années qui suivirent la dernière guerre. C'est alors que H. D. Saffrey, un dominicain français, et L. G. Westerink, byzantiniste d'origine néerlandaise, reprirent le travail ébauché par Porus. Six volumes furent programmés, correspondant aux six livres qui subsistent du grand traité. Le premier parut en 1968. Le dernier voit enfin le jour. Tout, dans cette entreprise, est impeccable: un texte grec sans faiblesse, une traduction très lisible, des introductions historiques et doctrinales, une annotation de tous les instants (2).

(1) Un colloque international du CNRS (sur le thème *Proclus lecteur et interprète des Anciens*, publié sous le même titre en 1987) a célébré en 1985 le cinquantième centenaire de sa mort.

(2) Un autre colloque s'est tenu à Louvain en mai à l'occasion de l'avènement de cette édition.

► Jean Pépin, philosophe et historien, a consacré sa vie, dans le cadre du CNRS, aux doctrines de la fin de l'Antiquité.

Comment les bébés voient-ils le monde? Les animaux pensent-ils? La pensée est-elle un produit de l'évolution? Regards sur la nouvelle psychologie du développement.



SCIENCE HUMAINES Le magazine des sciences de l'homme en kiosque, au librairie et sur commande au 03 86 72 07 00 118, rue Bonaparte - BP 256 - 89004 Aigremont Cedex

ANTONIO LOBO ANTUNES sera à L'ARBRE A LETTRES le samedi 19 septembre à partir de 17 h 30 2, rue Edouard-Quenu, Paris 5^e Tél. 01 43 31 74 08

Mitterrand et son siècle

Trois ans après la mort de l'ancien président, Jean Lacouture a tenté un audacieux pari biographique. Le talent y est, pas les informations nouvelles.

MITTERRAND, UNE HISTOIRE DE FRANÇAIS
I - Les risques de l'escalade
II - Les vertiges du sommet de Jean Lacouture.
Seuil, 434 p., et 626 p., 135F chaque volume

Il fallait de l'audace pour raconter l'histoire d'un siècle, ou à peu près, au travers de celle de François Mitterrand. Jean Lacouture n'en manque pas qui nous avait déjà donné à lire de Gaulle, Mendès France, Léon Blum, Nasser, Malraux, Mauriac, entre autres. Il n'en manque pas car, près de trois ans après la mort du vieux président, il est encore trop tôt pour débrouiller tous ses actes. L'auteur admet: la « très faible divulgation, à ce jour, d'une correspondance qui s'avèrera à coup sûr abondante et savoureuse », lui coûte. Il est aussi trop tard, peut-être, si l'on fait le compte de l'abondante littérature immédiate qui a accompagné le mystérieux François Mitterrand tout au long de son parcours: avalanches d'essais, pamphlets, récits, biographies, Verbatim ou romans.

Trop tôt, trop tard, Jean Lacouture a plongé dans cette belle aventure, périlleuse. C'est pour cela sans doute que la lecture des deux tomes de son *Mitterrand, une histoire de François* dont la césure est placée au 10 mai 1981, laisse mal à l'aise. Qui a déjà beaucoup lu sur le sujet y apprend peu. Jean Lacouture a beaucoup lu, rencontré de nombreux compagnons de route de François Mitterrand, des dizaines de protagonistes de son ascension au pouvoir et de ses exercices présidentiels, mais il a peu enquêté. Il est vrai que d'autres avaient abattu une large partie du travail: Pierre Péan sur Vichy et la Résistance (*Une jeunesse française*, Fayard 1994), Catherine Nay sur la jeunesse (*Le Noir et le Rouge*, Grasset 1984), Franz-Olivier Giesbert sur l'ensemble du parcours (*François-Mitterrand ou la tentation*

de l'histoire, Seuil 1977), et surtout Pierre Favier et Michel Marti-Roland sur la période présidentielle, dont ils restent la référence (*La Décennie Mitterrand*, Seuil 1990, 1991, 1996, quatrième tome à paraître). Jean Lacouture y puise à pleines mains, sans le dissimuler, notamment dans *La Décennie Mitterrand*, mine documentaire sur les archives de l'Élysée, et les *Verbatim* de Jacques Attali qui lui-même... C'est la loi du genre. Un étonnement, toutefois, à voir si abondamment utilisés les récits et citations de Jacques Attali, ancien conseiller spécial de François Mitterrand, dont l'auteur avait contesté, lors de la publication de *Verbatim*, la méthode, et dont il avoue douter de la fiabilité.

DÉBUTS FEUILLETONESQUES
Il fallait donc redoubler d'audace et ne rien céder d'un sacré talent. Jean Lacouture n'a pas failli. Pressés les prétextes de l'histoire du jeune charentais Mitterrand et les inévitables pressentiments du héros ambigu qu'il va devenir par la crise, ses deux tomes se lisent sans défaillance. C'est une sorte de *Monte Cristo*, masques et bergamasques, bons et méchants, fusils à tirer dans les cotons et sournoiseries au service d'un destin historique. Crusé, vengeance, compromissions, faux amis, lyrisme, farces et morts. Tous les ingrédients d'un feuilleton du XIX^e siècle y sont, à commencer bien sûr par le héros lui-même.

Le héros a failli très mal tourner, on le sait: « Cet homme-là a frôlé le pire: la déchéance de la collaboration », écrit Jean Lacouture, qui raconte les quelques semaines de « vertige » durant lesquelles, en avril 1942, François Mitterrand a failli basculer, comment il est passé, à Vichy, du « maréchalisme » au « sabotage anticollaborationniste », puis, plus tard, à la Résistance armée. L'auteur est indulgent pour le Mitterrand à francisque - la décoration attribuée par Vichy -, plus en tout cas que Lionel Jospin, dont un entre-

tien avec Jean Lacouture est publié en annexe, et qui observe: « Nous dormions à la française une explication tactique - c'était une couverture pour le travail dans la Résistance -, ce qui était pour le moins naïf. » On retiendra du premier tome les récits - on ne s'en lasse pas tant ils s'apparentent à la « Série noire » - de l'affaire des fûtes (François Mitterrand soupçonné, en 1954, de livrer au Parti communiste les secrets de la défense nationale) et de l'affaire de l'Observatoire (faux attentat en 1959), deux manipulations crapuleuses qui donnent une idée sérieuse de ce que peut être la vie paisible d'un homme politique aspirant aux plus hautes fonctions. On retiendra aussi l'analyse détaillée des relations à distance, entre Mitterrand et de Gaulle, de la fascination-répulsion (la fascination surtout, qui transparaît, selon Lacouture, au long de ses deux septennats) qu'exerçait le second sur le premier, atteint d'un « gaullisme hyfm ».

Et puis ce portrait, à la manière de Saint-Simon, débusqué dans les archives du *Canard enchaîné*, d'un Mitterrand qui entrait en campagne présidentielle contre de Gaulle, en 1965: « Aussi hardi à changer de front qu'adroit à tirer de biais, maître signalé en artifice (...), il avait fort de l'esprit, mais marié et parfois si hybridé qu'il se perdait dans ses détours et se laissait alors piéger en terrain coupé et raboteux, dans des taillis d'intrigues romanesques dont il ne sortait qu'avec embarras, quoiqu'il eût d'ailleurs la tête froide et fût capable de tenir tout le soin de l'Etat. »

Du premier tome, on gardera longtemps en tête un beau morceau d'analyse sur la politique africaine du Mitterrand de la IV^e République, novatrice et humaniste - la réforme plutôt que la répression en usage à l'époque - dont il confiera à l'auteur, peu avant sa mort: « C'est là que ma vie politique a pris son sens, dans le combat pour la révision des rapports coloniaux. Mon action au ministère de la France d'Outre-mer fut mon expé-

rience politique primordiale, et en a commandé l'orientation. » Cette appréciation, par contraste, jette une ombre louée sur sa politique africaine à l'Élysée, qui conduit Jean Lacouture à exprimer un sentiment de « douleur » à l'examen des responsabilités de la France dans le génocide du Rwanda. L'auteur résume d'une phrase terrible le parcours africain de François Mitterrand: « Un amour de jeunesse, une solidarité nécessaire et une corvée crépusculaire. »

Jean Lacouture atteint là le sommet de son exercice critique et la limite de sa déception à l'égard d'un sujet pour lequel il ne cache pas sa sympathie. Comment pourrait-il consacrer un millier de pages à un personnage qu'il jugeait sans intérêt ou carrément détestable? Il est admiratif du Mitterrand européen qui, partagé entre l'ambition de construire l'Europe et celle de la justice sociale, choisit la première. Emervillé par le président de la guerre du Golfe bien que, note-t-il, la France n'en ait retiré aucun des bénéfices attendus. Dubitatif sur l'ex-Yougoslavie, confit à propos duquel il souligne, comme pour l'Afrique, combien François Mitterrand restait figé sur une connaissance ancienne, granitique, des dossiers. Presque silencieux sur le chômage, dont il reproche pourtant à son héros de ne l'avoir pas pris à bras-le-corps. Passionnant sur les relations entre François Mitterrand, Mikhail Gorbatchev et Helmut Kohl. Étonnamment indulgent pour les écoutes téléphoniques dont les « écoutes » n'ont subi, à son avis, que ce qu'ils méritaient. Badin sur la dérive monarchique du second septennat: à peine nomme-t-il drôlement François Mitterrand « notre souverain socialiste ».

L'œuvre de Jean Lacouture ne prétend « ni à l'exhaustivité ni à la pérennité ». L'auteur l'indique dans son avant-propos. Il reste encore beaucoup de travail aux historiens.

Jean-Yves Lhormeau

MICHEL CHAILLOU



Michel Chaillou
La France fugitive
récit

Fayard

608 pages
148 F

Un livre magnifique. Il tient à la fois du journal intime, du carnet de bord, de l'inventaire patrimonial, du relevé topographique, de l'anthologie littéraire, du guide gastronomique, de l'album photo, de la rêverie solitaire et du jeu de piste, de mots, de hasard, de rôles, de saute-mouton... On croyait connaître la France, voici qu'on la découvre. Elle est très belle, très fugueuse derrière le cicérone aux semelles de vent.

Jérôme Garcin, *Le Nouvel Observateur*

FAYARD

(1) Revue *Le Genre humain*: « Juger sous Vichy » (Seuil 1994).
► Denis Salas, magistrat auteur du *Tiers pouvoir* (Hachette-Littératures, 1998).

La République saisie par la justice

Figure inédite dans le paysage politique français, le juge est au centre des réflexions d'Alain Minc, qui analyse cette « révolution » du judiciaire et les risques de dérives possibles

AU NOM DE LA LOI
d'Alain Minc.
Gallimard, 272 p., 95 F.

Dans *L'Yvesse démocratique* (Gallimard, 1994), Alain Minc diagnostiquait l'apparition d'une nouvelle « sainte trinité » - Populisme, le juge et les médias - dans le paysage politique français. Ses lecteurs attentifs se souviennent peut-être que les juges - considérés pourtant comme les pivots de cette nouvelle démocratie - furent quelque peu laissés dans l'ombre au profit des médias. Or, voici qu'il vient au premier plan dans ce nouveau livre tout entier consacré à la « seconde révolution française », celle d'une République saisie par le droit et la justice. Huit chapitres denses suivent de près cette métamorphose présentée comme à la fois inédite et dangereuse.

Premier axe de la réflexion: s'il est certain, le « triomphe » du juge n'en est pas moins ambigu. La célébration de l'indépendance sacrosainte de la justice est un trait du politiquement correct à la française qui ne résiste pas à la critique. Analysant de près les décisions du Conseil constitutionnel, les contentieux relatifs aux plans sociaux ou ceux de la justice pénale, Alain Minc en démontre aisément les failles. Alors que le droit envahit notre société de marché, les acteurs sociaux dotés d'une mince culture juridique laissent la maîtrise du jeu au seul juge. La victoire apparente de celui-ci cache une inadéquation de la société qui, de fait, continue de s'appuyer sur un Etat réglementaire. Notre Etat de droit reste donc bien faible. Il suffit de regarder notre procédure pénale archaïque, la récence des écoutes téléphoniques administratives et des juridictions d'exception, la rétroactivité sans scrupule de la loi fiscale, l'absence d'appel dans les procès d'assises. A elle seule, la structure de la COB,

plus près d'une administration opaque que d'une autorité de régulation, fait figure de symbole. Au lieu d'une articulation sereine entre droit et marché, nous avons un couple incontrôlable juge-opinion, une société civile invertébrée et une propension naturelle à céder aux sirènes du populisme.

Ainsi parvenu au faite du pouvoir, la justice expose au grand jour des faiblesses inquiétantes. C'est le deuxième axe de la démonstration: mentalité de forteresse assiégée, préférence à l'autogestion corporatiste, irresponsabilité de fait, tout s'enchaîne dans une dérive impitoyablement dénoncée. « Libéré de toute entrave, bénéficiant d'une position sans équivalent qui mêle l'immobilité et l'irresponsabilité, l'indépen-

dance et l'impunité, l'appareil judiciaire ne peut que céder à la tentation de Pabus. » Après une dénonciation aussi intrépide, on ne sait plus trop à quel réformisme se vouer: élection des juges, fonctionnarisation du parquet, constitutionnalisation des autorités administratives indépendantes? Face à cette révolution du droit au « parfum de totalitarisme paisible » nous sommes singulièrement démunis. Les scénarios qui concluent le livre dramatisent une conclusion qui surprend par sa prudence. Le pire? La voie d'une indépendance radicale ou, au contraire, un épisode « thermidorien », envisagé un instant, sont écartés. Le meilleur? Alain Minc pronostique « la poursuite de la croissance judiciaire entrecoupée de défaites ponctuelles ». Son goût du réformisme l'emporte, au final, sur le pessimisme critique.

La critique touche souvent juste même si elle puise parfois à une culture d'hostilité bien française à l'égard de la justice. La dénonciation du « démon corporatiste », en particulier, paraît quelque peu incantatoire quand on sait la puissance de la représentation unitaire du poli-

tique en France. En outre, le reproche d'« amnésie des juges à l'égard des lois antisémites de Vichy qu'ils eurent à appliquer est excessif (1). L'analyse du rôle du juge mérite qu'on s'y attarde davantage. Qu'il soit une figure totalement inédite dans la République, ce n'est pas contestable. Qu'il utilise son pouvoir d'application de la loi plus librement est désormais une réalité. Mais son triomphe récent ne doit pas faire oublier le contexte politique qui l'a rendu possible et le bouleversement qu'il provoque dans notre démocratie. La détermination des juges dans la lutte contre la corruption, sans doute le fait politique majeur de ces dernières années, est le revers de l'incapacité de l'Etat administratif à imposer ses valeurs et son arbitrage. La réforme actuelle de la justice y trouve son ressort le plus profond: le politique doit susciter un tiers pouvoir, apte à juger impartialement ses fautes, s'il veut garder la confiance du peuple qu'il représente.

Il y a ensuite un risque à prêter au juge un rôle d'acteur politique. Son pouvoir est avant tout passif et neutre. Son domaine est le contrôle. Il est enfermé dans une demande individuelle, gouverné par le droit et contrôlé par une procédure. Il réagit ainsi des actes micro-politiques dont on ne parle que parce qu'ils touchent des êtres de chair et d'os. Mais les tribunaux ne seraient rien s'ils n'étaient mis en mouvement par la société. Nous devons voir, derrière eux, non le « moloch judiciaire » dévastateur, mais une société civile qui plaide pour une meilleure reconnaissance d'elle-même. Faute de décoder un pouvoir judiciaire qui fascine par sa nouveauté ou effraie par son arrogance, ne s'expose-t-on pas à ignorer le sens du symptôme? Ce juge tant sollicité n'exprime-t-il pas une société qui ne peut compter sur des canaux d'expression et de représentation solides au moment même où s'estompent la référence à l'autorité

indivisible de l'Etat? Il faut certes réformer la justice, ce qui n'est pas une mince affaire. Mais le mal débordé son « cas » et affecte notre représentation politique tout entière.

Gageons enfin que les publics auxquels ce livre s'adresse sauront en tirer les leçons. Pour les juges, le message est clair. Alain Minc les place devant leurs responsabilités. Désormais, comportement, jurisprudence, prise de parole: tout sera passé au crible de la critique d'un public exigeant et informé. Les juges ne pourront pas se cacher derrière la « stratégie de la chaîne-souris ». « Voyez mon pelage: je suis la démocratie en action. Voyez mes plumes: je suis une corporation comme une autre. » Ses dernières propositions - ouverture de la magistrature, mécanismes flexibles de responsabilité effective et autolimitation des comportements - doivent être méditées par les juges eux-mêmes. Plus la magistrature avancera dans l'espace public, moins il lui sera pardonné de rester aveugle à cette responsabilité. A l'adresse des politiques, ce livre occupe, d'une certaine manière, un défi lancé à la pensée libérale. Longtemps le libéralisme français fut d'inspiration étatique. Aujourd'hui, il se reconnaît spontanément dans une société de marché régulée par le droit. Ou bien son volet politique, il relègue Tocqueville et Constant au rang des grands ancêtres qu'on révère pieusement. Sa tâche n'est-elle pas de ramener une doctrine de l'équilibre des pouvoirs et des intérêts fort utile par temps de démocratie d'opinion? Il y a quelque urgence à penser cette démocratie inédite, où les pouvoirs se cherchent confusément, avant qu'elle ne nous échappe. Ce livre stimulant montre la voie à suivre.

ANTONIO LOBO ANT...
L'AMBE A LITE...

ECONOMIE

par Philippe Simonnot

Le travail immatériel

TRAVAIL ET HORS-TRAVAIL VERS UNE SOCIÉTÉ FLUIDE de Charles Goldfinger. Ed. Odile Jacob, 340 p., 149 F.

D'où vient le malaise que procure la lecture du dernier livre de Charles Goldfinger? Le diagnostic qu'il porte est excellent, et devrait emporter la conviction. Mais les propositions qu'il conçoit ne sont peut-être pas à la hauteur de l'analyse.

Qui, il faut l'accorder à Goldfinger, tout le discours sur la fin du travail de Ruskín (1) et compagnie est une avarie monumentale et, de plus, nuisible à la compréhension des maux qui nous accablent, particulièrement le chômage, spécialement en France. Comme le montre bien ce livre alerte et richement documenté, l'économie actuelle a un potentiel gigantesque de croissance parce que, en grande partie immatérielle, elle n'est pas limitée par les contraintes de la rareté physique. Cette économie recèle des gisements énormes d'emplois nouveaux qui peuvent plus que compenser les pertes inévitables d'emplois traditionnels, pour peu qu'on laisse jouer les processus de « destruction créatrice ».

Le travail lui-même a changé de forme. D'abord, il ne procède plus au rythme régulier de huit heures par jour, cinq jours par semaine, d'une intensité égale. Ainsi, à côté de métiers comme avocat, consultant (l'auteur appartient à cette profession), comptable, programmeur, où les semaines de soixante à quatre-vingts heures sont monnaie courante, les emplois à temps partiel se développent rapidement.

Par ailleurs, le travail quitte les lieux qui lui sont dédiés, usines, bureaux, dépôts et magasins, pour pénétrer les lieux du « hors-travail » - pour reprendre le vocabulaire de l'auteur. Grâce au téléphone, à l'ordinateur personnel, au modem, au mobilephone, à Internet, ni la rue, ni la plage, ni le restaurant, ni la chambre d'hôtel, ni la voiture, ni la maison, ni le lit conjugal ne peuvent y échapper. Et cet étirement pourrait bien augmenter la productivité. Ainsi, le cordon ombilical entre patron et employés, renforcé, est rendu permanent par les techniques modernes de communication. Mais l'invasion, de nuit comme de jour, du « hors-travail » par le travail n'est pas seulement physique. Elle est aussi psychologique: « Pour les manipulateurs de symboles et d'autres artefacts immatériels, la tâche n'est jamais finie, observe l'auteur. Comme les écoliers, ils doivent ramener leurs devoirs à la maison, mais ceux-ci ne sont jamais terminés ».

Enfin, le nouveau travail est « non linéaire »: comme l'explique Goldfinger, il n'y a pas de relation directe entre, d'une part, le niveau d'effort consenti et de ressources affectées, et, d'autre part, le résultat final. Il en résulte une grande dispersion de la productivité selon les individus. Dans le travail industriel, la différence de performance est de l'ordre de 1 à 3 peut-être de 1 à 5. Un excellent programmeur peut être cent fois plus productif qu'un programmeur moyen. Il en résulte une poussée d'emplois atypiques (par rapport au travail traditionnel): temps partiels, boulots temporaires, horaires décalés, contrats à durée déterminée, etc. Aux États-Unis, deux tiers des travailleurs, soit soixante-quinze millions de personnes, travailleraient déjà plus de la moitié de leur temps en dehors des heures classiques. Dans l'Union européenne, la proportion atteindrait un tiers des emplois. Aussi, pour une proportion importante et croissante de la population active, annonce l'auteur, « le travail-corvée, répétitif, fermé et éreintant est remplacé par le travail-passion, multiforme, ouvert et stimulant ». On n'est pas obligé de partager son optimisme. Il n'est pas moins vrai que la mise en évidence des nouvelles caractéristiques du travail souligne l'absurdité et la nocivité des mesures prises par les gouvernements français de droite ou de gauche pour lutter contre le chômage: retraites anticipées, diminution de la durée légale du travail, plan emplois-jeunes et autres inventions fort coûteuses d'une élite politico-administrative dont il est fait à une critique cruelle parce que vraie.

Le propos aurait été plus fort si Goldfinger ne partageait pas l'un des défauts de cette élite: la croyance que « la science économique traditionnelle a du mal à appréhender des phénomènes tels que les services, l'information, l'innovation technologique ». Et de réclamer « une nouvelle théorie de la valeur qui n'a pas encore été formulée » pour cette économie de l'immatériel en train de travailler la vieille économie matérielle et matérialiste. Si notre auteur avait bien voulu ne pas se limiter à ce qu'il appelle lui-même l'économie industrielle fondée par Adam Smith, il se serait sans doute aperçu que de Condillac à Walras, en passant par Jean-Baptiste Say, Frédéric Bastiat, Charles Gide - pour ne citer que des auteurs français, il est vrai fort méconnus par l'élite en question -, cette théorie de la valeur qu'il appelle de ses vœux a déjà été formulée. Et superbement!

Quant aux propositions que l'auteur fait pour sortir la France de l'ornière où son élite l'a fait tomber, elles nous laissent sur notre faim, malheureusement. Ajouter de la « fluidité » à l'insuffisante flexibilité de l'architecture du notre économie, n'est-ce pas empiler un mot sur un autre? « Remplacer l'entrepreneur au centre de la politique de l'emploi » ne peut tenir lieu de programme, surtout si l'on considère, conformément à l'économie professée par l'auteur, que l'objectif d'une entreprise est le profit, non l'emploi. Confier à un Etat réformé de nouvelles missions, sans nous dire pourquoi il réussirait mieux dans l'intégration économique que dans l'assistance sociale, revient à couronner le vaincu dont on vient de ronder la nuque. Espérer que « le droit du travail et le droit des sociétés devront être revus », sans préciser quels articles du code devront être réécrits, et quels supprimés, c'est s'arrêter au seuil d'un quelconque, en entrant dans les détails pratiques, on commence à prendre le risque de se ficher vraiment de l'affreuse toute-puissance élite... Encore un effort, monsieur Goldfinger!

(1) J. Ruskín, *The End of Work*, G. B. Putnam New York, 1995. Traduction française: *La Fin du travail*, La Découverte, 1996.

Advertisement for Jacques Darcanges' book 'L'entropie galopante des libéralismes' published by Editions de l'Orme. The ad includes a list of other books by the author and contact information for the publisher.

INTERNATIONAL

Daniel Vernet

LE BONHEUR ALLEMAND de Pascale Hugues. Seuil, 252 p., 110 F.

Elle avait peur de s'ennuyer. A son arrivée à Bonn, un collègue danois lui dit: « Essaie de regarder l'Allemagne comme un pays exotique, et tout ira bien! » Pascale Hugues a eu de la chance. Quelques mois après qu'elle eut débarqué comme correspondante de Libération, le Mur tombait, l'Allemagne se réunifiait, le centre de gravité se déplaçait du « village fédéral » vers Berlin, où elle a finalement élu domicile. C'est vrai qu'on pourrait s'ennuyer avec ces Allemands organisés, sérieux, disciplinés, ne connaissant ni « le juste milieu » ni « l'approximation empirique et décontractée ». Même les écolos, les contestataires, les « alternatifs » comme on dit outre-Rhin, ne peuvent s'empêcher de donner des leçons. Quand elle vient à son mensuel Frauenfrühstück, le petit déjeuner entre femmes, Pascale Hugues est agacée par l'obligation d'enlever ses chaussures avant d'entrer dans le salon. Si les arguments de propreté et d'hygiène ne sont pas assez convaincants, l'hôtesse sert un argument massue: « Regarde le monde islamique. Là-bas aussi les gens se déchaussent pour entrer dans la mosquée. » Ravages du multiculturalisme? En tout cas, « les Berlinoises vont toujours chercher chez les ethnies lointaines la justification de leurs principes ».

En onze petits récits, mêlant reportages et portraits, Pascale Hugues raconte le « bonheur allemand ». Elle a tissé son histoire en rajoutant, « avec chaque nouveau personnage, la

POLITIQUE

par Gérard Courtois

MAIN BASSE SUR ORANGE UNE VILLE À L'HEURE LÉPENISTE de Roger Martin. Calmann-Lévy, 254 p., 120 F.

FACE AU FRONT NATIONAL de Pierre-André Taguieff et Michèle Tribalat. La Découverte, 144 p., 42 F. (en librairie le 24 septembre).

Comment lutter efficacement contre le Front national? La question est aussi ancienne que l'émergence du mouvement d'extrême droite. Il y a une quinzaine d'années. Elle reste d'autant plus lancinante, soulignent Pierre-André Taguieff et Michèle Tribalat, que les stratégies mises en œuvre, à gauche comme à droite, pour dépecer et réduire le FN ne l'ont empêché ni de se renforcer ni de se banaliser. Bien au contraire. « Un certain antidépenseur rhétorique n'a pas cessé de fonctionner, à gauche, comme un substitut d'identité politique. Quant à la droite RPR-UDF, elle n'a cessé d'osciller entre la complaisance et la dénonciation molle », notent-ils. Restent deux armes: d'une part, la « lutte intellectuelle », le « harcèlement argumentatif » dont Taguieff et Tribalat font une démonstration efficace dans *Face au Front national*, d'autre part « l'action politique » et le « civisme actif », dont le témoignage-requisitoire de Roger Martin offre un exemple convaincant.

« Main basse sur Orange ne se cache pas d'être un ouvrage de combat. Ecrivain et professeur de lettres, militant actif de l'association Orange alerte, décidé à lutter pied à pied contre le FN élu en 1995, Jacques Bompard, et « son clan », Roger Martin ne prétend pas à l'analyse théorique. Sa chronique de la vie quotidienne dans une ville qui se veut depuis trois ans la vitrine du lepénisme municipal n'en est que plus

SCIENCES

par Catherine Vincent

E=mc², une formule change le monde (Eine Formel verändert die Welt) de Harald Fritzsch. Traduit de l'allemand par Annie Brignone. Ed. Odile Jacob, 300 p., 145 F.

Par une belle journée d'été, de passage en Grande-Bretagne, Adrian Haller, professeur de physique théorique à l'université de Berne, visite le Trinity College de Cambridge. Il s'attarde devant le petit bâtiment dans lequel Isaac Newton, trois siècles plus tôt, a longuement vécu et travaillé. Survient un homme d'âge moyen. Cheveux courts, tenue sobre, il présente toutes les apparences d'un professeur du Collège rejoignant son laboratoire. Mais il ressemble trait pour trait à l'auteur des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, les célèbres *Principia* dans lesquels Newton posa les fondements de la mécanique.

Rêve éveillé, réalité? Peu importe. La réapparition de Newton - car c'est bien lui - est forcément opportune. « Vous pouvez imaginer que beaucoup de choses sont nées pour moi: la circulation dans les rues, la lumière si claire dans les salles du Collège - que vous appelez, vous modernes, lumière fluorescente... », commente-t-il. Curieux de tout et surtout de science, il a déjà compris, par quelques lectures, que sa mécanique ne permettait plus d'appréhender les nouveaux phénomènes de la physique atomique. Mais une théorie radicalement nouvelle, dite « de la relativité », résiste à son entendement. La notion, il est vrai, est pour lui particulièrement dérangeante, puis-

Timide bonheur allemand

maître qui manque ». Elle est allée chez les écolos qui luttent contre un dépôt de déchets atomiques, au siège central des caisses d'épargne où un des premiers clients de l'après-guerre lui a expliqué son attachement au deutschemark, chez un peintre pompier du réalisme socialiste qui, au temps de la RDA, peignait des combattants chimiques « comme Toulouse-Lautrec peignait le Moulin rouge », et jusque dans le bureau du chancelier Kohl, ce « patriote sans démagogues de conscience, aimant bien son pays et n'ayant pas peur de le dire ». Helmut Kohl a une idée très allemande de l'Allemagne et de lui-même: « Je sais que cela va vous paraître bizarre que je vous dise ça de moi-même, a expliqué le chancelier à Pascale Hugues. Tout le monde est à peu près d'accord, les Français, les Italiens et les autres: " Tant qu'il est en poste, l'Europe ne risque rien. Il est très allemand: il est grand, il est gros, il est mal habillé (...). Il a des allures de péquenoud. Mais ils disent: celui-là, on peut lui faire confiance. »

Heureux les Allemands? La réponse dépend des critères choisis. Ils sont riches; ils ont leur maison, leur voiture et leur bicyclette; ils vont en vacances au soleil; ils vivent dans un pays sans conflit social. Dans une moyenne européenne du Bade-Wurtemberg, en face de Strasbourg, un délégué syndical regarde avec un mélange d'envie et de condescendance ses voisins français qui font grève, défilent dans les rues pour faire aboutir leurs revendications. Lui et son patron (qui a fait ses classes dans l'entreprise familiale) ont développé un « partenariat conflictuel » qui a permis de traverser la récession sans grands dommages: « Nous sommes

des rieurs de luxe », affirme le syndicaliste. Heureux, ils le seraient vraiment s'ils osaient « mettre un peu de bonheur à être allemands, sans fanfaronnades ni transe, mais aussi sans gêne ni crispation ». Pascale Hugues a une tendresse pour tous ceux qu'elle a rencontrés depuis bientôt dix ans, à l'Est comme à l'Ouest, dans la Bavière catholique, joviale, presque méditerranéenne, comme dans le Nord glacial et protestant. Mais qu'ils seraient plus sympathiques s'ils n'apparaissaient pas toujours rongés par une sorte de mauvaise conscience! Comme si leur spécificité, voire leur fierté, était d'être mal aimés. Une militante antinucléaire ne peut penser la « résistance » contre l'atome sans référence au silence des pères sous Hitler: « Les Allemands de mon âge ont toujours demandé à leurs parents: Qu'est-ce que vous avez fait sous le régime nazi? (...) Je ne veux pas que mes enfants me demandent un jour: Qu'est-ce que tu as fait contre le nucléaire? Il y a eu Hiroshima. Il y a eu Harrisburg. Il y a eu Tchernobyl. Les écolos! Pourquoi n'as-tu rien dit? » Alors les écoles du village font un détour de plusieurs kilomètres pour acheter au supermarché le plus éloigné des ampoules électriques qui ne portent pas la marque Siemens, puisque Siemens est le grand fabricant allemand de réacteurs nucléaires.

L'Allemagne vote le 27 septembre. Ingrate, elle pourrait bien renvoyer dans son village natal « le plus allemand des Allemands » et amener pour la première fois les Verts dans un gouvernement fédéral. L'antimisme ironique de Pascale Hugues est une excellente manière de comprendre les contradictions et les espoirs de nos voisins.

Le FN au scalpel

décapante. On y retrouve, racontés par le menu, plusieurs épisodes qui ont défrayé la chronique nationale: la reprise en main brutale par la nouvelle équipe municipale de tous les services de la ville, qui s'était soldée, notamment, par le suicide du secrétaire du syndicat FO, majoritaire à la mairie; la bataille perdue par le maire et ses amis pour le contrôle des Chorégies d'Orange; ou encore le conflit entre le maire et le ministre de la culture à propos de la gestion de la bibliothèque municipale et de sa politique d'acquisition « très politique » qui, sous couvert de « pluralisme », a installé en bonne place toutes les publications de l'extrême droite.

Mais le témoignage de Roger Martin est plus accablant encore quand il raconte, au quotidien, la « chute de plomb » qui s'est abattue sur Orange: la « préférence nationaliste » qui préside au recrutement des responsables de tous les services municipaux; les pressions, menaces et campagnes de rumeurs calomnieuses qui ont permis d'écarter une trentaine d'indésirables; leur remplacement par une escouade de personnalités qui présentent soit la garantie de faire partie de la famille du maire, soit la particularité d'appartenir à l'aile ultra de l'extrême droite, dissidents du mouvement Troisième voie et passés par le groupuscule Nouvelle Résistance qui n'hésitait pas à afficher ses convictions lors de son congrès de septembre 1995 en déclarant: « Nous sommes tous des fascistes. » Quant au fonctionnement du conseil municipal, où l'opposition - en particulier celle des anciens amis du maire qui ont pris leurs distances - est traitée par la dérision, l'insulte et le mépris, il suffit à Roger Martin d'en faire le compte rendu minutieux. Cela se passe de commentaires.

Complémentaire de cette lutte au quotidien, la démarche de Pierre-André Taguieff et Michèle Tribalat n'est pas moins efficace. Plutôt que de multiplier les « anathèmes » contre Le

Pen, ils s'emploient, au contraire, à déconstruire les argumentaires du Front national pour mieux les dénoncer. Rappelant que, depuis 1990, le FN s'est employé à « donner un fondement "scientifique" aux thèmes d'accusation visant l'immigration », grâce aux rapports successifs de Pierre Millos sur les « vrais chiffres » et le « coût » de l'immigration, les deux auteurs se livrent à une réfutation en règle de cette pseudo-expertise. A ceux qui leur reprocheraient de se placer sur le terrain du FN, ils répliquent qu'il est urgent de « cesser de considérer comme infamant l'intérêt porté à de tels écrits, car la passivité en la matière vaut acquiescement: qui ne dit mot consent ».

La contre-expertise est sans appel. Démonstrant point par point la « démagogie » de M. Millos, Michèle Tribalat, démographe à l'INED, s'attaque, en particulier, à l'estimation par l'extrême droite du nombre d'étrangers vivant en France (3,6 millions selon le recensement de 1990, 6,6 millions selon Millos), qui permet de légitimer la « préférence nationale », pierre angulaire du programme de l'extrême droite. Et elle conclut: « Un examen attentif révèle la faible rigueur des raisonnements » de l'expert du FN « et enlève tout fondement scientifique à ses calculs. Bien souvent, les marges d'erreur des estimations en chaîne que Pierre Millos doit faire expliquer à elles seules les incohérences statistiques sur lesquelles il s'appuie. C'est le cas, notamment, lorsqu'il compare les données de recensement à d'autres sources », provenant de Schiers administratifs.

Si l'utilité de ce travail de déconstruction est indéniable, on a cependant du mal à suivre Taguieff lorsqu'il écrit: « Il suffit de montrer l'inconsistance (du rapport Millos) pour que s'effondre l'édifice doctrinal et programmatique tout entier. » Tant il est clair, comme il l'écrit lui-même, que le FN progresse en travaillant « l'imaginaire social » sur lequel la logique cartésienne a peu de prise.

Newton à l'école d'Einstein

qu'elle remet en cause les piliers essentiels de la physique. Qui mieux qu'Albert Einstein lui-même, pourrait convaincre Newton de la validité de sa théorie? Il suffit à nos deux amis de se rendre à Berne, au deuxième étage du 49 de la Kramgasse (aujourd'hui transformé en musée) qu'occupait autrefois le génial fonctionnaire du Bureau des brevets. Einstein les y attend. La majeure partie de l'ouvrage consiste dès lors à relater les conversations fictives menées par les trois personnages, sur fond de promenades et de éternels bernois. On songe bien sûr au *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* de Gallée, on sourit un peu de l'artifice, mais on s'y prête aisément tant l'aridité du sujet est adoucie par ce petit jeu de rôles.

Le plaisir est d'autant plus grand que le lecteur, une fois n'est pas coutume, peut en toute quiétude se glisser dans la peau d'un grand homme de science, simplement dépassé par les progrès de la connaissance. Pour nous tous comme pour Newton, le changement de perspective demande en effet une solide gymnastique de l'esprit. Jusqu'à la fin du siècle dernier, les lois établies par les physiciens s'appliquaient encore de manière universelle, régissant les mouvements des étoiles et des planètes comme ceux des atomes. Prèsupposé indispensable de la mécanique newtonienne: la matière possédait une masse stable et immuable. Et l'espace, et le temps, restaient deux entités rigoureusement séparées. Etablie par Einstein entre 1903 et 1905, la théorie de la relativité restreinte énonçait tout autre chose. Ni l'espace ni le temps n'ont ici de signification universelle, tous deux dépendant de la situation de l'observateur. La masse, également, cesse

d'être immuable: elle peut se transformer en énergie et vice versa.

Rien à voir, donc, avec la physique newtonienne, physique du quotidien immédiatement saisissable selon laquelle l'énergie d'un boulet de canon au repos est nulle. Et la théorie de la relativité nous est d'autant moins familière qu'elle ne s'applique qu'aux situations dans lesquelles les objets se déplacent à des vitesses proches de celles de la lumière (300 000 km/s), tels les phénomènes de transmutation atomique pour lesquels il faut à la fois tenir compte de l'espace et du temps, de la masse et de l'énergie.

E=mc². La formule, en effet, aura changé le monde. Les conséquences de la relation entre masse et énergie ouvrent la voie aux bombes atomiques et à l'hydrogène, éléments désormais essentiels de la politique mondiale. L'action se situant au début du siècle, Einstein n'est âgé que de trente ans, c'est au professeur Haller qu'il revient, dans la seconde partie de l'ouvrage, d'éclairer Einstein et Newton - devenu, entre-temps, un relativiste convaincu - sur les principaux aspects de la physique moderne. Fusion et fission nucléaire, annihilation de la matière au contact de l'antimatière, physique des particules élémentaires et énigmes cosmologiques, rien ne sera refusé à l'insatiable curiosité des deux savants. Pas même la visite du CERN (le Conseil européen pour la recherche nucléaire) et de ses accélérateurs, temple de la physique théorique où des chercheurs du monde entier tentent désormais de pousser la célèbre formule dans ses derniers retranchements: au dénouement ultime de la matière.

50: زمان للإصل

Dynamique féminine

Un livre-enquête d'Anne Garrigue sur la révolution en douceur menée par les Japonaises

JAPON RÉVOLUTION DOUCE
d'Anne Garrigue-Testard.
Préface de Jean-Claude Guillebaud, éd. Philippe Picquier, 224 p., 115 F.



créent à partir de leur histoire dans un contexte de modernité et de niveau de vie élevé un modèle de société et de relation entre les sexes qui est le propre de leur culture.

L'Occident se plaît à imaginer la Japonaise docile et peu combative. Et pourtant, dans un pays confronté aujourd'hui à une crise économique et sociale, ce sont les femmes qui constituent l'élément le plus dynamique et porteur de renouveau. L'évolution de leurs comportements et la diversification des valeurs dont elles sont porteuses touchent le monde du travail, la famille et les mœurs.

Plus individualistes et soucieuses d'épanouissement personnel, plus innovatrices aussi, les Japonaises secouent le pays. Ferme mais à leur manière - en douceur. « La faiblesse numérique des femmes en haut de l'échelle du pouvoir ne doit pas masquer la place de plus en plus centrale qu'occupent les Japonaises de la classe moyenne dans une société où le pouvoir se consomme et de choisir fait pendant à celui de produire et de diriger », écrit Anne Garrigue dans un livre-enquête auprès d'une centaine de Japonaises.

Son travail vient à point pour souligner une tendance « lourde » de l'évolution du Japon. Mais il permet aussi une mise en perspective des féminismes occidentaux. Fruit d'une histoire différente, le féminisme nippon étudie le registre de la « compétition » à l'américaine ou de la « modestie » à la française et maintient une division des rôles. « Les Japonaises ne paraissent pas condamnées à rattraper avec une génération de retard un quelconque "modèle occidental" », écrit-elle. « Elles

INDIVIDUALISME
Au fil de ses interviews, Anne Garrigue dégage quatre tendances de la « révolution en douceur » que mènent des Japonaises : montée d'une forme d'individualisme qui se traduit par une quête d'épanouissement de soi ; influence sur la société par la consommation dont les femmes déterminent les orientations ; plus grande internationalisation (les Japonaises « tirent » le marché du tourisme, explorent le monde, « s'éclatent » et parfois s'installent à l'étranger et sont plus au fait que les hommes de ce qui s'y passe) ; création de nouvelles entreprises (le nombre de femmes qui ont

monté leur propre affaire a doublé en quelques années). Soucieuse d'indépendance, les Jeunes Japonaises se marient plus tard et ont moins d'enfants, accentuant un phénomène de dénatalité préoccupant, dont la cause est à chercher dans des conditions de travail qui leur sont offertes et leur permettent difficilement de mener conjointement une activité professionnelle et une vie de famille. Non seulement, elles hésitent à se marier, mais divorcent davantage, privilégiant de nouvelles formes de relation avec les hommes. La loi de 1986 sur l'égalité dans le travail a eu certes des effets pervers : une plus grande précarisation de l'emploi féminin. Mais le travail temporaire correspond aussi, souligne Anne Garrigue, à une aspiration de liberté des femmes.

Philippe Pons

Le troisième âge de l'islam français

Jocelyne Cesari analyse avec pertinence les composantes de la deuxième religion en France et met à mal bien des idées reçues

MUSULMANS ET RÉPUBLICAINS
Les Jeunes, l'Islam et la France.
de Jocelyne Cesari.
Ed. Complexe, « Les Dieux dans la cité », 192 p., 120 F.

L'islam fait peur en France. La mémoire trahie de la guerre d'Algérie et les séquences postcoloniales, l'ombre portée de la situation internationale et la crainte du terrorisme, la médiatisation de la délinquance et de la violence dans les cités contribuent à forger une image menaçante, sur fond d'ignorance. Jocelyne Cesari, chercheur au CNRS et auteur de plusieurs ouvrages solidement documentés sur l'islam en France et en Europe (1), met en garde contre « la vision d'une jeunesse des banlieues en proie à un islam violent et terroriste », manipulée par des États étrangers, dont Khaled Kelkal serait le modèle. Si de tels parcours existent, ils ne sont nullement représentatifs. Mais il y a, en revanche, un réel danger à entretenir une suspicion permanente à l'encontre des jeunes musulmans, en les rejetant dans une insécurité et une indigence qui ne peuvent que favoriser les réactions de repli, voire la tentation des dévies extrêmes.

La connaissance de la réalité contre la méfiance et les préjugés : la lutte est inégale mais salutaire. A partir d'une enquête nationale menée en 1996, sous l'égide du fonds social, Jocelyne Cesari analyse les composantes du « troisième âge » de l'islam français, en rappelant les étapes antérieures. Les années 50 et 60 furent celles d'un islam « provisoire, discret, voire honteux », lié aux flux migratoires d'une population qui ne comptait pas s'établir durablement sur le territoire. Avec la sédentarisation, dans les années 80 (après l'arrêt officiel de l'immigra-

tion de travail en 1974 et le développement des politiques de regroupement familial), l'organisation collective du culte devenait une nécessité. La croissance exponentielle des salles de prière et une volonté affirmée de reconnaissance donnaient une visibilité soudaine à la « deuxième religion de France ». Dans le même temps, émergeait le mouvement « beur ». La gestion du religieux par les « anciens » et la mobilisation revendicative de leurs enfants constituaient alors « deux tentatives d'auto-organisation », visant, différemment, l'inscription dans l'espace national. L'une s'est crispée dans les rivalités des notables autour des mosquées, l'autre a rebondi après « l'échec du passage au politique ». Telle est la toile de fond sur laquelle, chez les jeunes, des formes nouvelles de religiosité ont fait, ces dernières années, leur apparition.

MAJORITAIRE SILENCIEUSE

Elles vont d'une référence accommodante, sans pratique, à l'observance d'une stricte orthodoxie. La première option est, de loin, la plus répandue : 80 % des nouvelles générations éduquées en France ont un rapport « émotionnel et culturel à l'islam ». Il s'exprime, pour certains, dans « une relation privatisée à Dieu », il prend, pour d'autres, une dimension essentiellement identitaire, en conciliant « le maximum d'autonomie individuelle avec la croyance en une transcendance plus ou moins définie ». Pour tous, la célébration des grands rites de passage (circumcision, mariage, enterrement) assure un ancrage minimal dans le socle des traditions familiales. De cet « islam confessional et séculier », majoritaire et silencieux, on parle peu. C'est évidemment l'autre courant, minoritaire et souvent caricaturé, qui effraie : celui de l'islamisation dans les nouvelles générations.

Un sujet polémique donc, sur lequel cet ouvrage apporte des don-

nées et des analyses précises, allant à l'encontre de bien des idées admises. Si « l'enfant des cités », en échec scolaire et menacé par « la galère », est la « cible » prioritaire d'un « islam rédempteur », assure « une remise à niveau » morale et statutaire, une des surprises de l'enquête est l'importance d'un autre acteur, appelé ici le « grimpeur social ». Etudiants, commerçants et artisans sont en effet les catégories les plus représentées dans ce processus d'islamisation. C'est de ces milieux et, dans une moindre mesure, de la frange des « intellectuels transpirés » (étudiants formés dans le monde arabe et venus poursuivre leurs études en France), que vient l'encadrement des nouvelles associations islamiques. Et ces dernières, bien qu'animées par des praticiens, ont surtout une « vocation séculière » : elles développent des activités sociales et éducatives dans les quartiers et contribuent à renforcer ce « nouvelle conception de la citoyenneté », dans laquelle le « civil » l'emporte sur le « civique ». Enfin, le retour de l'islam en terre d'Europe conduit à une reformulation de l'orthodoxie. Il favorise également « une réouverture des portes de l'interprétation » par quelques lettrés, impossible ailleurs dans le monde musulman. Quel sera le devenir de ce fondamentalisme mesuré de la majorité ? Il est trop tôt pour le dire. Cependant, selon Jocelyne Cesari, « une véritable révolution culturelle » a déjà eu lieu, car le choix individuel est devenu « l'élément central du rapport à la religion ». En ce sens, l'islam, ici, est entré dans la modernité.

Nicole Lapiere

(1) *Musulmans en France. Mosquées, militants et associations* (Karbala-IREMAM, 1994) ; *L'Islam en Europe* (La Documentation française, 1995) ; *Être musulman en France aujourd'hui* (Hachette, 1997) ; *Faut-il avoir peur de l'islam ?* (Presses de Science-Po, 1997).

Agrippa d'Aubigné, l'activiste

AGRIPPA D'AUBIGNÉ de Madeleine Lazard. Payard, 570 p., 160 F.

Il y a bien longtemps (au moins depuis Sainte-Beuve) qu'Agrippa d'Aubigné (1552-1630) a conquis la place qui lui revient dans la littérature française. Mais Madeleine Lazard, à qui l'on doit déjà un Montaigne (Payard, 1992), un Rabelais (Hachette, 1993) et un remarquable Brantôme (Payard, 1995), n'acceptait pas que l'auteur des *Tragiques*, ce « torrent de vers passionnés » célébrant le combat des premiers protestants, fût accaparé par les spécialistes. Avec Marie-Madeleine Fragonard, elle donna une édition critique du grand poème (Honoré Champion, 1990). Cette biographie fait d'abord apparaître un huguenot au caractère violent et indiscipliné, hanté par le massacre de la Saint-Barthélemy, maniant l'épée, ruminant la colère contre Henri de Navarre, contre les Valois comme ce « siècle infernal ». Les *Tragiques*, note Madeleine Lazard, n'est pas seulement l'œuvre de l'un des plus grands poètes français, mais d'abord « un acte d'accusation ».

Restituant le contexte des guerres de religions, fait de complots, de haines et de trahisons, Madeleine Lazard fait impeccablement apparaître comment Aubigné, guerrier intriguant mais vaincu, décida de continuer, avec sa plume, le combat contre la « grande abomination » de l'abjuration. Marguerite Yourcenar avait déjà noté que les *Tragiques* lui semblaient être « le point de départ et, parfois, la source de toute poésie de revendication ». Madeleine Lazard livre, ici, la genèse de ce qui peut apparaître comme le premier acte d'une littérature dissidente.

André Menry

Wittgenstein ou la logique vécue comme résistance

L'enquête qu'a menée Roland Jaccard sur l'auteur du « Tractatus » éclaire la vie d'un homme tourmenté, qui trouva dans la rigueur de la philosophie des mathématiques les armes pour lutter contre la folie et la mort

L'ENQUÊTE DE WITTGENSTEIN de Roland Jaccard. PUF, « Perspectives critiques » 90 p., 58 F.

Lorsqu'en 1965 notre professeur de philosophie à la faculté des lettres de Rabat, M. Chenu, nous parla pour la première fois de Ludwig Wittgenstein et de son *Tractatus logico-philosophicus*, nous éclatâmes de rire. Il n'y avait rien de drôle mais c'était un rire nerveux et heureux parce que la première phrase qu'il nous lut sur nous l'effet d'une libération : « Tout ce qui peut être dit, peut être dit clairement, et tout ce dont on ne peut parler, il faut le taire. » Enfin un philosophe qui ne nous impose pas un système complexe et trop général. Nous nous étions déjà familiarisés avec Nietzsche et nous apprécions particulièrement la dimension poétique de son discours. En effet, on apprend que la proposition principale du *Tractatus* est de proposer de passer au jeu. « Des idées de langage ». « Ce n'est pas le langage qui importe, c'est ce qu'il exprime ». « Tout ce qui est dit, est dit clairement ». « Ce n'est pas le langage qui importe, c'est ce qu'il exprime ».

Nous venions juste de terminer un séminaire avec Roland Jaccard qui lui aussi nous parla de cette notion de plaisir dans la lecture, nousaida à nous libérer de certaines angoisses. Tout cela était nouveau et résonnait dans nos esprits. Étudiants dans le Maroc qui avaient connaissance de graves troubles politiques (les manifestations des lycéens et étudiants de mars 1965 qui furent réprimées féroce ment par la police et l'armée).

La lecture de l'ouvrage de Roland Jaccard m'a mis dans un état d'excitation et de nostalgie, parce qu'il raconte la vie d'un homme qui était aussi bien un génie qu'un dément, un saint mys-

tique qu'un salaud misogyne, ayant en horreur l'humanité, les accommodements et l'idée de progrès. Je pense que ce livre, qui n'est pas une biographie objective, est le livre le plus intelligent et le plus réussi de Roland Jaccard, ce Suisse qui aime flâner dans les jardins du Luxembourg, initier les jeunes filles à l'écriture, qui est aussi hypocondriaque que Weininger, l'auteur de *Sexe et caractère*, l'une de ses idoles, et que Wittgenstein. Cet intellectuel qui joue au ping-pong et aux échecs se promène avec son sécateur au bout du chemin. Alors, quand il raconte les débâcles de la vie de Wittgenstein, quand il décrit la détresse et les tourments du jeune Ludwig, qui commence des études d'aéronautique et dont trois frères se suicident, et que tout oppose à un père dominateur et intrusif, c'est de l'homme qu'il aurait voulu être qu'il parle.

AU DELÀ DES MOTS

Roland Jaccard est un auteur qui a marqué Wittgenstein, quel qu'un autre aurait pu le faire, ni à l'histoire, ni à la politique ; il parle de Karl Kraus : « *Eppur questo è il più grande carattere possibile di astenere.* » Alors Wittgenstein donnera tout le monde en présentant son *Tractatus* ainsi : « *Mon ouvrage comporte deux parties : celle qui est présentée et celle qui est taie. Je n'ai pas écrit ce qui est justement cette dernière partie qui importe.* » Tout est là. Le *Tractatus* est au-delà de ces « philosophies » éblouissantes qui étaient les seules armes que Ludwig opposait à la « bête générale ». Cet au-delà est la vie, le corps et la chair de cet homme qui souffre, qui se sent humilié par son homosexualité, par ses origines sociales - une mère méliomane et un père très riche. Il souffre d'être juif, pas parce qu'il a été le camarade d'école d'un certain Adolf Hitler,

mais parce qu'il hait toutes les religions et qu'il n'a pas le courage de se donner la mort. Il s'engagera comme simple soldat pendant la guerre, plus pour hâter sa fin que par patriotisme. Car il appartient à cette catégorie d'êtres pour qui il n'y a ni a priori métaphysique ni consolation religieuse.

Après la mort du père en 1912 (Ludwig avait vingt-trois ans), il renonce à l'héritage et se présente chez Bertrand Russell. Là, il comprend que l'éthique et l'esthétique ne font qu'un. Par ailleurs, s'il a choisi de se passionner pour une discipline aussi technique et austère que la philosophie des mathématiques, c'est pour apaiser sa souffrance, celle qui consiste à penser et à supporter sa vie.

« Voilà qui était de ses yeux », écrit Roland Jaccard, beaucoup plus dif-

ficile et beaucoup plus urgent que de résoudre des problèmes de logique. » Cette pratique de la logique, vécue comme une résistance, lui a permis de devenir un expert dans l'art de débusquer les jeux truqués des discours. Bertrand Russell comprendra qu'il ne faut pas contraindre un génie, même et surtout s'il est « détraqué ».

Wittgenstein était les deux à la fois, mais il sait que la manière compte plus que l'acte lui-même. Il sera instituteur, puis jardinier et dira partout : « *Que Dieu me garde de la santé mentale.* » Ce philosophe qui n'est citoyen d'aucune communauté cultivera la proximité de la mort comme a fait quelqu'un qu'il admire, Arthur Schopenhauer. Celui qui a écrit « la musique fait le bruit de l'être »

l'aidera à ne pas redouter l'extrême solitude et même à mourir (de maladie, comme son père) en déclarant : « *Dites-leur que j'ai eu une vie merveilleuse.* » Une chose est sûre, son *Tractatus* est une merveille d'intelligence. Il aimait dire qu'il n'y avait rien à comprendre. Et pourtant, le lire ne cesse de se renouveler. L'enquête de Roland Jaccard est remarquable parce qu'elle nous éclaire sur le destin d'un homme qui a eu la chance de manquer de courage pour se tuer mais qui s'est amusé à nous laisser un ensemble d'aphorismes dont certains sont immortels.

Tahar Ben Jelloun

Roland Jaccard collabore au Monde des livres

Edmund White
raconte une frénésie du désir en des pages violentes, abruptes, crues, drôles et douloureuses.

Christine Jordis, Le Monde

Plon 396 p., 159 F.

... en action
VOUS CHERCHER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
LE MONDE

سكز (من لامل)

L'ÉDITION FRANÇAISE

● Sélections des prix Médicis. Le jury du Médicis a rendu publique sa première sélection en vue des prix qui seront décernés le 6 novembre. Pour le Médicis français: Les Amants défunts, d'Anouar Benmalek (Calmann-Lévy); La Femme du premier ministre, de Laurence Cossé (Gallimard); Sans moi, de Marie Desplechin (L'Olivier); La Chambre sourde, d'Isabelle Hausser (de Fallois); Chocolat chaud, de Rachid O. (Gallimard); Le Loup mongol, d'Homeric (Grasset); Les Particules élémentaires, de Michel Houellebecq (Flammarion); En attendant le vote des bêtes sauvages, d'Ahmadou Kourouma (Seuil); Mille six cents ventres, de Luc Lang (Fayard); Machines à sous, de Gilles Leroy (Mercure de France); La Tristesse du touraco, d'Yves Mablin Chemnevière (Grasset); Domino, de Marie Ndiem (Gallimard); La Géométrie des sentiments, de Patrick Roegiers (Seuil); Lambert pacha, de François Sureau (Grasset). Pour le Médicis étranger: La Route du retour, de Jim Harrison (Bourgois); La Femme et le singe, de Peter Hoeg (Seuil); La Splendeur du Portugal, d'Antonio Lobo Antunes (Bourgois); Femme couleur tango, d'Alicia Dujovne Ortiz (Grasset); Pausilippe, d'Elisabetta Rasy (Le Seuil); Le Dieu des petits riens, d'Arundhati Roy (Gallimard); Le Bouton de Pouchkine, de Serena Vitale (Plon); La Symphonie des adieux, d'Edmund White (Plon). Pour le Médicis essai: Le Monde retrouvé, d'Alain Corbin (Flammarion); Apollon le coussin à la main, de Marcel Detienne (Gallimard); La Nourriture de Jupiter, de Jocelyne François (Mercure de France); Elle, par bonheur et toujours nue, de Guy Goffette (Gallimard); Une histoire de la lecture, d'Alberto Manguel (Actes Sud); La Muse démocratique, de Mona Ozouf (Calmann-Lévy). Les prochaines sélections seront connues le 7 octobre.

PRECISIONS

● Dans l'article intitulé « La justice prive Dargaud d'Astérix » (Le Monde des livres du 11 septembre), nous avons écrit que six litiges opposaient les éditions Dargaud à Albert Uderzo, cocréateur avec Goscinny d'Astérix, et que la cour d'appel de Paris a débouté Albert Uderzo pour cinq d'entre eux, mais a condamné Dargaud pour le système. Cette énonciation est inexacte, nous indique le conseil d'Albert Uderzo: « La cour d'appel de Paris n'a rendu, le 9 septembre, qu'un seul arrêt: celui qui, d'une part, a prononcé la résiliation des contrats d'édition portant sur les vingt-cinq premiers albums d'Astérix aux torts exclusifs de Dargaud et, d'autre part, a condamné Dargaud à payer à Albert Uderzo une somme de 5,5 millions de francs à titre de dommages et intérêts. » ● Jeanine Verdès-Leroux, auteur du livre Le Savant et la politique (Grasset, « Le Monde des livres » du 28 août), nous demande de préciser qu'elle n'a « jamais appartenu au centre de recherche dirigé par Pierre Bourdieu ». Rappelons cependant que les expressions « Autrefois membre du "sérial" » (dans l'article de Patrick Kéchichian) et « A commencé sa carrière sous les auspices » de Pierre Bourdieu (dans le compte rendu de Michel Contat) faisaient allusion au fait que M^{me} Verdès-Leroux avait, en 1978, publié un essai, Le Travail social, dans la collection « Le sens commun » dirigée par Bourdieu aux éditions de Minuit - titre qui ne figure pas à la page « Du même auteur » au début de son livre dirigé contre le sociologue. Elle signa en outre, de 1975 à 1981, sept articles dans Actes de la recherche en science sociale, revue dirigée par le même Pierre Bourdieu - ce qu'elle indique au début d'une note, page 62, du Savant et la politique.

Concours de poésie, Concours de contes et nouvelles. Pour obtenir le règlement, PRIX ETIENNE DE LA BOETIE. BP 70, 92340 Bourg-la-Reine. Tél.: 01-47-02-15-96

La critique génétique en quête des « mondes possibles »

Le deuxième colloque de l'Institut des textes et manuscrits modernes a dressé le bilan du travail accompli depuis plus de vingt ans

La critique génétique. L'austérité de l'appellation ne devrait plus faire illusion. Loin des utopies scientifiques et des surréalismes théoriques qui ont fleuri au début des années 70 - mais tout de même issue du bouillonnement structuraliste -, cette méthode d'approche des textes a quelque chose de joyeux, d'ouvert, de mouvementé. A l'ère de toutes les virtualités, elle se propose de considérer la création - littéraire d'abord, mais aussi artistique - non plus comme une ligne droite menant des sources à l'estuaire, du projet à sa réalisation, du brouillon à l'œuvre, mais comme un travail, une genèse, un devenir. A la clôture et à la religion de l'œuvre finie, il s'agit de substituer la dynamique - et aussi l'esthétique - de son écriture. Dynamique dont témoignent les traces, brouillons, ratures... et qu'une décision, un « bon à tirer » interrompent à un moment donné de cette production. Esthétique de ces traces, dont, par exemple, Francis Ponge, metteur en scène de sa production, fit une part nullement marginale de son art poétique.

Dans un ouvrage collectif qui vient de paraître, Daniel Ferrer explique: « Les différents états du texte n'ont rien de virtuels, ils existent, ils sont publiables - mais ce que le généticien, par opposition au philologue, vise à travers eux ce sont précisément des mondes possibles, c'est-à-dire les œuvres virtuelles qu'ils "contiennent". C'est aussi sur ce point qu'apparaît la différence entre le généticien et

l'historien. » (1). Ce n'est plus l'auteur bardé d'intentions qui, au titre d'un psychologisme toujours contestable, est mis au centre, mais les processus d'écriture.

C'est en 1968 qu'une équipe du CNRS dirigée par Louis Hay se penche sur les manuscrits d'Heinrich Heine, déposés à la Bibliothèque nationale. Dans les années suivantes, des groupes de chercheurs travaillent sur Proust et Zola. En 1974 est créé le Centre d'analyse des manuscrits modernes (CAM). Deux ans plus tard, Aragon lègue ses manuscrits au CNRS. Cette initiative inaugure une forme possible de collaboration entre le créateur et son critique. Les brouillons et états, tout ce qui constitue ce qu'on appellera le « dossier génétique » d'une œuvre, laissent entrevoir, à côté de celle-ci, les « mondes possibles » dont parle Daniel Ferrer. Flaubert, Valéry, Joyce, Sartre donnent à leur tour du bon grain à moudre aux généticiens. 1982: l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM) remplace, au sein du CNRS, le CAM, afin de mieux fédérer ces recherches.

En 1987, l'ITEM organisait, sous la direction de Louis Hay, un premier congrès international sur « La Naissance du texte » (José Corti, 1987). Les enjeux théoriques et les nouvelles méthodes d'analyse firent l'objet d'une réflexion d'ensemble. De nombreuses publications, notamment des éditions génétiques - Flaubert, Proust, Sartre... - virent le jour. Mais on était encore au seuil du développement des outils informatiques, de l'hypertexte et du multimédia.

De ces nouvelles technologies, il était temps de mesurer les conséquences.

Le deuxième congrès organisé par l'ITEM, simplement intitulé « Genèses », qui s'est tenu du 9 au 12 septembre à l'École normale de la rue d'Ulm et à la Bibliothèque nationale de France, a permis de dresser un bilan du travail accompli, en France mais aussi à l'étranger (Amérique latine en particulier) et surtout d'étendre le champ d'application de la critique génétique - en direction des sciences, des arts plastiques et de la musique. La généralisation des dépôts ou legs d'écrivains - à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) notamment -, la possibilité, pour les ayants droit, d'accomplir des donations à la BN ou dans les bibliothèques municipales en paiement des droits de succession, la meilleure organisation des fonds d'archives, grâce à la numérisation des documents, constituent des conditions favorables au développement de la recherche génétique.

DE L'AVANT-TEXTE

Pierre-Marc de Biasi, qui coordonnait ce congrès, a tenté d'avancer une thèse générale de l'approche génétique, à partir des concepts utilisés, en particulier celui d'avant-texte, qui renvoie à la temporalité de l'écriture. Dans certains cas, comme celui de Sartre projeté en 1953, d'écrire une pièce de théâtre sur le macabre (voir l'article détaillé de Michel Contat dans Pourquoi la critique génétique?), cette temporalité n'a pas son point d'aboutis-

sement dans une œuvre; celle-ci se réduit donc aux virtualités contenues dans les traces conservées du projet lui-même: elle est un « monde possible », une intentionnalité, au sens phénoménologique du terme, à laquelle le généticien confronte sa propre subjectivité.

L'une des originalités de ces rencontres fut d'aborder des domaines esthétiques différents de la littérature et d'évaluer la pertinence des instruments génétiques appliqués à l'architecture (Alain Guichem), la sculpture ou même à la musique. Le premier chapitre, Pierre Marchaux interrogea les ratures et les repensés de Liszt dans la partition de la Sonate en si mineur. De son côté, Brigitte Léal s'appliqua à établir une typologie des carnets de dessins de Picasso, démontrant que les esquisses ne sont pas seulement, comme le veut l'histoire de l'art, des stades préparatoires, des préliminaires, avant le saut dans l'acte créateur lui-même: toujours la religion de l'œuvre, à laquelle il ne faudrait cependant pas substituer celle, indéfinissable, de l'achèvement.

Au chapitre « hypertexte et multimédia », Paolo d'Iorio, spécialiste de Nietzsche, présenta l'hypertexte dans les trois directions qui modifient en profondeur le travail des chercheurs: l'édition, permettant d'intégrer, mieux que sur le papier, la dimension critique et génétique; la recherche, qui rend possible le caractère cumulatif des nouvelles données; la communication de ces données, enfin, au sein de la communauté

des chercheurs. Sylviane Lévi expliqua le passage au CD-Rom de l'édition-papier des ouvrages publiés par la collection Archives, qui rassemblent les dossiers textuels et ceux de la réception des corpus contemporains. C'est plus l'idée d'une complémentarité entre les supports, classiques et électroniques, qui fut défendue.

QUESTIONS JURIDIQUES

Au cours des deux tables rondes de la dernière journée, consacrée au « patrimoine littéraire », on aborda les questions matérielles et juridiques liées à la conservation et à la consultation des fonds. Comme cela fut remarqué par Olivier Corpet, responsable de l'IMEC, l'arsenal législatif qui protège la propriété littéraire et le droit d'auteur est souvent ignoré des chercheurs. Manière de rappeler que la critique et la recherche, fussent-elles génétiques, n'ont pas tous les droits.

R. K.

(1) Pourquoi la critique génétique? Méthodes, théories, sous la direction de Michel Contat et Daniel Ferrer. Ce volume aborde autant les questions théoriques liées à la critique génétique que des exemples - Flaubert, Sartre, Supervielle - dans lesquelles ces méthodes s'appliquent. Une discussion avec Jacques Derrida conclut l'ouvrage (CNRS éditions, 210 p., 180 F.).

* Signalons également la parution de l'essai de Michel Espagne, De l'archive au texte. Recherches d'histoire génétique, dans la collection « Perspectives germaniques » (PUF, 232 p., 148 F.).

CORRESPONDANCE

Michel Houellebecq répond à « Perpendiculaire »

A la suite de l'article publié dans « Le Monde des livres » du 10 septembre à propos de la polémique qui l'opposait à la revue Perpendiculaire, dont il était exclu, Michel Houellebecq nous envoie la mise au point suivante:

« Une rumeur maligne se répand autour de mon roman, Les Particules élémentaires. Elle est colportée avant tout par ceux qui l'ont lu et détesté: les membres de la Société Perpendiculaire. Un premier tabassage moral a eu lieu vers fin juin, sous couvert d'un « entretien »: j'en garde le souvenir d'une incapacité de discuter avec des gens dont je ne soupçonnais pas la profondeur de la bêtise. Duchâtelet, absent de Paris à l'époque, n'avait pu participer à l'interrogatoire: il vient de se rattraper par voie de presse en enfilant des amalgames où l'ineptie le dispute au délire. N'ayant pas eu alors l'occasion de les réfuter (mais comment réfuter un imbécile baragouneur?), je préfère témoigner ici de ce qu'ils m'inspirent: le dégoût de voir un « écrivain », à qui je n'ai jamais caché le peu d'estime que m'inspiraient ses productions, profiter de l'occasion pour tenter de se venger. Et la tristesse de voir la presse, en l'occurrence « Le Monde des livres », se prêter à cette opération.

Dans Libération du même jour, Pierre Marcellé s'avoue impressionné par le prix qu'on m'a déjà fait

payer en quinze jours: un référé, une exclusion, au moins deux procès politiques contradictoires... A ce stade, il en est bien conscient, l'hypothèse classique (d'un coup promotionnel) devient peu opérante. Mais de quel, au fond, me suis-je rendu si coupable ?

Dans L'Événement du jeudi du 27 août, Gilles Torziman donnait déjà une bonne partie de la réponse. Comme Bret Easton Ellis dans American Psycho, j'apporte de mauvaises nouvelles: et on pardonne rarement aux porteurs de mauvaises nouvelles. Je n'ai pas (pas encore?) reçu de menaces de mort; reste qu'à travers mon livre quelque chose (une génération? un siècle? un système économique? une civilisation?) s'est senti jugé. Nous vivons en des temps où un flux accéléré d'informations et de positionnements nous emporte (avec ses « coups de gueule », ses « réactions à chaud », ses rignardisations arbitraires...), soumettant la doxa à un processus de redéfinition permanent (en d'autres termes, le système intellectuel fonctionne aujourd'hui comme le système de la mode). Les maîtres et les collaborateurs du flux peuvent légitimement entrer en fureur lorsqu'ils le voient se briser, une fois de plus, contre la muraille du livre, ami de la lenteur. Dans ce sens, oui, je plaide coupable: j'ai écrit un livre réactionnaire; toute réflexion est devenue réactionnaire. »

AGENDA

● DU 28 SEPTEMBRE AU 14 DÉCEMBRE. BRECHT. A Paris, à l'occasion du centenaire de la naissance de Bertolt Brecht, la Bibliothèque publique d'Information du Centre Georges-Pompidou et l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine présentent un cycle de rencontres autour de la vie et de l'œuvre de l'écrivain. Conférences, débats, soirée poétique et musicale sont proposés au Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris. (tél.: 01-44-78-12-33).

● DU 1^{er} AU 4 OCTOBRE. EUROPE. A Saint-Dié-des-Vosges,

la neuvième édition du Festival international de géographie sera présidée par Théodore Zeldin et aura pour thème « L'Europe, un continent à géographie variable » (hôtel de ville, BP 275, 88107 Saint-Dié-des-Vosges Cedex, tél.: 03-29-52-66-78).

● LES 2 ET 3 OCTOBRE. PSYCHANALYSE. A Paris, Jean-François Chiantaretto et le groupe « Littérature personnelle et psychanalyse » organisent un colloque sur le thème « Écriture de soi et sincérité » (Centre Jussieu, 2, place Jussieu, 75005 Paris, amphithéâtre 24. Rens.: UFR sciences humaines cliniques, 13, rue Santeuil, 75005 Paris).

paringer. La coupe est votre ennemi le plus sûr! Ne la laissez pas, ou la dévaloriser. Voici un nouvel art de vivre. La double glazure: directeur sur lattes, métal, bois, 2 modèles. Lattes et colle, comme en 1800. Doublets lamelles déformables, carton fibre, 2 modèles, 2 traverses. 121, rue de Charleval, 64 - Tél. 01 42 22 22 08 12, rue de la Cloche, 76 - Tél. 01 43 44 10 61

LIVRE ÉPUISÉ. Service de Recherche. Gratuit et sans engagement de votre part. frontispice. Boîte Postale 177, 75224 Paris cedex 05. Tél.: 01 40 12 05 36. Fax: 01 40 12 06 04. www.galaxiedun.com/frontispice. LIVRE ANCIEN

Un livre d'or et de sang. Michel del Castillo. Le sortilège espagnol. folio